DOCUMENT DE REFERENCE

« TUNISIE LEASING ET FACTORING 2020 »

TUNISIE
LEASING & FACTORING

S.A. au capital de 54 000 000 dinars divisé en 10 800 000 actions de nominal 5 dinars entièrement libérées
Siège Social : Centre Urbain Nord - Avenue Hédi Karray - 1082 Tunis Mahrajène
RC n° B 134091997 - Identifiant Unique 0031440S

Tunisie Leasing et Factoring est notée BBB (tun) à long terme avec perspective stable et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 25/08/2020

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le ...19 OCT. 2020..... sous le...N°20/005...donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

M. Mondher ZID
DIRECTEUR FINANCIER - TUNISIE LEASING ET FACTORING
Tel : 70 132 000 Fax : 71 232 020

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du Document de Référence

TunisieValeurs
LA MAISON DE L'EPARGNANT

Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène
Tel : 71 189 600 Fax : 71 949 350

Le présent document de référence est mis à la disposition du public auprès de Tunisie Leasing et Factoring : Avenue Hédi Karray Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène et de Tunisie Valeurs : Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène et sur le site du CMF : www.cmf.tn

Octobre 2020

بورصة تونس
TUNIS
Conseil du Marché Financier

SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE 1

CHAPITRE 1 : RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES 4

1.1. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE 4
1.2. ATTESTATION DES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE 4
1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES 5
1.4. ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 10
1.5. RESPONSABLE DE L'INFORMATION 10

CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL 11

2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR 11
2.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL 13
2.3. TABLEAU D'EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL 14
2.4. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 17/06/2020 15
2.5. PRESENTATION SOMMAIRE DU GROUPE AMEN BANK AU 31/12/2019 17
2.6. DESCRIPTION DU GROUPE TUNISIE LEASING ET FACTORING AU 31/12/2019 18
2.7. RELATIONS DE TUNISIE LEASING ET FACTORING AVEC LES SOCIETES DU GROUPE AU 31/12/2019 26
2.8. RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31/12/2019 30
2.9. DIVIDENDES 33
2.10. MARCHE DES TITRES DE L'EMETTEUR 34
2.11. NOTATION DE LA SOCIETE 36

CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE TUNISIE LEASING ET FACTORING 40

3.1 PRESENTATION SOMMAIRE DE TUNISIE LEASING ET FACTORING 40
3.2 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE LEASING AU 31/12/2019 40
3.3 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE LEASING AU 30/06/2020 45
3.4 EVOLUTION DE L'ACTIVITE FACTORING AU 31/12/2019 49
3.5 EVOLUTION DE L'ACTIVITE FACTORING AU 30/06/2020 52
3.6 INDICATEURS D'ACTIVITE DU LEASING AU 30/06/2020 53
3.7 INDICATEURS D'ACTIVITE DU FACTORING AU 30/06/2020 55
3.8 ORGANISATION DE TUNISIE LEASING ET FACTORING 55
3.9 LES FACTEURS DE RISQUE ET LA NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE 63
3.10 DEPENDANCE DE LA SOCIETE 66
3.11 ANALYSE SWOT 69
3.12 LITIGE OU ARBITRAGE 69
3.13 POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF 70
3.14 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE TUNISIE LEASING ET FACTORING 71

CHAPITRE 4 - PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS 72

4.1 PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31/12/2019 72
4.2 ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31/12/2019 77
4.3 NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2019 82
4.4 NOTES COMPLEMENTAIRES, EXPLICATIVES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31/12/2019 143
4.5 RAPPORT GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS A L'EXERCICE 2019 153
4.6 ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE TUNISIE LEASING ET FACTORING AU 31/12/2019 162
4.7 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2019 174
4.8 NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2019 179
4.9 NOTES COMPLEMENTAIRES, EXPLICATIVES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2019 224
4.10 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019 232
4.11 PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 30/06/2020 237
4.12 LES PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURES AU 30/06/2020 242
4.13 ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30/06/2020 243
4.14 NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2020 248

4.15 NOTES COMPLEMENTAIRES, EXPLICATIVES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2019 309
4.16 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2020 316
4.17 ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE TUNISIE LEASING ET FACTORING AU 30/06/2020 318
4.18 COMPORTEMENT BOURSIER DE L'ACTION TUNISIE LEASING DEPUIS 2019 327

CHAPITRE 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES 330

5.1 MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION 330
5.2 INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2019 332
5.3 CONTROLE 333
5.4 NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL 333

CHAPITRE 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR 335

6.1. ÉVOLUTION RECENTE ET ORIENTATION 335
6.2 ANALYSE DES ECARTS ENREGISTRES ENTRE LES REALISATIONS DE L'EXERCICE 2019 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS 336
6.3 ANALYSE DES MODIFICATIONS EFFECTUEES AU NIVEAU DES PREVISIONS 2020-2024 PAR RAPPORT AUX INFORMATIONS PREVISIONNELLES 2019-2023 336
6.4 ANALYSE DES PERFORMANCES REALISEES AU 30/06/2020 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS RELATIVES A L'EXERCICE 2020 338
6.5 PERSPECTIVES D'AVENIR 339
6.6 ÉVOLUTION DES CREANCES CLASSEES LEASING 352
6.7 ÉVOLUTION DES CREANCES CLASSEES FACTORING 352
6.8 ÉTAT DES CASH-FLOW PREVISIONNELS 352
6.9 MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL 352
6.10 INDICATEURS ET RATIOS PREVISIONNELS DU LEASING 353
6.11 INDICATEURS PREVISIONNELS DU FACTORING 354
6.12 AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2020 A 2024 355
6.13 TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET SUBORDONNES EN COURS EMIS PAR TUNISIE LEASING ET FACTORING 356

Présentation résumée de la société

La société « Tunisie Leasing » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage. À compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

La dénomination de la société est passée de « Tunisie Leasing » à « Tunisie Leasing et Factoring » à la suite de l'opération de fusion absorption réalisée en 2017 de Tunisie Leasing de sa filiale, Tunisie Factoring.

Le capital social de Tunisie Leasing et Factoring s'élève actuellement à 54.000.000 DT divisé en 10.800.000 actions de 5 DT chacune. Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

Au moment de la rédaction du présent document de référence, Tunisie Leasing et Factoring est détenue à hauteur de 57,96% par le Groupe Amen à travers Amen Bank (35,99%), la société d'assurances COMAR (19,94%), PGI (1,04%) et SICOF (0,99%). Elle figure dans le périmètre de consolidation d'Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Tunisie Leasing et Factoring est aussi à la tête d'un groupe composé au 31/12/2019 de :

- Trois établissements de crédit dont un en Tunisie (Tunisie Leasing), un en Algérie (Maghreb Leasing Algérie) et un en Afrique subsaharienne (ALIOS Finance)
- Une société d'intermédiation boursière (Tunisie Valeurs)
- Quatre sociétés à capital-risque (Tuninvest SICAR, Tunisie Participations, Tuninvest International S.A et Tuninvest Innovations SICAR)
- Deux autres sociétés exerçant dans un secteur différent : Tunisie LLD (Location Longue Durée) et TLG Finance.
- STIF, société tunisienne d'ingénierie financière récemment entrée dans le périmètre du Groupe.

Depuis l'exercice 1999, Tunisie Leasing et Factoring établit des états financiers consolidés.

Activité du Leasing au 31/12/2019 :

- Le montant des approbations au 31/12/2019 s'est élevé à 437 882 mDT contre 472 684 mDT au 31/12/2018, soit une baisse de 7,36%.
- Les mises en force se sont élevées à 360 503 mDT au 31/12/2019 contre 431 669 mDT au 31/12/2018, soit une baisse de 16,49%.
- Les encours financiers se sont élevés à 857 843 mDT au 31/12/2019 contre 913 762 mDT au 31/12/2018, soit une baisse de 6,12%.
- Le total des engagements nets de provisions et produits réservés se sont élevés à 873 658 mDT au 31/12/2019 contre 920 764 mDT au 31/12/2018, soit une régression de 5,12%.
- Détérioration du ratio de créances classées à 8,77% au 31/12/2019 contre 5,38% au 31/12/2018.
- Le ratio de couverture de créances classées est passé de 72,29% au 31/12/2018 à 59,65% au 31/12/2019.
- Le total des engagements (Bilan et Hors Bilan) a atteint 932 363 mDT au 31/12/2019.
- Le produit net de leasing a affiché une baisse de 3 910 mDT (-7,50%) passant de 52 155 mDT au 31/12/2018 à 48 245 mDT au 31/12/2019.
- Au 31/12/2019, Tunisie Leasing et Factoring a dégagé un bénéfice net (avant modifications comptables) de 4 878 mDT contre 10 456 mDT à la même période en 2018, soit une baisse de 53,35%.

Activité du Leasing au 30/06/2020 :

- Le montant des approbations au 30/06/2020 a regressé à 129 186 mDT contre 216 349 mDT au 30/06/2019, soit une baisse de 40,29%.
- Les mises en force ont baissé à 103 394 mDT au 30/06/2020 contre 170 813 mDT au 30/06/2019, soit une régression de 39,47%.

- Les encours financiers ont baissé à 806 846 mDT au 30/06/2020 contre 883 071 mDT au 30/06/2019, soit une diminution de 8,63%.
- Le ratio de créances classées est passé à 16,41% au 30/06/2020 contre 8,34 % au 30/06/2019.

Activité du Factoring au 31/12/2019 :
- Le total des engagements (Bilan et Hors Bilan) s'est élevé à 122 919 mDT au 31/12/2019 contre 124 430 mDT au 31/12/2018, soit une baisse de 1,21%.
- Le ratio de créances classées est passé de 4,98% au 31/12/2018 à 3,68% au 31/12/2019.
- Le ratio de couverture de créances classées a été maintenu à 100% au 31/12/2019.
- Le total des engagements nets s'est élévé à 118 396 mDT au 31/12/2019.
- Le produit net d'affacturage a progressé de 6 664 mDT (+52 ,45%) passant de 12 704 mDT au 31/12/2018 à 19 368 mDT au 31/12/2019.

Activité du Factoring au 30/06/2020 :
- Le total des engagements nets a baissé de 125 417 mDT au 30/06/2019 à 108 339 mDT au 30/06/2020, soit une régression de 13,62%.
- Le ratio de créances classées est passé de 4,87% au 30/06/2019 à 9,11% au 30/06/2020.
- Le produit net d'affacturage a affiché une régression de 636 mDT (-6,81%) passant de 9 338 mDT au 30/06/2019 à 8 701 mDT au 30/06/2020.

Notation de la société :

En date du 25 août 2020, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a confirmé les notes suivantes à Tunisie Leasing et Factoring :

- Note nationale à long terme : **BBB (tun)** ; avec perspective stable.
- Note nationale à court terme : **F3 (tun)**.

Mise en conformité par rapport aux articles 193, 194 et 195 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers :

Les articles 193 -194 sont respectés à ce jour.

Concernant l'article 195 : la société Tunisie Leasing et Factoring détient une participation, dans le capital de la société Tunisie LLD (une entité spécialisée dans la location longue durée et dans la gestion des véhicules d'entreprise), supérieur à 20%. Il s'agit d'une entité spécialisée dans la location longue durée et dans la gestion des véhicules d'entreprise, activité considéréé comme annexe au Leasing (Leasing Opérationnel).

Note sur les évènements postérieurs à l'arrêté des états financiers portant sur l'impact de la pandémie mondiale COVID-19 sur l'activité de la société et son incidence sur sa situation financière :

Outre ses répercussions sanitaires, la crise du COVID-19 a eu des retombées lourdes sur l'économie nationale ce qui a impacté négativement les performances du secteur. L'impact ne peut être évalué avec certitude d'autant que la pandémie continuera sa propagation.

Dans ce contexte, une panoplie de mesures a été prise par les autorités compétentes afin d'endiguer l'incidence économique, sociale et financière sur les secteurs touchés ; Ainsi la Banque Centrale de Tunisie a publié la circulaire 2020-06 imposant au secteur le report des échéances de crédits accordées aux entreprises et aux professionnels, relative à la période allant du 1er mars au 30 septembre 2020.

Au niveau de Tunisie Leasing et Factoring, dès la décision du confinement, le Plan de Continuité de l'Activité a été mis en place assurant le télétravail pour la quasi-majorité de l'effectif et le maintien des services vis-à-vis des clients et partenaires.

Au 30 juin 2020, plus de 6 000 demandes de rééchelonnement ont été traitées grâce à la mise en place des moyens humains et techniques permettant l'instruction et la confirmation des demandes de reports conformément à la circulaire BCT précitée.

Les encours bénéficiant de ce report s'élèvent à 255 MDT représentant 31% de l'encours global des créances de leasing au 30 juin 2020, dont un encours de 70 MDT est relatif à des contrats ayant fait l'objet d'un nouvel accord.

En termes de performances, les mesures de confinement imposées ont eu pour effet une régression de la production du premier semestre de 39% à l'instar de l'ensemble du secteur.

Cette régression des principaux indicateurs ne présente en aucun cas un risque pour la continuité d'exploitation.

L'évaluation des créances objet du report a été effectuée en conformité aux règles édictées par la circulaire ci-avant citée. En effet, le report d'échéance n'a pas systématiquement comme conséquence une remise en cause de la situation financière des clients individuellement.

Toutefois, des simulations tenant compte d'hypothèses liées au contexte COVID-19 sont en cours de réalisation par le management qui l'a conduit par l'exercice de jugement à constater une provision collective additionnelle de 1 MDT au titre du premier semestre de 2020.

La diversification des produits de TLF a préservé sa résilience et sa rentabilité observée à la fin de ce premier semestre.

Chapitre 1 : RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. Responsables du document de référence

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed ABDELKEFI

LE DIRECTEUR GENERAL

Hichem ZGHAL

TUNISIE LEASING ET FACTORING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène
Tél: 70 132 000 / 31 332 000-Fax: 71 232 020
100

TUNISIE LEASING ET FACTORING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène
Tél: 70 132 000 / 31 332 000-Fax: 71 232 020
098

1.2. Attestation des responsables du document de référence

« À notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed ABDELKEFI

LE DIRECTEUR GENERAL

Hichem ZGHAL

TUNISIE LEASING ET FACTORING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène
Tél: 70 132 000 / 31 332 000-Fax: 71 232 020
100

TUNISIE LEASING ET FACTORING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène
Tél: 70 132 000 / 31 332 000-Fax: 71 232 020
098

TUNIS

1.3. Responsables du contrôle des comptes

États financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring relatifs à l'exercice 2017

- AMC ERNST & YOUNG, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Fehmi LAOURINE, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord - 1003 - Tunis.
- ECC MAZARS, représenté par M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, Immeuble Mazars Rue Ghar El Melh, Les Berges du Lac 1053 Tunis – Tunisie

États financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring relatifs à l'exercice 2018 et 2019

- AMC ERNST & YOUNG, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Fehmi LAOURINE, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord - 1003 - Tunis.
- Cabinet MS Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Madame Sonia Ketari Louzir, Rue du Lac Oubeira Immeuble Illiade – 1053 – Les Berges du Lac - Tunis

États financiers consolidés de Tunisie Leasing et Factoring relatifs à l'exercice 2018 et 2019

- AMC ERNST & YOUNG, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Fehmi LAOURINE, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord - 1003 - Tunis.
- Cabinet MS Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Madame Sonia Ketari Louzir, Rue du Lac Oubeira Immeuble Illiade – 1053 – Les Berges du Lac – Tunis

États financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 30/06/2020

- AMC ERNST & YOUNG, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Fehmi LAOURINE, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord - 1003 - Tunis.
- Cabinet MS Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Madame Sonia Ketari Louzir, Rue du Lac Oubeira Immeuble Illiade – 1053 – Les Berges du Lac - Tunis

Extrait de l'opinion sur les États Financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 31/12/2017

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet AMC ERNST & YOUNG représenté par Monsieur Fehmi LAOURINE et par le cabinet MAZARS représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Nous attirons l'attention sur la note aux Etats Financiers 44 « Note sur les contrôles fiscaux en cours », qui décrit les faits suivants :

1- La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en août 2010 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 804 KDT, dont 246 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en septembre 2010, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en février 2012.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juillet 2013 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 737 KDT, dont 186 KDT de pénalités. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Un jugement préparatoire a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en février 2015, demandant à l'administration de recalculer le montant de la taxation, en éliminant certains chefs de redressement, ce qui a eu pour effet de ramener le montant des impôts à 77 KDT, dont 17 KDT de pénalités, parallèlement l'administration a formulé ses réserves quant audit jugement.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT.

L'administration a interjeté appel en février 2016 et l'affaire suit encore son cours.

2- La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en septembre 2014 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1 438 KDT, dont 575 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a retenu que certains arguments et observations présentés par la société.

La société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juillet 2015.

En juin 2017, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale aboutissant au paiement d'un montant de 294 KDT, dont 211 KDT de pénalités.

Cet arrangement ne couvre pas les chefs de redressement relatifs aux avantages fiscaux se rapportant au réinvestissement des bénéfices effectué en 2009 ainsi qu'au non ajustement du report d'impôt de départ au titre de 2008 suite au précédent contrôle fiscal.

La société a constitué les provisions requises permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ces redressements.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points. »

Extrait de l'opinion sur les États Financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 31/12/2018

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, ont fait l'objet d'un examen limité par le cabinet AMC Ernst & Young représenté par M. Fehmi LAOURINE et le cabinet M.S. Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Mme Sonia KETARI LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Nous attirons l'attention sur la note 44 « Note sur les contrôles fiscaux » des états financiers, qui décrit :

- L'incertitude relative à l'issue future des deux affaires liées aux contrôles fiscaux de la société absorbée « Tunisie Factoring » pour des montants respectifs de 77 KDT et 476 KDT. Ces montants sont provisionnés dans les états financiers ;
- L'arrangement avec l'administration fiscale, suite aux résultats des vérifications fiscales, aboutissant au paiement d'un montant de 6 235 KDT sur la base d'un échéancier trimestriel de 5 ans. »

Extrait de l'opinion sur les États Financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 31/12/2019

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, ont fait l'objet d'un examen limité

par le cabinet AMC Ernst & Young représenté par M. Fehmi LAOURINE et le cabinet M.S. Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Mme Sonia KETARI LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- La note 2-13 aux Etats Financiers décrivant le changement de méthode de la politique de provisionnement en appliquant des taux de décote moins élevés et qui restent supérieurs et ou égaux à ceux pratiqués par la majorité des autres sociétés de leasing.
  En application du paragraphe 17 de la norme NCT 11, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2018 ont été retraitées en proforma pour les besoins de comparabilité. L'effet de la nouvelle méthode sur les exercices antérieurs qui a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2019, s'élève à 3709 KDT. Son effet sur l'exercice 2019 s'est traduit par la constatation d'une reprise sur provisions de 3 401 KDT.

- La note 46 aux Etats Financiers suite à la survenance de la crise sanitaire liée au corona virus Covid-19. S'agissant d'un événement non lié aux conditions existant à la date de clôture de l'exercice 2019, l'impact de cette crise n'est pas reflété dans les comptes clos le 31 décembre 2019. Cependant, de tels événements peuvent avoir un effet défavorable sur la situation financière, le coût de risque et les résultats de la société au titre de l'exercice 2020 et les exercices subséquents.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points. »

Extrait de l'opinion sur les États Financiers consolidés de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 31/12/2018

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, ont fait l'objet d'un examen limité par le cabinet AMC Ernst & Young représenté par M. Fehmi LAOURINE et le cabinet M.S. Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Mme Sonia KETARI LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Nous attirons l'attention sur la note 44 « Note sur les contrôles fiscaux » des états financiers, qui décrit :

- L'incertitude relative à l'issue future des deux affaires liées aux contrôles fiscaux de la société absorbée « Tunisie Factoring » pour des montants respectifs de 77 KDT et 476 KDT. Ces montants sont provisionnés dans les états financiers ;
- L'arrangement avec l'administration fiscale, suite aux résultats des vérifications fiscales, aboutissant au paiement d'un montant de 6 235 KDT sur la base d'un échéancier trimestriel de 5 ans.

Cette observation ne modifie pas notre opinion. »

Extrait de l'opinion sur les États Financiers consolidés de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 31/12/2019

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, ont fait l'objet d'un examen limité par le cabinet AMC Ernst & Young représenté par M. Fehmi LAOURINE et le cabinet M.S. Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Mme Sonia KETARI LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- La note 4-10 aux Etats Financiers consolidés « Modification comptable (Règles de décotes sur la valeur du matériel en leasing) » décrivant le changement de méthode de la politique de provisionnement en appliquant des taux de décote moins élevés et qui restent supérieurs et ou égaux à ceux pratiqués par la majorité des autres sociétés de leasing.
  En application du paragraphe 17 de la norme NCT 11, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2018 ont été retraitées en proforma pour les besoins de comparabilité. L'effet de la nouvelle méthode sur les exercices antérieurs qui a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2019, s'élève à 3709 KDT. Son effet sur l'exercice 2019 s'est traduit par la constatation d'une reprise sur provisions de 3 401 KDT.

- La note 34 aux Etats Financiers consolidés suite à la survenance de la crise sanitaire liée au corona virus Covid-19. S'agissant d'un événement non lié aux conditions existant à la date de clôture de l'exercice 2019, l'impact de cette crise n'est pas reflété dans les comptes clos le 31 décembre 2019. Cependant, de tels événements peuvent avoir un effet défavorable sur la situation financière, le coût de risque et les résultats de la société au titre de l'exercice 2020 et les exercices subséquents.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points. »

Avis sur les Etats Financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 30/06/2020

Les états financiers individuels arrêtés au 30/06/2020, ont fait l'objet d'un examen limité par le cabinet AMC Ernst & Young représenté par M. Fehmi LAOURINE et le cabinet M.S. Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Mme Sonia KETARI LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserve. Les commissaires aux comptes ont précisé que :

« Ces comptes intermédiaires ont été arrêtés par le conseil d'administration du 25 Août 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.
La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

- **Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

- **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Tunisie Leasing & Factoring au 30 juin 2020, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AMC ERNST & YOUNG

Fehmi LAOURINE

AMC ERNST & YOUNG
Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
Tél: 31 342 111

MS Louzir Membre de DTTL

Sonia KETARI LOUZIR

CABINET MS LOUZIR
Rue Lac Oubeira – Immeuble Illyade
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tél : 36 400 900 / 36 400 902
Fax : 36 050 900
MF : 587570 A/M/000

1.4. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité du document de référence ».

TUNISIE VALEURS

LE DIRECTEUR GENERAL

Walid SAIBI

1.5. Responsable de l'information

Mondher ZID

Directeur financier de Tunisie Leasing et Factoring

Tel : 70 132 000 - Fax : 71 232 020

TUNISIE
LEASING ET FACTORING
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène
Tél: 70 132 000 / 31 332 000-Fax: 71 232 020
047

Conseil du Marché Financier
L'Enregistrement de ce document de référence ne remplace en aucun cas le visa délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 qui sera sollicité à l'occasion de chaque opération

Conseil du Marché Financier
Enregistrement n° N° 20 / 005 / du 19 OCT. 2020
Délivré au vu de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'APE
Le Président du Conseil du Marché Financier
Signé: Salah ESSAYEL

Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

2.1.1. Cadre général

Dénomination sociale	Tunisie Leasing et Factoring
Nationalité	Tunisienne
Siège social	Avenue Hédi Karray - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène
Téléphone – Fax	70 132 000 - 71 232 020
Forme juridique et législation particulière applicable	Tunisie Leasing et Factoring est une société anonyme régie par la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. Elle est également régie par les dispositions de la loi de finance n°2007-70 du 27 décembre 2007 relative à l'année 2008 qui a abrogé et modifié les anciennes dispositions relatives au leasing telles qu'instituées par la loi n°94 – 89 et 94-90 du 26 juillet 1994 relatives au leasing.
Date de constitution	8 octobre 1984
Durée de vie	99 ans
Objet social	La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de location et de leasing portant sur des biens mobiliers et/ou immobiliers à usage professionnel. Elle peut effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et à l'exportation. D'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
Capital social	54 000 000 DT
Tribunal compétent en cas de litige	Tunis
Régime fiscal	Droit commun et particulièrement la loi n°94-90 du 26/07/1994 portant disposition fiscale relative au leasing. La loi n° 2000-98 du 25/12/2000 portant la loi de finances pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing. La loi n°2007-70 du 27/12/2007 portant loi de finances pour l'année 2008 et notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.
Identifiant Unique	0031440S
Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société	Siège social de la société : Avenue Hédi Karray, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.
Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et TUNISIE CLEARING	M. Mondher ZID - Directeur financier de Tunisie Leasing et Factoring Tél. : 70 132 000 - fax : 71 232 020

2.1.2. Clauses statutaires particulières :

Dénomination (article 3 des statuts)

La société prend la dénomination de « Tunisie Leasing et Factoring ».

Dans tous les actes et document émanant de la société, la dénomination sociale doit toujours être précédée ou suivie des mots « société anonyme » et de l'indication du montant du capital social.

Transmission des actions (article 10 des statuts)

La cession des actions s'effectue librement conformément aux lois et règlements en vigueur en Tunisie.

Convocation des Assemblées (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 2) :

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale Ordinaire par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, aux jours, heures et lieux indiqués par l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées, en cas de nécessité, par le ou les commissaires aux comptes, un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital social, le liquidateur, soit enfin, par les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offres publiques de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les réunions ont lieu au siège social, ou dans tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation.

L'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée par un avis publié au journal officiel de la république tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

La société s'engage à conformer l'article 27 de ces statuts à la nouvelle version de l'article 276 du Code des Sociétés Commerciales qui a été modifié par l'article 128 de la loi N°2019-47 du 29 mai 2019.

Droit de siéger à une Assemblée Générale (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 3) :

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit à l'article 11 des statuts, entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration.

Droit de vote de l'Assemblée Générale (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 6) :

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le vote a lieu à mainlevée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale. Si l'un des actionnaires exige le scrutin secret, celle-ci devient obligatoire. Le scrutin secret est également obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité.

Affectation et répartition des bénéfices (article 32 des statuts) :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,
- Les réserves et les fonds dont la constitution et l'affectation sont décidés par l'Assemblée Générale.

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital social

Capital Social	54.000.000 DT
Nombre d'actions	10.800.000
Nominal	5 DT
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Jouissance	1er janvier 2020

2.3. Tableau d'évolution du capital social

Date de la décision et l'organe qui l'a décidé	Nature de l'opération	Date de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Nominal en DT
			Montant en DT	Nombre d'actions	Montant en DT	Nombre d'actions	
AGC du 8/10/1984	Capital initial	08/10/1984	4 000 000	400 000	4 000 000	400 000	10
AGE du 25/08/1992	Augmentation de capital en numéraire	01/10/1992	4 000 000	400 000	8 000 000	800 000	10
	Augmentation de capital par incorporation de réserves:	11/05/1993	500 000	50 000	8 500 000	850 000	10
	- 1ère Tranche	11/04/1994	500 000	50 000	9 000 000	900 000	10
	- 2ème Tranche	11/05/1995	500 000	50 000	9 500 000	950 000	10
	- 3me Tranche	24/07/1996	500 000	50 000	10 000 000	1 000 000	10
AGE du 1/11/2001	Augmentation de capital par incorporation de réserves:						
	- 1ère Tranche	03/12/2001	2 500 000	250 000	12 500 000	1 250 000	10
	- 2ème Tranche	02/12/2002	2 500 000	250 000	15 000 000	1 500 000	10
	- 3me Tranche	18/12/2003	2.500.000	250 000	17 500 000	1 750 000	10
	- 4ème Tranche	06/12/2004	2.500.000	250 000	20 000 000	2 000 000	10
AGE du 08/06/2006	Réduction de la valeur nominale	04/09/2006			20 000 000	4 000 000	5
	Augmentation de capital en numéraire	09/11/2006	7 500 000	1 500 000	27 500 000	5 500 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves (*):						
	- 1ère Tranche	01/03/2007	500 000	100 000	28 000 000	5 600 000	5
	- 2ème tranche	03/03/2008	500 000	100 000	28 500 000	5 700 000	5
	- 3ème tranche	02/03/2009	500 000	100 000	29 000 000	5 800 000	5
AGE du 04/06/2009	Augmentation du capital en numéraire	30/10/2009	5 000 000	1000 000	34 000 000	6 800 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves:						
	- 1ère tranche	30/12/2009	500 000	100 000	34 500 000	6 900 000	5
	- 2ème tranche	01/02/2010	500 000	100 000	35 000 000	7 000 000	5
AGE du 04/10/2012	Augmentation du capital en numéraire	28/12/2012	5 000 000	1000 000	40 000 000	8 000 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves en 3 tranches (**):						
	- 1ère tranche	01/02/2013	1 500 000	300 000	41 500 000	8 300 000	5
	- 2ème tranche	10/02/2014	1 500 000	300 000	43 000 000	8 600 000	5
	- 3ème tranche	02/02/2015	2 000 000	400 000	45 000 000	9 000 000	5
AGE du 09/10/2018	Augmentation du capital en numéraire	01/02/2019	6 750 000	1 350 000	51 750 000	10 350 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves:						
	- 1ère tranche	01/07/2019	2 250 000	450 000	54 000 000	10 800 000	5

(*) L'AGE du 04/06/2009 a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 DT correspondant aux quatrièmes et cinquièmes tranches de l'augmentation de capital de 2.500.000 DT par incorporation de réserves telle que décidée par l'AGE du 08/06/2006.

2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 17/06/2020

2.4.1. Structure de capital au 17/06/2020

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant	% du capital et de droits de vote
Actionnaires tunisiens	**734**	**10 726 649**	**53 633 245**	**99,32%**
Personnes morales (y compris les FCP)	**50**	**9 912 628**	**49 563 140**	**91,78%**
Ayant 3% et plus	6	8 567 567	42 837 835	79,33%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	7	1 076 298	5 381 490	9,97%
Public : détenant au maximum 0,5%	37	268 763	1 343 815	2,49%
Personnes physiques	**684**	**814 021**	**4 070 105**	**7,54%**
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public : détenant au maximum 0,5%	684	814 021	4 070 105	7,54%
Actionnaires étrangers	**12**	**70 606**	**353 030**	**0,65%**
Personnes morales	**3**	**53 002**	**265 010**	**0,49%**
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public : détenant au maximum 0,5%	3	53 002	265 010	0,49%
Personnes physiques	**9**	**17 604**	**88 020**	**0,16%**
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public : détenant au maximum 0,5%	9	17 604	88 020	0,16%
Reste à attribuer (Rompus)		**2745**	**13 725**	**0,03%**
Total	**746**	**10 800 000**	**54 000 000**	**100,00%**

2.4.2. Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 17/06/2020

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montants en DT	% du capital et de droit de vote
AMEN BANK	3 886 817	19 434 085	35,99%
ASSURANCES COMAR	2 153 652	10 768 260	19,94%
HORCHANI FINANCE	938 719	4 693 595	8,69%
PARTNER INVESTMENT	725 160	3 625 800	6,71%
MENINX HOLDING	463 181	2 315 905	4,29%
AMLEK TUNISIE	400 038	2 000 190	3,70%
Total	**8 567 567**	**42 837 835**	**79,33%**

2.4.3. Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres organes d'administration et de Direction au 17/06/2020

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et droit de vote
AMEN BANK	3 886 817	19 434 085	35,99%
ASSURANCES COMAR	2 153 652	10 768 260	19,94%
PARTNER INVESTMENT	725 160	3 625 800	6,71%
PGI Holding	112 215	561 075	1,04%
AHMED ABDELKEFI	10 935	54 675	0,10%
RACHED HORCHANI	1 454	7 270	0,01%
KARIM BEN YEDDER	0	0	0,00%
HICHEM ZGHAL	0	0	0,00%
PARENIN	0	0	0,00%
EMNA ALLANI	0	0	0,00%
AHMED BEN GHAZI	0	0	0,00%
AHMED BEN JEMAA	0	0	0,00%
MEHDI TAMERZISTE	0	0	0,00%
MOUNIR KLIBI	0	0	0,00%
SALOUA ARAB	0	0	0,00%
Total	**6 890 233**	**34 451 165**	**63,80%**

2.4.4. Nombre d'actionnaires

Au **17/06/2020**, le capital social de la société Tunisie Leasing et Factoring est réparti entre 746 actionnaires, dont :
- 53 personnes morales (y compris les FCP) ;
- 693 personnes physiques.

2.5. Présentation sommaire du groupe Amen Bank au 31/12/2019

Tunisie Leasing et Factoring est détenue à hauteur de 57,96% par le Groupe Amen à travers Amen Bank (35,99%), la société d'assurances COMAR (19,94%), PGI (1,04%) et SICOF (0,99%). Elle figure dans le périmètre de consolidation d'Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Le groupe Amen est composé de 24 sociétés (outre la société mère) exerçant dans différents secteurs d'activité à savoir : agroalimentaire, financier, immobilier, informatique, assurances et santé.

Sociétés	Nature	Capital DT	% de contrôle	% d'intérêt
Pôle Agroalimentaire				
El KAWARIS	Entreprise associée	3 300 000	20,00%	20,00%
SUNAGRI	Entreprise associée	800 000	27,00%	28,50%
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	Entreprise associée	9 020 000	20,00%	20,00%
Pôle Financier				
AMEN BANK	Société mère	132 405 000	100,00%	100,00%
LE RECOUVREMENT	Filiale	300 000	99,88%	99,88%
SICAR AMEN	Filiale	2 500 000	88,20%	88,20%
SOGEREC	Filiale	6 600 000	100,00%	99,99%
AMEN CAPITAL	Filiale	588 230	55,25%	53,69%
AMEN PROJECT	Filiale	200 000	53,01%	53,01%
AMEN CORPORATE FINANCE SARL	Filiale	1 000	99,90%	53,64%
AMEN INVEST	Filiale	2 000 000	63,30%	63,30%
MAGHREB LEASING ALGERIE	Entreprise associée	117 000 000	44,49%	54,80%
TUNISIE LEASING ET FACTORING	Entreprise associée	54 000 000	35,99%	35,99%
TUNINVEST INTERNATIONAL S.A	Entreprise associée	5 000	29,80%	38,80%
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Entreprise associée	500 000	27,27%	37,09%
SICAV AMEN	Entreprise associée	43 364 663	0,14%	0,14%
AMEN PREMIERE	Entreprise associée	79 970 372	0,09%	0,09%
TLG FINANCE	Entreprise associée	68 697 499	23,63%	35,83%
AMEN ALLIANCE SICAV	Entreprise associée	1 000 000 (*)	99,46%	99,23%
Pôle Immobilier				
EL IMRANE	Entreprise associée	7 000 000	20,00%	20,00%
AMEN IMMOBILIERE	Filiale	N.A.	99,77%	99 ,77%
Pôle Informatique				
TUNISYS	Entreprise associée	1 500 000	20,00%	20,00%
Pôle Assurances				
HAYETT	Entreprise associée	15 000 000	25,00%	25,00%
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	Entreprise associée	23 816 348	30,00%	32,52%
Pôle Santé				
AMEN SANTE	Entreprise associée	82 560 000	19,00%	19,50%

(*) Il s'agit du capital initial de Amen Alliance SICAV dont la date de constitution est le 15 janvier 2020.

2.6. Description du groupe Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2019

Le groupe TLF regroupe outre la société mère, 10 autres sociétés exerçant dans le secteur financier (sauf TUNISIE LLD). Le périmètre de consolidation du groupe Tunisie Leasing et Factoring se présente comme suit :

Société	Capital social au 31/12/2019 (en dinars)	Nombre d'actions	Participation directe de Tunisie Leasing et Factoring (en nombre d'actions)	Participation directe de Tunisie Leasing et Factoring en %	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Tunisie Leasing et Factoring	54 000 000	10 800 000	-	-	-	-	Société mère
Tunisie LLD	3 000 000	30 000	29 832	99,44%	99,44%	99,44%	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	5 000 000 000 (en Dinars Algériens)	5 000 000	936 000 (en Portage 564 000)	18,72% (11,28%) (*)	18,72%	18,72% 11,28% (*)	Intégration globale
Tunisie Valeurs	20 000 000	4 000 000	600 000	15,00%	15,00%	15,00%	Mise en équivalence
Tuninvest –Sicar	966 000	966 000	352 645	36,51%	36,51%	36,51%	Mise en équivalence
Tunisie Participations	5 000	500	220	44,00%	44,00%	44,00%	Mise en équivalence
Tuninvest International-S.A	5 000	500	125	25,00%	25,00%	25,00%	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations-Sicar (**)	500 000	50 000	13 636	27,27%	27,27%	27,27%	Mise en équivalence
ALIOS Finance SA	12 264 164 (en Euros)	1 114 924	54 245	4,87%	4,87%	26,46%	Intégration globale
TLG Finance	21 877 000 (en Euros)	2 187 700	741 642	33,90%	33,90%	33,90%	Intégration globale
Société Tunisienne d'Ingénierie Financière	40 000	40 000	40 000	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale

(*) A travers des contrats de portage
(**) Société en liquidation

2.6.1. Présentation des sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2019

Dénomination sociale	Tunisie Leasing et Factoring
Date de création	Octobre 1984
Siège social	Immeuble Tunisie Leasing - Avenue Hédi Karray Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.
Capital social au 31/12/2019	54 000 mDT
Capitaux propres au 31/12/2019	170 324 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2019	Actionnaire de référence : Groupe Amen : 57,96%
Chiffre d'affaires au 31/12/2019	Leasing : 91 366 mDT Factoring : 19 511 mDT
Résultat net avant modifications comptables au 31/12/2019	4 878 mDT
Capitaux propres consolidés au 31/12/2019	386 961 mDT
Revenus consolidés au 31/12/2019	291 771 mDT
Résultat net consolidé au 31/12/2019	16 404 mDT

Source : Tunisie Leasing et Factoring

Dénomination sociale	Tunisie Location Longue Durée
Date de création	Mai 1999
Siège social	Avenue Hédi Karray Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Activité	Le transport touristique
Capital social au 31/12/2019	3 000 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2019	• Tunisie Leasing et Factoring : 99,44% • Tuninvest Finance Group : 0,40% • Monsieur Ahmed ABDELKEFI : 0,04% • Monsieur Fethi MESTIRI : 0,04% • Monsieur Hichem ZGHAL : 0,04% • Monsieur Moncef LAAROUSSI : 0,04%
Capitaux propres au 31/12/2019	13 137 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2019	11 883 mDT
Résultat net au 31/12/2019	2 674 mDT

Source : Tunisie LLD

Dénomination sociale	Maghreb Leasing Algérie
Date de création	Janvier 2006
Siège social	31, Avenue Mohamed Belkacimi El Madania - Alger
Forme juridique	Société par actions de droit Algérien
Activité	Le financement des opérations de leasing
Capital social au 31/12/2019*	5 000 000 mDA (117 300 mDT)
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2019	• Amen Bank : 43,34% • Tunisie Leasing et Factoring : 29,79%** • SFI : 9,70% • PROPARCO : 8,30% • FMO : 7,44% • CFAO : 1,43% • Monsieur Ahmed EL KARM : 0,00% • Monsieur Ahmed ABDELKEFI : 0,00%
Capitaux propres au 31/12/2019*	161 077 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2019*	94 502 mDT
Résultat net au 31/12/2019*	24 229 mDT

Source : Maghreb Leasing Algérie

* La base de conversion pour les comptes de bilan est (1 DZD= 0.02346 DT) et pour les comptes de l'état de résultat est de (1 DZD= 0.0245 DT)

** dont 11,28% en portage

Dénomination sociale	Tunisie Valeurs
Date de création	Mai 1991
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société Anonyme
Activité	Le commerce et la gestion des valeurs mobilières
Capital social au 31/12/2019	20 000 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2019	• Integra Partners : 36,44% • Tunisie Leasing et Factoring : 15,00% • Personnes physiques : 48,56%
Capitaux propres au 31/12/2019	27 838 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2019	13 761 mDT
Résultat net au 31/12/2019	4 500 mDT

Source : Tunisie Valeurs

Dénomination sociale	Tuninvest Sicar
Date de création	Mars 1994
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société anonyme
Activité	La participation pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.
Capital social au 31/12/2019	966 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2019	Actionnaire de référence : Tunisie Leasing et Factoring : 36,51%
Capitaux propres au 31/12/2019	4 998 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2019	394 mDT
Résultat net au 31/12/2019	279 mDT

Source : Tuninvest Sicar

Dénomination sociale	Tunisie Participations (ex Tunisie Sicar)
Date de création	Février 1997
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société anonyme
Activité	La participation pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers au renforcement des fonds propres des entreprises
Capital social au 31/12/2019	5 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2019	• Tunisie Leasing et Factoring : 44,00% • Proparco : 20,00% • Maghrebia : 20,00% • GAT : 10% • Netherlands Development Finance : 5,6% • Autres : 0,40%
Capitaux propres au 31/12/2019	519 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2019	25 mDT
Résultat net au 31/12/2019	-7 mDT

Source : Tunisie Participations

Dénomination sociale	Tuninvest International S.A
Date de création	Mars 1998
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société anonyme
Activités	La société investit exclusivement au moyen de son capital dans des sociétés tunisiennes non cotées en bourse en fonds propres ou quasi-fonds propres par l'acquisition d'actions, titres participatifs, obligations convertibles en actions. Tuninvest International S.A ne peut investir plus de 20% de son capital dans une seule entreprise.
Capital social au 31/12/2019	5 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2019	• Amen Bank : 29,80% • Tunisie Leasing et Factoring : 25,00% • IFC : 20,00% • Proparco : 15,00% • GAT : 5% • Tunisie Valeurs : 2,4% • Tuninvest Finance Group : 2,4% • Autres : 0,4%
Capitaux propres au 31/12/2019	36 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2019	7 mDT
Résultat net au 31/12/2019	-5 mDT

Source : Tuninvest International S.A

Dénomination sociale	Tuninvest Innovations Sicar (*)
Date de création	Janvier 2002
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société anonyme
Activités	Tuninvest Innovation Sicar investit en fonds propres dans la souscription d'actions ou l'acquisition d'obligations convertibles dans des entreprises tunisiennes opérant dans les secteurs innovant liés à la technologie de l'information et des communications à savoir l'infrastructure télécoms, équipements hardware, développement et distribution de software, intégration et conseil en systèmes d'information ainsi que le domaine des sciences de vie.
Capital social au 31/12/2019	500 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2019	• BEI : 30,00% • Tunisie Leasing et Factoring : 27,27% • Amen Bank : 27,27% • Fonds Averroes Finance : 15% • Tuninvest Finance Group : 0,45%
Capitaux propres au 31/12/2019	614 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2019	2 mDT
Résultat net au 31/12/2019	36 mDT

Source : Tuninvest Innovations Sicar

(*) Société en liquidation

Dénomination sociale	TLG Finance
Date de création	Octobre 2014
Siège social	20 Rue des petits hotels. 75010. Paris. France
Forme juridique	Société par action simplifiée
Activités	L'acquisition, la détention, la cession et gestion de participations directes ou indirectes dans toutes sociétés de financements spécialisés ou de location opérationnelles françaises ou étrangères, cotées ou non cotées.
Capital social au 31/12/2019	21 877 000 Euros
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2019	• Tunisie Leasing et Factoring : 33,90% • Amen Bank : 23,63% • Proparco : 22,84% • Global Microfinance Fund : 12,76% • Microfinance Leaders Fund : 6,87%
Capitaux propres au 31/12/2019	10 702 018 Euros
Chiffre d'affaires au 31/12/2019	0 Euros
Résultat net au 31/12/2019	-2 865 154 Euros

Source : TLG Finance

Dénomination sociale	ALIOS Finance
Date de création	1998
Siège social	15, Rue Beaujon. 75008. Paris. France
Forme juridique	Société anonyme
Activités	Le financement d'investissements d'entreprises privées et de crédits à la consommation aux particuliers.
Capital social au 31/12/2019	12 264 164 Euros
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2019	• TLG Finance : 63,7% • CFAO : 21,2% • OPTORG : 10,3% • Tunisie Leasing et Factoring : 4,9%
Capitaux propres au 31/12/2019	24 630 763 Euros
Chiffre d'affaires au 31/12/2019	19 390 552 Euros
Résultat net au 31/12/2019	-2 969 819 Euros

Source : ALIOS Finance

Dénomination sociale	S.T.I.F.
Date de création	2001
Siège social	17, Rue de Jérusalem. 1002. Tunis
Forme juridique	Société anonyme
Activités	Effectuer en Tunisie et à l'étranger des missions d'audit économique, juridique et financier et plus généralement toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à l'objet social.
Capital social au 31/12/2019	40 000 DT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2019	Tunisie Leasing et Factoring : 100,00%
Capitaux propres au 31/12/2019	45 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2019	0 mDT
Résultat net au 31/12/2019	0,6 mDT

Source : S.T.I.F.

2.6.2. Schéma financier du Groupe Tunisie leasing et Factoring en date du 31/12/2019

(*) A travers des contrats de portage

2.6.3. Tableau des participations entre les sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring arrêté au 31/12/2019

	Tunisie Valeurs		Tunisie Participations		Tuninvest Sicar		Tuninvest Inter. S.A		Tuninvest Inno. Sicar		STIF		Tunisie LLD (*)		MLA (**)		TLG Finance		ALIOS Finance	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing et Factoring	600 000	15,00	220	44,00	352 645	36,51	125	25,00	13 636	27,27	40 000	100	29 832	99,44	1 049 995	30,00	741 642	33,90	54 245	4,87
Tunisie Valeurs																				
Tunisie Participations																				
Tuninvest Sicar																				
Tuninvest Inter. S.A																				
Tuninvest Inno. Sicar																				
Tunisie LLD																				
MLA																				
TLG Finance																			709 931	63,68
ALIOS Finance																				
Société d'Ingénierie Financière																				
Autres	3 400 000	85,00	280	56,00	613 355	63,49	375	75,00	36 364	72,73			168	0,56	2 450 005	70,00	1 446 058	66,10	350 748	31,46
TOTAL	4 000 000	100	500	100	966 000	100	500	100	50 000	100	40 000	100	30 000	100	3 500 000	100	2 187 700	100	1 114 924	100

(*) Le CAC a signalé dans son rapport du contrôle interne que TLF détient plus de 20% dans le capital de Tunisie LLD. La société s'engage à se conformer aux dispositions de l'article 75 de la loi 2016-48.
(**) Dont 11,28% à travers des contrats de portage

2.6.4. Évènements récents modifiant le schéma financier du groupe Tunisie Leasing et Factoring entre le 31/12/2019 et la date d'élaboration du document de référence :

Tunisie Leasing et Factoring a cédé en mars 2020 une participation de 15% dans le capital de la société Tunisie Valeurs. Le produit dégagé de cette cession s'élève à 9,3 MDT.

2.6.5. Chiffres clés des sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2019

En dinars

En dinars	Tunisie Leasing et Factoring	Tunisie Valeurs	Tuninvest Sicar	Tunisie Participations	Tuninvest Innovations Sicar	Tuninvest Int-S.A	STIF	TLLD	MLA (**)	TLG Finance (****)	ALIOS Finance (****)
Capitaux Propres	170 323 826	27 838 403	4 997 816	518 521	614 163	36 101	44 985	13 137 144	161 077 275	33 606 479	77 345 522
Total passifs	942 468 271	18 786 088	2 103 448	979 559	504 961	829 332	3 913	26 121 168	454 392 986	15 230	581 812 720
Total Produits d'exploitation	113 200 237	13 862 272	394 876	25 791	83 201	7 038	-	13 845 818	94 502 209	-	69 298 193
Résultat d'Exploitation	6 245 214	2 342 584	280 081	(4 352)	37 150	(4 151)	(1 986)	5 062 442	31 314 577	(9 413 176)	(4 131 065)
Charges financières nettes	71 010 391	27 866	-	16 275	-	-	-	1 717 415	24 831 412	-	35 938 613
Résultat net	4 877 608 (*)	4 500 135	278 991	(6 801)	36 350	(4 851)	603	2 674 005	24 228 712	(9 413 176)	(9 757 103)
Dividendes distribués au titre de 2018	6 287 701	3 720 000	483 000	250 000	-	-	52 800	1 000 000	8 620 755 (***)	-	-

(*) Résultat net avant modifications comptables
(**) La base de conversion pour les comptes de bilan est (1 DZD= 0,02346 DT) et pour les comptes de l'état de résultat est de (1 DZD=0,0245 DT)
(***) La base de conversion pour les dividendes distribués par MLA (1 DZD= 0, 02297 DT), soit à la date de l'AGO de MLA le 07/04/2020.
(****) La base de conversion pour les comptes de bilan est (1 Euro= 3,1402 DT) et pour les comptes de l'état de résultat est de (1 Euro= 3,28542 DT)

2.6.6. Les engagements financiers du groupe Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2019

En dinars

En dinars	Tunisie Leasing et Factoring	Tunisie Valeurs	Tunisie LLD	Maghreb Leasing Algérie (*)	ALIOS (**)	TLG (**)	TOTAL
Billets de trésorerie	0	0	0	0	0	0	0
Certificats de dépôt	22 000 000	0	0	0	0	0	22 000 000
Découverts	7 886 108	1 542 899	0	0	63 923 899	0	73 352 906
Emprunts obligataires	235 671 840	0	0	0	75 207 941	0	310 879 781
Crédits bancaires extérieurs	280 321 186	0	0	0	0	0	280 321 186
Crédits bancaires locaux	209 490 947	0	6 503 979	389 921 786	285 093 655	0	891 010 367
Crédits leasing	0	0	15 998 695	0	0	0	15 998 695
TOTAL	**755 370 081**	**1 542 899**	**22 502 674**	**389 921 786**	**424 225 495**	**0**	**1 593 562 935**

* La base de conversion pour les comptes de bilan est (1DZD = 0,02346DT)
** La base de conversion pour les comptes de bilan est (1Euro = 3,1402 DT)

2.6.7. Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent au marché financier. Cependant, un financement inter sociétés a lieu dans certaines situations à travers l'émission et la souscription de certificats de dépôt dont les taux et conditions sont généralement en ligne avec le marché.

2.7. Relations de Tunisie Leasing et Factoring avec les sociétés du groupe au 31/12/2019

2.7.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring

Prêts octroyés :

- Le compte courant de **MLA**, dans laquelle **Tunisie Leasing et Factoring** détient 29,79% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 327 mDT.

Crédits reçus :

- Tunisie Leasing et Factoring a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société **Tunisie Valeurs** d'un montant de 72 500 000 DT, le montant des intérêts constatés parmi les charges s'élève à 373 mDT.

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats de dépôt de 3 000 mDT qui ont été souscrit en 2018 par **Tunisie Valeurs**, s'élève à 9 mDT.

- **Tunisie Leasing et Factoring** a émis des certificats de dépôt qui ont été souscrits par **Tunisie Location Longue Durée** :

- Des certificats dépôt de 1 000 000 DT qui ont été souscrits en 2018. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 2 mDT.
- Des certificats dépôt de 2 000 000 DT qui ont été souscrits en 2019. Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 38 mDT.

- La **Société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF)** a accordé à Tunisie Leasing & Factoring, en 2017 une avance en compte courant de 1 130 KDT rémunérée au taux de 8% en vertu d'une convention de compte courant. Le compte courant de **STIF** est créditeur de 39 mDT à la fin de l'exercice 2019. La charge supportée par Tunisie Leasing & Factoring au titre de ce compte courant en 2019 s'élève à 3 mDT.

2.7.2. Les créances et dettes commerciales envers les sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring

Les créances commerciales envers les sociétés du groupe :

- Au cours de l'exercice 2019, TLF a mis en force 19 contrats au profit de **Tunisie LLD,** dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 2 274 mDT.

Au 31 décembre 2019, l'encours financier s'élève à 9 279 mDT.

Les dettes commerciales envers les sociétés du groupe :

- Au 31/12/2019, les dépôts de garantie de **Tunisie Valeurs** totalisent un montant de 1 806 mDT.

2.7.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Données : Autorisation de cession de 233 420 actions de Tunisie Valeurs représentant 11,71% du capital de la société pour un montant total de 6 451 KDT et avec une plus-value de cession de titres de 5 237 KDT.

Reçus : Néant

2.7.4. Les dividendes et autres rémunérations encaissés par Tunisie Leasing et Factoring et distribués par les sociétés du groupe en 2019 au titre de l'exercice 2018

Dividendes :

SOCIETES	MONTANT en Dinars
TUNINVEST SICAR	176 323
TUNINVEST INNOVATIONS SICAR	-
MAGHREB LEASING ALGERIE (*)	3 043 904
TUNINVEST INTERNATIONAL S.A	-
TUNISIE VALEURS	540 000
TUNISIE PARTICIPATIONS	110 000
TUNISIE LOCATION LONGUE DUREE	994 400
STIF	52 800
TLG FINANCE	-
ALIOS	-
TOTAL	**4 917 427**

(*) Dividendes en vertu du contrat de portage Amen Bank au titre des exercices 2016 et 2017 .

Jetons de présence :

SOCIETES	MONTANT en dinars
TUNISIE VALEURS	2 500
TUNINVEST INNOVATIONS SICAR	-
TUNINVEST INTERNATIONAL S.A	-
TUNINVEST SICAR	-
TUNISIE PARTICIPATIONS	-
STIF	-
TOTAL	**2 500**

2.7.5. Les dividendes distribués par Tunisie Leasing et Factoring aux sociétés du groupe en 2019 au titre de l'exercice 2018 : Néant

2.7.6. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

A) Les garanties et sûretés réelles : Néant

B) Les cautions

Reçues : Néant

Données : Néant

2.7.7. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe

Encaissés :

- Au cours de l'exercice 2019, **TLF** a mis en force 19 contrats au profit de **Tunisie LLD,** dans laquelle elle détient directement 99,44% du capital, pour une valeur totale de 2 274 mDT. La marge brute réalisée en 2019 sur les contrats **Tunisie LLD** s'élève à 768 mDT.

Au 31/12/2019, l'encours financier s'élève à 9 279 mDT.

Décaissés : Néant

2.7.8. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe

Achats : Néant

Ventes : Néant

2.7.9. Les prestations de services reçues et données

Reçues :

- **Tunisie Valeurs** assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires émis par **Tunisie Leasing et Factoring** ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière. Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2019 s'élèvent à 348 mDT en HT.

Données :

- Tunisie Leasing et Factoring a conclu, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 avec **Maghreb Leasing Algérie** et autorisé par le Conseil d'administration du 04 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TLF ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an, et ce à partir du 1er avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1er avril 2012.

Un quatrième avenant audit contrat a été signé le 8 avril 2013, en vertu duquel les honoraires de TLF sont portés à 187 920 € pour la période allant du 1er avril 2013 au 31 mars 2015 et à 172 800 €, pour la période allant du 1er avril 2015 au 31 mars 2015.

Un cinquième avenant a été signé le 31 Mars 2015 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2015 sont arrêtés à un montant de 240 000 €.

Un sixième avenant a été signé le 22 Mars 2016 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2016 sont arrêtés à un montant de 176 400 € en hors taxes et impôts.

Un septième avenant a été signé le 29 Aout 2017 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2017 sont arrêtés à un montant de 199 200 €. Les prestations facturées en 2017 dans ce cadre, s'élèvent à 363 mDT.

Un huitième avenant a été signé le 03 avril 2018 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2018 sont arrêtés à un montant de 168 000 €. Les prestations facturées en 2018 dans ce cadre s'élèvent à 370 KDT.

Une nouvelle convention a été signée le 27 août 2019 et autorisée par le Conseil d'Administration du 29 août 2019 en vertu de laquelle les honoraires annuels pour l'exercice 2019 sont arrêtés à un montant de 151 360 €. Les prestations facturées en 2019 dans ce cadre, s'élèvent à 320 mDT.

Tunisie Leasing et Factoring s'engage à soumettre toutes ses conventions conclues avec les parties liées à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration et ce, conformément aux dispositions des articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

2.7.10. Les contrats de location :

- **Tunisie Location Longue Durée** a conclu avec **Tunisie Leasing et Factoring** un contrat de location de voitures. Les charges supportées au titre de l'année 2019 s'élèvent à 232 mDT.

2.7.11. Les fonds gérés : Néant

2.8. Relations avec les autres parties liées au 31/12/2019

2.8.1. Informations sur les engagements :

Administrateur	Encours des crédits accordés en dinars	Conditions
M. Ahmed ABDELKEFI		
1. Dar El Jeld	1 437 118	De 8,75% à 12,1%
2. Tuninvest Finance Group (TFG)	1 108 091	9,5%

Telles que définies par l'article 43 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

2.8.2. Transferts de ressources :

Néant

Dividendes décaissés par Tunisie Leasing et Factoring en 2019 au titre de l'exercice 2018 pour les parties liées autres que les sociétés du groupe

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droit de vote	Dividendes* (En Dinars)
AMEN BANK	3 724 858	3 724 858
COMAR	2 054 391	2 054 391
PARTNER INVESTMENT	694 945	694 945
PGI HOLDING	107 539	107 539
M. Ahmed ABDELKEFI	10 481	10 481
M. Rached HORCHANI	1 394	1 394
Mme Emna ALLANI	-	-
M. Hichem ZGHAL	-	-
TOTAL	**6 593 608**	**6 593 608**

*Montants calculés sur la base du nombre d'actions déterminé suivant la liste d'actionnaires (actions anciennes) arrêtée par TUNISIE CLEARING à la date du 30/04/2019.

2.8.3. Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées :

Prêts octroyés :

Néant.

Crédits reçus :

- **Tunisie Leasing et Factoring** et **Amen Bank** ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing et Factoring, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing et Factoring de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

  Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable

de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenu que les produits revenant à Amen Bank au titre des 302 200 actions MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing et Factoring viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

Tunisie Leasing et Factoring a procédé au remboursement des échéances de l'encours du portage comme suit :

- Remboursement d'un montant global de 4 547 mDT incluant des charges financières pour un montant de 1 996 mDT ;
- Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015 se sont élevés à 5 904 mDT et imputés en totalité sur l'encours du portage.
- Les dividendes encaissés par TLF au cours 2019 en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2016 se sont élevés à 1 478 mDT.
- Les dividendes à recevoir par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2017 se sont élevés à 1 566 mDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

- Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing et Factoring ouvert auprès d'Amen Bank est débiteur de 7 470 mDT.

- Les emprunts bancaires octroyés par Amen Bank à Tunisie Leasing et Factoring enregistrent un encours de 21 238 mDT.

  Un emprunt est autorisé et non encore débloqué à la fin de 2019 s'élève à 15 000 mDT.

- Tunisie Leasing et Factoring a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Tunisie Sicav d'un montant de 77 500 mDT, le montant des intérêts constatés parmi les charges s'élève à 1 242 mDT.

  Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats dépôt de 28 500 mDT souscrits en 2018, s'élève à 550 mDT.

2.8.4. Les créances et dettes commerciales envers les autres parties liées autres que les sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring

- La marge brute réalisée en 2019 sur le contrat de Tuninvest Finance Group s'élève à 10 mDT.

Au 31 décembre 2019, l'encours financier s'élève à 1 108 mDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 mDT.

- Au cours de l'exercice 2019, TLF a mis en force un contrat au profit de la société Dar El Jeld, pour une valeur totale de 81 mDT.

Au 31 décembre 2019, l'encours financier s'élève à 1 437 mDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 269 mDT.

La marge brute facturée en 2019 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 114 mDT.

2.8.5. Les prestations de services reçues et données

Données :

- Tunisie Leasing et Factoring a conclu en août 2011, une convention de participation aux frais du siège avec la société PGI Holding.
Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la TLF dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 mDT hors taxes qui a été élevé en 2016 à 160 mDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.

Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2019 s'élève à 160 mDT (HT).

Reçues :

- Au cours de l'exercice 2015, la société Tunisie Leasing et Factoring a acquis trois places de parking auprès de la société Maketeb El Horchani pour un montant total de 45 mDT HTVA.

2.8.6. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Données : Néant

Reçues : Néant

2.8.7. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par le comité de rémunération réuni en Avril 2014 et en Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.

- Les rémunérations du Directeur Général et des deux Directeurs Généraux Adjoints ont été arrêtées par le comité de rémunération réuni en juin et novembre 2017 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction.

- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de Tunisie Leasing et Factoring envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, se présentent comme suit (en DT):

	P.C.A		D.G		D.G.A (Pôle Leasing)		D.G.A (Pôle Factoring)		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme	273 611	-	526 878	69 302	267 110	23 467	299 700	25 961	131 760	131 760
Avantages postérieurs à l'emploi (*)			4 008		1 216		1 645			
Total	273 611	-	530 886	69 302	268 326	23 467	301 345	25 961	131 760	131 760

(*) Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

2.9. Dividendes

(En dinars)

	2019	2018	2017
Capital	54 000 000	45 000 000	45 000 000
Nombre d'actions	10 800 000	9 000 000	9 000 000
Nominal	5	5	5
Montant global des dividendes	0	6 288 750	9 000 000
Dividende par action	0,000	0,699	1,000
Dividende en % du nominal	0,00%	13,98%	20,00%
Date de mise en paiement	-	17/05/2019	17/05/2018

2.10. Marché des titres de l'émetteur

Les titres de capital de TUNISIE LEASING ET FACTORING sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les 17 emprunts obligataires (y compris subordonnés) en cours émis par TUNISIE LEASING ET FACTORING sont cotés sur le marché obligataire. Il s'agit de :

- TL 2012/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,3% et/ou TMM+1,75% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 6,4%.
- TL subordonné 2013/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7% et/ou TMM +2,25%.
- TL 2013/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7% et/ou TMM+2% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,25%.
- TL subordonné 2013/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,35% et/ou TMM+2,35% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,60%.
- TL 2014/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,2% et/ou TMM+2,2% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,35%.
- TL 2014/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,55% et/ou TMM+2,25% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,80%.
- TL 2015/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,30% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.
- TL subordonné 2015/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,70% et/ou TMM+2,30% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,90%.
- TL 2015/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,50% et/ou TMM+2,35% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,75%.
- TL 2016/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,50% et/ou TMM+2,35% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,75%.
- TL subordonné 2016/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,60% et/ou TMM+2,40% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.
- TL 2017/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,55% et/ou TMM+2,35% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,80%.
- TL 2017/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,95% et/ou TMM+2,30% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,20%.
- TL 2018/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,95% et/ou TMM+2,30% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,20%.
- TL subordonné 2018 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10,60% et/ou TMM+2,70% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 11,00% et/ou TMM+3,00%.

- TLF 2019/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11,40% et/ou TMM+2,70% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 11,00% et/ou TMM+3,00%.
- TLF 2020/1 selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11,60% et/ou TMM+2,75%.

2.11. Notation de la société

Dans un communiqué de presse en date du **4 juillet 2011**, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a mis sous surveillance négative la notation de Tunisie Leasing au vu du contexte économique instable.

Dans sa lettre de notation, datée du **21 novembre 2011**, cette surveillance négative a été levée sur les notes à long et court terme attribuées à Tunisie Leasing.

Dans la lettre de notation du **9 août 2012**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) et sa note à court terme à F2 (tun), avec perspective stable.

En date du **13 février 2013**, l'agence de notation Fitch Rating a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) pour la note à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 (tun) pour la note à court terme.

En date du **8 novembre 2013**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F2 (tun).

En date du **14 mars 2014**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F2 (tun).

En date du **11 février 2015**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F2 (tun).

En date du **24 mars 2016**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F2 (tun).

En date du **6 octobre 2017**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F2 (tun).

En date du **13 décembre 2017**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F2 (tun).

En date du **12 décembre 2018**, Fitch Ratings a rétrogradé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F3 (tun).

En date du **8 octobre 2019**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F3 (tun).

En date du **25 août 2020**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring à BBB (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F3 (tun).

La note nationale BBB indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » indiquent des nuances de qualité.

La note nationale F3 indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois, cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

FitchRatings

60 rue de Monceau
75008 Paris, France

T 33 (0)1 44 29 91 29 – F 33 (0)1 44 29 91 49
www.fitchratings.fr – www.fitchratings.com

LETTRE DE NOTATION

Paris, le 25 aout 2020

Fitch ("**Fitch**") (voir définition ci-dessous) vérifie les notes suivantes:

Société :	Tunisie Leasing et Factoring
Note Nationale à Long-Terme:	BBB(tun)
Perspective:	Stable
Note Nationale Court-Terme :	F3(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur le site web public de Fitch : www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des

FITCH FRANCE – Société par Actions Simplifiée au Capital de € 800.000 – 378 001 283 RCS Paris B – NAF 6611Z

FitchRatings

informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch France ainsi que tous ayants droit.

Sincères salutations,

E. Dupont

Eric Dupont
Senior Director

FitchRatings
KNOW YOUR RISK

DEFINITION DES NOTES NATIONALES

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(xxx) F1(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.

NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(xxx)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(xxx) AA(xxx) AA-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(xxx) A(xxx) A-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(xxx) BBB(xxx) BBB-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(xxx) BB(xxx) BB-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(xxx) B(xxx) B-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payé en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(xxx) CCC(xxx) CCC-(xxx) CC(xxx) C(xxx)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(xxx) DD(xxx) D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Chapitre 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE TUNISIE LEASING ET FACTORING

3.1 Présentation sommaire de Tunisie Leasing et Factoring

La société « Tunisie Leasing » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage. À compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonné au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

La dénomination de la société est passée de « Tunisie Leasing » à « Tunisie Leasing et Factoring » à la suite de l'opération de fusion absorption réalisée en 2017 de Tunisie Leasing de sa filiale, Tunisie Factoring.

Le capital social de Tunisie Leasing et Factoring s'élève actuellement à 54.000.000 DT divisé en 10.800.000 actions de 5 DT chacune. Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

3.2 Description de l'activité Leasing au 31/12/2019

3.2.1. Situation de Tunisie Leasing et Factoring par rapport au secteur du leasing au 31/12/2019

La part de marché de Tunisie Leasing et Factoring en termes d'approbations et de mises en forces se sont appréciées passant respectivement de 20,6% et 21,7% au 31 décembre 2018 à 22,7% et 23,0% au 31 décembre 2019.

La part de marché des encours s'est également appréciée passant de 21,9% au 31 décembre 2018 à 22,6% au 31 décembre 2019.

En Millions de Dinars

	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing et Factoring			Part de marché de TL		
	31/12/17	31/12/18	31/12/19	31/12/17	31/12/18	31/12/19(**)	31/12/17	31/12/18	31/12/19
Approbations	3 049	2 294	1 925	711	473	438	23,3%	20,6%	22,7%
Mises en force	2 433	1 994	1 567	534	432	361	22,0%	21,7%	23,0%
Encours	4 085	4 170	3 794	905	914	858	22,2%	21,9%	22,6%

(*) Source : CIL

(**) Chiffres non audités

3.2.2. Évolution des approbations

Le montant des approbations au 31/12/2019 s'est élevé à 437 882 milliers de dinars contre 472 684 milliers de dinars au 31/12/2018, soit une régression de 7,36%. La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

En milliers de Dinars

	31/12/2017 (*)		31/12/2018 (*)		31/12/2019 (**)		Variation 2018-2019
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	94 006	13,22%	69 723	14,75%	40 850	9,33%	-41,41%
Matériel de transport léger	343 520	48,32%	248 751	52,63%	284 199	64,90%	14,25%
Matériel de BTP	104 519	14,70%	52 599	11,13%	40 710	9,30%	-22,60%
Équipement informatique	4 538	0,64%	2 414	0,51%	1 980	0,45%	-17,95%
Équipement industriel	58 938	8,29%	34 594	7,32%	26 130	5,97%	-24,47%
Autres	52 470	7,38%	35 594	7,53%	39 413	9,00%	10,73%
S/TOTAL	**657 991**	**92,55%**	**443 675**	**93,86%**	**433 282**	**98,95%**	**-2,34%**
Immeubles industriels ou commerciaux	30 669	4,31%	13 451	2,85%	2 108	0,48%	**-84,33%**
Immeubles de bureaux	22 289	3,14%	15 558	3,29%	2 491	0,57%	-83,99%
S/TOTAL	**52 957**	**7,45%**	**29 009**	**6,14%**	**4 599**	**1,05%**	**-84,15%**
TOTAL	**710 949**	**100%**	**472 684**	**100%**	**437 882**	**100%**	**-7,36%**

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En milliers de Dinars

	31/12/2017 (*)		31/12/2018 (*)		31/12/2019 (**)		Variation 2018-2019
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	44 969	6,33%	40 084	8,48%	32 778	7,49%	-18,23%
Industrie	140 070	19,70%	97 084	20,54%	80 943	18,49%	-16,63%
Tourisme	71 707	10,09%	49 153	10,40%	68 732	15,70%	39,83%
Commerce et Services	323 955	45,57%	223 609	47,31%	210 137	47,99%	-6,02%
Bâtiments et Travaux Publics	130 248	18,32%	62 754	13,28%	45 291	10,34%	-27,83%
TOTAL	**710 949**	**100%**	**472 684**	**100%**	**437 882**	**100%**	**-7,36%**

(*) Chiffres définitifs et audités
(**) Chiffres non audités

3.2.3. Évolution des Mises en Force

La société a enregistré une baisse des mises en force qui se sont élevées à 360 503 milliers de dinars au 31/12/2019 contre 431 669 milliers de dinars au 31/12/2018, soit une régression de 16,49% sur la période. La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

En milliers de Dinars

	31/12/2017		31/12/2018		31/12/2019 (**)		Variation 2018-2019
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	69 823	13,07%	54 303	12,58%	33 834	9,39%	-37,69%
Matériel de transport léger	277 275	51,91%	236 391	54,77%	238 203	66,08%	0,77%
Matériel de BTP	80 487	15,07%	45 630	10,57%	31 923	8,86%	-30,04%
Équipement informatique	3 550	0,66%	2 728	0,63%	1 941	0,54%	-28,86%
Équipement industriel	39 268	7,35%	37 755	8,75%	16 202	4,49%	-57,09%
Autres	35 790	6,70%	34 286	7,94%	27 837	7,72%	-18,81%
S/TOTAL	**506 193**	**94,76%**	**411 093**	**95,23%**	**349 940**	**97,07%**	**-14,88%**
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	21 678	4,06%	8 674	2,00%	6 710	1,86%	-22,64%
Immeubles de bureaux	6 298	1,18%	11 902	2,76%	3 853	1,07%	-67,63%
S/TOTAL	**27 976**	**5,24%**	**20 576**	**4,77%**	**10 563**	**2,93%**	**-48,66%**
TOTAL	**534 169**	**100%**	**431 669**	**100%**	**360 503**	**100%**	**-16,49%**

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

En milliers de Dinars

	31/12/2017		31/12/2018		31/12/2019 (**)		Variation 2018-2019
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	32 920	6,16%	37 401	8,66%	25 807	7,16%	-31,00%
Industrie	105 794	19,81%	92 790	21,50%	67 601	18,75%	-27,15%
Tourisme	59 228	11,09%	48 607	11,26%	59 271	16,44%	21,94%
Commerce et Services	239 748	44,88%	196 113	45,43%	176 334	48,91%	-10,09%
Bâtiments et Travaux Publics	96 479	18,06%	56 757	13,15%	31 490	8,74%	-44,52%
Total	**534 169**	**100%**	**431 669**	**100%**	**360 503**	**100%**	**-16,49%**

(**) Chiffres non audités

3.2.4. Évolution des encours financiers

La société a enregistré une baisse annuelle de 6,12% de ses encours financiers, passant de 913 762 milliers de dinars au 31/12/2018 à 857 843 milliers de dinars au 31/12/2019.

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

En milliers de Dinars

	31/12/2017		31/12/2018		31/12/2019		Variation 2018-2019
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	109 755	12,12%	109 738	12,01%	94 703	11,04%	-13,70%
Matériel de transport léger	437 354	48,30%	441 296	48,29%	445 675	51,95%	0,99%
Matériel de BTP	122 829	13,57%	112 832	12,35%	90 477	10,55%	-19,81%
Équipement informatique	5 176	0,57%	5 237	0,57%	4 990	0,58%	-4,72%
Équipement industriel	88 305	9,75%	91 322	9,99%	75 983	8,86%	-16,80%
Autres	64 577	7,13%	73 343	8,03%	73 452	8,56%	0,15%
S/TOTAL	**827 996**	**91,45%**	**833 768**	**91,25%**	**785 279**	**91,54%**	**-5,82%**
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	48 671	5,38%	33 910	3,71%	43 439	5,06%	28,10%
Immeubles de bureaux	28 758	3,18%	46 083	5,04%	29 125	3,40%	-36,80%
S/TOTAL	**77 429**	**8,55%**	**79 993**	**8,75%**	**72 564**	**8,46%**	**-9,29%**
TOTAL	**905 425**	**100%**	**913 762**	**100%**	**857 843**	**100%**	**-6,12%**

La répartition sectorielle de ces encours est la suivante :

En milliers de Dinars

	31/12/2017		31/12/2018		31/12/2019		Variation 2018-2019
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	53 435	5,90%	60 265	6,60%	59 440	6,93%	-1,37%
Industrie	210 717	23,27%	217 469	23,80%	199 996	23,31%	-8,03%
Tourisme	79 770	8,81%	79 680	8,72%	86 447	10,08%	8,49%
Commerce et Services	412 905	45,60%	419 138	45,87%	405 181	47,23%	-3,33%
Bâtiments et Travaux Publics	148 597	16,41%	137 210	15,02%	106 779	12,45%	-22,18%
TOTAL	**905 425**	**100%**	**913 762**	**100%**	**857 843**	**100%**	**-6,12%**

3.2.5. Évolution des engagements de la société sur la clientèle au cours des trois derniers exercices

Les engagements nets ont régressé de 5,12% passant de 920 764 milliers de dinars au 31/12/2018 à 873 658 milliers de dinars au 31/12/2019.

En Dinars

	2019	2018	2017
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	**850 589 183**	**916 342 838**	**926 642 380**
Créances classées (1)	**81 773 432**	**51 203 825**	**40 547 797**
Classe 2	19 386 284	10 065 538	4 049 006
Classe 3	10 118 479	3 892 031	210 226
Classe 4	52 268 669	37 246 256	36 288 565
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)	**932 362 615**	**967 546 663**	**967 190 177**
Total brut des créances (Bilan) (3)	**908 737 943**	**951 373 143**	**933 977 226**
Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)	**48 776 066**	**37 014 821**	**33 389 202**
- Provisions affectées	42 014 430	32 976 259	29 819 404
- Produits réservés	6 761 636	4 038 562	3 569 798
Provisions et Agios réservés sur créances courantes (5)	0	0	0
Avances et acomptes reçus (6)	**9 928 549**	**9 767 650**	**11 214 926**
Engagements nets (2) – (4) – (5) – (6)	**873 658 000**	**920 764 192**	**922 586 049**
Ratio des créances classées (1) / (2)	**8,77%**	**5,38%**	**4,34%**
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4)/(1)	**59,65%**	**72,29%**	**82,35%**

3.3 Description de l'activité Leasing au 30/06/2020

3.3.1. Situation de Tunisie Leasing et Factoring par rapport au secteur du leasing au 30/06/2020

La part de marché de Tunisie Leasing et Factoring en termes d'approbations et de mises en forces se sont dépréciées passant respectivement de 22,5% et 22,5% au 30 juin 2019 à 20,2% et 20,4% au 30 juin 2020.

La part de marché des encours s'est appréciée passant de 22,3% au 30 juin 2019 à 22,7% au 30 juin 2020.

En Millions de Dinars

	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing et Factoring			Part de marché de TLF		
	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019	30/06/2020**	30/06/2019***	31/12/2019	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Approbations	640	961	1 925	129	216	437,6	20,2%	22,5%	22,7%
Mises en force	507	759	1 567	103	171	360,3	20,4%	22,5%	23,0%
Encours	3 556	3 951	3 794	806	882	857,2	22,7%	22,3%	22,6%

*Source : CIL
** Chiffres non audités
*** Chiffres définitifs et audités.

3.3.2. Évolution des approbations

Le montant des approbations au 30/06/2020 s'est élevé à 129 186 milliers de dinars contre 216 349 milliers de dinars au 30/06/2019, soit une régression de 40,29%. La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

	30/06/2020 (**)		30/06/2019 (*)		31/12/2019		Variation S1 2019-S1 2020
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	12 158	9,41%	25 922	11,98%	40 850	9,33%	-53,10%
Matériel de transport léger	90 526	70,07%	142 569	65,90%	284 199	64,90%	-36,50%
Matériel de BTP	11 198	8,67%	18 283	8,45%	40 710	9,30%	-38,75%
Équipement informatique	0	0,00%	1 005	0,46%	1 980	0,45%	-100,00%
Équipement industriel	5 318	4,12%	13 968	6,46%	26 130	5,97%	-61,92%
Autres	8 279	6,41%	12 455	5,76%	39 413	9,00%	-33,53%
S/TOTAL	**127 480**	**98,68%**	**214 202**	**99,01%**	**433 282**	**98,95%**	**-40,49%**
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	1 037	0,80%	1 559	0,72%	2 108	0,48%	-33,49%
Immeubles de bureaux	670	0,52%	589	0,27%	2 491	0,57%	13,67%
S/TOTAL	**1 706**	**1,32%**	**2 148**	**0,99%**	**4 599**	**1,05%**	**-20,56%**
TOTAL	**129 186**	**100%**	**216 349**	**100%**	**437 882**	**100%**	**-40,29%**

(*) Chiffres définitifs et audités
(**) Chiffres non audités

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En milliers de Dinars

	30/06/2020 (**)		30/06/2019 (*)		31/12/2019		Variation 30 juin 2019 - 30 juin 2020
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	9 663	7,48%	14 698	6,79%	32 778	7,49%	-34,26%
Industrie	23 202	17,96%	40 340	18,65%	80 943	18,49%	-42,48%
Tourisme	16 830	13,03%	39 391	18,21%	68 732	15,70%	-57,27%
Commerce et Services	68 755	53,22%	102 150	47,22%	210 137	47,99%	-32,69%
Bâtiments et Travaux Publics	10 735	8,31%	19 769	9,14%	45 291	10,34%	-45,70%
TOTAL	**129 185**	**100%**	**216 349**	**100%**	**437 882**	**100%**	**-40,29%**

(*) Chiffres définitifs et audités
(**) Chiffres non audités

3.3.3. Évolution des Mises en Force

La société a enregistré une baisse des mises en force qui se sont élevées à 103 394 milliers de dinars au 30/06/2020 contre 170 813 milliers de dinars au 30/06/2019, soit une régression de 39,47% sur la période. La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

En milliers de Dinars

	30/06/2020 (**)		30/06/2019 (*)		31/12/2019		Variation S1 2019-S1 2020
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	7 762	7,51%	17 999	10,54%	33 834	9,39%	-56,88%
Matériel de transport léger	70 392	68,08%	116 201	68,03%	238 203	66,08%	-39,42%
Matériel de BTP	9 779	9,46%	15 388	9,01%	31 923	8,86%	-36,45%
Équipement informatique	0	0,00%	904	0,53%	1 941	0,54%	-100,00%
Équipement industriel	6 453	6,24%	7 536	4,41%	16 202	4,49%	-14,38%
Autres	8 026	7,76%	8 176	4,79%	27 837	7,72%	-1,84%
S/TOTAL	**102 412**	**99,05%**	**166 204**	**97,30%**	**349 940**	**97,07%**	**-38,38%**
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	892	0,86%	3 024	1,77%	6 710	1,86%	-70,51%
Immeubles de bureaux	90	0,09%	1 585	0,93%	3 853	1,07%	-94,32%
S/TOTAL	**982**	**0,95%**	**4 609**	**2,70%**	**10 563**	**2,93%**	**-78,70%**
TOTAL	**103 394**	**100%**	**170 813**	**100%**	**360 503**	**100%**	**-39,47%**

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

En milliers de Dinars

	30/06/2020 (**)		30/06/2019 (*)		31/12/2019		Variation 30 juin 2019 - 30 juin 2020
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	9 399	9,09%	11 707	6,85%	25 807	7,16%	-19,71%
Industrie	19 210	18,58%	32 887	19,25%	67 601	18,75%	-41,59%
Tourisme	11 024	10,66%	31 168	18,25%	59 271	16,44%	-64,63%
Commerce et Services	52 657	50,93%	80 159	46,93%	176 334	48,91%	-34,31%
Bâtiments et Travaux Publics	11 104	10,74%	14 892	8,72%	31 490	8,74%	-25,44%
Total	**103 394**	**100%**	**170 813**	**100%**	**360 503**	**100%**	**-39,47%**

(*) Chiffres définitifs et audités
(**) Chiffres non audités

3.3.4. Évolution des encours financiers

La société a enregistré une baisse de ses encours financiers qui se sont élevés à 806 846 milliers de dinars au 30/06/2020 contre 883 071 milliers de dinars au 30/06/2019, soit une baisse de 8,63% sur la période.

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

En milliers de Dinars

	30/06/2020		30/06/2019 (*)		31/12/2019		Variation S1 2019-S1 2020
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	86 496	10,72%	102 859	11,65%	94 703	11,04%	-15,91%
Matériel de transport léger	424 878	52,66%	443 208	50,19%	445 675	51,95%	-4,14%
Matériel de BTP	82 265	10,20%	101 919	11,54%	90 477	10,55%	-19,28%
Équipement informatique	4 347	0,54%	4 822	0,55%	4 990	0,58%	-9,85%
Équipement industriel	70 327	8,72%	81 919	9,28%	75 983	8,86%	-14,15%
Autres	70 726	8,77%	70 498	7,98%	73 452	8,56%	0,32%
S/TOTAL	**739 041**	**91,60%**	**805 225**	**91,18%**	**785 279**	**91,54%**	**-8,22%**
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	40 420	5,01%	46 519	5,27%	43 439	5,06%	-13,11%
Immeubles de bureaux	27 385	3,39%	31 327	3,55%	29 125	3,40%	-12,58%
S/TOTAL	**67 805**	**8,40%**	**77 846**	**8,82%**	**72 564**	**8,46%**	**-12,90%**
TOTAL	**806 846**	**100%**	**883 071**	**100%**	**857 843**	**100%**	**-8,63%**

(*) Chiffres définitifs et audités.

La répartition sectorielle de ces encours est la suivante :

En milliers de Dinars

	30/06/2020		30/06/2019 (*)		31/12/2019		Variation S1 2018-S1 2019
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	55 396	6,87%	58 481	6,62%	59 440	6,93%	-5,28%
Industrie	188 028	23,30%	210 542	23,84%	199 996	23,31%	-10,69%
Tourisme	80 064	9,92%	87 670	9,93%	86 447	10,08%	-8,68%
Commerce et Services	387 997	48,09%	405 582	45,93%	405 181	47,23%	-4,34%
Bâtiments et Travaux Publics	95 361	11,82%	120 796	13,68%	106 779	12,45%	-21,06%
TOTAL	**806 846**	**100%**	**883 071**	**100%**	**857 843**	**100%**	**-8,63%**

(*) Chiffres définitifs et audités.

3.3.5. Évolution des engagements de la société sur la clientèle

Les engagements nets ont régressé de 8,93% passant de 898 842 milliers de dinars au 30/06/2019 à 818 610 milliers de dinars au 30/06/2020.

En Dinars

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	**751 821 324**	**875 058 330**	**850 589 183**
Créances classées (1)	**147 597 155**	**79 628 968**	**81 773 432**
Classe 2	43 061 917	15 117 073	19 386 284
Classe 3	42 917 046	13 163 590	10 118 479
Classe 4	61 618 192	51 348 305	52 268 669
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)	**899 418 479**	**954 687 298**	**932 362 615**
Total brut des créances (Bilan) (3)	**877 684 586**	**930 822 347**	**908 737 943**
Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)	**68 989 720**	**45 753 715**	**48 776 066**
-Provisions affectées	56 767 269	39 659 210	42 014 430
-Produits réservées	12 222 451	6 094 505	6 761 636
Provisions et Agios réservés sur créances courantes(5)	**0**	**0**	**0**
Avances et acomptes reçus (6)	**11 818 614**	**10 092 067**	**9 928 549**
Engagements nets (2)-(4)-(5)-(6)	**818 610 145**	**898 841 516**	**873 658 000**
Ratio des créances classées (1)/(3)	**16,41%**	**8,34%**	**8,77%**
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4)/(1)	**46,74%**	**57,46%**	**59,65%**

3.4 Evolution de l'activité Factoring au 31/12/2019

3.4.1. Les contrats

a) Définition

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et la garantie des créances des adhérents. Ces services sont réglementés par un contrat de factoring.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du dit contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société (factor) est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

b) Les volumes

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Variation 2018-2019
Volume des contrats actifs (CA Contractuel)	**429 000**	**497 150**	**464 250**	**-6,62%**

c) Répartition sectorielle du volume des contrats actifs

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Variation 2018-2019
Agroalimentaire	34 727	34 737	33 565	**-3,37%**
Commerce	285 762	332 399	373 658	**12,41%**
Industrie	88 744	98 402	51 489	**-47,67%**
Services	19 767	31 612	5 538	**-82,48%**
Total	**429 000**	**497 150**	**464 250**	**-6,62%**

Source : TLF Pôle Factoring

3.4.2. Les factures achetées

a) Définition

La cession des créances ou achat des factures est un élément du contrat de factoring. Il s'agit de créances commerciales ou professionnelles de l'adhérent relatives à des ventes fermes de marchandises ou à des prestations de services.

b) Les volumes des factures achetées et leur évolution

En milliers de Dinars

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Variation 2018-2019
Acheteurs locaux (avec et sans recours)	**415 599**	**438 958**	**425 626**	**-3,04%**
Avec recours	398 764	421 763	406 321	**-3,66%**
Dont sans recours	16 835	17 195	19 305	**12,26%**
Acheteurs locaux (avec et sans recours)	**38 606**	**40 918**	**32 395**	**-20,83%**
Dont export	11 985	13 289	10 704	**-19,45%**
Dont import	26 621	27 629	21 691	**-21,49%**
Total des produits de factoring	**454 205**	**479 876**	**458 021**	**-4,55%**

c) Répartition sectorielle du volume des factures achetées (Local/Export/Import) :

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Variation 2018-2019
Acheteurs locaux (avec et sans recours)	**415 599**	**438 958**	**425 626**	**-3,04%**
Agroalimentaire	40 088	33 545	30 773	-8,26%
Commerce	262 573	287 571	342 570	19,13%
Industrie	90 030	87 315	47 205	-45,94%
Services	22 907	30 527	5 077	-83,37%
Export	**11 985**	**13 289**	**10 704**	**-19,45%**
Agroalimentaire	0	0	0	-
Commerce	10 684	11 146	10 676	-4,21%
Industrie	1 301	2 143	28	-98,70%
Services	0	0	0	-
Import	**26 621**	**27 629**	**21 691**	**-21,49%**
Agroalimentaire	0	0		-
Commerce	2 396	5 526	1 952	-64,67%
Industrie	24 225	22 103	19 739	-10,70%
Services	0	0		-
Total	**454 205**	**479 876**	**458 021**	**-4,55%**

Source : TLF Pôle Factoring

3.4.3. L'encours de financement

a) Définition

L'encours de financement est l'engagement réel du factor. Il s'agit de la somme de tous les paiements (de tout type) faits à l'adhérent et tous les prélèvements de commissions moins les remboursements reçus des clients et des encaissements débiteurs.

b) Evolution de l'encours

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Variation 2018-2019
Encours de financement	**107 995**	**103 505**	**108 123**	**4,46%**

3.4.4. Le financement et le décaissement

a) Définition

Dans le cadre d'un contrat de factoring, dès l'instant où une ligne de financement globale a été mise en place et le compte courant ouvert au nom de l'adhérent, les avances sont consenties, sur la demande de ce dernier, sur le solde de son compte créditeur.

b) Evolution

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Variation 2018-2019
Le financement et le décaissement	**356 291**	**372 091**	**366 402**	**-1,53%**

c) Le portefeuille

	31/12/2017		31/12/2018		31/12/2019	
Composition du portefeuille						
Affacturage achats domestiques	415 600		438 958		425 626	
Affacturage achats export	11 985		13 289		10 704	
Affacturage achats import	26 621		27 629		21 691	
Affacturage effet à l'encaissement	87 703		75 979		96 653	
Dossiers contentieux	**Nombre**	**Montant**	**Nombre**	**Montant**	**Nombre**	**Montant**
	59	5 932	61	6 152	58	4 518
Provisions	5 977		6 197		4 523	
Créances classées	5 980		6 197		4 523	

Source : TLF Pôle Factoring

3.4.5. Évolution des engagements sur la clientèle de l'activité Factoring

Les engagements nets de l'activité d'affacturage ont augmenté de 0,14% passant de 118 232 milliers de dinars au 31/12/2018 à 118 396 milliers de dinars au 31/12/2019.

	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	**118 395 812**	**118 231 894**	**114 518 297**
Créances classées (1)	**4 522 804**	**6 197 938**	**5 980 764**
Classe 2	0	0	0
Classe 3	0	0	6 863
Classe 4	4 522 804	6 197 938	5 973 901
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)	**122 918 616**	**124 429 832**	**120 499 061**
Total brut des créances (Bilan) (3)	**108 122 566**	**103 504 805**	**107 994 661**
Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)	**4 522 804**	**6 197 938**	**5 977 462**
- Provisions affectées	4 522 804	6 197 938	5 977 462
- Produits réservés	0	0	0
Provisions et Agios réservés sur créances courantes (5)	**0**	**0**	**0**
Avances et acomptes reçus (6)	**0**	**0**	**0**
Engagements nets (2) – (4) – (5) – (6)	**118 395 812**	**118 231 894**	**114 521 599**
Ratio des créances classées (1) / (2)	**3,68%**	**4,98%**	**4,96%**
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4) / (1)	**100,00%**	**100,00%**	**99,94%**

3.5 Evolution de l'activité Factoring au 30/06/2020

En milliers de Dinars

	30/06/2020		30/06/2019*		31/12/2019		Variation S1 2019 - S1 2020
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Acheteurs factorés							
Commissions de factoring	2 286	26,15%	2 814	29,94%	5 654	28,98%	-18,78%
Commissions de financement	6 456	73,85%	6 586	70,06%	13 857	71,02%	-1,97%
Total des produits de factoring	**8 742**	**100,00%**	**9 400**	**100,00%**	**19 511**	**100,00%**	**-7,00%**

*Chiffres définitifs et audités.

Le solde net du poste « Acheteurs Factorés » au 30/06/2020 s'élève à 8 742 mDT contre 9 400 mDT au 30/06/2019 enregistrant ainsi une baisse de 7,00% en glissement annuel.
On constate également :

- Une diminution des commissions de factoring qui passent de 2 814 mDT au 30/06/2019 à 2 286 mDT au 30/06/2020, soit une baisse de 18,78% ;
- Une diminution des commissions de financement de 6 586 mDT au 30/06/2019 à 6 456 mDT au 30/06/2020, soit une baisse de 1,97%.

Source : TLF Pôle Factoring

3.6 Indicateurs d'activité du Leasing au 30/06/2020

En milliers de Dinars

	Deuxième trimestre			Cumul			
INDICATEURS	**30/06/2020 (**)**	**30/06/2019 (*)**	**Variation**	**30/06/2020 (**)**	**30/06/2019 (*)**	**Variation**	**Année 2019 (*)**
Approbations Mobilier	**48 920**	**111 986**	**-56,3%**	**127 480**	**214 202**	**-40,5%**	**433 282**
Agriculture	3 971	7 040	-43,6%	9 663	14 698	-34,3%	32 778
Industrie	7 648	17 854	-57,2%	23 202	39 823	-41,8%	80 009
Bâtiments & Travaux Publics	3 661	10 303	-64,5%	10 590	19 769	-46,4%	45 291
Tourisme (2)	5 068	24 097	-79,0%	16 095	39 391	-59,1%	68 369
Services & Commerce	28 573	52 691	-45,8%	67 929	100 519	-32,4%	206 834
Approbations Immobilier	**145**	**550**	**-73,6%**	**67 929**	**100 519**	**-20,5%**	**4 599**
Agriculture	0	0	0,0%	0	0	0,0%	0
Industrie	0	0	0,0%	0	517		934
Bâtiments & Travaux Publics	145	0	0,0%	145	0	0,0%	0
Tourisme (2)	0	0	0,0%	735	0	0,0%	363
Services & Commerce	0	550	-100,0%	826	1 631	-49,3%	3 303
MONTANT TOTAL DES APPROBATIONS	**49 065**	**112 536**	**-56,4%**	**129 186**	**216 349**	**-40,3%**	**437 882**
Mises en force Mobilier	**36 908**	**92 683**	**-60,2%**	**102 412**	**166 204**	**-38,4%**	**349 940**
Agriculture	3 741	5621	-33,5%	9 399	11 707	-19,7%	25 807
Industrie	6 840	18 059	-62,1%	19 210	31 271	-38,6%	62 902
Bâtiments & Travaux Publics	3 842	6 745	-43,0%	11 104	14 892	-25,4%	31 490
Tourisme (2)	3 133	23 200	-86,5%	10 421	31 168	-66,6%	58 908
Services & Commerce	19 352	39 058	-50,5%	52 278	77 166	-32,3%	170 832
Mises en force Immobilier	**678**	**1 953**	**-65,3%**	**982**	**4 609**	-78,7%	**10 563**
Agriculture	0	0	0,0%	0	0	0,0%	0
Industrie	0	994	-100,0%	0	1 616	-100,0%	4 699
Bâtiments & Travaux Publics	0	0	0,00%	0	0	0,0%	0
Tourisme (2)	513	0	0,00%	603	0	0,0%	363
Services & Commerce	165	959	-82,8%	379	2 993	-87,3%	5 502
MONTANT TOTAL DES MISES EN FORCE	**37 586**	**94 636**	**-60,3%**	**103 394**	**170 813**	**-39,5%**	**360 503**
Encours Financiers du Leasing				806 846	883 071	-8,6%	857 843
Encours Financiers du Factoring				93 938	108 961	-13,8%	108 123
Total des Engagements Courants Leasing (a)				755 861	875 058	-13,6%	850 589
Total des Engagements Courants Factoring (e)				98 475	119 310	-17,5%	118 396
Total des Engagements Classés Leasing (b)				142 686	79 629	79,2%	81 773
Total des Engagements Classés Factoring (f)				9 865	6 106	61,6%	4 523
Total des Engagements Leasing (c)=(a)+(b)				898 547	954 687	-5,9%	932 363
Total des Engagements Factoring (g)=(e)+(f)				108 340	125 417	-13,6%	122 919
Ratio des Engagements Classés Leasing (d)=(b)/(c)				15,88%	8,34%		8,77%
Ratio des Engagements Classés Factoring (h)=(f)/(g)				9,11%	4,87%		3,68%
Ressources d'Emprunts				723 200	754 033	-4,1%	747 484
Capitaux Propres (***)				170 324	165 446	2,9%	165 446
Revenus Bruts de Leasing (1)	76 168	118 798	-35,9%	193 293	235 959	-18,1%	480 440
Revenus du Leasing et du Factoring	26 375	28 564	-7,7%	52 001	54 562	-4,7%	113 200
Produit Net	15 330	13 576	13,8%	42 572	23 564	80,7%	48 245
Total des Charges d'Exploitation	6 535	6 051	8,0%	13 100	12 276	6,7%	24 333
Trésorerie Nette				3 755	(4 381)	-185,7%	5 980

(*) Chiffres définitifs audités et actualisés

(**) Chiffres non audités
(***) Total des Capitaux Propres sans tenir compte du résultat de la période
(2) Ce secteur représente principalement l'activité de location de voitures
Approbations : Contrats de leasing approuvés
Mises en force : les contrats dont la facturation des loyers a démarré
Encours financiers : encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période
Total engagements : encours financiers + impayés
Revenus bruts du leasing : loyers du leasing (contrats conclus avant le 01-01-2008) + Intérêts intercalaires + Intérêts sur créances de leasing (contrats conclus après le 01-01-2008)
Revenus nets de leasing : Intérêts sur créances de leasing
Produits nets de leasing : Revenus nets de leasing + produits des placements - charges financières

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication.

Faits Saillants du deuxième trimestre 2019

- Régression des mises en force de 39,5% par rapport au 30 juin 2019 principalement en raison de la baisse de l'activité occasionnée par le Covid-19.
- Le Produit Net incluant des revenus sur nos participations et le produit de la cession de la participation de la société dans Tunisie Valeurs est en
augmentation de 80,7%.
- Suite à la crise sanitaire Covid-19, TLF a pris les dipositions nécessaires pour l'accompagnement de ses clients impactés par la crise. La société a,
en particulier, accordé des reports d'échéance en application de la circulaire BCT n°2020-06 et a continué, en même temps, à octroyer des financements
en leasing et en factoring permettant ainsi à sa clientèle de continuer son activité et de faire face à l'impact de la crise.
- TLF a consolidé ses efforts en vue de la mobilisation des ressources financières à même de satisfaire les demandes de sa clientèle : elle a notamment procédé à la mobilisation d'un emprunt obligataire de 30 Millions de Dinars

3.7 Indicateurs d'activité du Factoring au 30/06/2020

En milliers de Dinars

INDICATEURS	30/06/2020	30/06/2019	Variation	Année 2019
Volume des factures achetées	**164 865**	**227 778**	**-27,62%**	**458 021**
Sous total des achats locaux	**150 641**	**210 582**	**-28,46%**	**425 626**
Agriculture	11 401	15 225	-25,12%	30 773
Industrie	14 170	22 955	-38,27%	46 396
Bâtiments & Travaux Publics	520	400	29,95%	809
Tourisme	0	0	-	0
Services & Commerce	124 549	172 001	-27,59%	347 647
Sous total des achats internationaux	**14 224**	**17 196**	**-17,28%**	**32 395**
Agriculture	0	0	-	0
Industrie	14 176	15 649	-9,41%	29 480
Bâtiments & Travaux Publics	0	0	-	0
Tourisme	0	0	-	0
Services & Commerce	49	1 548		2 916
Volume des factures financées				
Total des Engagements Courants (a)	98 475	119 310	-17,46%	118 396
Total des Engagements Classés (b)	9 864	6 106	61,54%	4 523
Total des Engagements (c)=a+b	108 339	125 417	-13,62%	122 919
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)	9,11%	4,87%		3,68%
Commissions d'affacturage	2 286	2 814	-18,78%	5 654
Commissions de financement	6 456	6 586	-1,97%	13 857
Produits nets d'affacturage	**8 701**	**9 338**	**-6,81%**	**19 368**

Source : TLF Pôle Factoring

3.8 Organisation de Tunisie Leasing et Factoring

Organigramme

Tunisie Leasing et Factoring est gouvernée par un Conseil d'Administration et une Direction Générale. Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son administration.
Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le conseil.
La société a pour objet principal :

1/ D'effectuer des opérations de location et de leasing portant sur des biens mobiliers et/ou immobiliers à usage professionnel ;
2/ D'effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et l'exportation ;
3/ D'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

Principales missions et attributions
DGA Leasing : Pilotage de l'activité du Leasing
DGA Factoring : Pilotage de l'activité du Factoring

Fonctionnement
Le Conseil d'Administration est assisté par 5 comités :
- Comité Permanent d'Audit Interne
- Comité des Risques
- Cellule de Contrôle de la Conformité
- Comité exécutif de crédit
- Comité de rémunération

<u>Comité Permanent d'Audit Interne :</u>

Depuis l'année 2000, la société a mis en place un **Comité d'Audit**, placé sous l'autorité du Conseil d'Administration. Les membres composant ce comité, tel que décidé par le conseil du 27 avril 2018 sont :

- Monsieur Ahmed BEN GHAZI (Président)
- Monsieur Wassim BEN YEDDER (*)
- Monsieur Mehrez RIAHI représentant d'AMEN BANK

Le comité permanent d'Audit Interne peut inviter à ses réunions tout membre de l'organe de direction, les commissaires aux comptes ainsi que toute autre personne dont la présence est jugée utile. Il établit un rapport d'activité qu'il soumet au Conseil d'Administration.

(*) Nommé par le Conseil d'Administration du 29 mars 2019

Concernant l'exercice 2019, le comité d'Audit interne a élaboré un rapport d'activité qui a fait l'objet d'une présentation au cours de la réunion du Conseil d'Administration du 31 mars 2020. Les principaux constats évoqués concernent :
- L'étendue des travaux d'audit interne ;
- L'efficacité du dispositif du contrôle interne et des procédures ;
- La fiabilité du Reporting Comptable et Financier des activités de Tunisie Leasing et Factoring ;
- Le système de mesure, de surveillance et de maitrise des risques ;
- Le suivi des points clés d'audit indiqués dans le rapport général de 2018.
- Le suivi de la mise en œuvre des recommandations d'audit interne, du comité d'Audit , de la BCT et des Commissaires aux comptes ;
- L'examen des rapports d'activité 2019 de la cellule de contrôle de conformité ;
- Le suivi des travaux de la cellule du Contrôle Permanent Opérationnel
- Le suivi de l'audit des filiales MLA et Alios ;
- Le suivi de l'avancement du projet de la mise en place d'un système de notation interne des contreparties ;
- Le suivi des résultats de la mission d'audit de la sécurité du système d'information ;
- Le suivi du dossier fiscal ;

- L'examen de la politique d'approvisionnement,
- La mise à jour des procédures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et de la charte de Conformité.
- La mise à jour du code de gouvernance.

Comité des risques :

Les membres composant ce comité, tel que décidé par le conseil du 27 avril 2018 sont :

- Madame Emna ALLANI (Présidente)
- Monsieur Ahmed BEN JEMAA
- Monsieur Lotfi BEN HAJ KACEM représentant des Assurances COMAR

Concernant l'exercice 2019, le Comité des Risques a élaboré un rapport d'activité qui a fait l'objet d'une présentation au cours de la réunion du conseil d'administration du 31 mars 2020. Les principaux points évoqués lors de cette réunion concernent :

- Approbation des rapports trimestriels adressés à la Banque Centrale de Tunisie et qui portent sur la conformité de Tunisie Leasing et Factoring par rapport aux ratios prudentiels ;
- Analyse trimestrielle du portefeuille engagement et de la qualité du risque de Tunisie Leasing et Factoring ;
- Examen de la limite d'exposition maximale d'un client ou d'un groupe de client ;
- Revue des dossiers rééchelonnés courant l'année 2019 ;
- Examen du calcul des provisions collectives du pôle Leasing & pôle Factoring ;
- Examen trimestriel du rapport des engagements de la filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA) ;
- Revue trimestrielle de l'activité commerciale (approbations, mises en force, encours financiers, taux de placement et part de marché) ;
- Suivi trimestriel du risque de taux, risque de transformation & test de sensibilité au TMM ;
- Revue de la dernière notation de Fitch Rating (Novembre 2019)
- Revue des travaux du Comité ALCO (Asset Liability Management) ;
- Suivi du plan de continuité d'activité (PCA) ;
- Examen des mesures prises par TLF afin de faire face à la menace de la pandémie de COVID-19;
- Examen du rapport annuel sur la mesure et la surveillance des risques destiné à la Banque Centrale de Tunisie ;
- Revue du rapport annuel sur le contrôle interne destiné à la Banque Centrale de Tunisie;
- Revue des lettres de contrôle interne des commissaires aux comptes ;
- Suivi de l'avancement du projet de mise en place d'un système de scoring et de notation des contreparties
- Examen du rapport annuel/semestriel des travaux effectués par la Cellule de Contrôle de la Conformité ;
- Examen du rapport annuel/semestriel des travaux du Responsable du Contrôle Permanent Opérationnel ;
- Examen du rapport d'audit de sécurité du système d'information & le plan d'action y afférent ;
- Examen & validation de la Politique de Gestion des Risques de Tunisie Leasing & Factoring ;
- Examen & validation des nouvelles règles de décote sur le matériel standard & les biens immobiliers ;
- Examen du courrier de la BCT sur les nouvelles règles de décote ;
- Examen de la liste des relations ayant un engagement auprès des établissements financiers supérieur à 5 MDT ;
- Examen de la note de procédures relative à la délégation du pouvoir de décision des financements Leasing & Factoring ;

- Examen de la Circulaire BCT N° 01-2020 du 29 janvier 2020 sur les mesures préalables pour l'adoption des normes internationales d'information financières (IFRS) ;
- Examen du plan stratégique & feuille de route dans le cadre de la transition aux normes IFRS.

Comité exécutif de crédit :

Les membres composant ce comité, tel que décidé par le conseil du 27 avril 2018 sont :

- Monsieur Halim BEN YEDDER représentant de PARENIN
- Monsieur Wassim BEN YEDDER représentant de PGI
- Monsieur Rached HORCHANI

Le comité exécutif de crédit est chargé notamment d'examiner l'activité de financement de l'établissement.

Comité de rémunération :

Les membres composant ce comité, tel que décidé par le conseil du 27 avril 2018 sont :

- Monsieur Wassim BEN YEDDER représentant de PGI
- Monsieur Lotfi HAJ KACEM représentant des Assurances COMAR

Le comité des rémunérations assiste le conseil d'administration pour la nomination des membres de l'organe de direction et les responsables de l'encadrement supérieur et la fixation de leur rémunération.

Cellule de Contrôle de la Conformité :

La fonction conformité est assurée par Madame Hela MORCHDI (*)

La cellule de conformité veille et participe à la mise en conformité des procédures internes avec les lois, les dispositions réglementaires, les circulaires et les normes professionnelles et déontologiques. Elle a pour objectif :

- d'élaborer la cartographie du risque sur la loi sur le blanchiment d'argent (LBA)
- d'identifier et de cerner les risques de non-conformité ;
- d'évaluer leurs effets sur l'activité de l'établissement ;
- d'organiser et structurer les contrôles relatifs à la conformité ;
- d'assister les services et les structures opérationnelles de l'établissement afin de garantir la conformité.

(*) Nommée par le Conseil d'Administration du 22 décembre 2017.

Il est à signaler par ailleurs que les commissaires aux comptes ont relevé dans leurs rapports sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2019 certaines faiblesses notamment :

- **Non-conformité à la réglementation fiscale et sociale en vigueur en ce qui concerne la déclaration des avantages en nature accordées au personnel de la société ;**

- **Faiblesse au niveau des procédures liées à la lutte contre le blanchiment d'argent conformément aux dispositions de la circulaire 2017-08 ;**

- **Manuel de procédures non mis à jour ;**

- **Absence de procédures nécessaires de contrôle permanent et absence d'une cellule de contrôle permanent ;**

- **Absence d'une validation des écritures manuelles sur « Sage Comptabilité » et de traçabilité des modifications comptables ;**

- **Non-conformité aux dispositions de l'article 7 de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, complétée par la circulaire n°2001-12 du 4 mai 2001 relative à l'exigence des rapports du commissaire aux comptes et des notations externes ;**

- **Non achèvement des actions liées aux dispositifs de gestion des risques, notamment en ce qui concerne (i) le dispositif de collecte des pertes opérationnelles, (ii) la cartographie des risques suite à l'opération de fusion et (iii) la mise en place d'un plan d'actions et d'un système de reporting sur le fonctionnement du processus ;**

- **Absence d'un processus clair et formalisé de gestion des relations avec les parties liées telles que définies par le Code des Sociétés Commerciales et la norme comptable n° 39 ;**

- **Non-conformité avec l'obligation de mentionner l'appartenance de la société à un groupe (Amen Bank) au niveau du registre du commerce tel que stipulé par l'article 470 du Code des Sociétés Commerciales ;**

- **Absence de contrôle des travaux de la cellule Risk Management.**

L'organigramme fonctionnel de Tunisie Leasing et Factoring au 31 décembre 2019, se présente comme suit :

Système d'information :

Le système d'information de Tunisie Leasing et Factoring est centralisé au niveau du siège. Ce système comporte 200 PC répartis entre le siège et les agences distantes. Ces agences sont connectées au siège via des liaisons sécurisées MPLS (Multi Protocol Label Switching) pour leurs permettre de travailler en temps réel dans des conditions confortables.

Ce système est basé sur les applications métiers du Leasing et du Factoring. Autour de ces applications d'autres applications ont été développées telles que logiciel de recouvrement, logiciel de gestion des effets de règlement, ….

Les principaux logiciels utilisés sont les suivants :

- Logiciel de Leasing (CASSIOPAE) : Ce progiciel cœur de métier du Leasing permet notamment :
  - La gestion des cotations financières
  - Saisie des fiches d'analyse des crédits
  - Intégration de la solution de scoring
  - Workflow du circuit de décision de crédit
  - La saisie des factures et règlements,
  - La gestion des titres de crédit (édition, prélèvements automatiques...)
  - Lettrage automatique des règlements
  - Gestion électronique des documents (intégration de la solution GED dans Cassiopae).
- Logiciel de Factoring (IMX) : Permet la gestion de l'ensemble des processus métiers rattachés à l'activité d'affacturage notamment :
  - La gestion des individus PP et PM
  - La création des contrats de factoring domestique, export et import
  - La gestion des contrats avec garantie.
  - La gestion des alertes via la gestion des agendas des gestionnaires.
  - La gestion des instruments de paiement, leurs lettrages et le suivi de leurs sorts.
  - La gestion du risque adhérent ainsi que de ses débiteurs
  - La gestion des habilitations utilisateurs.
  - La génération automatique d'écriture comptables associée aux diverses opérations métier.
- Logiciel Comptable : permet la gestion de l'ensemble des aspects comptables d'une entreprise.
- Logiciel de Paie : gestion de la paie du personnel de TL.
- Logiciel d'immobilisation propre : permet le suivi de l'immobilisation propre de TL.
- Logiciel de gestion des effets de règlement (GER): solution de gestion du portefeuille des effets de recouvrement client. Il permet de :
  - Créer les chaînes d'effets associées aux contrats de leasing,
  - Gérer l'évolution de la gestion des effets jusqu'à leurs remises en banque (Edition de bordereau et échange de données avec la banque sur support magnétique).
  - Suivre la présentation mensuelle des effets pour règlement et déclaration des impayés.
  - Générer des lettres de relance pour les effets déclarés impayés.
  - Générer des lettres huissier dans le cas d'impayés à répétition.
  - Gérer les demandes de retrait des effets de la banque dans le cadre du lancement d'une procédure contentieuse.
- Logiciel de recouvrement (ROC) : solution de gestion du portefeuille clients du service recouvrement. Il a pour rôle de :
  - Définir d'une manière précise le portefeuille d'un recouvreur,
  - Offrir au recouvreur un agenda gérant l'ensemble des activités de relance de son portefeuille client.
  - Optimiser la relance par un algorithme de priorité tenant compte de l'évolution de la situation du client.

- Consulter par le biais d'écrans synthétiques, toutes les informations issues du SI, utiles pour le traitement de la relance (Extrait de compte, Liste contrat, Type matériel loué, Garantie, Historique des relances, échéancier global futur, etc.).
- Générer des lettres de relance (personnalisée par client ou de masse par catégorie de client).
- Superviser l'activité du service recouvrement.

- Logiciel de contentieux (JURILEASE) : solution de gestion du portefeuille des clients contentieux. Ce logiciel a pour rôle de :
  - Consulter par le biais d'écrans synthétiques, toutes les informations issues d'une base de données d'exploitation, utiles pour le traitement des dossiers contentieux.
  - Saisir toutes les informations spécifiques au traitement du dossier par le service contentieux (avocats, huissiers, procédures contentieuses...).
  - Offrir aux exploitants des fonctionnalités, utiles pour la gestion des portefeuilles et pour le contrôle de l'avancement des dossiers.
  - Tenir un agenda comportant pour chaque client tous les événements, relances... avec des dates de début, des dates de relance et des dates de fin. Cet agenda permettra à la fois de tenir l'historique des dossiers et de faciliter les relances.

- Logiciel pour la gestion de l'action commerciale (Microsoft Dynamics CRM) : ce logiciel a pour objectif de :
  - Améliorer la connaissance client
  - Rationaliser le ciblage des clients en optimisant le choix de la population à prospecter.
  - Optimiser le suivi des actions commerciales par téléphone et sur le terrain et le suivi des opportunités d'affaires grâce à l'utilisation d'un agenda.
  - Faciliter les actions de relance téléphonique des clients
  - Planifier et réaliser des actions de marketing.
  - Pouvoir superviser les actions menées par les équipes commerciales
  - Editer des états de reporting pour rendre compte des actions menées et quantifier leur efficacité.

- Logiciel de gestion du service assurance (ASSURLEASE) : ce logiciel permet la gestion du service d'assurance ; une application logicielle a été réalisée permettant de gérer la chaîne de traitement de l'adhésion au service depuis la demande du client à la facturation et paiement de l'assureur.

- Logiciel de gestion des paiements fournisseurs (IMPRESSION CHEQUE) : application permettant l'automatisation de l'impression des chèques fournisseurs. Les principales fonctionnalités de cette solution sont:
  - Gestion des souches de chéquiers,
  - Automatisation de l'impression des chèques et oblitération des documents payés.

- Accès au système d'information de la BCT : Tunisie Leasing et Factoring dispose d'un accès permanent à la centrale des risques et des chèques impayés de la Banque Centrale de Tunisie. Il permet la consultation des engagements des clients auprès du secteur financier et leurs incidents de paiement.

3.9 Les facteurs de risque et la nature spéculative de l'activité de la société

En tant qu'établissement financier, Tunisie Leasing et Factoring, est confrontée aux risques suivants :

- **Le risque de crédit :**

L'article 22 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.
Afin de maitriser ce risque :

- La direction d'exploitation du pôle leasing se charge du montage des propositions de financement qui sont par la suite analysées par le service étude sur la base d'un outil de scoring. Ces dossiers seront en dernière étape, traités par le comité interne de crédit, le comité des engagements ou le comité exécutif de crédit et ce selon des critères prédéfinis spécifiant pour chaque comité son périmètre d'intervention en fonction :
  - ✓ Du montant de la demande de financement
  - ✓ De l'objet de la demande de financement (Type de matériel)
  - ✓ Du secteur d'activité du client
  - ✓ De la nature du client (Partie liée ou non)
  - ✓ Du montant de l'exposition sur le groupe du client
- Le département commercial du Pôle Factoring se charge du montage des propositions de financement qui sont par la suite analysées et complétées par une étude du risque acheteur, par le service crédit et ce sur la base des règles et des critères prédéfinis.
- Le comité de Crédit du pôle Factoring statue sur les nouveaux contrats de factoring des prospects qui ne sont ni parties liées ni classés et dont la limite de financement ne dépasse pas un seuil de 500mDT. Au-delà, c'est le Comité des engagements ou le comité exécutif de crédit qui statue sur ces dossiers selon le cas.

Tunisie Leasing et Factoring, conformément à sa politique générale, se doit de respecter les règles suivantes :

- L'exposition sur un client y compris ses filiales ne doit pas dépasser 25% des fonds propres nets de Tunisie Leasing et Factoring.
- Les engagements pris sur un débiteur ou un groupe de débiteurs ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets après pondération par les risques assurés (garanties imputables).
- La société s'efforcera de répartir ses engagements sur différents secteurs d'activité de façon à bien répartir ses risques et de diversifier autant que possible sa clientèle en recherchant de bons risques sur les grandes entreprises par nature plus solides que les PME qui restent le cœur de cible du métier.

Il est à noter que Tunisie Leasing et Factoring a entamé, en décembre 2016, le projet de mise en place d'un système de notation interne des contreparties selon les exigences de la circulaire 2016-06. Ce projet vise principalement à mettre en place un outil préventif de gestion du risque de crédit qui permet :

- D'aider à la prise de décision de crédit
- De générer les probabilités de défaut
- D'arrêter une allocation judicieuse des fonds propres
- D'ajuster la tarification au risque

La finalisation de ce projet a eu lieu à la fin de l'année 2019.

- **Le risque de marché :**

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter :
- des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La société n'est pas exposée au risque de change, dans la mesure où ses avoirs et ses engagements sont contractés et libellés en Dinars Tunisiens.
Pour ce qui est de son activité factoring internationale, la société n'y est pas exposée du fait qu'il est contractuellement à la charge des clients factoring. TLF s'est employée pour avoir des ressources en devises pour pouvoir accorder des financements dans la même devise que celle des factures financées ce qui a fortement contribué à diminuer la charge afférente à ce risque supportée par ses clients.

- **Le risque global de taux d'intérêt :**

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque global de taux est défini comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Certaines ressources de la société sont indexées au taux du marché monétaire (TMM), ce qui engendre un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe. Pour faire face à ce risque, Tunisie Leasing et Factoring a privilégié les lignes de refinancement à taux fixe tels que les emprunts obligataires et les ressources étrangères pour financer son activité de leasing.

Le refinancement ainsi que le financement de l'activité Factoring se faisant quasi-exclusivement par des lignes à taux variable, la société n'est pas exposée au risque global de taux d'intérêt sur cette activité.

Il est à noter que la société effectue périodiquement des stress test pour anticiper l'impact d'une variation importante du taux de marché monétaire sur la rentabilité de la société.

- **Le risque de liquidité et impact de la crise COVID-19:**

L'article 38 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

La gestion du risque de liquidité fait l'objet d'un suivi régulier chez TLF à travers la mesure de ce risque mensuellement et sa présentation devant le comité de gestion Actif-Passif de la société selon une fréquence trimestrielle.

La politique de diversification des ressources menée depuis des décades et le fait que TLF est adossée au Groupe Amen lui a permis de se prémunir contre les risques d'asséchement de ses liquidités.

Ce fût également le cas avec l'apparition de la pandémie Covid-19 en mars 2020 : ainsi la société a pu mobiliser, avant cette date, auprès de ses bailleurs de fonds étrangers la somme de 31 Millions d'Euros soit l'équivalent de 100 Millions de Dinars.

Elle a également et au plus fort de la phase de confinement pu mobiliser 30 Millions de Dinars auprès du marché obligataire.

Les banquiers locaux ont également continué à faire confiance à la société en lui fournissant les liquidités nécessaires pour faire face au double effet de l'arrêt de l'activité sur 2 mois environ et le report des échéances de loyers de ses clients en application des dispositions de la BCT n°2020-06.

Parallèlement, la société a assuré sous bonne date toutes ses échéances financières aussi bien locales qu'étrangères sans demander de moratoire.

Au moment d'établissement de ce document de référence, la société est en excédent de liquidités qu'elle place aux meilleurs taux offerts en attendant une reprise ferme de l'activité sur le restant de l'année.

- **Le risque de règlement :**

Selon l'article 42 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque de règlement s'entend comme le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement de crédit a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

Pour l'activité leasing, la direction financière à travers le service recouvrement se charge du suivi des impayés et des actions de recouvrement. Les dossiers contentieux sont gérés par le service juridique et contentieux.

Quant à l'activité factoring, le service recouvrement et le service crédit se chargent du suivi des impayés et des actions de recouvrement. Les dossiers contentieux sont gérés par le service juridique et contentieux du pôle factoring.

- **Le risque opérationnel :**

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuable à la conception, l'organisation et la mise en œuvre de procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Le dispositif de maîtrise du risque opérationnel s'appuie sur 3 éléments majeurs :
- La cartographie des risques opérationnels avérés et potentiels ;
- Le recensement des incidents avérés ;
- Les indicateurs de suivi des risques opérationnels.

La gestion du risque opérationnel au sein de Tunisie Leasing et Factoring repose sur quatre axes :
- Le risque de pertes provenant de Processus Internes ;
- Le risque de pertes provenant des Ressources Humaines ;
- Le risque de pertes provenant du Système Informatique ;
- Le risque de pertes provenant d'Événements Externes.

- **Le risque juridique :**

- Une nouvelle convention citée au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2019 et soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration a été autorisée à posteriori par ce dernier et ce, contrairement aux dispositions des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers (loi bancaire).

- Les états financiers du groupe TLG ont été arrêtés sur la base des états financiers provisoires du groupe Alios qui est consolidé par intégration globale. Ces états financiers sont en cours d'audit à la date de l'émission du rapport des commissaires aux comptes.

  Cette situation constitue une infraction aux dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales qui prévoit que « …le commissaire aux comptes ne certifie les états financiers consolidés qu'après avoir consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au groupe lorsque celles-ci sont soumises à l'obligation de désigner un commissaire aux comptes ».

  - **Risque lié à la détérioration du ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés :**

- La révision de la politique de provisionnement de la société « TLF » au 31/12/2019 a engendré une baisse du ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés. L'application de ces nouvelles règles a permis à la société de se rapprocher des pratiques du secteur tout en restant à des niveaux de provisions supérieurs au risque encouru et aux provisions dictées par la Banque Centrale et la prémunit contre tout risque fiscal du fait des exigences de l'Administration fiscale qui n'admet comme provisions déductibles que celles découlant des exigences de la Banque Centrale et de la pratique du secteur du leasing.

- Aussi, et dans le contexte de l'entrée en vigueur envisagée du référentiel comptable IFRS pour les états financiers consolidés à partir du 01 janvier 2021, les études d'impact de l'adoption des normes IFRS de par le monde indiquent que l'introduction desdites normes a généré un impact négatif sur le niveau des fonds propres des sociétés du secteur financiers (IFRS 9). En l'occurrence, «TLF» arrêtait ses comptes selon les standards internationaux jusqu'à l'année 2017 et les provisions qui en découlent ont toujours été inférieures à celles découlant des normes prudentielles de la Banque Centrale. «TLF» travaille actuellement sur l'adoption des nouvelles normes IFRS. Le management s'attend à une faible incidence de ces normes sur notre niveau de provisionnement et des exigences en fonds propres.

3.10 Dépendance de la société

La dépendance de Tunisie Leasing et Factoring s'apprécie principalement par le degré de respect des règles prudentielles prévues par la circulaire de la BCT n°2018-06 du 05/06/2018.

Article 50 :

Risques encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets

Aux termes de l'article 50 tiret 1 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets de l'établissement, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets.

→ Limite : 3 fois les Fonds Propres Nets = 583 258 KDT

A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements en dépassement de ce ratio au 31 décembre 2019.

Risques encourus supérieurs à 15% des fonds propres nets

Aux termes de l'article 50 tiret 2 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 1,5 fois les fonds propres nets de l'établissement assujetti, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements en dépassement de ce ratio au 31 décembre 2019.

L'article 50 est respecté.

Article 51 :

Risques encourus sur un même bénéficiaire

Aux termes de l'article 51 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2018-06 du 5 juin 2018, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25 % des fonds propres nets de l'établissement assujetti.

→ Limite : 1,5 fois les Fonds Propres Nets = 291 629 KDT.

À ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements en dépassement de ce ratio au 31 Décembre 2019.

L'article 51 est respecté.

Article 52 :

Risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement au sens de l'article 43 de la loi 2016-48

Aux termes de l'article 52 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement assujetti au sens de l'article 43 de la loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, ne doit pas excéder 75% des fonds propres nets de l'établissement assujetti.

Sur la base des informations communiquées par la société, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article précité s'élève, au 31 Décembre 2019, à **37 242 mDT** représentant ainsi **0,1916 fois** les fonds propres nets de la société.

A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements en dépassement de ce ratio au 31 Décembre 2019.

L'article 52 est respecté.

Article 9 :

Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets

Conformément à l'article 9 de la circulaire BCT n° 2018-06 du 5 juin 2018, les fonds propres nets de la société doivent représenter à fin 2019 au moins 10% du total des risques encourus pondérés. De même, les fonds propres nets de base doivent représenter à fin 2019 au moins 7% des risques encourus pondérés.

Le montant des fonds propres nets de la société s'élève au 31 décembre 2019 à **194 419 mDT** et le montant des fonds propres nets de base s'élève à **134 809 mDT** à la même date.

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 11 de la circulaire de la Banque n° 2018-06 du 5 juin 2018, s'élève à **1 013 392 mDT**.

Ainsi, les fonds propres nets de la société représentent au 31 décembre 2019 **17,59%** des risques encourus pondérés contre **14,55%** au 31 décembre 2018 et le ratio de couverture des risques par les fonds propres nets de base s'élève à la même date à **12,2%** contre **9,3%** en 2018.

L'article 9 est respecté.

3.11 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
✓ Pionnier dans le métier du leasing avec une expérience de plus de 35 ans dans le domaine. ✓ Leader du marché avec une part de 22,6% en termes d'encours au 31/12/2019 ✓ Groupe diversifié et une forte présence dans tous les domaines de la finance (le leasing, le factoring, le capital investissement et l'intermédiation en bourse). ✓ Filiale algérienne aux perspectives prometteuses. ✓ Un système de gestion des risques moderne et à la pointe.	✓ Hausse des créances classées (8,77%).
Opportunités	**Menaces**
✓ Reprise des investissements d'infrastructure à moyen terme, qui devraient profiter aux sociétés de leasing.	✓ Concurrence de plus en plus rude sur le marché avec des répercussions sur les marges. ✓ Marché local arrivé à maturité.

3.12 Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage, en dehors des affaires contentieuses relatives à l'activité courante de la société, n'est à signaler.

3.13 Politique sociale et effectif

En 2019, dans le contexte spécial de la fusion entre Tunisie Leasing et Tunisie Factoring, l'attention des ressources humaines s'est porté, particulièrement, sur la cohésion et la gestion du changement.

L'effectif de Tunisie Leasing et Factoring est réparti comme suit :

Répartition de l'effectif

Catégorie	2019	2018	2017
Personnel de Direction *	68	65	53
Personnel d'encadrement **	84	91	105
Personnel d'exécution	24	25	28
Personnel de service	6	7	7
Total	**182**	**188**	**193**

* à partir du grade de fondé de pouvoir
** du grade de rédacteur à chef de service principal

Évolution de l'effectif

En 2019, L'effectif total est de 182 employés avec un taux d'encadrement de 84% et un taux de féminisation de 34%, en progression depuis plusieurs années.

L'effectif de TLF se caractérise par une population assez jeune avec un âge moyen 42 ans, dont 24% ont moins de 35 ans et 69% ont moins de 45 ans. 37% de l'effectif a une ancienneté inférieure ou égal à 10 ans.

La structure des anciennetés ainsi que celle des âges reflètent bien la politique de la société visant à recruter de jeunes diplômés et confirme une certaine stabilité des effectifs avec un niveau de turn-over assez faible avec un taux de 5% en 2019.

Fidélisation du personnel

La stabilité de l'effectif est le résultat :

- d'une politique de fidélisation et de motivation qui prvilégie la mobilité interne et le développement des compétence par la formation.
- un système d'intéressement qui permet de récompenser les plus performants et qui encourage l'actionnariat salarial en facilitant l'achat d'actions TLF par le personnel dans le cadre de comptes épargne action (CEA).

Gestion de la formation

En 2019 un plan de formation a été élaboré autour de 2 axes principaux :

1. **Développement des compétences**

Dans le but d'offrir à l'ensemble des collaborateurs l'opportunité de développer leurs compétences, Tunisie Leasing et Factoring a dispensé en 2019, 65 actions correspondant à 329 jours de formation.

2. **Capitalisation des compétences**

TLF a instauré un dispositif incitatif pour motiver les formateurs internes et encourager le partage des connaissances et le transfert des compétences.

En 2019, 12 actions de formations ont été assurées par des compétences internes.

3.14 Politique d'investissement de Tunisie Leasing et Factoring

Tunisie Leasing et Factoring prévoit un investissement annuel moyen de maintien et de renouvellement en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

(en mDT)	2020	2021	2022	2023	2024
Investissements prévus	**1 773**	**565**	**1075**	**1 240**	**2 055**

Concernant les investissements en portefeuille, Tunisie Leasing et Factoring prévoit les investissements suivants :

(en mDT)	2020	2021	2022	2023	2024
Investissements en portefeuille	**8 063**	**6 530**	**0**	**0**	**0**

Chapitre 4 - PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS

4.1 Patrimoine de la société au 31/12/2019

4.1.1. Créances de leasing au 31/12/2019

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018	31-déc. 2018 PROFORMA	
- Encours financiers	847 168 542	907 757 792	907 757 792	
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	10 674 181	6 004 082	6 004 082	
- Impayés	50 895 221	37 612 269	37 612 269	
- Intérêts Constatés d'avance	(4 252 397)	(4 427 236)	(4 427 236)	
Total brut	904 485 547	946 946 907	946 946 907	
- Provisions pour dépréciation de l'encours	(20 473 410)	(16 408 399)	(13 873 371)	(*)
- Provisions collectives	(4 261 033)	(5 055 000)	(5 055 000)	
- Provisions pour dépréciation des impayés	(21 550 191)	(16 586 213)	(15 411 737)	(*)
- Produits réservés	(8 728 409)	(5 511 493)	(5 511 493)	
Total des provisions	(55 013 043)	(43 561 105)	(39 851 601)	
Soldes nets	**849 472 504**	**903 385 802**	**907 095 306**	

(*) Retraités pour des besoins de comparabilité

4.1.2. Acheteurs factorés

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente comme suit :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
Comptes des acheteurs locaux	142 723 421	143 721 328
Comptes des acheteurs export	913 271	1 388 228
Comptes des acheteurs import	7 335 133	8 311 821
Sous total (A)	**150 971 825**	**153 421 377**
A déduire		
Provisions sur compte adhérents	(4 522 804)	(6 197 937)
Provisions collectives sur compte adhérents	(1 025 108)	(1 510 419)
Provisions sur compte acheteurs	(4 090)	(2 444)
Montant net	**145 419 823**	**145 710 577**
Comptes des adhérents		
Fonds de garantie (FDG Domestique)	14 455 940	14 397 926
Disponible laucaux	10 490 715	15 312 719
Financement par B.O.	10 090 500	12 519 000
Disponible export	297 616	(837 716)
FDG comptes en devise	179 362	212 823
Compte import	7 335 133	8 311 821
Sous total (B)	**42 849 266**	**49 916 573**
Encours de Financement des adhérents (A) - (B)	**108 122 559**	**103 504 804**

4.1.3. Les immobilisations incorporelles et corporelles

4.1.3.1. Les immobilisations incorporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute							Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Résorption	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	9 402 209	-	77 434	-	-		9 479 643	7 135 509	745 913	-		7 881422	1598 221
Logiciels en cours		624 044		541363	-	-		1165 407	-	-	-		-	1165 407
TOTAUX		**10 026 253**	**-**	**618 797**	**-**	**-**	**-**	**10 645 050**	**7 135 509**	**745 913**	**-**	**-**	**7 881422**	**2 763 628**

4.1.3.2. Les immobilisations corporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute							Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Cessions	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	
Terrain		2 197 320		-	-	-	-	2 197 320	-	-	-	-	-	2 197 320
Constructions	5%	6 640 252		865 241	-		-	7 505 493	2 334 733	367 317	-	-	2 702 050	4 803 443
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670		-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	1899 302		318 494		128 977	-	2 088 819	400 979	311063	69 617	-	642 425	1446 394
Mobilier de bureau	10%	885 055		26 683	-	-	-	911738	625 327	56 217	-	-	681544	230 194
Matériel informatique	33%	1747 715		72 810				1820 525	1437 529	189 688	-	-	1627 217	193 308
Installations générales	10%	3 051744		203 277				3 255 021	1601692	287 029			1888 721	1366 300
TOTAUX		**16 452 058**	**-**	**1 486 505**	**-**	**128 977**	**-**	**17 809 586**	**6 430 930**	**1 211 314**	**69 617**	**-**	**7 572 627**	**10 236 959**
TOTAL VALEURS IMMOBILISEES		**26 478 311**	**-**	**2 105 302**	**-**	**128 977**	**-**	**28 454 636**	**13 566 439**	**1 957 227**	**69 617**	**-**	**15 454 049**	**13 000 587**

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4.1.4. Les immobilisations financières (hors titres de placement)

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
Titres de participation	44 812 891	44 527 411
Titres immobilisés	10 537 458	12 149 063
Avances sur acquisitions de titres	8 454 613	8 454 613
Montant brut	63 804 962	65 131 087
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres	-	(202 800)
Montant libéré	63 804 962	64 928 287
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(6 748 312)	(3 624 220)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(143 410)
Montant net	**56 913 240**	**61 160 657**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste **"Titres de participation"** sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 décembre 2018			
Titres de participation	44 527 411	44 324 611	202 800
Additions de la période			
- FCPR Tuninvest Croissance	-	202 800	(202 800)
- Amen Santé	285 380	285 380	-
- STLV	100	100	
Solde au 31 décembre 2019	**44 812 891**	**44 812 891**	**-**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste **"Titres immobilisés"** sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 décembre 2018			
Titres immobilisés	12 149 063	12 149 063	-
- Société YASMINE	(375 000)	(375 000)	-
- Société Agricole SIDI OTHMEN	(875 000)	(875 000)	-
- Société Almes	(300 000)	(300 000)	-
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	(61 605)	(61 605)	-
Solde au 31 décembre 2019	**10 537 458**	**10 537 458**	**-**

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2019 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
Entreprises liées								
Tunisie LLD	29 832	100,000	1,800	53 698			2003/2010	**99,44%**
Maghreb Leasing Algerie	655 185	18,300	16,279	10 665 480			2006/2009/2019	**18,72%**
TLG Finance	741 642	21,940	23,488	17 419 543		6 218 069	2015/2017	**33,90%**
Alios Finance	54 245	26,834	26,834	1 455 597			2006/2017	**4,87%**
STIF	40 000	1,000	1,000	40 000			2000/2016	**100,00%**
Total Entreprises liées				**29 634 318**	**-**	**6 218 069**		
Entreprises associées								
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	1,478	521 084			1994/2001/2002	**36,51%**
Tunisie Participations	220	10,000	10,000	2 200			1997	**44,00%**
Tunisie Valeurs	600 000	5,000	2,598	1 558 889			1991/92/96/98/2004/2012/2019	**15,00%**
Tuninvest International.SA	125	10,000	10,000	1 250			1998	**25,00%**
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,000	10,000	136 360			2002	**27,27%**
Total Entreprises associées				**2 219 783**	**-**	**-**		
Autres								
Amen Santé	115 490	10,00	10,00	1 154 900		32 323	2009/2010/2013/2014/2017/2019	**1,86%**
S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	**4,92%**
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100			2010	**-**
Taysir Microfinance	6 609	100,00	100,01	660 938			2013/2014/2016	**5,51%**
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,00	100,00	3 000 000	-		2013	**11,63%**
Ennakl	389 000	1,00	12,85	4 998 650		497 920	2012	**1,30%**
Assurances COMAR VIE CIV	35 000	36,79	36,79	1 287 602			2016	**7,00%**
STLV	1	100,00	100,00	100			2019	**-**
Total Autres				**12 958 790**	**-**	**530 243**		
Total Titres de participation				**44 812 891**	**-**	**6 748 312**		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2019 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
* B.T.S	500	10,000	10,00	5 000			1997	-
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	10,00	42 910		42 910	2000	0,48%
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,50	100 500		100 500	2006	1,97%
* Société Méhari Beach Tabarka	6 667	100,000	84,60	564 048			2009	3,69%
* Société YASMINE	37 500	10,00	10,00	375 000			2011/2013	0,72%
* Société Agricole SIDI OTHMEN	2 500	100,00	100,00	250 000			2012/2013	0,62%
* Société Almes	120 000	10,00	10,00	1 200 000			2014	3,41%
* Société Tazoghrane	200 000	10,00	10,00	2 000 000			2015	9,91%
* Société agricole DICK	400 000	5,00	5,00	2 000 000			2016	3,38%
* Société Briquèterie Jbel Ouest	20 000	100,00	100,00	2 000 000			2016	1,48%
* Société STEP	100 000	10,00	10,00	1 000 000			2018	10,10%
* Société SGTM	10 000	100,00	100,00	1 000 000			2018	8,06%
				10 537 458	-	143 410		

4.2 États financiers individuels au 31/12/2019

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels de la société « Tunisie Leasing et Factoring » arrêtés au 31/12/2019 ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions légales et règlementaires en la matière et du système comptable des entreprises en ce qui concerne:

- Une note sur les transactions avec les parties liées indiquant la nature de la relation entre les parties liées conformément aux dispositions du paragraphe 21 de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées;

En outre, la société est tenue de se conformer scrupuleusement aux dispositions de la NC 41 relative aux contrats de location ou de mentionner au niveau des notes aux états financiers toute précision relative à ses spécificités.

Tunisie Leasing et Factoring s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers arrêtés au 31/12/2020 et suivants.

4.2.1 Bilans individuels comparés au 31 Décembre

BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2019
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31-déc.	31-déc.	31-déc.
ACTIFS		**2019**	**2018 proforma**	**2017 ****
Caisse et avoirs auprès des banques	3	13 866 049	1 290 964	1 658 200
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	4	849 472 504	907 095 306*	894 126 738**
Acheteurs factorés	5	145 419 823	145 710 577	141 623 535
Portefeuille titre commercial	6	2 692 147	235 307	255 278
Portefeuille d'investissements	7	56 913 240	61 160 657	66 558 867
Valeurs immobilisés	8	13 000 587	12 911 872	11 610 844
Autres actifs	9	31 427 747	15 544 894	22 646 618
TOTAL DES ACTIFS		**1 112 792 097**	**1 143 949 577**	**1 138 480 080**
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS				
Concours bancaires	10	7 886 108	30 245 801	23 897 500
Emprunts et dettes rattachées	11	769 545 203	817 207 196	790 673 650
Dettes envers la clientèle	12	19 631 540	19 486 580	19 472 950
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	5	42 849 266	49 916 573	40 872 774
Fournisseurs et comptes rattachés	13	83 747 313	54 134 362	94 124 927
Autres passifs	14	18 808 841	21 474 096	19 980 331
TOTAL DES PASSIFS		**942 468 271**	**992 464 608**	**989 022 132**
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		54 000 000	45 000 000	45 000 000
Réserves		60 241 440	53 030 190	60 030 190
Résultats reportés		51 204 778	42 427 757*	29 940 033**
Résultats reportés hors modifications comptables		47 495 274	39 289 440	27 648 394
Effet des modifications comptables		3 709 504	3 138 317	2 291 639
Résultat de l'exercice		4 877 608	11 027 022	14 487 724
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**15**	**170 323 826**	**151 484 969**	**149 457 946**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**1 112 792 097**	**1 143 949 577**	**1 138 480 080**

* retraités pour des besoins de comparabilité
** Exercice 2017 retraité pour des besoins de comparabilité

4.2.2 États des engagements hors bilan comparés au 31 Décembre

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

au 31 Décembre 2019

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31-déc. 2019	31-déc. 2018	31-déc. 2017
ENGAGEMENTS DONNES		**94 729 039**	**113 728 141**	**121 538 273**
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)		23 624 672	16 173 520	33 212 951
Engagements donnés en faveur des banques		39 450 000	71 250 000	70 500 000
Engagements sur autres titres	45	11 328 541	202 800	644 039
Engagements donnés sur l'activité du factoring		20 325 826	26 101 821	17 181 283
ENGAGEMENTS RECUS		**264 200 441**	**174 869 647**	**171 190 502**
Garanties reçues (Hypothèques sur les contrats actifs)		11 249 462	11 883 893	8 335 294
Garanties reçues (Cautions bancaires et autres actifs financiers)		340 048	340 048	340 048
Intérêt à échoir sur contrats actifs		137 279 002	144 240 199	144 753 422
Garanties et engagement de financement reçues des banques		4 499 328	13 468 314	13 726 690
Autres garanties reçues		5 303 656	4 937 193	4 035 048
Garanties reçues des adhérents		105 528 948	-	-
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		**53 000 000**	**26 494 659**	**20 000 000**
Emprunts obtenus non encore encaissés		53 000 000	26 494 659	20 000 000

4.2.3 États de résultats comparés au 31 Décembre

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er janvier au 31 Décembre 2019
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31-déc. 2019	31-déc. 2018 proforma	31-déc. 2017 **
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	91 365 960	91 473 327	75 997 327
Revenu du factoring	17	19 511 018	18 427 444	15 449 650
Intérêts et chargés assimilés	19	(71 010 391)	(72 049 442)	(52 376 025)
Commissions encourues	20	(143 145)	(166 294)	(252 647)
Produits de placement	21	6 198 451	11 760 186	5 233 075
Autres produits d'exploitation	18	2 323 259	2 709 372	2 110 399
Produit net		**48 245 152**	**52 154 593**	**46 161 779**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	22	(15 466 458)	(15 264 544)	(14 783 785)
Autres charges d'exploitation	23	(6 908 910)	(7 131 701)	(7 215 379)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	25	(1 957 228)	(1 767 059)	(1 699 952)
Total des charges d'exploitation		**(24 332 596)**	**(24 163 304)**	**(23 699 116)**
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		**23 912 556**	**27 991 289**	**22 462 663**
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(13 735 824)	(4 806 753)*	(1 377 537)**
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	26	(3 145 835)	(3 471 309)	123 799
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	27	(785 683)	(3 486 204)	(768 186)
RESULTAT D'EXPLOITATION		**6 245 214**	**16 227 023**	**20 440 740**
Autres gains ordinaires	28	590 963	397 067	574 664
Autres pertes ordinaires	29	(2 305)	(16 851)	(386 745)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		**6 833 872**	**16 607 239**	**20 628 658**
Reprises sur provisions pour impôt différé		184 593	184 593	184 593
Impôt sur les bénéfices	30	(1 971 842)	(5 044 209)	(5 534 836)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		**5 046 623**	**11 176 435**	**15 278 415**
Elements extraordinaires		(169 015)	(720 601)	(790 691)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**4 877 608**	**11 027 022**	**14 487 724**
Effet des modifications comptables		3 709 504	3 138 317	2 291 639
Résultat net après modifications comptables		8 587 112	14 165 339	16 779 363
Résultat par action		**0,452**	**1,167**	**1,610**

* Retraités pour des besoins de comparabilité
** Exercice 2017 retraité pour des besoins de comparabilité

4.2.4 États de flux de trésorerie comparés au 31 Décembre

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Période du 1er janvier au 31 Décembre 2019

(Exprimés en dinars)

	Notes	31-déc. 2019	31-déc. 2018	31-déc. 2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	31	576 060 581	570 818 548	499 083 822
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(385 926 247)	(519 100 576)	(571 365 549)
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31 s	383 241 820	396 005 619	363 804 724
Financements des adhérents	31 s	(366 402 290)	(372 091 307)	(358 470 437)
Encaissements provenant des crédits à court terme	33	74 232 250	44 836 704	173 896 929
Remboursements des crédits à court terme	33	(60 841 845)	(57 388 674)	(161 301 847)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	34	(23 177 766)	(23 933 557)	(21 609 469)
Intérêts payés	35	(71 026 272)	(70 901 826)	(50 274 692)
Impôts et taxes payés	36	(33 466 628)	(11 526 678)	(8 603 441)
Autres flux de trésorerie	37	(7 875 289)	9 707 106	(6 204 616)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		**84 818 314**	**(33 574 641)**	**(141 044 577)**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et inorporelles	38	(2 105 302)	(3 091 147)	(1 368 360)
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et inorporelles	39	89 696	90 807	305 274
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	40	(488 280)	(2 133 810)	(6 341 732)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	41	1 475 652	3 632 849	2 636 703
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		**(1 028 234)**	**(1 501 301)**	**(4 768 115)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions		20 250 000	-	-
Dividendes et autres distributions	42	(6 287 701)	(8 997 451)	(9 598 766)
Encaissements provenant des emprunts	11	662 847 200	618 100 448	426 018 135
Remboursements d'emprunts	11	(686 064 801)	(607 042 592)	(309 030 736)
Flux liés aux financements à court terme	11	(39 300 000)	26 300 000	26 500 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		**(48 855 302)**	**28 360 405**	**133 888 633**
Variation de trésorerie		**34 934 778**	**(6 715 537)**	**(11 924 059)**
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	43	(28 954 837)	(22 239 300)	(10 315 241)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**43**	**5 979 941**	**(28 954 837)**	**(22 239 300)**

4.3 Notes aux états financiers au 31/12/2019

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de TLF de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- D'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et

- D'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007, le 1er janvier 2008, le 1er janvier 2009, le 1er janvier 2010 et le 1er janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrièmes et cinquièmes tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2012, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société « Tunisie leasing » avec effet au1erjanvier 2011.

Elle a approuvé les apports effectués par la société « SIMT » à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés		8.106.059
• Passifs grevant les biens apportés		(2.785.084)
Apport net	DT	5.320.975

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trois cent soixante-quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la société « SIMT ». Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante-trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 5.320.975) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la SIMT (DT : 4.330.820), soit DT : 990.155 a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs conformément à ce qui a été indiqué dans le prospectus visé par le CMF en date du 19 janvier 2012.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et à la libération intégrale de 1.000.000 d'actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des8.000.000 d'actions, en trois tranches en 300 000 actions la première tranche, 300 000 actions la deuxième tranche et 400 000 actions la troisième tranche portant jouissance respectivement le 1er Janvier 2013, le 1er Janvier 2014, et le 1erJanvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la 1ère tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la 2ème tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la 3èmetranche

L'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2017, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Tunisie Factoring par la société Tunisie leasing avec effet au 1er janvier 2017.

Elle a approuvé les apports effectués par la société Tunisie Factoring à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés		135 221 418
• Passifs grevant les biens apportés		(109 962 625)
Apport net	DT	25 258 793

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trente-deux (32) actions de la société Tunisie Leasing pour vingt-cinq (25) actions de la société Tunisie factoring. Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la société Tunisie Factoring (estimée à 25,259 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 19,762DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que le million (1 000.000) actions composant le capital de la société Tunisie factoring devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, un million deux cent quatre-vingt mille (1.280.000) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la Tunisie Factoring, elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 25.258.793) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la Tunisie Factoring (DT : 11.087.997), soit DT : 14.170.796 DT a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Du moment que les normes comptables NCT 6 et NCT 38 interdisent la constatation d'un goodwill généré en interne, ce montant a été totalement résorbé à la même date de sa comptabilisation au niveau des immobilisations incorporelles.

En conséquence, après cette résorption, le boni de fusion constaté s'élève à hauteur de 9 880 796 DT.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 9 octobre 2018, a décidé de porter le capital social de 45.000.000 Dinars à 51.750.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.350.000 actions nouvelles, au prix de 15 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 10 Dinars par action.

Les nouvelles actions sont à souscrire en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription. Elles porteront jouissance le premier juillet 2018. La période de souscription s'étalera du 21 décembre 2018 au 21 février 2019 .

De même elle a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 2.250.000 (deux millions deux cent cinquante mille) dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".
Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.250.000 dinars à la création et à la libération intégrale de 450.000 (quatre cent cinquante mille) actions nouvelles de 5 (cinq) dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 10.350.000 (dix millions trois cent cinquante mille) actions, à raison d'une action nouvelle pour 23 actions anciennes avec jouissance le 1er Janvier 2019.

Au terme de cette augmentation, le capital social sera porté à 54.000.000 (cinquante-quatre millions) dinar au 31/12/2019 divisé en 10.800.000 (dix millions huit cent mille) actions de cinq (5) Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de TLF, arrêtés au 31 Décembre 2019, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité d'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires, les états financiers sont préparés sur la base du cout historique, les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisien (DT).

Lesdits principes s'appuient sur :

• Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi nº96-112 du 30 décembre 1996 ;

• Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT nº 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et notamment par les circulaires n° 2013-21 du 30 décembre 2013 et n° 2012-09 du 29 juin 2012, ainsi que les circulaires de la BCT, n° 2011-04 du 12 avril 2011 et n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

Tunisie leasing applique, en outre, et en l'absence de dispositions spécifiques prévues par le Système Comptable des Entreprises, certaines dispositions contenues dans les normes internationales d'informations financières (IFRS). Il s'agit des normes suivantes :

- IAS 19 – Avantages au personnel.

- IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères.

• IAS 33 – Résultat par action.

• IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.

Pour présenter ses états financiers de synthèse, Tunisie leasing a adopté, des modèles harmonieux avec les prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, à savoir :

• Le classement des actifs et des passifs par référence à leur nature en privilégiant un ordre décroissant de leur liquidité et de leur exigibilité plutôt que par référence à la distinction des éléments courants de ceux non courants.

• La présentation des postes d'actifs pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.

• La présentation des engagements hors bilan dans une composante de synthèse faisant partie intégrante des états financiers.

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

2-2 Valeurs Immobilisées

- Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.
- Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 et 5 ans	20% et 33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant…) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement**.**

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

La somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

La valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-4-1 <u>Les classes sont au nombre de 5 :</u>

Minimum de provision
A appliquer par classe

. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(*) En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connait des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- Des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

2-4-2 Provision à caractère individuel :

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-2.1 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définis par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

. Les cautions bancaires

. Les actifs financiers affectés

. Les dépôts de garantie

. Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-2.2 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants **:**

. Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures et aux agences de voyages.

. Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge

. Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- Le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- Le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de douze mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-4-3 Provision Collective :

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu des événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté par Tunisie Leasing pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1. Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :
   - Agriculture
   - Industrie manufacturière
   - BTP
   - Autres industries
   - Tourisme
   - Promotion immobilière
   - Commerce
   - Autres services
2. Pour chaque groupe de créance i, calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2014 à 2018 TMMgi (en%) selon la formule suivante :

$$TMMgi = \left(\sum_{N=1}^{n} \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.

3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FSgi » traduisant l'aggravation des risques en 2019. La formule de calcul est la suivante :

$$FSgi = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2019}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2018}}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. Dans la présente étude, ces provisions seront calculées sur la base des pertes finales historiques calculées.
   Le taux de provisionnement se calcule alors comme suit :

$$TPMgi = \left(\sum_{N=1}^{n} \frac{\text{Perte attendue sur le risque additionnel}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / \ n$$

- TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

5. Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

PCgi = Engagementsgi 0 et 1 x TMMgi x FSgi x TPMgi

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi.

2.4.4 Provision additionnelle :

En application des dispositions de la circulaire de la BCTV n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 d e3à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100 % pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8ans

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : A= N-M+1 tel que :

- A : ancienneté dans la classe B4
- N : année d'arrêté des états financiers
- M : année de la dernière migration vers la classe B4

L'examen de notre portefeuille au 31 décembre 2019 n'a pas nécessité la constitution de provision additionnelle

2-5 Operations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises ou à des prestations de services.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

  Le cout du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n°91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, par ailleurs il y'a lieu de mentionner les précisions ci-après aux règles de provisionnement de l'activité d'affacturage.

2-5-1 : Méthodologie de classification

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes acheteurs, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour se faire, il n'est pas fait de distinction entre les créances portées sur les acheteurs privés ou publics.

Un adhérent est classé donc selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

2-5-2 : Provision à caractère individuel

Les provisions, à base individuelle, résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provisions minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties.

TF distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

(1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :

- Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.
  - Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé.

    Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

(2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant

des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.

- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

2-5-3 : Provision collective

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté par Tunisie Factoring pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1. Le calcul du taux de migration moyen du portefeuille TMM (en%), sur les années 2014 à 2018 selon la formule suivante :

$$TMM = \left(\sum_{N=1}^{n} \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}} \right) / \ n$$

Risque additionnel : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N.

2. Détermination d'un facteur scalaire « FS » (en%) traduisant l'aggravation des risques en 2019. La formule de calcul est la suivante :

$$FS = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 en 2019}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 en 2018}}$$

3. Détermination du taux de provisionnement moyen « TPM » qui représente le taux de couverture du risque additionnelle par les provisions. Dans la présente étude, ce taux a été calculé sur la période de 2014 – 2018 selon la formule suivante :

$$TPM = \left(\sum_{N=1}^{n} \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année N}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / \ n$$

4. Calcul des provisions collectives « PC» du portefeuille (en %) selon la formule suivante :

PC = Engagements 0 et 1 x TMM x FS x TPM

Il est à noter que la direction n'a pas procédé à la stratification du portefeuille pour le calcul de cette provision vu que les activités des adhérents sont très diversifiées et que leur nombre est relativement réduit.

2-6 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit-bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-7 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels

Placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ Au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ À la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2-8 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

2-9 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont converties en dinar tunisien au cours du jour de la date de l'opération.

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant sont comptabilisées, conformément à la norme comptable tunisienne 15.

2-10 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

2-11 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

2-12 Provision pour Risques & charges

La société a un processus de recensement de l'ensemble des risques auxquels elle est exposée. Ce processus permet de cartographier et d'évaluer d'une manière fiable la valeur des provisions pour risques est charges à constater à la clôture de l'exercice.

2-13 Modification comptable : (Règles de décotes sur la valeur du matériel en leasing)

La politique de provisionnement de TLF s'appuie sur la règlementation prudentielle de la BCT, notamment la Circulaire 91-24 du 17 Décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, et les textes subséquents.

TLF a révisé sa politique de provisionnement sous forme d'un changement de méthode comptable.

Ci-dessous les nouveaux taux de décotes appliquées :

Type	Ancienne méthode	Nouvelle méthode
Matériel standard	33%	20% sauf pour les secteurs de location de voiture et agence de voyage qui demeure 33%
Matériel spécifique	60%	60%
Biens immobiliers	15%	5%
Remise à Zéro de la valeur du matériel dans en cas non-exécution d'un jugement de récupération dans un délai	6 mois	12 mois

Conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables, le changement de taux de décote a été traité en tant que changement de méthode comptable, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2019. Par ailleurs et en application du paragraphe 17 de ladite norme, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2018 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparaison.

L'effet de la nouvelle méthode sur les exercices antérieurs qui a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2019, s'élève à 3709 KDT. Son effet sur l'exercice 2019 s'est traduit par la constatation d'une reprise sur provisions de 3 401 KDT.

(*) Par ailleurs et pour les besoins de la comparabilité, les données de l'exercice 2018 ont fait l'objet de retraitement en pro-forma qui a eu pour effet la présentation d'une modification comptable en augmentation des capitaux propres dudit exercice de 3 138 KDT ainsi qu'une reprise sur provisions de 571 KDT.

NOTE 3 : CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Banques	13 845 235	1 271 722
- Caisses	20 814	19 242
Total	**13 866 049**	**1 290 964**

NOTE 4 : CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018	31-déc. 2018 PROFORMA	
- Encours financiers	847 168 542	907 757 792	907 757 792	
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	10 674 181	6 004 082	6 004 082	
- Impayés	50 895 221	37 612 269	37 612 269	
- Intérêts Constatés d'avance	(4 252 397)	(4 427 236)	(4 427 236)	
Total brut	904 485 547	946 946 907	946 946 907	
- Provisions pour dépréciation de l'encours	(20 473 410)	(16 408 399)	(13 873 371)	(*)
- Provisions collectives	(4 261 033)	(5 055 000)	(5 055 000)	
- Provisions pour dépréciation des impayés	(21 550 191)	(16 586 213)	(15 411 737)	(*)
- Produits réservés	(8 728 409)	(5 511 493)	(5 511 493)	
Total des provisions	(55 013 043)	(43 561 105)	(39 851 601)	
Soldes nets	**849 472 504**	**903 385 802**	**907 095 306**	

Les mouvements enregistrés durant la période sur les encours financiers nets sont indiqués ci-après :

Encours financiers nets				
Solde au 31 décembre 2018	**892 298 475**	**886 895 227**	**886 895 227**	
Additions de la periode				
- Investissements	357 773 888	414 347 696	414 347 696	
- Relocations	3 993 866	3 891 609	3 891 609	
Retraits de la periode				
-Remboursement des créances échues	(391 061 461)	(386 956 865)	(386 956 865)	
-Remboursement des créances anticipées	(20 303 380)	(18 959 289)	(18 959 289)	
-Remboursement des valeurs résiduelles	(2 966 476)	(1 096 844)	(1 096 844)	
-Relocations	(3 355 591)	(2 889 157)	(2 889 157)	
Provisions de La periode				
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours classées	(10 392 275)	(5 543 280)	(3 008 252)	**(*)**
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours courants	-	(1 710 000)	(1 710 000)	
- Reprises sur provisions pour dépréciation des encours classées	6 327 267	4 319 378	4 319 378	
- Reprises sur provisions pour dépréciation des encours courants	793 967	-	-	
Solde au 31 décembre 2019	**833 108 280**	**892 298 475**	**894 833 503**	

4.1 : Analyse par secteur d'activité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
Agriculture	59 440 457	60 265 184
Bâtiments TP	106 778 537	137 209 827
Industrie		
Agro-alimentaire	55 076 115	60 289 506
Chimie	19 123 449	22 413 652
Energie	34 432	72 209
Textile	16 565 745	15 885 713
Mines	1 788 410	1 007 185
Autres industries	107 407 720	117 800 876
Tourisme		
Hôtellerie	2 095 144	1 763 755
Agences de voyage	8 524 512	7 897 954
Location de voiture	61 668 753	56 774 745
Autres Tourisme	14 158 511	13 243 100
Commerce et service		
Commerce	210 332 994	220 650 474
Transport	50 615 109	50 842 971
Audio-visuel	633 847	470 607
Professions libérales	52 692 382	55 110 262
Autres Services	90 906 606	92 063 854
Total	**857 842 723**	**913 761 874**

4.2 : Analyse par type de matériel

Les encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
Matériel de transport léger	294 428 831	380 352 206
Matériel de transport léger Utilitaire	151 246 373	60 943 741
Matériel de transport lourd	94 702 598	109 738 311
Matériel BTP	90 476 733	112 832 275
Equipement industriel	75 982 878	91 322 419
Equipement informatique	4 989 604	5 237 399
Autres	73 451 912	73 342 690
Sous total	785 278 929	833 769 041
Immeubles de bureaux	29 124 526	33 909 824
Immeubles industriels ou commerciaux	43 439 268	46 083 009
Total	**857 842 723**	**913 761 874**

4.3 : Analyse par maturité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
Paiements minimaux sur contrats actifs	960 532 007	1 034 401 210
A recevoir dans moins d'1an	390 059 312	388 977 675
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	565 100 114	626 601 351
A recevoir dans plus de 5 ans	5 372 581	18 822 184
Produits financiers non acquis	137 279 002	144 240 199
Encours contrats actifs (1)	823 253 005	890 161 011
Encours à recevoir dans moins d'1an	319 809 914	319 772 373
Encours à recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	498 382 217	553 271 952
Encours à recevoir dans plus de 5 ans	5 060 874	17 116 686
Créances en cours (2)	10 674 181	6 004 082
Créances échues (3)	4 532 246	3 425 702
Contrats suspendus (contentieux) (4)	19 383 291	14 171 079
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	**857 842 723**	**913 761 874**

4.4 : Créances de leasing : Impayés

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit:

	31-déc. 2019	31-déc. 2018	31-déc. 2018 PROFORMA	
Clients ordinaires				
- Impayés : Clients ordinaires	27 833 509	19 671 033	19 671 033	
Montant brut	27 833 509	19 671 033	19 671 033	
A déduire :				
- Provisions : Clients ordinaires	(3 908 621)	(2 212 550)	(2 212 550)	
- Produits réservés (*)	(3 831 511)	(1 955 329)	(1 955 329)	
Montant net	20 093 377	15 503 154	15 503 154	
Clients litigieux				
- Impayés : Clients litigieux	23 061 712	17 941 236	17 941 236	
Montant brut	23 061 712	17 941 236	17 941 236	
A déduire :				
- Provisions : Clients litigieux	(18 021 077)	(14 728 893)	(13 554 416)	(*)
- Produits réservés : Clients litigieux	(4 517 391)	(3 200 935)	(3 200 935)	
Montant net	523 244	11 408	1 185 885	
Solde créances de leasing : Impayés	**20 616 621**	**15 514 562**	**16 689 039**	

(*) Dont 1 587 260 DT des agios réservés sur des créances ordinaires

NOTE 4.5 (SUITE) - ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 31 décembre 2019

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B1	B2	B3	B4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	727 566 085	81 073 919	15 177 640	6 316 040	27 709 039	857 842 723
Impayés	3 976 357	14 348 150	4 208 644	3 802 439	24 559 630	50 895 220
Avances et acomptes reçus (*)	(7 680 755)	(16 126)	-	-	(2 231 668)	(9 928 549)
Produits à recevoir						
ENCOURS GLOBAL	**723 861 687**	**95 405 943**	**19 386 284**	**10 118 479**	**50 037 001**	**898 809 394**
ENGAGEMENTS HORS BILAN	23 624 672	-	-	-	-	23 624 672
Ratio des actifs non performants (B2,B3 et B4) (1)			2,08%	1,08%	5,61%	
			8,77%			
TOTAL ENGAGEMENTS	**747 486 359**	**95 405 943**	**19 386 284**	**10 118 479**	**50 037 001**	**922 434 066**
Produits réservés	-	-	1 015 725	798 926	4 946 985	6 761 636
Provisions affectées sur les impayés	-	-	1 006 101	1 480 914	19 063 173	21 550 188
Provisions affectées sur les encours	-	-	242 400	960 500	19 261 342	20 464 242
TOTAL PROVISONS ET AGIOS RESERVES	**-**	**-**	**2 264 226**	**3 240 340**	**43 271 500**	**48 776 066**
ENGAGEMENTS NETS	**747 486 359**	**95 405 943**	**17 122 058**	**6 878 139**	**6 765 501**	**873 658 000**
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (2)			11,68%	32,02%	82,79%	
			59,65%			

* Présenté au niveau de la rubrique "dettes envers la clientèle"

(1) le ratio des actifs non performants s'établit au 31 décembre 2019 à 8.77% contre 5.38% à fin décembre 2018

(2) le ratio de couverture des engagements par la provisions et les agios réservés s'établit au 31 décembre 2019 à 59.65% contre 72.29% à fin décembre 2018

NOTE 5 : ACHETEURS FACTORES

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente comme suit :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
Comptes des acheteurs locaux	142 723 421	143 721 328
Comptes des acheteurs export	913 271	1 388 228
Comptes des acheteurs import	7 335 133	8 311 821
Sous total (A)	**150 971 825**	**153 421 377**
A déduire		
Provisions sur compte adhérents	(4 522 804)	(6 197 937)
Provisions collectives sur compte adhérents	(1 025 108)	(1 510 419)
Provisions sur compte acheteurs	(4 090)	(2 444)
Montant net	**145 419 823**	**145 710 577**
Comptes des adhérents		
Fonds de garantie (FDG Domestique)	14 455 940	14 397 926
Disponible laucaux	10 490 715	15 312 719
Financement par B.O.	10 090 500	12 519 000
Disponible export	297 616	(837 716)
FDG comptes en devise	179 362	212 823
Compte import	7 335 133	8 311 821
Sous total (B)	**42 849 266**	**49 916 573**
Encours de Financement des adhérents (A) - (B)	**108 122 559**	**103 504 804**

NOTE 5 (SUITE)

Les engagements liés à l'activité d'affacturege, sur la base de la classification arrêtée se présente comme suit : Au 31 décembre 2019

Nature Engagement	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A.	B1.	B2.	B3.	B4.	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Domestique avec recours	96 636 144	1 169 764	-	-	4 275 945	102 081 853
Domestique sans recours	5 583 924	-	-	-	-	5 583 924
Export	209 923	-	-	-	246 859	456 782
ENCOURS ENGAGEMENTS	**102 429 991**	**1 169 764**	**-**	**-**	**4 522 804**	**108 122 559**
Engagements de financement donnés	4 674 951	30 606	-			**4 705 557**
Engagements envers les correspondants (import)	-					-
Engagement sous forme de B.O.	10 090 500	-				**10 090 500**
Total Engagements hors bilan	**14 765 451**	**30 606**	**-**	**-**	**-**	**14 796 057**
Total Engagements par classe	**117 195 442**	**1 200 370**	**-**	**-**	**4 522 804**	**122 918 616**
			-	-	-	
Taux des engagements non performants (1)			**3,68%**			
Provisions affectées sur les engagements avec recours	-	-	-	-	4 275 945	4 275 945
Provisions affectées sur les engagements sans recours	-	-	-	-	-	-
Provisions affectées sur les engagements export	-	-	-	-	246 859	246 859
TOTAL PROVISONS AFFECTEES	**-**	**-**	**-**	**-**	**4 522 804**	**4 522 804**
TOTAL PROVISONS COLLECTIVES	**1 025 108**					**1 025 108**
Taux de couverture des engagements non performants (2)			-	-	100,00%	
			100,00%			

(1) le ratio des actifs non performants s'établit au au 31 décembre 2019 à 3.68% contre 4.99% à fin décembre 2018
(2) le ratio de couverture des engagements par la provisions s'établit au au 31 décembre 2019 à 100% contre 100% à fin décembre 2018

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille titres de placement se présente comme suit :	31-déc. 2019	31-déc. 2018
-Tunisie Sicav	3 325	24 743
-POULINA G H	69 600	69 600
-BH	69 100	69 100
-Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020
-Certificat de dépôt	2 500 000	-
Total brut	**3 142 045**	**663 463**
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(449 898)	(428 156)
Total net	**2 692 147**	**235 307**

Les titres de placements s'analysent au 31 décembre 2019 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur de Marché	Coût unitaire d'acquisition	Montant total	Provision	Montant net
-Tunisie Sicav	18	189	185	3 325	-	3 325
-POULINA G H	8 640	13	8	69 600	-	69 600
-BH	4 714	12	15	69 100	13 663	55 437
-Les Ciments de Bizerte	43 480	1	12	500 020	436 235	63 785
-Certificat de dépôt	1	2 500 000	2 500 000	2 500 000	-	2 500 000
Total				**3 142 045**	**449 898**	**2 692 147**

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
Titres de participation	44 812 891	44 527 411
Titres immobilisés	10 537 458	12 149 063
Avances sur acquisitions de titres	8 454 613	8 454 613
Montant brut	63 804 962	65 131 087
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres	-	(202 800)
Montant libéré	63 804 962	64 928 287
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(6 748 312)	(3 624 220)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(143 410)
Montant net	**56 913 240**	**61 160 657**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste **"Titres de participation"** sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 décembre 2018			
Titres de participation	44 527 411	44 324 611	202 800
Additions de la période			
- FCPR Tuninvest Croissance	-	202 800	(202 800)
- Amen Santé	285 380	285 380	-
- STLV	100	100	
Solde au 31 décembre 2019	**44 812 891**	**44 812 891**	**-**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste **"Titres immobilisés"** sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 décembre 2018			
Titres immobilisés	12 149 063	12 149 063	-
- Société YASMINE	(375 000)	(375 000)	-
- Société Agricole SIDI OTHMEN	(875 000)	(875 000)	-
- Société Almes	(300 000)	(300 000)	-
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	(61 605)	(61 605)	-
Solde au 31 décembre 2019	**10 537 458**	**10 537 458**	**-**

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS (SUITE)

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2019 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
Entreprises liées								
Tunisie LLD	29 832	100,000	1,800	53 698			2003/2010	**99,44%**
Maghreb Leasing Algerie	655 185	18,300	16,279	10 665 480			2006/2009/2019	**18,72%**
TLG Finance	741 642	21,940	23,488	17 419 543		6 218 069	2015/2017	**33,90%**
Alios Finance	54 245	26,834	26,834	1 455 597			2006/2017	**4,87%**
STIF	40 000	1,000	1,000	40 000			2000/2016	**100,00%**
Total Entreprises liées				**29 634 318**	**-**	**6 218 069**		
Entreprises associées								
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	1,478	521 084			1994/2001/2002	**36,51%**
Tunisie Participations	220	10,000	10,000	2 200			1997	**44,00%**
Tunisie Valeurs	600 000	5,000	2,598	1 558 889			1991/92/96/98/2004/2012/2019	**15,00%**
Tuninvest International.SA	125	10,000	10,000	1 250			1998	**25,00%**
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,000	10,000	136 360			2002	**27,27%**
Total Entreprises associées				**2 219 783**	**-**	**-**		
Autres								
Amen Santé	115 490	10,00	10,00	1 154 900		32 323	2009/2010/2013/2014/2017/2019	**1,86%**
S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	**4,92%**
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100			2010	**-**
Taysir Microfinance	6 609	100,00	100,01	660 938			2013/2014/2016	**5,51%**
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,00	100,00	3 000 000	-		2013	**11,63%**
Ennakl	389 000	1,00	12,85	4 998 650		497 920	2012	**1,30%**
Assurances COMAR VIE CIV	35 000	36,79	36,79	1 287 602			2016	**7,00%**
STLV	1	100,00	100,00	100			2019	**-**
Total Autres				**12 958 790**	**-**	**530 243**		
Total Titres de participation				**44 812 891**	**-**	**6 748 312**		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2019 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
* B.T.S	500	10,000	10,00	5 000			1997	-
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	10,00	42 910		42 910	2000	0,48%
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,50	100 500		100 500	2006	1,97%
* Société Méhari Beach Tabarka	6 667	100,000	84,60	564 048			2009	3,69%
* Société YASMINE	37 500	10,00	10,00	375 000			2011/2013	0,72%
* Société Agricole SIDI OTHMEN	2 500	100,00	100,00	250 000			2012/2013	0,62%
* Société Almes	120 000	10,00	10,00	1 200 000			2014	3,41%
* Société Tazoghrane	200 000	10,00	10,00	2 000 000			2015	9,91%
* Société agricole DICK	400 000	5,00	5,00	2 000 000			2016	3,38%
* Société Briquèterie Jbel Ouest	20 000	100,00	100,00	2 000 000			2016	1,48%
* Société STEP	100 000	10,00	10,00	1 000 000			2018	10,10%
* Société SGTM	10 000	100,00	100,00	1 000 000			2018	8,06%
				10 537 458	**-**	**143 410**		

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
EXRCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019
(Montants exprimés en dinars)

8.1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute							Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Résorption	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	9 402 209	-	77 434	-	-		9 479 643	7 135 509	745 913	-		7 881422	1598 221
Logiciels en cours		624 044		541363	-	-		1165 407	-	-	-		-	1165 407
TOTAUX		**10 026 253**	**-**	**618 797**	**-**	**-**	**-**	**10 645 050**	**7 135 509**	**745 913**	**-**	**-**	**7 881422**	**2 763 628**

8.2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute							Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Cessions	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	
Terrain		2 197 320		-	-	-	-	2 197 320	-	-	-	-	-	2 197 320
Constructions	5%	6 640 252		865 241	-		-	7 505 493	2 334 733	367 317	-	-	2 702 050	4 803 443
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670		-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	1899 302		318 494		128 977	-	2 088 819	400 979	311063	69 617	-	642 425	1446 394
Mobilier de bureau	10%	885 055		26 683	-	-	-	911738	625 327	56 217	-	-	681544	230 194
Matériel informatique	33%	1747 715		72 810				1820 525	1437 529	189 688	-	-	1627 217	193 308
Installations générales	10%	3 051744		203 277				3 255 021	1601692	287 029			1888 721	1366 300
TOTAUX		**16 452 058**	**-**	**1486 505**	**-**	**128 977**	**-**	**17 809 586**	**6 430 930**	**1211314**	**69 617**	**-**	**7 572 627**	**10 236 959**
TOTAL VALEURS IMMOBILISEES		**26 478 311**	**-**	**2 105 302**	**-**	**128 977**	**-**	**28 454 636**	**13 566 439**	**1957 227**	**69 617**	**-**	**15 454 049**	**13 000 587**

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Frais d'émission des emprunts	3 263 273	1 539 294
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	94 231	263 219
- Fournisseurs de biens,objets de contrats de leasing,avances et acomptes	382 024	824 121
- Prêts au personnel	2 199 084	2 121 402
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	320 951	346 949
- Dépôts et cautionnements versés	345 969	287 956
- Cautionnements Citi Bank	18 714	18 714
- Cautionnements imputables aux adhérents	(18 714)	(18 714)
- Avances et acomptes au personnel	115 977	93 261
- Crédit de TVA	-	(2)
- Etat, crédit d'impots sur les sociétés	2 546 354	-
- Compte courant Tunisie LLD	37 529	12 529
- Compte courant MLA	327 240	327 240
- Adhérents, contrats résiliés	23 173	23 173
- Autres comptes débiteurs	17 080 874	7 491 280
- Produits à recevoir des tiers	3 007 818	1 488 940
- Effet à recevoir	1 783 750	-
- Règlement égarés	13 476	13 476
- Produits d'indemnisation à recevoir	195 621	194 339
- Compte d'attente	585 575	600 902
- Charges constatées d'avance	531 896	1 356 396
Total brut	**32 854 815**	**16 984 475**
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(114 258)	(114 258)
- Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(24 378)	(24 378)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(101 797)	(101 797)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation (Produits d'indemnisation à recevoir)	(195 621)	(194 339)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(164 078)	(164 078)
- Provisions pour dépréciation de frais de lettre de change	(325 876)	(325 876)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(325 958)	(325 958)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(151 645)	(165 440)
Total net	**31 427 747**	**15 544 894**

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
Au 31 décembre 2019
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute						Résorptions					Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de fusion	Addition	Résorption	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Transfert	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Dorée de l'emprunt	6 600 202	-	2 578 417	-	-	9 178 619	5 060 908	854 438	-		5 915 346	3 263 273
TOTAUX		**6 600 202**	**-**	**2 578 417**	**-**	**-**	**9 178 619**	**5 060 908**	**854 438**	**-**	**-**	**5 915 346**	**3 263 273**

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 10 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Banques, découverts	7 886 108	30 245 801
Total	**7 886 108**	**30 245 801**

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
Emprunts		
- Banques locales	170 930 241	227 006 536
- Banques étrangères	280 321 186	216 041 832
- Emprunts obligataires	235 671 840	267 392 500
- Crédit à court terme	208 725	664 960
- Ligne d'avance	38 351 981	24 505 341
- Certificat de depots	22 000 000	61 300 000
Total emprunts	747 483 973	796 911 169
Dettes rattachées		
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	3 089 502	3 774 816
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	5 206 355	3 583 695
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	13 765 373	12 937 516
Total dettes rattachées	22 061 230	20 296 027
Total	**769 545 203**	**817 207 196**

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période	Éché. + an	Éché. - an
EMPRUNTS BANCAIRES						
AMEN BANK	35 022 164	5 000 000	23 355 498	16 666 666	10 666 666	6 000 000
AL BARAKA BANK	50 000 000	422 000 000	450 000 000	22 000 000	-	22 000 000
A.B.C TUNISIE 2013/3	-	-		-	-	-
ABC	11 000 000	16 000 000	16 000 000	11 000 000	-	11 000 000
ATTIJARI BANK	20 500 000	10 000 000	6 499 998	24 000 002	16 000 010	7 999 992
BIAT	42 535 715	-	17 309 524	25 226 191	8 666 667	16 559 524
BTK 2013	-	-		-	-	-
ZITOUNA BANK	2 000 000	8 000 000	10 000 000	-	-	-
BH	19 000 000	-	5 000 000	14 000 000	9 000 000	5 000 000
BT	6 500 000	10 000 000	2 419 494	14 080 506	10 063 546	4 016 960
CITI BANK	14 500 000	33 800 000	33 000 000	15 300 000	-	15 300 000
STB 2018	9 500 000		2 000 000	7 500 000	5 500 000	2 000 000
WIFEK	-	8 000 000	-	8 000 000		8 000 000
AMEN BANK FACTO	5 459 462	2 000 000	2 887 719	4 571 743	2 127 930	2 443 813
BH FACTO	6 843 530	-	1 951 973	4 891 557	2 800 046	2 091 511
BTE FACTO	4 145 665	-	452 089	3 693 576	2 229 743	1 463 833
Total emprunts Banques Locales	**227 006 536**	**514 800 000**	**570 876 295**	**170 930 241**	**67 054 608**	**103 875 633**
BEI	45 965 621	-	7 166 117	38 799 504	35 554 786	3 244 718
BIRD	18 073 689	-	2 023 810	16 049 879	14 026 069	2 023 810
BERD	13 857 285	40 326 000	6 828 712	47 354 573	43 840 292	3 514 281
B.A.D 2013	3 467 380	-	849 153	2 618 227	1 769 074	849 153
SANAD	30 527 369	50 591 200	12 696 885	68 421 684	53 885 144	14 536 540
PROPARCO 2016	12 337 222	-	4 934 889	7 402 333	2 467 449	4 934 884
RESPONSABILITY	12 257 500	-	4 903 000	7 354 500	2 451 500	4 903 000
RESPONSABILITY MICRO 2017	14 945 548	-	4 270 150	10 675 398	6 405 246	4 270 152
RESPONSABILITY SICAV LUX	12 810 470	-	3 660 130	9 150 340	5 490 211	3 660 129
DEG 2017	44 340 000	-	11 085 000	33 255 000	22 170 000	11 085 000
FADES 2018	7 459 748	-	-	7 459 748	7 459 748	-
SYMBIOTICS 2019		31 780 000		31 780 000	24 718 087	7 061 913
Total emprunts Banques Etrangères	**216 041 832**	**122 697 200**	**58 417 846**	**280 321 186**	**220 237 606**	**60 083 580**
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	**443 048 368**	**637 497 200**	**629 294 141**	**451 251 427**	**287 292 214**	**163 959 213**

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période	Éché. + an	Éché. - an
EMPRUNTS OBLIGATAIRES						
Emprunt obligataire 2012 I	2 482 000	-	2 482 000	-	-	-
Emprunt obligataire 2012 II	2 140 000	-	1 070 000	1 070 000	-	1 070 000
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-I"	-	-	-	-	-	-
Emprunt obligataire 2013 I	7 032 000	-	3 516 000	3 516 000	-	3 516 000
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-II"	8 468 000	-	4 000 000	4 468 000	2 234 000	2 234 000
Emprunt obligataire 2014 I	11 404 000	-	6 000 000	5 404 000	2 702 000	2 702 000
Emprunt obligataire 2014 II	13 240 000	-	6 000 000	7 240 000	3 620 000	3 620 000
Emprunt obligataire 2015 I	22 814 480	-	6 000 000	16 814 480	10 814 480	6 000 000
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2015-I"	14 770 000	-	4 000 000	10 770 000	6 770 000	4 000 000
Emprunt obligataire 2015 II	25 545 600	-	6 000 000	19 545 600	13 545 600	6 000 000
Emprunt obligataire 2016 I	26 739 720	-	6 000 000	20 739 720	14 739 720	6 000 000
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2016"	19 220 000	-	780 000	18 440 000	14 440 000	4 000 000
Emprunt obligataire 2017 I	33 486 000	-	3 514 000	29 972 000	22 572 000	7 400 000
Emprunt obligataire 2017 II	30 000 000	-	2 167 920	27 832 080	25 664 160	2 167 920
Emprunt obligataire 2018 I	23 608 700	-	2 240 740	21 367 960	19 127 220	2 240 740
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUB 2018	20 442 000	50 000		20 492 000	18 783 600	1 708 400
EMPRUNT OBLIG 2019-01		25 000 000		25 000 000	22 035 000	2 965 000
Emprunt obligataire 2014 - FACTO	6 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	**267 392 500**	**25 050 000**	**56 770 660**	**235 671 840**	**177 047 780**	**58 624 060**
AUTRES EMPRUNTS						
CERTIFICATS DE DEPÔTS	61 000 000	235 000 000	274 000 000	22 000 000	-	22 000 000
CERTIFICATS DE DEPÔTS-TF	300 000	500 000	800 000	-	-	-
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	**61 300 000**	**235 500 000**	**274 800 000**	**22 000 000**	**-**	**22 000 000**
TOTAL GENERAL	**771 740 868**	**898 047 200**	**960 864 801**	**708 923 267**	**464 339 994**	**244 583 273**

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Avances et acomptes reçus des clients	9 928 549	9 767 650
- Dépôts et cautionnements reçus	9 702 991	9 718 930
Total	**19 631 540**	**19 486 580**

NOTE 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
Fournisseurs d'exploitation		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	613 846	1 433 799
- Factures non parvenues	1 471 988	859 914
Sous total	2 085 834	2 293 713
Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing		
- Factures d'achats	1 226 187	2 456 795
- Effets à payer	80 096 404	48 782 723
- Factures non parvenues (Fournisseurs de biens)	157 728	193 568
- Retenues de garantie	181 160	407 563
Sous total	81 661 479	51 840 649
Solde des fournisseurs et comptes rattachés	**83 747 313**	**54 134 362**

NOTE 14 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Personnel, remunerations dues	25 055	30 590
- Personnel, provisions pour congés payés	1 064 002	938 928
- Personnel, autres charges à payer	929 209	1 182 280
- Etat, retenues sur salaires	292 674	260 972
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	1 107 815	494 088
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	15 827	72 932
- Etat, impôts sur les bénéfices	169 015	806 993
- Etat, TVA à payer	1 860 807	3 596 145
- Etat, autres impôts et taxes à payer	40 923	131 885
- Actionnaires, dividendes à payer	26 440	25 391
- Avances sur titres immobilisés	564 047	700 000
- C.N.S.S	753 819	813 080
- Autres comptes créditeurs	7 266 718	2 367 759
- Compte d'attente autres passifs	-	29 161
- Compte Courant Stif	38 600	99 122
- Diverses charges à payer	196 524	841 609
- Produits constatés d'avance	810 073	291 171
- Impôt différé suite à l'opération de fusion	369 221	553 814
- Compte Adhérents à Régulariser : L/G	872 735	579 235
- Autres provisions pour risques	2 405 337	7 658 941
Total	**18 808 841**	**21 474 096**

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31-déc. 2019	31-déc. 2018	31-déc. 2018 PROFORMA	
- Capital social	(A)	54 000 000	45 000 000	45 000 000	
- Réserve légale	(B)	4 500 000	4 500 000	4 500 000	
- Réserves spéciales de réinvestissement		13 657 184	15 532 184	15 532 184	
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843	3 776 843	
- Prime d'emission	(A)	27 436 462	18 350 212	18 350 212	
- Boni de fusion		10 870 951	10 870 951	10 870 951	
- Résultats reportés		51 204 778	39 289 441	42 427 757	**(*)**
Total des capitaux propres avant résultat de la période		**165 446 218**	**137 319 631**	**140 457 947**	
Résultat de la période		4 877 608	10 455 834	11 027 022	
Total des capitaux propres avant affectation		**170 323 826**	**147 775 465**	**151 484 969**	

Résultat par action:

Résultat de la période (1)		4 877 608	10 455 834	11 027 022
Nombre d'actions (2)		10 800 000	9 450 000	9 450 000
Résultat par action (1) / (2)	(C)	0,452	1,106	1,167

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 9 octobre 2018, a décidé de porter le capital social de 45.000.000 Dinars à 51.750.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.350.000 actions nouvelles, au prix de 15 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 10 Dinars par action.
De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 2.250.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves. Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.250.000 dinars à la création et la libération intégrale de 450.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune , attribués gratuitement aux propriétaires des 10.350.000 actions,à raison d'une action nouvelle pour 23 actions anciennes avec juissance le 1ér janvier 2019.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2019 à la somme de 54.000.000 Dinars divisé en 10.800.000 actions

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des société commerciales.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Arrêté au 31 décembre 2019

(exprimé en dinars)

	Capital social	- Prime d'emission	Réserve légale	Boni de fusion	Réserve affectée à l'augmentation du capital	- Réserves spéciales de réinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2017	**45 000 000**	**25 425 212**	**4 500 000**	**10 870 951**	**-**	**15 457 184**	**3 776 843**	**27 648 394**	**13 641 046**	**146 319 630**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27/04/2018			-			2 000 000		11 641 046	(13 641 046)	-
Réintégration prime d'émission		(7 075 000)						7 075 000		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2017								(9 000 000)		(9 000 000)
Réserve spéciale de réinvestissement approuvée devenue libre						(1 925 000)		1 925 000		-
Résultat au 31 décembre 2018									10 455 834	10 455 834
Solde au 31 décembre 2018	**45 000 000**	**18 350 212**	**4 500 000**	**10 870 951**	**-**	**15 532 184**	**3 776 843**	**39 289 440**	**10 455 834**	**147 775 464**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30/04/2019					-	-		10 455 835	(10 455 835)	-
Réintégration prime d'émission		(4 413 750)						4 413 750		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018								(6 288 750)		(6 288 750)
Augmentation par apport en numéraire, approuvée par L'A.G.E du 09/10/2018	6 750 000	13 500 000						-		20 250 000
Augmentation par incorporation de réserves, approuvée par L'A.G.E du 09/10/2018	2 250 000							(2 250 000)		-
Réserve spéciale de réinvestissement approuvée devenue libre						(1 875 000)		1 875 000		-
Modifications comptables approuvées par le conseil 29/08/2019								3 709 503		3 709 503
Résultat au 31 décembre 2019									4 877 609	4 877 609
Solde au 31 décembre 2019	**54 000 000**	**27 436 462**	**4 500 000**	**10 870 951**	**-**	**13 657 184**	**3 776 843**	**51 204 778**	**4 877 608**	**170 323 826**

NOTE 16 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
Intérêts conventionnels	89 606 729	89 022 950
Intérêts intercalaires	340 286	590 440
Intérêts de retard	4 611 580	2 133 488
Total intérêts de crédits bail	**94 558 595**	**91 746 878**
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(2 536 026)	(862 687)
. Intérêts de retard	(1 650 777)	(393 109)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	677 544	620 189
. Intérêts de retard antérieurs	316 624	362 056
Variation des produits réservés	**(3 192 635)**	**(273 551)**
Total des revenus de leasing	**91 365 960**	**91 473 327**

NOTE 17 : REVENU DU FACTORING

L'analyse des revenus de factoring au titre de la période, se présente ainsi :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
Commission de factoring	5 347 687	5 000 196
Intérêts de financement	13 856 864	13 068 829
Autre commission de factoring	306 467	358 419
Total	**19 511 018**	**18 427 444**

NOTE 18 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	376 791	404 908
- Commissions d'assurance	645 892	1 070 746
- Autres produits d'exploitation	1 300 576	1 233 718
Total des autres produits d'exploitation	**2 323 259**	**2 709 372**

NOTE 19 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Intérêts des emprunts obligataires	20 570 192	20 854 114
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	22 332 223	23 935 793
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	18 617 778	16 507 278
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	854 438	747 512
Total des charges financières des emprunts	**62 374 631**	**62 044 697**
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	2 848 155	4 589 464
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	5 696 052	5 441 152
- Pénalites fiscales et sociales	13 364	4 212
- Pertes de change	105 495	47 725
- Gains de change	(74 277)	(221 219)
- Autres charges financières	46 971	143 411
Total des autres charges financières	**8 635 760**	**10 004 745**
Total général	**71 010 391**	**72 049 442**

NOTE 20 : COMMISSIONS ENCOURUES

Les commissions encourues se détaillent comme suit :	31-déc. 2019	31-déc. 2018
Commissions servies export	7 042	4 912
Commissions servies domestique	114 612	136 080
Commissions servies apporteurs	21 491	25 302
Total	**143 145**	**166 294**

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Produits des participations	5 147 546	4 371 052
- Produits des titres Immobilisés	973 621	2 073 868
- Revenus des autres créances immobilisées	60 638	69 157
- Revenus des valeurs mobilières de placement	16 646	8 309
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	-	5 237 800
Total	**6 198 451**	**11 760 186**

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Salaires et complément de Salaires	11 427 840	11 168 310
- Bonus	650 000	900 000
- Indemnités représentatives de frais	368 390	350 901
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	2 367 136	2 342 144
- Autres charges sociales	653 092	503 189
Total	**15 466 458**	**15 264 544**

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :	31-déc. 2019	31-déc. 2018	31-déc. 2018
- Achat de matières et fournitures	121 719	158 190	158 190
Total des achats	**121 719**	**158 190**	**158 190**
- Locations	213 600	287 313	287 313
- Charges locatives et de copropriété	198 368	161 275	161 275
- Entretiens et réparations	512 471	489 078	489 078
- Primes d'assurances	156 395	128 626	128 626
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	674 318	961 183	961 183
Total des services extérieurs	**1 755 152**	**2 027 475**	**2 027 475**
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 070 498	1 947 688	1 947 688
- Publicités, publications, relations publiques	324 696	326 790	326 790
- Déplacements, missions et réceptions	793 142	949 869	949 869
- Frais postaux et de télécommunications	348 591	350 184	350 184
- Services bancaires et assimilés	658 462	671 046	671 046
- Transfert de charges (frais bancaires)	(36 440)	(37 847)	(37 847)
- Transfert de charges (frais de justice)	(10 484)	(10 992)	(10 992)
Total des autres services extérieurs	**4 148 465**	**4 196 738**	**4 196 738**
- Jetons de présence	77 760	77 760	77 760
- Autres charges d'exploitation	27 914	19 485	19 485
Total des charges diverses	**105 674**	**97 245**	**97 245**
- Impôts et taxes sur rémunérations	340 617	338 135	338 135
- T.C.L	271 270	256 607	256 607
- Droits d'enregistrement et de timbres	49 848	57 311	57 311
- Autres impôts et taxes	116 165	-	-
Total des impôts et taxes	**777 900**	**652 053**	**652 053**
Total général	**6 908 910**	**7 131 701**	**7 131 701**

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SIR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	31-déc. 2019	31-déc. 2018	31-déc. 2018 PROFORMA	
- Dotations aux provisions affecteés pour dépréciation des créances	19 448 432	10 202 647	10 202 647	
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Factoring)	412 435	596 798	596 798	
- Dotations aux provisions collectives	-	1 957 000	1 957 000	
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(4 177 474)	(7 002 596)	(7 573 784)	(*)
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Factoring)	(671 485)	(375 865)	(375 865)	
- Reprises de provisions collectives	(1 279 278)	-		
- Créances abandonnées	3 194	(43)	(43)	
- Pertes suite à la radiation de créances	3 921 085	-	-	
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(3 921 085)	-	-	
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	**13 735 824**	**5 377 941**	**4 806 753**	

NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSMEENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations aux amortissements des valeurs immobilisées de la période se détaillent ainsi :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	745 913	662 925
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	1 211 315	1 045 851
- Dotations aux résorptions des Charges à répartir	-	58 283
Total	**1 957 228**	**1 767 059**

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	3 145 835	3 855 055
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres immobilisés	-	(1 245 712)
- Pertes nettes sur cession des titres de participation	-	861 966
Total	**3 145 835**	**3 471 309**

NOTE 27 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers de la période se détaillent ainsi :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Dotations aux provisions pour risques et charges	1 000 000	3 500 000
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(13 796)	(13 796)
- Reprises de provisions pour risques et charges	(200 521)	-
Total	**785 683**	**3 486 204**

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	30 336	9 465
- Produits sur assistance technique MLA	319 409	370 000
- Autres produits	241 218	17 602
Total	**590 963**	**397 067**

NOTE 29 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	2 305	16 851
Total	**2 305**	**16 851**

NOTE 30 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
Bénéfice comptable	**6 833 872**	**16 036 051**
A réintégrer		
- Dotations aux Provisions comptables	24 006 702	20 111 500
- Plus Value de fusion	527 408	527 408
- Diverses charges non déductibles	6 252 831	976 422
- Provisions fiscales constituées en 2015/2014 pour affaires douteuses	-	6 061 955
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	6 267 400	1 259 508
- Dividendes	5 663 269	8 868 348
- Reprises sur Provisions fiscales constituées en 2014/2013 pour affaires douteuses	-	6 061 955
Bénéfice fiscal avant provisions	**25 690 144**	**27 523 525**
Provisions pour créances douteuses	19 860 867	12 756 445
Provisions pour dépréciation de titres cotés	195 443	355 055
Bénéfice fiscal	**5 633 834**	**14 412 025**
Base imposable	**5 633 834**	**14 412 025**
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	**1 971 842**	**5 044 209**
Impôt sur les sociétés	**1 971 842**	**5 044 209**
- Report d'impôt début de période	-	-
- Acomptes provisionnels payés	(4 515 749)	(4 957 818)
- Retenues à la source	(2 447)	-
Impôt à payer (report)	**(2 546 354)**	**86 391**
Contribution conjoncturelle	**-**	**576 481**
Contribution sociale de solidarité des sociétés	**169 015**	**144 120**

NOTE 31 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

		31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Impayés sur créances de leasing en début de période	4.4	37 612 269	28 552 504
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	4.4	(50 895 221)	(37 612 269)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	12	(9 767 650)	(11 214 925)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	12	9 928 549	9 767 650
- Plus ou moins values sur relocation	4.0	(638 275)	(1 002 452)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	12	(9 718 930)	(8 258 025)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	12	9 702 991	9 718 930
- Intérets constatés d'avance en début de période	4&14	(4 438 157)	(4 717 538)
- Intérets constatés d'avance en fin de période	4&14	4 259 549	4 438 157
- TVA collectée		84 673 032	81 981 689
- Loyers encaissés	4.0&16	481 008 476	476 570 255
- Intérêts de retard	16	4 611 580	2 133 488
- Créances virées en Pertes	24	(3 924 279)	43
- Remboursement des valeurs résiduelles	4.0	2 966 476	1 096 844
- Remboursements anticipés	4.0	20 303 380	18 959 289
- Produits sur Cessions anticipées	18	376 791	404 908
Encaissements reçus des clients		**576 060 581**	**570 818 548**

NOTE 31 (SUITE) : ENCAISSEMENTS REÇUS DES ACHETEURS FACTORES

		31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Encours de Financement des adhérents en début de période	5&9	103 504 521	107 994 661
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	5&9	(108 122 276)	(103 504 521)
- Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	9&14	(597 949)	(677 949)
- Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	9&14	891 449	597 949
- Financement des adhérents (TND + €)		366 402 290	372 091 307
- Produits à recevoir en début de période	9	3 196	3 143
- Produits à recevoir en fin de période	9	(1 904)	(3 196)
- Produits perçus d'avance en début de période	14	(280 250)	(90 753)
- Produits perçus d'avance en fin de période	14	802 921	280 250
- Revenus du factoring	17	19 511 018	18 427 444
- Récupération frais bancaires	23	36 440	37 847
- Récupération frais de justice	23	10 484	10 992
- TVA collectée Factoring		1 081 880	999 880
- Remboursement des factures à apurer en début de période	14	-	(161 435)
- Remboursement des factures à apurer en fin de période	14	-	-
Encaissements reçus des acheteurs		**383 241 820**	**396 005 619**

NOTE 32 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de périoc	13	51 840 649	92 839 926
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	13	(81 661 479)	(51 840 649)
- Fournisseurs, avances en début de période	9	(824 121)	(253 520)
- Fournisseurs, avances en fin de période	9	382 024	824 121
- Investissements pour financement de contrats de leasing	4.0	357 773 888	414 347 696
- TVA sur Investissements		58 415 286	63 183 002
Décaissements pour financement de contrats de leasing		**385 926 247**	**519 100 576**

NOTE 33 : FLUX LIES AUX FINANCEMENTS

		Début de période	Au 31 décembre 2019		Fin de période
			Utilisations	Remboursements	
Crédit à court terme UTB		190 904	0	190 904	0
Crédit à court terme BTE		474 056	2 942 250	3 207 581	208 725
Ligne d'avance CITI BANK		11 000 000	54 290 000	35 950 000	29 340 000
Ligne d'avance ABC		2 000 000	2 000 000	4 000 000	0
Ligne d'avance BTE		3 000 000	10 000 000	8 000 000	5 000 000
Ligne d'avance UIB		0	3 000 000	0	3 000 000
Ligne d'avance AMEN BANK		505 341	2 000 000	1 493 360	1 011 981
Ligne d'avance BH		8 000 000	0	8 000 000	0
	11	25 170 301	74 232 250	60 841 845	38 560 706
	-	25 170 301	74 232 250	60 841 845	38 560 706

NOTE 34 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Fournisseurs d'exploitation,avances et acomptes en début de période	9	(263 219)	(106 628)
- Fournisseurs d'exploitation,avances et acomptes en fin de période	9	94 231	263 219
- Avances et acomptes au personnel en début de période	9	(93 261)	(98 993)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	9	115 977	93 261
- Charges constatées d'avance en début de période	9	(1 356 396)	(1 100 693)
- Charges constatées d'avance en fin de période	9	531 896	1 356 396
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	13	2 293 713	1 285 001
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	13	(2 085 834)	(2 293 713)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	14	30 590	11 269
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	14	(25 055)	(30 590)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	14	938 928	938 752
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	14	(1 064 002)	(938 928)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	14	1 182 280	1 392 001
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	14	(929 209)	(1 182 280)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	14	260 972	262 460
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	14	(292 674)	(260 972)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	14	494 088	1 167 976
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	14	(1 107 815)	(494 088)
- C.N.S.S en début de période	14	813 080	676 846
- C.N.S.S en fin de période	14	(753 819)	(813 080)
- Diverses Charges à payer en début de période	14	841 609	2 732 674
- Diverses Charges à payer en fin de période	14	(196 524)	(841 609)
- Compte courant STIF en début de période	14	(99 122)	(1 148 572)
- Compte courant STIF en fin de période	14	38 600	99 122
- Prêts au personnel en début de Période	9	(2 468 351)	(2 620 952)
- Prêts au personnel en fin de période	9	2 520 035	2 468 351
- Dépôts et cautionnements versés en début de période	9	(287 956)	(487 220)
- Dépôts et cautionnements versés en fin de période	9	364 683	287 956
- TVA, payées sur biens et services		1 939 708	1 572 399
- Charges de personnel	22	15 466 458	15 264 544
- Autres charges d'exploitation	20&23	7 052 055	7 131 701
- Impôts et taxes fournisseurs	23	(777 900)	(652 053)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel		**23 177 766**	**23 933 557**

NOTE 35 : INTERETS PAYES

		31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Frais d'émission d'emprunt en début de période	9	(1 539 294)	(1 805 900)
- Frais d'émission d'emprunt en fin de période	9	3 263 273	1 539 294
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	14	72 932	57 616
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	14	(15 827)	(72 932)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	11	12 937 516	11 345 706
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	11	(13 765 373)	(12 937 516)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	11	3 774 816	3 289 642
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	11	(3 089 502)	(3 774 816)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	11	3 583 695	3 933 019
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	11	(5 206 355)	(3 583 695)
- Charges financières	19	71 010 391	72 911 408
Intérêts payés		**71 026 272**	**70 901 826**

NOTE 36 : IMPOTS ET TAXES PAYES

		31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	9&14	806 993	2 137 381
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	9&14	2 377 339	(806 993)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	14	131 885	134 394
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	14	(40 923)	(131 885)
- TVA à payer en début de période	14	3 596 145	69 065
- TVA à payer en fin de période	14	(1 860 807)	(3 596 145)
- TVA non déductible		-	380
- TVA payées		25 537 239	7 303 618
- Impôts et taxes fournisseurs	23	777 900	652 053
- Impôts sur les bénéfices	30	2 140 857	5 764 810
Impôts et taxes payés		**33 466 628**	**11 526 678**

NOTE 37 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Produits à recevoir des tiers en début de période	9	1 485 744	3 750 711
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	9	(3 005 914)	(1 485 744)
- Autres comptes débiteurs en début de période	9	7 491 280	280 578
- Autres comptes débiteurs en fin de période	9	(17 080 874)	(7 491 280)
- GIEFCA en début de période	9	-	62 882
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	9	12 529	4 479
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	9	(37 529)	(12 529)
- Compte courant MLA en début de période	9	327 240	327 240
- Compte courant MLA en fin de période	9	(327 240)	(327 240)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période	9	23 456	23 456
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	9	(23 456)	(23 456)
- Comptes d'attente en début de période	9	600 902	626 685
- Comptes d'attente en fin de période	9	(599 051)	(600 902)
- Placements en titres en début de période	6	663 463	152 578
- Placements en titres en fin de période	6	(3 142 045)	(163 443)
- Autres comptes créditeurs en début de période	14	(2 396 920)	(2 249 230)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	14	7 266 718	2 396 920
- Effet à recevoir en fin de période	9	(1 783 750)	-
- Produits des placements	21	6 198 451	11 760 186
- Autres produits d'exploitation	18	1 946 468	2 304 464
- Autres gains ordinaires	28	560 627	387 602
- Autres pertes ordinaires	29	(6 055 388)	(16 851)
Autres flux de trésorerie		**(7 875 289)**	**9 707 106**

NOTE 38 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Investissements en Immobilisations incorporelles	8	618 797	1 680 083
- Investissements en Immobilisations corporelles	8	1 486 505	1 411 064
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		**2 105 302**	**3 091 147**

NOTE 39 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Cessions d'immobilisations corporelles	8	59 360	81 342
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	28	30 336	9 465
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		**89 696**	**90 807**

NOTE 40 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Titres de participation libérés au cours de la période	7.0	488 280	133 810
- Titres immobilisés libérés au cours de la période	7.0	-	2 000 000
- Avances sur acquisitions de titres en début de période	7	(8 454 613)	(8 454 613)
- Avances sur acquisitions de titres en fin de période	7	8 454 613	8 454 613
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		**488 280**	**2 133 810**

NOTE 41 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Titres de participations cédés au cours de la période	7.0	-	2 212 849
- Titres immobilisés cédés au cours de la période	7.0	1 611 605	1 875 000
- Avances sur titres immobilisés en début de période	14	(700 000)	(1 155 000)
- Avances sur titres immobilisés en fin de période	14	564 047	700 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		**1 475 652**	**3 632 849**

NOTE 42 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Dividendes et tantièmes		6 288 750	9 000 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	14	25 391	22 842
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	14	(26 440)	(25 391)
Dividendes et autres distributions		**6 287 701**	**8 997 451**

NOTE 43 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Banques	3	13 845 235	1 271 722
- Caisses	3	20 814	19 242
- Banques, découverts	10	(7 886 108)	(30 245 801)
Liquidités et équivalents de liquidités		**5 979 941**	**(28 954 837)**

NOTE 44 : LES CONTROLES FISCAUX EN COURS

1 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en août 2010 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 804 KDT, dont 246 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en septembre 2010, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en février 2012.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juillet 2013 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 737 KDT, dont 186 KDT de pénalités.

Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Un jugement préparatoire a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en février 2015, demandant à l'administration de recalculer le montant de la taxation, en éliminant certains chefs de redressement, ce qui a eu pour effet de ramener le montant des impôts à 77 KDT, dont 17 KDT de pénalités, parallèlement l'administration a formulé ses réserves quant audit jugement.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT.

Ce jugement a été confirmé en appel contre lequel l'administration fiscale a introduit un pourvoi en cassation courant 2018. Le jugement définitif de la cour de cassation n'est pas encore prononcé.

2 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en septembre 2014 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1438 KDT, dont 575 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a retenu que certains arguments et observations présentés par la société.

La société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juillet 2015.

En juin 2017, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale aboutissant au paiement d'un montant de 294 KDT, dont 211 KDT de pénalités.

Cet arrangement ne couvre pas les chefs de redressement relatifs aux avantages fiscaux se rapportant au réinvestissement des bénéfices effectué en 2009 ainsi qu'au non ajustement du report d'impôt de départ au titre de 2008 suite au précédent contrôle fiscal.

Un arrêté de taxation d'office portant sur les éléments sus mentionnés a été notifié à la société en décembre 2018 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 476 KDT. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis. L'affaire suit encore son cours.

La société a constitué les provisions requises permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ces redressements.

3 - La société a reçu en date du 06 Mars 2018, un avis de vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts, droits et taxes de la société « Tunisie Leasing » et de la société absorbée « Tunisie Factoring » au titre de la période allant de 2014 à 2017.

Les résultats de la vérification fiscale ont été adressées à la société qui a répondu sur les chefs de redressements soulevés. Suite à plusieurs discussions avec les vérificateurs, la société a conclu un arrangement avec l'administration fiscale tout en bénéficiant de l'article 73 de la loi de Finance 2019 aboutissant au paiement d'un montant de 6 253 KDT. Ce montant est payé sur la base d'un échéancier trimestriel de Cinq ans.

NOTE 45 : ÉNGAGEMENTS HORS BILAN

La rubrique engagements sur autres titres présente au 31-12-2019 un solde de 11 329 KDT correspond au :

- engagements pour l'acquisition de titres TLG Finance pour un montant de 6 408 KDTprésentant une juste valeur de l'ordre de 4 447 KDT au 31-12-2019. La réalisation de cette opération reste conditionnée à l'obtention d'une autorisation auprès de la BCT,

- engagements pour la participation à l'augmentation de capital de MLA pour un montant de 4 921 KDT

NOTE 46 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 31 Mars

2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date. Dans le cadre du renforcement des efforts nationaux visant à endiguer les répercussions économiques et sociales désastreuses causées par la pandémie COVID-19, la Banque Centrale de Tunisie a mis en place une batterie de mesures exceptionnelles permettant de soutenir, aussi bien, les 0entreprises et les professionnels, que les particuliers.

A ce titre, et en application des dispositions des circulaires n°06-2020 du 19 mars 2020 et n°07-2020 du 25 mars 2020, les banques et les établissements financiers, doivent reporter les échéances des crédits se rattachant à la période allant du 1er mars 2020 jusqu'au 30 septembre 2020 et ce, sur demande par tout moyen laissant une trace écrite et selon des conditions bien définies.

En l'absence d'un mécanisme de refinancement, le report de ces échéances impactera d'une manière significative la rentabilité de la société.

Face à cette situation critique, Le Conseil d'Administration a pris les mesures nécessaires pour gérer les effets sur la trésorerie de l'entreprise.

Ainsi, et à l'état actuel des choses, le risque réel associé à cette situation ne peut être estimé avec un degré suffisant de certitude et dépend de facteurs qui ne peuvent être actuellement appréciés.

NOTE 47 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

A- Transactions avec les parties liées

Tunisie LLD

Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2019, TLF a mis en force 19 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 2 274 KDT
La marge brute facturée en 2019 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 768 KDT.

Au 31 décembre 2019, l'encours financier s'élève à 9 279 KDT.

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec TLF un contrat de location de voitures.

Les charges supportées au titre de l'année 2019 s'élèvent à 232 KDT.

Financement en billets de Trésorerie et certificat de dépôt

TLF a émis des certificats de dépôt qui ont été souscrits par Tunisie Location Longue Durée :

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats dépôt de 1 000 KDT qui a été souscrit en 2018, s'élève à 2 KDT.

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats dépôt de 2 000 KDT qui a été souscrit en 2019, s'élève à 38 KDT.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 29.79% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 327 KDT.

TL a conclu avec MLA, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce à partir du 1er avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1er avril 2012.

Un quatrième avenant audit contrat a été signé le 8 avril 2013, en vertu duquel les honoraires de TL sont portés à 187 920 € pour la période allant du 1er avril 2013 au 31 mars 2015 et à 172 800 €, pour la période allant du 1er avril 2015 au 31 mars 2015.

Un cinquième avenant a été signé le 31 Mars 2015 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2015 sont arrêtés à un montant de 240 000 €.

Un sixième avenant a été signé le 22 Mars 2016 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2016 sont arrêtés à un montant de 176 400 €.

Un septième avenant a été signé le 29 Aout 2017 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2017 sont arrêtés à un montant de 199 200 €. Les prestations facturées en 2017 dans ce cadre, s'élèvent à

363 KDT.

Un huitième avenant a été signé le 03 Avril 2018 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2018 sont arrêtés à un montant de 168 000 €. Les prestations facturées en 2018 dans ce cadre, s'élèvent à 370 KDT.

Une nouvelle convention a été signé le 27 Aout 2019 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2019 sont arrêtés à un montant de 151 360 €. Les prestations facturées en 2019 dans ce cadre, s'élèvent à 320 KDT.

Tunisie Valeurs

Le conseil d'administration réuni le 27 Mars 2018 a autorisé la société à céder 233 420 actions représentant 11,71 % du capital de Tunisie Valeurs pour une valeur totale de 6 451 KDT.

Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TLF ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs relatifs à l'exercice 2019 s'élèvent à 348 KDT en HT.

Engagement leasing

Au 31 décembre 2019, l'encours financier s'élève à 1 806 KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 806 KDT.

Financement en billets de Trésorerie et certificats de dépôt

TLF a émis des certificats de dépôt qui ont été souscrits par Tunisie Valeurs :

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats dépôt de 3 KDT qui a été souscrit en 2018, s'élève à 9 KDT.

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats dépôt de 72 500 KDT qui a été souscrit en 2019, s'élève à 373 KDT.

TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)

Engagement leasing

La marge brute facturée en 2019 sur le contrat de Tuninvest Finance Group s'élève à 10 KDT.

Au 31 décembre 2019, l'encours financier s'élève à 1 108 KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 KDT.

TUNISIE SICAV

Financement en billets de trésorerie et certificats de dépôt

TLF a émis des certificats de dépôt qui ont été souscrits par Tunisie SICAV :

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats dépôt de 28 500 KDT qui a été souscrit en 2018, s'élève à 550 KDT.

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats dépôt de 77 500 KDT qui a été souscrit en 2019, s'élève à 1 242 KDT.

La société MAKATEB EL HORCHANI

Au cours de l'exercice 2015, la société TLF a acquis trois places de parking auprès de la société MAKETEB HORCHANI pour un montant total de 45 KDT HT figurant parmi les valeurs immobilisées comme suit :

IMMOBILISATION	Valeur brute	Cumul Amortissement au 31/12/2019	dotation 2019	VCN 31/12/2019
Acquisition 03 Places de parking	45 000	9 284	2 250	35 716

Société Dar El Jeld

Engagement leasing

Au cours de l'exercice 2019, TLF a mis en force 1 contrat au profit de la société Dar El Jeld, dans, pour une valeur totale de 81 KDT.
Au 31 décembre 2019, l'encours financier s'élève à 1 437 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 269 KDT.
La marge brute facturée en 2019 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 114 KDT.

AMEN BANK

Au 31 décembre 2019, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et TLF se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de TLF ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 7 470 KDT débiteur,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de TLF totalise un montant de 21 238 KDT.

Un emprunt est autorisé et non encore débloqué à la fin de 2019 s'élève à 15 000 KDT.

PGI HOLDING

Convention de participation aux frais du siège

La TLF a conclu une convention de participation aux frais du siège en Août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la TLF dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5%

du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes qui a été élevé en 2016 à 160 KDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.

Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2019 s'élève à 160 KDT (HT).

AMEN BANK- Maghreb Leasing Algérie

TLF et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de TLF, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 KDT au profit de TLF de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 200 actions MLA souscrites pour le compte de TLF viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

TLF a procédé au remboursement des échéances de l'encours du portage comme suit :

- Remboursement d'un montant global de 4 547 KDT incluant des charges financières pour un montant de 1 996 KDT ;
- Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 se sont élevés à 5 904 KDT et imputés en totalité sur l'encours du portage
- Les dividendes encaissés par TLF au cours 2019 en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2016 se sont élevés à 1 478 KDT.
- Les dividendes à recevoir par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2017 se sont élevés à 1 566 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

Société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF)

- La société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF) a accordé à Tunisie Leasing & Factoring, en 2017 une avance en compte courant de 1 130 KDT rémunérée au taux de 8% en vertu d'une convention de compte courant. Le compte courant de STIF est créditeur de 39 KDT à la fin de l'exercice 2019.

- La charge supportée par Tunisie Leasing & Factoring au titre de ce compte courant en 2019 s'élève à 3 KDT.

B- <u>Obligations et engagements de la société envers les dirigeants</u>

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par les comités de rémunération réunis en Avril 2014 et Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous

forme de deux voitures de fonction.

- Les rémunérations du Directeur Général et des deux Directeurs Généraux Adjoints ont été arrêtées par les comités de rémunération réunis en juin et novembre 2017 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction.
- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de TLF envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, se présentent comme suit (En DT) :

	P.C.A		D.G		D.G.A (Pôle Leasing)		D.G.A (Pôle Factoring)		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme	273 611	-	526 878	69 302	267 110	23 467	299 700	25 961	131 760	131 760
Avantages postérieurs à l'emploi (*)			4 008		1 216		1 645			
Total	273 611	-	530 886	69 302	268 326	23 467	301 345	25 961	131 760	131 760

(*) Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

4.4 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers individuels au 31/12/2019

4.4.1 Notes complémentaires

4.4.1.1 Les suites à ce jour du fait délictueux révélé au niveau du Rapport général des commissaires aux comptes et leurs impacts quantifiés sur la situation financière de la société

« En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la règlementation en vigueur incombe à la Direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.»

La plainte déposée par TLF auprès du procureur de la République du TPI de Nabeul a été enregistrée sous la référence 6157/20. L'enquête a été confiée à la police judiciaire de Menzel Temim. Les représentants juridiques de la société ont été entendus en date du 04/06/2020. L'enquête est toujours en cours.

A ce jour, aucun coût n'a été supporté par TLF sur les affaires liées à ce fait délictueux.

4.4.1.2 Note complémentaire à la note 2.13 « Modification comptable (Règles de décote sur la valeur du matériel en leasing) » : Changement de la méthode de la politique de provisionnement :

La politique de provisionnement de TLF s'appuie sur la réglementation prudentielle de la BCT, notamment la Circulaire 91-24 du 17 Décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, et les textes subséquents.

TLF a révisé sa politique de provisionnement sous forme d'un changement de méthode comptable. Ci-dessous les nouveaux taux de décotes appliquées :

Type	Ancienne méthode	Nouvelle méthode
Matériel standard	33%	20% sauf pour les secteurs de location de voiture et agence de voyage qui demeure 33%
Matériel spécifique	60%	60%
Biens immobiliers	15%	5%
Remise à Zéro de la valeur du matériel dans en cas non-exécution d'un jugement de récupération dans un délai	6 mois	12 mois

Conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables, le changement de taux de décote a été traité en tant que changement de méthode comptable, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2019. Par ailleurs et en application du paragraphe 17 de ladite norme, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2018 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparaison.

L'effet de la nouvelle méthode sur les exercices antérieurs qui a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2019, s'élève à 3 709 KDT. Son effet sur l'exercice 2019 s'est traduit par la

constatation d'une reprise sur provisions de 3 401 KDT comptabilisée au niveau de la rubrique « Reprises de provisions suite au recouvrement de créances » de la note n° 24 « Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées ».

4.4.1.3 Note complémentaire à la note 14 « Autres passifs » : Détail rubrique « Autres provisions pour risques » :

Le détail des autres passifs est le suivant :	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Personnel, remunerations dues	25 055	30 590
- Personnel, provisions pour congés payés	1 064 002	938 928
- Personnel, autres charges à payer	929 209	1 182 280
- Etat, retenues sur salaires	292 674	260 972
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	1 107 815	494 088
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	15 827	72 932
- Etat, impôts sur les bénéfices	169 015	806 993
- Etat, TVA à payer	1 860 807	3 596 145
- Etat, autres impôts et taxes à payer	40 923	131 885
- Actionnaires, dividendes à payer	26 440	25 391
- Avances sur titres immobilisés	564 047	700 000
- C.N.S.S	753 819	813 080
- Autres comptes créditeurs	7 266 718	2 367 759
- Compte d'attente autres passifs	-	29 161
- Compte Courant Stif	38 600	99 122
- Diverses charges à payer	196 524	841 609
- Produits constatés d'avance	810 073	291 171
- Impôt différé suite à l'opération de fusion	369 221	553 814
- Compte Adhérents à Régulariser : L/G	872 735	579 235
- Autres provisions pour risques	2 405 337	7 658 941
Total	**18 808 841**	**21 474 096**

La rubrique « autres provisions pour risques » est composée principalement de provisions pour risque fiscal et social éventuel couvrant les exercices 2018 et 2019 pour le solde au 31/12/2019 et la période allant de 2014 à 2018 pour le solde au 31/12/2018.

4.4.1.4 Note complémentaire à la note 15 « Capitaux propres » : Détail du calcul du résultat par action au 31/12/2019 et au 31/12/2018 :

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31-déc. 2019	31-déc. 2018	31-déc. 2018 PROFORMA	
- Capital social	(A)	54 000 000	45 000 000	45 000 000	
- Réserve légale	(B)	4 500 000	4 500 000	4 500 000	
- Réserves spéciales de réinvestissement		13 657 184	15 532 184	15 532 184	
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843	3 776 843	
- Prime d'emission	(A)	27 436 462	18 350 212	18 350 212	
- Boni de fusion		10 870 951	10 870 951	10 870 951	
- Résultats reportés		51 204 778	39 289 441	42 427 757	(*)
Total des capitaux propres avant résultat de la période		**165 446 218**	**137 319 631**	**140 457 947**	
Résultat de la période		4 877 608	10 455 834	11 027 022	
Total des capitaux propres avant affectation		**170 323 826**	**147 775 465**	**151 484 969**	
Résultat par action:					
Résultat de la période (1)		4 877 608	10 455 834	11 027 022	
Nombre d'actions (2)		10 800 000	9 450 000	9 450 000	
Résultat par action (1) / (2)	(C)	0,452	1,106	1,167	

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 9 octobre 2018, a décidé de porter le capital social de 45.000.000 Dinars à 51.750.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.350.000 actions nouvelles, au prix de 15 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 10 Dinars par action.
De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 2.250.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves. Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.250.000 dinars à la création et la libération intégrale de 450.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune , attribués gratuitement aux propriétaires des 10.350.000 actions,à raison d'une action nouvelle pour 23 actions anciennes avec juissance le 1ér janvier 2019.
Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2019 à la somme de 54.000.000 Dinars divisé en 10.800.000 actions
(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des société commerciales.
(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action au 31/12/2018 est composé des 9 000 000 actions anciennes plus les 450 000 actions gratuites attribuées aux actionnaires suite à l'incorporation de réserves décidée par L'AGE du 9 octobre 2018. Ces actions ont été prises en compte dans le calcul du résultat 2018 même si l'augmentation a été faite en 2019 et ce en application des dispositions de la norme IAS 33 « IFRS » qui stipule que : « Le calcul du résultat par action, de base et dilué est ajusté de façon rétrospective pour toutes les périodes présentées, sur la base du nouveau nombre d'actions lorsque le nombre d'actions ordinaires ou d'actions ordinaires potentielles en circulation augmente à la suite d'une capitalisation ou d'une émission d'actions gratuites…Ces changements peuvent intervenir, soit avant la

date de clôture, soit après la date de clôture mais avant la date à laquelle la publication des états financiers est autorisée ».

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action au 31/12/2019 tient compte, en plus des 450 000 actions gratuites citées ci-dessus, des 1 350 000 actions nouvelles relatives à l'augmentation de capital en numéraire décidée par la même AGE de 9 octobre 2018 et réalisée en 2019.

4.4.1.5 Note complémentaire à la note 27 « Dotations nettes aux provisions pour risques divers »:

Les dotations aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers de la période se détaillent ainsi :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Dotations aux provisions pour risques et charges	1 000 000	3 500 000
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(13 796)	(13 796)
- Reprises de provisions pour risques et charges	(200 521)	-
Total	**785 683**	**3 486 204**

- *Détail de la rubrique « dotations aux provisions pour risques et charges » au 31/12/2019 et au 31/12/2018:*

Les 1 000 KDT de dotations constatées au 31/12/2019 correspondent à l'éventuel risque fiscal et social relatif à l'exercice 2019.

Au 31/12/2018, TLF a constaté 3 500 KDT en prévision des résultats de la vérification fiscale approfondie en cours à cette date couvrant la période allant de 2014 à 2017 (Cette vérification a abouti par la conclusion en 2019 d'un arrangement avec l'administration fiscale au vu duquel TLF est tenu de payer un montant de 6 253 KDT).

- *Détail de la rubrique « reprises de provisions pour risques et charges au 31/12/2019 :*

Au vu de l'arrangement conclu avec l'administration fiscale sur les résultats de la vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts, droits et taxes de la société « Tunisie Leasing » et de la société absorbée « Tunisie Factoring », cette dernière a reconnu à TLF le droit de restituer un montant de 200 521 DT au titre d'excèdent d'impôt sur les sociétés de l'année 2016.

4.4.1.6 Note complémentaire à la note 44 « Les contrôles fiscaux en cours » :

1- La société absorbée **«** Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en août 2010 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 804 KDT, dont 246 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en septembre 2010, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en février 2012.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juillet 2013 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 737 KDT, dont 186 KDT de pénalités.

Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Un jugement préparatoire a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en février 2015, demandant à l'administration de recalculer le montant de la taxation, en éliminant certains chefs de redressement, ce qui a eu pour effet de ramener le montant des impôts à 77 KDT, dont 17 KDT de pénalités, parallèlement l'administration a formulé des réserves quant audit jugement.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT.

Ce jugement a été confirmé en appel contre lequel l'administration fiscale a introduit un pourvoi en cassation courant 2018. Le jugement définitif de la cour de cassation n'est pas encore prononcé.

A ce jour aucun jugement n'a été prononcé par la cour de cassation.

Le montant provisionné par la société couvre largement le montant du jugement prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis et confirmé par la cour d'appel.

2- La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en septembre 2014 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1438 KDT, dont 575 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a retenu que certains arguments et observations présentés par la société.

La société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juillet 2015. En juin 2017, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale aboutissant au paiement d'un montant de 294 KDT, dont 211 KDT de pénalités.

Cet arrangement ne couvre pas les chefs de redressement relatifs aux avantages fiscaux se rapportant au réinvestissement des bénéfices effectué en 2009 ainsi qu'au non-ajustement du report d'impôt de départ au titre de 2008 suite au précédent contrôle fiscal.

Un arrêté de taxation d'office portant sur les éléments sus mentionnés a été notifié à la société en décembre 2018 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 476 KDT. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis. L'affaire suit encore son cours.

La société a constitué les provisions requises permettant de couvrir raisonnablement les risques Rattachés à ces redressements.

A ce jour aucun jugement n'a été prononcé par le tribunal de 1ère instance.

3 - La société a reçu en date du 06 Mars 2018, un avis de vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts, droits et taxes de la société « Tunisie Leasing » et de la société absorbée « Tunisie Factoring » au titre de la période allant de 2014 à 2017.

Les résultats de la vérification fiscale ont été adressées à la société qui a répondu sur les chefs de Redressements soulevés. Suite à plusieurs discussions avec les vérificateurs, la société a conclu un

arrangement avec l'administration fiscale tout en bénéficiant de l'article 73 de la loi de Finance 2019 aboutissant au paiement d'un montant de 6 253 KDT. Ce montant est payé sur la base d'un Échéancier trimestriel de Cinq ans.

4.4.1.7 Note complémentaire à la note 47-A : « Transactions avec les parties liées » indiquant la nature de relation entre les parties liées (Paragraphe 21 de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées) :

- **TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG) :**

TFG et TLF ont le même président de conseil d'administration.

- **MAKATEB EL HORCHANI :**

Le propriétaire de cette société est administrateur au sein de Tunisie Leasing & Factoring.

- **DAR EL JELD :**

Le président du conseil d'administration de Tunisie Leasing & Factoring est associé au niveau de la société DAR EL JELD.

- **AMEN BANK :**

Amen Bank est actionnaire de Tunisie Leasing & Factoring. Elle détient plus de 36% du capital.

- **PGI HOLDING :**

Tunisie Leasing & Factoring est filiale de la société PGI HODING. Cette dernière détient directement et indirectement plus que 50% des droits de vote au sein du conseil d'administration de TLF.

4.4.1.8 Note complémentaire à la note sur les évènements postérieurs à l'arrêté des états financiers :

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 31 Mars 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date. Dans le cadre du renforcement des efforts nationaux visant à endiguer les répercussions économiques et sociales désastreuses causées par la pandémie COVID-19, la Banque Centrale de Tunisie a mis en place une batterie de mesures exceptionnelles permettant de soutenir, aussi bien, les entreprises et les professionnels, que les particuliers.

A ce titre, et en application des dispositions des circulaires n°06-2020 du 19 mars 2020 et n°07-2020 du 25 mars 2020, les banques et les établissements financiers, doivent reporter les échéances des crédits se rattachant à la période allant du 1er mars 2020 jusqu'au 30 septembre 2020 et ce, sur demande par tout moyen laissant une trace écrite et selon des conditions bien définies.

En l'absence d'un mécanisme de refinancement, le report de ces échéances impactera d'une manière significative la rentabilité de la société.

Face à cette situation critique, Le Conseil d'Administration a pris les mesures nécessaires pour gérer les effets sur la trésorerie de l'entreprise.

Par ailleurs, dès la décision du confinement, le Plan de Continuité de l'Activité a été mis en place assurant le télétravail pour la quasi-majorité de l'effectif et le maintien de nos services vis-à-vis de nos clients et partenaires.

Plus de 6 000 demandes de rééchelonnement ont été traitées grâce à la mise en place des moyens humains et techniques permettant l'instruction et la confirmation des demandes de reports conformément à la circulaire BCT précitée.

Les encours bénéficiant de ce report s'élèvent à 255 MDT représentant 31% de l'encours global des créances de leasing au 30 juin 2020, dont un encours de 70 MDT est relatif à des contrats ayant fait l'objet d'un nouvel accord.

En termes de performances, les mesures de confinement imposées ont eu pour effet une régression de la production du premier semestre de 39% à l'instar de l'ensemble du secteur. Cette régression des principaux indicateurs ne présente en aucun cas un risque pour la continuité d'exploitation.

L'évaluation des créances objet du report a été effectuée en conformité aux règles édictées par la circulaire ci avant citée. En effet, le report d'échéance n'a pas systématiquement comme conséquence une remise en cause de la situation financière des clients individuellement.

Toutefois, des simulations tenant compte d'hypothèses liées au contexte COVID-19 sont en cours de réalisation par le management qui l'a conduit par l'exercice de jugement à constater une provision collective additionnelle de 1 MDT au titre du premier semestre de 2020.

La diversification des produits de TLF a préservé sa résilience et sa rentabilité observée à la fin du premier semestre 2020.

4.4.2 Notes explicatives

4.4.2.1 Note explicative à la note 4.5 (suite) « Analyse et classification des créances sur la clientèle » :

- **Les raisons de l'augmentation du ratio des actifs non performants (de 5,38% en 2018 à 8,77% en 2019) :**

Le ratio des actifs classés a augmenté entre 31/12/2018 et 31/12/2019 et ce, suite à la hausse des engagements non performants qui sont passés de 51,2 MDT en décembre 2018 à 81,7 MDT en décembre 2019.

Cette augmentation des actifs classés se détaille comme suit :

- La hausse des engagements de la classe 2 de 9,3 MDT
- La hausse des engagements de la classe 3 de 6,2 MDT
- La hausse des engagements de la classe 4 de 15,1 MDT

Cette dégradation provient essentiellement des relations qui opèrent dans le secteur du BTP et des activités connexes à ce secteur (tel que le secteur du transport). Notons que les difficultés du secteur du BTP proviennent des retards de paiement sur l'Etat.

- *Les raisons de la baisse du ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés (De 72,29% en 2018 à 59,65% en 2019) :*

La baisse du taux de couverture de 72,29% fin 2018 à 59,65% fin 2019 est dû principalement aux modifications des règles de décote selon la nature du matériel financé et ce, suite à la décision du Conseil d'Administration du 29/08/2019 et à l'augmentation des créances de classe 2 qui ne requièrent que 20% de provisionnement.

4.4.3 Notes rectificatives

4.4.3.1 Note sur les « Créances de leasing » : Conformité aux dispositions de la NC 41 relative aux contrats de location :

1- L'investissement brut

Selon la définition prévue par la NCT 41 du SCE, l'investissement brut « est le total :

(a) des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement, et

(b) de toutes valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur. »

2- Paiements minimaux

Selon la définition prévue par la NCT 41 du SCE « les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location, à l'exclusion du loyer conditionnel, du coût des services et des taxes à payer par le bailleur ou à rembourser au bailleur, ainsi que :

(a) du côté du preneur, tous les montants garantis par lui ou par une personne qui lui est liée ; ou

(b) du côté du bailleur, toute valeur résiduelle dont le paiement lui est garanti par :

(i) le preneur ;

(ii) une personne liée au preneur ; ou

(iii) un tiers indépendant ayant la capacité financière d'assumer les obligations de garantie.

Toutefois, si le preneur a la possibilité d'acquérir l'actif à un prix qui devrait être suffisamment inférieur à la juste valeur de l'actif, à la date à laquelle l'option peut être levée de sorte qu'il soit raisonnablement certain, dès le commencement du contrat de location, que l'option sera levée, les paiements minimaux au titre de la location englobent les montants minimaux à payer au titre de la location sur la durée du contrat de location jusqu'à la date prévue de la levée de l'option d'achat, et le paiement à effectuer pour lever ladite option d'achat. »

Dans le cas de la Tunisie Leasing et Factoring, et outre les motifs exposés précédemment (exclusion de la valeur résiduelle non garantie et des loyers conditionnels), le preneur a la possibilité d'acquérir l'actif à un prix suffisamment inférieur à la juste valeur de l'actif, à la date à laquelle l'option peut être levée et il est raisonnablement certain (valeur résiduelle fixée à 1 DT) que ladite option sera levée.

4.4.3.2 Note rectificative des dates des avenants n°3 et n°5 à la convention d'assistance technique conclue avec MLA (Rapport spécial des commissaires aux comptes) :

- ✓ La date correcte de l'avenant n°3 est le 28 juin 2011.
- ✓ La date correcte de l'avenant n°5 est le 31 mars 2015.

De ce fait, le point 1 du paragraphe B- **«** Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) » du rapport spécial des commissaires aux comptes sera présenté comme suit :

« B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :

L'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au

cours de l'exercice 2018 :

1. Tunisie Leasing et Factoring a conclu en date du 2 mai 2006 avec sa filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA) une convention d'assistance technique. Cette dernière a été reconduite et ses conditions actualisées par les avenants n°1 du 18 novembre 2008, n°2 du 24 mars 2010, n°3 du 28 juin 2011, n° 4 du 8 avril 2013, n°5 du 31 mars 2015, n°6 du 22 mars 2016, n°7 du 29 août 2017 et n°8 du 03 avril 2018.

4.5 Rapport général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019

AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tel. : +261 70 749 111 Fax : +216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com
ey.com/tn
MF : 035482 W/A/M/000

Deloitte.
Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 400 902
www.deloitte.tn
MF : 587570 N/A/M/000

TUNISIE LEASING & FACTORING
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États Financiers – Exercice Clos le 31 décembre 2019

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing et Factoring

I. Rapport sur l'audit des États Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 Avril 2018, nous avons effectué l'audit des États Financiers de Tunisie Leasing & Factoring, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration le 31 Mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Ces États Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 170 324 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 4 878 KDT.

À notre avis, les États Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des États Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des États Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observation

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- La note 2-13 aux Etats Financiers décrivant le changement de méthode de la politique de provisionnement en appliquant des taux de décote moins élevés et qui restent supérieurs et ou égaux à ceux pratiqués par la majorité des autres sociétés de leasing.

En application du paragraphe 17 de la norme NCT 11, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2018 ont été retraitées en proforma pour les besoins de comparabilité. L'effet de la nouvelle méthode sur les exercices antérieurs qui a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2019, s'élève à 3709 KDT. Son effet sur l'exercice 2019 s'est traduit par la constatation d'une reprise sur provisions de 3 401 KDT.

- La note 46 aux Etats Financiers suite à la survenance de la crise sanitaire liée au corona virus Covid-19. S'agissant d'un événement non lié aux conditions existant à la date de clôture de l'exercice 2019, l'impact de cette crise n'est pas reflété dans les comptes clos le 31 décembre 2019. Cependant, de tels événements peuvent avoir un effet défavorable sur la situation financière, le coût de risque et les résultats de la société au titre de l'exercice 2020 et les exercices subséquents.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

4.1 Revenus et produits assimilés

➢ **Risque identifié**

Les intérêts et produits assimilés de leasing et les revenus du factoring comptabilisés par Tunisie Leasing & Factoring s'élèvent au 31 décembre 2019 à 110 877 KDT et représentent 93% du total des produits d'exploitation. Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la société, nous avons néanmoins considéré que la prise en compte des revenus constitue un point clé de l'audit en raison du volume des transactions et de l'importance relative de ces revenus par rapport au total produits de la société.

➢ **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque :**

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Effectuer une revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par Tunisie Leasing en matière de reconnaissance des revenus, incluant l'évaluation des contrôles informatisés par nos experts en sécurité de la technologie de l'information ;

- Réaliser des tests de contrôle pour vérifier l'application effective des contrôles clés incluant les contrôles automatisés ;

- Effectuer une revue analytique détaillée des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution des taux de sortie, les tendances du secteur de leasing ;

- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 41 et en particulier que les intérêts sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés et ce conformément

aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie ;

- Vérifier le caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers

4.2 Évaluation des provisions pour dépréciation des engagements sur la clientèle

➢ **Risque identifié**

La société est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité de la société, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du poste des créances sur la clientèle dans le bilan de la société (89%) et de celle du coût du risque associé (dotation de 13 736 KDT) dans le résultat de l'exercice. Les règles et les méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et à la comptabilisation des créances en souffrance et leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers sont présentés dans les notes aux états financiers n°2-4 et n°2-5, ainsi que dans les notes explicatives n°4 et n°5.

➢ **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque :**

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par votre société, et évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives en mettant l'accent sur :

- Le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;

- La fiabilité des informations fournies par la société au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de pertes de valeur ;

- Les procédures et contrôles définies par la société en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à déclasser et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la règlementation ;

- Les mécanismes de contrôle et de calcul des provisions collectives mis en place par la société.

En outre, nous avons vérifié, à travers un échantillonnage étendu, que les engagements présentant des indices de dépréciation ont été identifiés conformément aux dispositions de la circulaire de Banque Centrale de Tunisie n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

4.3 Évaluation du portefeuille titres

➢ **Risque identifié**

Les titres d'investissement s'élèvent à 56 913 KDT au 31 décembre 2019 comme indiqué dans la note 7 « Portefeuille d'investissement ».

A la date d'arrêté des comptes, les titres sont valorisés par la direction de la société sur la base de la valeur d'usage pour les titres cotés et non cotés, comme indiqué en note principes et méthodes comptables appliqués « 2.7 Portefeuille titres » des notes aux états financiers.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres non cotés est un point clé d'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de Tunisie Leasing et du jugement nécessaire à l'appréciation de la valeur d'usage.

➢ **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque :**

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier les procédures de contrôle mise en place par la société dans le cadre du processus d'évaluation des titres non cotés ;
- Challenger les méthodes d'évaluation adoptées par Tunisie Leasing & Factoring et apprécier le caractère approprié des hypothèses et des modalités retenues pour l'évaluation des titres non cotés au regard des critères prévus par les normes comptables concernés ;
- Examiner le rapport d'évaluation d'Alios Finance élaboré par un expert indépendant ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les États Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les États Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les États Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les États Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des États Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'États Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des États Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des États Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les États Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer

un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des États Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les États Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les États Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des États Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les États Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des États Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des États Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les États Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la règlementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la règlementation en vigueur incombe à la Direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Autres obligations légales et réglementaires

En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous vous informons que nous allons procéder à la révélation du fait délictueux au procureur de la république suite la plainte qui a été introduite par votre société en date du 29 février 2020 contre un commercial et un fournisseur (au même temps client) ayant utilisé des manouvres frauduleuses passibles de sanctions telles que prévues par l'article 272 et 275 du code pénal.

Tunis, le 14 avril 2020

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

Cabinet MS Louzir

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Sonia KETARI LOUZIR

AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tel. : +261 70 749 111 Fax : +216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com
ey.com/tn
MF : 035482 W/A/M/000

Deloitte.
Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 400 902
www.deloitte.tn
MF : 587570 N/A/M/000

TUNISIE LEASING & FACTORING
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États Financiers – Exercice Clos le 31 décembre 2019

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing & Factoring,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Convention et opération nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Le conseil d'administration de Tunisie Leasing & Factoring réuni le 29 août 2019 a autorisé la signature d'une nouvelle convention d'assistance technique avec la filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA) au titre de l'exercice 2019 pour un budget de 344 jours à raison de 440 Euros par jour, soit un montant total de 151 360 €.

Les prestations facturées au titre de l'exercice 2019 dans ce cadre, s'élèvent à 320 KDT.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :

L'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2019 :

1. Tunisie Leasing & Factoring a conclu en date du 2 mai 2006 avec sa filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA) une convention d'assistance technique. Cette dernière a été reconduite et ses conditions actualisées par les avenants n°1 du 18 novembre 2008, n°2 du 24 mars 2010, n°3 du 28 juin 2012, n° 4 du 8 avril 2013, n°5 du 25 août 2015, n°6 du 22 mars 2016, n° 7 du 29 août 2017 et n°8 du 03 avril 2018.

2. Tunisie Leasing & Factoring et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de TLF, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 KDT au profit de TLF de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

   Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

   Tunisie Leasing & Factoring a procédé au remboursement intégral des échéances de l'encours du portage. Néanmoins, le transfert juridique des titres MLA objet de la convention de portage n'est pas encore effectué.

   Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

3. Tunisie Leasing & Factoring a conclu une convention de participation aux frais du siège en Août 2011 avec la société PGI Holding.

   Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la TLF dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes qui a été élevé en 2016 à 160 KDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.

   Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2019 s'élève à 160 KDT (HT).

   Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 28 août 2018.

4. La société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF) a accordé à Tunisie Leasing & Factoring, en 2017 une avance en compte courant de 1 130 KDT rémunérée au taux de 8% en vertu d'une convention de compte courant. Le compte courant de STIF est créditeur de 39 KDT à la fin de l'exercice 2019.

   La charge supportée par Tunisie Leasing & Factoring au titre de ce compte courant en 2019 s'élève à 3 KDT.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par les comités de rémunération réunis en Avril 2014 et Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.

- Les rémunérations du Directeur Général et des deux Directeurs Généraux Adjoints ont été arrêtées par les comités de rémunération réunis en Avril 2014, Avril 2015, Juin 2016 et Novembre 2017 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction au profit du directeur général.

- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de TLF envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, se présentent comme suit (En DT) :

	P.C.A		D.G		D.G.A (Pôle Leasing)		D.G.A (Pôle Factoring)		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme	273 611	-	526 878	69 382	267 110	23 467	299 700	25 961	131 760	131 760
Avantages postérieurs à l'emploi (*)			4 008		1 216		1 645			
Total	273 611	-	530 886	69 382	268 326	23 467	301 345	25 961	131 760	131 760

(*) Le Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjoints bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires. Cet engagement est couvert par une police d'assurance

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a pas été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de 'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 14 avril 2020

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

Cabinet MS Louzir

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Sonia KETARI LOUZIR

4.6 Analyse de la situation financière de Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2019

4.6.1 Engagements financiers au 31/12/2019

(en dinars)

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
a)garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties						
b) Garantie réelle						
* Hypothèques						
*nantissement	39 450 000	39 450 000				
c)effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e)abandon de créances						
f) engagement sur titre non libéré	11 328 541	11 328 541				
g) engagement par signature	43 950 498	43 950 498				
TOTAL	**94 729 039**	**94 729 039**				
2-Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties	115 671 977	115 671 977				
b) Garantie réelle						
* hypothèques	11 249 462	11 249 462				
*nantissement						
c)Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e)Engagements sur intérêts à échoir sur contrats actifs	137 279 002	137 279 002				
TOTAL	**264 200 441**	**264 200 441**				
3-Engagements réciproques						
*emprunt obtenu non encore encaissé	53 000 000	53 000 000				
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage						
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
*contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	**53 000 000**	**53 000 000**				

4.6.2 Encours des crédits contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2019

4.6.2.1. Encours des emprunts obligataires émis par Tunisie Leasing et Factoring

En Dinars

Emprunt Obligataire	Montant en dinars	Échéance	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2019
Emprunt Obligataire 2012 - II	**20 000 000**	15/01/2020	6,40%	7 ans avec deux années de grâce	1 070 000
Emprunt Obligataire 2013 - I	**30 000 000**	03/10/2020	7,25%	7 ans avec deux années de grâce	3 516 000
Emprunt subordonné 'Tunisie Leasing Subordonné 2013-II'	**20 000 000**	05/02/2019	TMM + 2.35% ou 7.35%	5 ans	4 468 000
		05/02/2021	7.60%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2014 - I	**30 000 000**	28/04/2019	TMM + 2.20% ou 7.20%	5 ans	5 404 000
		28/04/2021	7,35%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2014 - TF	**15 000 000**	15/01/2020	7,60%	5 ans	3 000 000
		15/01/2020	TMM+2,5%	5 ans	
Emprunt Obligataire 2014 - II	**30 000 000**	15/12/2019	7.55%	5 ans	7 240 000
		15/12/2021	7,80%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2015 - I	**30 000 000**	15/05/2020	TMM + 2.30% ou 7.65%	5 ans	16 814 480
		15/05/2022	7,85%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt subordonné 'Tunisie Leasing Subordonné 2015-I'	**20 000 000**	29/06/2020	7.70%	5 ans	10 770 000
		29/06/2022	7,90%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2015 - II	**30 000 000**	04/03/2021	7.50%	5 ans	19 545 600
		04/03/2023	7,75%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2016 - I	**30 000 000**	05/04/2021	7,50%	5 ans	20 739 720
		05/04/2023	7,75%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt subordonné 'Tunisie Leasing Subordonné 2016'	**20 000 000**	01/03/2022	7,60%	5 ans	18 440 000
		01/03/2024	7,85%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2017 - I	**37 000 000**	07/06/2024	7,80%	7 ans avec deux années de grâce	29 972 000
		07/06/2022	TMM+2,35%	5 ans	
		07/06/2022	7,55%	5 ans	
Emprunt Obligataire 2017 - II	**30 000 000**	08/02/2023	7,95%	5 ans	27 832 080
		08/02/2025	8,20%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2018 - I	**23 608 700**	07/05/2023	7,95%	5 ans	21 367 960
		07/05/2025	8,20%	7 ans avec deux années de grâce	
		07/05/2023	TMM+2,30%	5 ans	
Emprunt subordonné 'Tunisie Leasing Subordonné 2018'	**20 492 000**	17/01/2024	10,60%	5 ans	20 492 000
		17/01/2026	11,00%	7 ans avec deux années de grâce	
		17/01/2024	TMM+2,7%	5 ans	
		17/01/2026	TMM+3%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2019 - I	**25 000 000**	28/06/2024	11,40%	5 ans	25 000 000
		28/06/2026	11,70%	7 ans avec deux années de grâce	
		28/06/2024	TMM + 2,7%	5 ans	
		28/06/2026	TMM+3%	7 ans avec deux années de grâce	
TOTAL	**411 100 700**				**235 671 840**

4.6.2.2. Encours des emprunts bancaires contractés par Tunisie Leasing et Factoring

- Encours des emprunts bancaires contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 31 Décembre 2019

En Dinars

Emprunt	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement	Durée	Encours au 31/12/2019
BANQUES LOCALES					
Al Baraka Bank	5 000 000	11%	Renouvelable tous les mois	1 an	5 000 000
Al Baraka Bank	6 000 000	11%	Renouvelable tous les mois	1 an	6 000 000
Al Baraka Bank	5 000 000	11%	Renouvelable tous les mois	1 an	5 000 000
Al Baraka Bank	6 000 000	11%	Renouvelable tous les mois	1 an	6 000 000
ABC Tunisie 2018	11 000 000	TMM + 2,25 %	Principal in fine le 26/05/2020	1 an	11 000 000
Attijari Bank 2016	10 000 000	TMM+2%	Trimestrielle	5 ans	3 500 000
Attijari Bank 2017	10 000 000	TMM+2%	Trimestrielle	5 ans	4 500 000
Attijari Bank 2018	10 000 000	TMM+2,5%	Trimestrielle	5 ans	6 500 000
Attijari Bank 2019	10 000 000	TMM+3%	Trimestrielle	5 ans	9 500 002
BIAT 2015/1	7 500 000	TMM + 2,00%	Trimestrielle	5 ans	750 000
BIAT 2015/2	15 000 000	TMM + 2,00%	Trimestrielle	5 ans	3 000 000
BIAT 2016	20 000 000	TMM + 2,00%	Trimestrielle	5 ans	6 000 000
BIAT 2017	20 000 000	TMM + 2,25%	Trimestrielle	5 ans	10 476 191
BIAT 2018	10 000 000	TMM + 2,50%	Trimestrielle	2 ans	5 000 000
Amen Bank 2018/1	20 000 000	TMM+2,75%	Mensuelle	4 ans	11 666 666
Amen Bank 2019	5 000 000	TMM+3%	Trimestrielle	5 ans	5 000 000
Amen Bank MT3-FACTO	3 000 000	TMM+2,25%	Semestrielle	5 ans	351 673
Amen Bank MT4-FACTO	2 000 000	TMM+2,25%	Semestrielle	5 ans	669 717
Amen Bank MT5-FACTO	1 500 000	TMM+2,5%	Semestrielle	3 ans	800 354
Amen Bank MT6-FACTO	1 500 000	TMM+2,5%	Semestrielle	3 ans	1 044 855
Amen Bank MT7-FACTO	2 000 000	TMM+2,5%	Semestrielle	3 ans	1 705 145
B.H 2016	5 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	4 ans	1 000 000
B.H 2017	10 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	5 500 000
B.H 2018	10 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	7 500 000
B.H MT1-FACTO	5 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	1 672 574
B.H MT2-FACTO	5 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	3 218 983
B.T.E MT1-FACTO	5 000 000	TMM+2,50%	Semestrielle	5 ans	3 693 576
BT 2017	10 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	4 500 000
BT 2019	10 000 000	TMM+2,75%	Mensuelle	5 ans	9 580 506
STB 2018	10 000 000	TMM+3%	Trimestrielle	5 ans	7 500 000
CITIBANK	4 000 000	TMM+1,5%	Principal in fine le 29/01/2020	184 jours	4 000 000
CITIBANK	4 000 000	TMM+1,5%	Principal in fine le 27/03/2020	182 jours	4 000 000
CITIBANK	1 900 000	TMM+1,5%	Principal in fine le 17/03/2020	180 jours	1 900 000
CITIBANK	3 500 000	TMM+1,5%	Principal in fine le 29/06/2020	180 jours	3 500 000
CITIBANK	1 900 000	TMM+1,5%	Principal in fine le 17/06/2020	180 jours	1 900 000
WIFAK BANK	2 000 000	TMM+3%	Principal in fine le 02/04/2020	120 jours	2 000 000
WIFAK BANK	2 000 000	TMM+3%	Principal in fine le 09/04/2020	120 jours	2 000 000
WIFAK BANK	4 000 000	TMM+3%	Principal in fine le 23/04/2020	120 jours	4 000 000
Total	**273 800 000**				**170 930 241**

- **Encours des emprunts étrangers contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 31 Décembre 2019**

Emprunt	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement	Durée	Encours au 31/12/2019
BANQUES ETRANGERES					
BEI (Crédit participatif)	1 619 000				154 398
BEI T1	20 634 165	0,96%	Semestrielle jusqu'à 11/01/2022	7,5 ans	7 369 345
BEI T2	1 942 996	1,26%	Semestrielle jusqu'à 11/01/2022	7,5 ans	693 927
BEI 2017-I	26 947 164	0,91%	Semestrielle jusqu'à 06/02/2032 avec quatre années de grâce	15 ans	26 947 164
BEI 2017-II	3 634 670	1,21%	Semestrielle jusqu'à 06/02/2032 avec quatre années de grâce	15 ans	3 634 670
BIRD 2012 I	4 916 154	3,90%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2022	10 ans	1 755 769
BIRD 2012 II	3 073 291	4,15%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2022	10 ans	1 097 604
BIRD 2012 III	1 510 553	4,74%	Semestrielle jusqu'à 15/11/2023	10 ans	863 173
BIRD 2015	6 000 000	TMM+1,75%	Semestrielle jusqu'à 15/07/2027	12 ans	5 333 333
BIRD 2018	7 000 000	TMM+1,75%	Semestrielle jusqu'à 15/01/2030	12 ans	7 000 000
BAD 2013 I	4 953 318	4,33%	Semestrielle jusqu'à 15/11/2022	10 ans	2 122 850
BAD 2013 II	990 753	4,72%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2023	10 ans	495 377
BERD 2016	12 300 000	3,00%	Semestrielle jusqu'à 10/07/2021	5 ans	7 028 573
BERD 2019	40 326 000	3,96%	Semestrielle jusqu'à 10/07/2024	5 ans	40 326 000
SANAD 2016	15 443 750	3,10%	Semestrielle jusqu'à 05/07/2021	5 ans	6 863 822
SANAD GGF	24 675 000	3,10%	Semestrielle jusqu'à 15/09/2021	5 ans	10 966 662
SANAD FUND 2019	31 615 000	3,27%	Semestrielle jusqu'à 05/10/2024	5 ans	31 615 000
SANAD GGF 2019	18 976 200	3,10%	Semestrielle jusqu'à 15/12/2024	5 ans	18 976 200
PROPARCO 2016	22 207 000	3,39%	Semestrielle jusqu'à 15/03/2021	5 ans	7 402 333
RESPONSABILITY 2016	24 515 000	3,69%	Semestrielle jusqu'à 28/06/2021	5 ans	7 354 500
RESPONSABILITY MICRO 2017	19 215 700	3,82%	Semestrielle jusqu'à 23/05/2022	5 ans	10 675 398
RESPONSABILITY SICAV LUX 2017	16 470 600	3,69%	Semestrielle jusqu'à 23/05/2022	5 ans	9 150 340
DEG 2017	44 340 000	3,31%	Semestrielle jusqu'à 25/12/2022	5 ans	33 255 000
FADES 2018	7 459 748	6,00%	Semestrielle jusqu'à 01/09/2028	10 ans	7 459 748
SYMBIOTICS 2019	31 780 000	4,48%	Semestrielle jusqu'à 17/06/2024	5 ans	31 780 000
Total	**392 546 062**				**280 321 186**

- **Encours des crédits à court terme et lignes d'avance contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 31 Décembre 2019**

Banques	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Durée
BTE	208 725		
CITIBANK	1 300 000	TMM+1,5%	184
CITIBANK	500 000	TMM+1,5%	184
CITIBANK	750 000	TMM+1,5%	184
CITIBANK	450 000	TMM+1,5%	178
CITIBANK	1 000 000	TMM+1,5%	184
CITIBANK	1 600 000	TMM+1,5%	168
CITIBANK	1 600 000	TMM+1,5%	177
CITIBANK	4 500 000	TMM+1,5%	183
CITIBANK	1 900 000	TMM+1,5%	181
CITIBANK	900 000	TMM+1,5%	177
CITIBANK	1 800 000	TMM+1,5%	182
CITIBANK	1 700 000	TMM+1,5%	184
CITIBANK	2 390 000	TMM+1,5%	182
CITIBANK	2 000 000	TMM+1,5%	179
CITIBANK	250 000	TMM+1,5%	176
CITIBANK	1 800 000	TMM+1,5%	182
CITIBANK	3 000 000	TMM+1,5%	181
CITIBANK	1 900 000	TMM+1,5%	176
UIB	1 500 000	TMM+1,75%	366
UIB	1 500 000	TMM+1,75%	366
Amen Bank	1 011 981	TMM+2,25%	92
BTE	3 000 000	TMM+25%	364
BTE	2 000 000	TMM+2,25%	365
Total des crédits à court terme et lignes d'avance	**38 560 706**		

- **Encours des certificats de dépôts émis par Tunisie Leasing et Factoring au 31 Décembre 2019**

Souscripteur	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Durée
COMPAGNIE GENERAL D'INVESTISSEMENT	1 000 000	11,30%	90j
TUNISIE VALEURS	5 000 000	11,15%	30j
GO SICAV	500 000	11,30%	90j
ASSURANCES COMAR	5 000 000	11,75%	180j
ASSURANCES HAYETT	5 000 000	11,75%	180j
MONECF SELLAMI	3 000 000	11,30%	180j
BRAMI CLAUDE	1 000 000	11,50%	210j
TUNISIE SICAV	1 500 000	11,96%	220j
TOTAL DES CERTIFICATS DE DEPOTS	**22 000 000**		

4.6.3 Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire TLF 2020-1

En Dinars

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
SICAV	5	84 820	8 482 000	28,27%
FCP	5	13 600	1 360 000	4,53%
PERSONNES MORALES	2	100 000	10 000 000	33,33%
PERSONNES PHYSIQUES	3	1 580	158 000	0,53%
ASSURANCES	4	100 000	10 000 000	33,33%
Total	**19**	**300 000**	**30 000 000**	**100,00%**

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
Taux fixe	19	300 000	30 000 000	100,00%
Taux taux variable	0	0	0	0,00%
Total	**19**	**300 000**	**30 000 000**	**100,00%**

4.6.4 Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 31 décembre

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	2019	2018 (*)	2017 (*)		2019	2018 (*)	2017 (*)		2019	2018 (*)	2017 (*)
Revenus du leasing et du factoring	109 117 747	107 450 394	89 659 861	Charges financières nettes	71 010 391	72 049 442	52 376 025				
Intérêts de retard & intercalaire	4 951 866	2 723 928	1 953 208								
Commissions encourues	-143 145	-166 294	-252 647								
Variation des agios réservés	-3 192 635	-273 551	-166 092								
Autres produits d'exploitation	2 323 259	2 709 372	2 110 399								
Produit d'exploitation	**113 057 092**	**112 443 849**	**93 304 729**	**Total des charges nettes financières**	**71 010 391**	**72 049 442**	**52 376 025**	**Marge commerciale (PNB)**	**42 046 701**	**40 394 407**	**40 928 704**
Marge commerciale (PNB)	42 046 701	40 394 407	40 928 704	Charges de personnel	15 466 458	15 264 544	14 783 785				
Produits des placements	6 198 451	11 760 186	5 233 075	Autres charges d'exploitation	6 908 910	7 131 701	7 215 379				
Sous Total	**48 245 152**	**52 154 593**	**46 161 779**	**Sous Total**	**22 375 368**	**22 396 245**	**21 999 164**	**Excédent Brut d'exploitation**	**25 869 784**	**29 758 348**	**24 162 615**
Excédent Brut d'exploitation	25 869 784	29 758 348	24 162 615	Dotations aux amortissements	1 957 228	1 767 059	1 699 952				
Reprise sur provisions sur créances				Dotations aux provisions sur créances	13 735 824	4 806 753*	1 377 537 *				
Reprise sur provisions sur titres				Dotations aux provisions sur titres	3 145 835	3 471 309	-123 799				
Reprise sur provisions sur risques				Dotations aux provisions sur risques divers	785 683	3 486 204	768 186				
Autres produits ordinaires	590 963	397 067	574 664	Autres pertes ordinaires	2 305	16 851	386 745				
				Impôts sur les sociétés	1 787 249	4 859 616	5 350 243				
Sous Total	**26 460 747**	**30 155 415**	**24 737 279**	**Sous Total**	**21 414 124**	**18 407 792**	**9 458 864**	**Résultat des activités ordinaires**	**5 046 623**	**11 747 623**	**15 278 415**
Résultat des activités ordinaires après impôts	5 046 623	11 747 623	15 278 415	Résultat négatif des activités ordinaires	-	-	-				
Gains extraordinaires	-	-	-	Pertes extraordinaires	169 015	720 601	790 691		-169 015	-720 601	-790 691
				Sous Total	**169 015**	**720 601**	**790 691**	**Résultat net de l'exercice avant modifications comptables**	**4 877 608**	**11 027 022**	**14 487 724**
Effet positif de modification comptable	3 709 504	3 138 317	2 291 639	Effet négatif de modification comptable	-	-	-				
TOTAL	**8 756 127**	**14 885 940**	**17 570 054**					**Résultat net de l'exercice après modifications comptables**	**8 587 112**	**14 165 339**	**16 779 363**

(*) retraités pour des besoins de comparabilité

4.6.5 Tableau de mouvement des capitaux propres après affectation

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Boni de fusion	Réserve affectée à l'augmentation de capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserve spéciale de réinvestissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2017 avant affectation	***45 000 000***	***25 425 212***	***10 870 951***	***-***	***4 500 000***	***3 776 843***	***15 457 184***	***27 648 394***	***13 641 046***	***146 319 630***
Affectations approuvées par l'AGO du 27/04/2018							2 000 000	11 641 046	(13 641 046)	-
Réintégration prime d'émission		(7 075 000)						7 075 000		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2017								(9 000 000)		(9 000 000)
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(1 925 000)	1 925 000		-
Solde au 31 décembre 2017 après affectation	***45 000 000***	***18 350 212***	***10 870 951***	***-***	***4 500 000***	***3 776 843***	***15 532 184***	***39 289 440***	***-***	***137 319 630***
Résultat au 31 décembre 2018									10 455 834	10 455 834
Solde au 31 décembre 2018 avant affectation	***45 000 000***	***18 350 212***	***10 870 951***	***-***	***4 500 000***	***3 776 843***	***15 532 184***	***39 289 440***	***10 455 834***	***147 775 464***
Affectations approuvées par l'AGO du 30/04/2019								10 455 834	(10 455 834)	-
Réintégration prime d'émission		(4 413 750)						4 413 750		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018								(6 288 750)		(6 288 750)
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(1 875 000)	1 875 000		-
Solde au 31 décembre 2018 après affectation	***45 000 000***	***13 936 462***	***10 870 951***	***-***	***4 500 000***	***3 776 843***	***13 657 184***	***49 745 274***	***-***	***141 486 714***
Augmentation de capital par apport en numéraire	*6 750 000*	*13 500 000*								20 250 000
Augmentation par incorporation de réserves	*2 250 000*							*(2 250 000)*		-
Modifications comptables								*3 709 504*		3 709 504
Résultat au 31 décembre 2019									*4 877 608*	4 877 608
Solde au 31 décembre 2019 avant affectation	***54 000 000***	***27 436 462***	***10 870 951***	***-***	***4 500 000***	***3 776 843***	***13 657 184***	***51 204 778***	***4 877 608***	***170 323 826***
Affectations approuvées par l'AGO du 26/06/2020					243 880			4 633 728	(4 877 608)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2019								-		-
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(1 550 000)	1 550 000		-
Solde au 31 décembre 2019 après affectation	***54 000 000***	***27 436 462***	***10 870 951***	***-***	***4 743 880***	***3 776 843***	***12 107 184***	***57 388 506***	***-***	***170 323 826***

4.6.6 Répartition des résultats des trois derniers exercices

(En dinars)

Désignations	2019	2018	2017
Bénéfice net	4 877 608	10 455 834	13 641 046
+ Report à nouveau	51 204 778	39 289 440	27 648 394
+ Réintégration prime d'émission	0	4 413 750	7 075 000
= Total	**56 082 386**	**54 159 024**	**48 364 440**
- Réserve légale	243 880	0	0
= Solde	**55 838 506**	**54 159 024**	**48 364 440**
- Réserve spéciale de réinvestissement	0	0	2 000 000
+ Reprise sur réserve spéciale de réinvestissement	1 550 000	1 875 000	1 925 000
= Bénéfice disponible	**57 388 506**	**56 034 024**	**48 289 440**
- Dividendes	0	6 288 750	9 000 000
= Résultat reporté	**57 388 506**	**49 745 274**	**39 289 440**

La société a pris en compte comme base de calcul de la réserve légale le résultat de la période sans tenir compte des résultats reportés, et ce en contradiction avec les dispositions de l'article 287 nouveau du code des sociétés commerciales. La société s'engage à se conformer à la réglementation en vigueur pour les exercices futurs.

4.6.7 Évolution des revenus du leasing, du factoring et du résultat d'exploitation

(En dinars)

Désignation	2019	2018 *	2017 *
Revenus de leasing et factoring	110 876 978	109 900 771	91 446 976
Produit net	48 245 152	52 154 593	46 161 779
Résultat d'exploitation	6 245 214	16 227 023*	20 440 740*
Capital social	54 000 000	45 000 000	45 000 000
Nombre d'actions	10 800 000	9 000 000	9 000 000
Revenus par action	10,266	12,211	10,161
Produit net par action	4,467	5,795	5,129
Résultat d'exploitation par action	0,578	1,803	2,271

* retraités pour des besoins de comparabilité

4.6.8 Évolution du résultat net

(En dinars)

Désignation	31/12/2019	31/12/2018 *	31/12/2017 *
Bénéfice avant impôt (1)	6 833 872	16 607 239	20 628 658
Bénéfice net d'impôt avant modifications comptables (2)	4 877 608	11 027 022	14 487 724
Bénéfice consolidé avant impôt (3)	30 829 482	19 664 330 *	9 602 247
Bénéfice consolidé net d'impôt (4)	16 404 253	5 201 509 *	-2 148 272
Capital social	54 000 000	45 000 000	45 000 000
Nombre d'actions (5)	10 800 000	9 000 000	9 000 000
Bénéfice par action avant impôt (1)/(5)	0,633	1,845	2,292
Bénéfice par action net d'impôt (2)/(5)	0,452	1,225	1,610
Bénéfice consolidé par action avant impôt (3)/(5)	2,855	2,185	1,067
Bénéfice consolidé par action net d'impôt (4)/(5)	1,519	0,578	-0,239
Bénéfice avant impôt/capital social	12,66%	36,90%	45,84%
Bénéfice net d'impôt/capital social	9,03%	24,50%	32,19%

* retraités pour des besoins de comparabilité

4.6.9 Évolution des dividendes

(En dinars)

Désignation	2019	2018	2017
Dividendes en dinars	0	6 288 750	9 000 000
Dividendes par action en dinars	0	0,699	1
% du nominal	0,00%	13,98%	20,00%
Date de mise en paiement	-	17/05/2019	17/05/2018

4.6.10 Évolution de la marge brute d'autofinancement

(En dinars)

Désignation	2019	2018 *	2017 *
Bénéfice net d'impôt avant modifications comptables (1)	4 877 608	11 027 022 *	14 487 724 *
Dotation aux amortissements (2)	1 957 228	1 767 059	1 699 952
Dotations nettes aux provisions (3)	17 667 342	11 764 266 *	2 021 924 *
Marge brute d'autofinancement (1+2+3)	**24 502 178**	**24 558 347**	**18 209 599**

* retraités pour des besoins de comparabilité

4.6.11 Indicateurs de gestion et ratios du Leasing

En milliers de Dinars

Indicateurs de Gestion	31/12/2019	31/12/2018 **	31/12/2017 **
Résultat net avant modifications comptables **(1)**	4 878	11 027	14 488
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	909 078	968 491	960 941
Engagements **(2)** (bilans et hors bilans)	932 363	967 547	966 190
Fonds propres (avant résultat net) **(3)**	165 446	140 458	134 970
Capitaux propres avant affectation	170 324	151 485	149 458
Créances sur la clientèle	849 473	907 095	894 127
Créances classées **(4)**	81 773	51 204	40 548
Produits réservés **(5)**	6 762	4 039	3 570
Total Provisions **(6)**	42 024	32 976	29 819
Emprunts et ressources spéciales **(7)**	777 431	847 453	814 571
Charges financières	71 010	72 049	52 376
Charges d'exploitation (Charges de personnel + autres charges d'exploitation + dotation aux amortissements des valeurs immobilisées) **(8)**	24 333	24 163	23 699
Produit net **(9)**	48 245	52 155	46 162
Total brut des créances **(10)**	908 738	951 373	933 977
Total bilan **(11)**	1 112 792	1 143 950	1 138 480
Intérêts de crédit bail	94 559	91 747	76 163
Dettes envers la clientèle	19 632	19 487	19 473
Charges de personnel	15 466	15 265	14 784
Portefeuille titre commercial	2 692	235	255
Portefeuille d'investissement	56 913	61 161	66 559
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements **(3)/(2)**	17,74%	14,52%	13,97%
Taux de créances classées **(4)/(10)**	8,77%	5,38%	4,34%
Ratio de couverture des créances classées **(5+6)/(4)**	59,66%	72,29%	82,35%
Créances classées/ (Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement)	9,00%	5,29%	4,22%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT *	17,59%	14,55%	13,48%
Ratios de structure			
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	15,31%	13,24%	13,13%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	69,86%	74,08%	71,55%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	76,34%	79,30%	78,54%
Emprunts et Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/Créances sur la clientèle	93,83%	95,57%	93,28%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	32,06%	29,27%	32,03%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	29,16%	37,13%	34,20%
Coefficient d'exploitation **(8)/(9)**	50,44%	46,33%	51,34%
Ratios de rentabilité			
ROE **(1)/(3)**	2,95%	7,85%	10,73%
ROA **(1)/(11)**	0,44%	0,96%	1,27%
Résultat net / Produit net	10,11%	21,14%	31,38%
Intérêts de crédit bail / créances sur la clientèle	11,13%	10,11%	8,52%
Produits nets / total bilan	4,34%	4,56%	4,05%

* Tel que modifié par la circulaire 2012-09 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres représentent au moins 10% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.
** Retraités pour des besoins de comparabilité

4.6.12 Indicateurs de gestion et ratios du Factoring

En milliers de Dinars

INDICATEURS	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Volume des factures achetées	**458 021**	**479 876**	**454 205**	**-4,55%**
Volume des factures financées	**366 402**	**372 091**	**356 290**	**-1,53%**
Total des Engagements Courants (a)	118 396	118 232	114 523	**0,14%**
Total des Engagements Classés (b)	4 522	6 198	5 977	**-27,04%**
Total des Engagements (c)=a+b	122 918	124 430	120 500	**-1,22%**
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)	3,68%	4,98%	4,96%	
Commissions d'affacturage	5 348	5 000	4 764	**6,95%**
Commissions de financement	13 857	13 069	10 392	**6,03%**
Autres commissions	306	358	293	**-14,39%**

4.7 États financiers consolidés au 31/12/2019

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2019, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions légales et règlementaires en la matière et du système comptable des entreprises en ce qui concerne:

- Une note indiquant, le pays d'enregistrement ou de résidence pour les sociétés « ALIOS » et « TLG Finance » et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC35 relative aux états financiers consolidés;
- Une note portant sur la nature de la relation entre la société mère et les filiales dont elle ne détient pas, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote, et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 35 relative aux états financiers consolidés ;

En outre, le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de la « TLG » arrêtés au 31/12/2019 ne comporte pas une évaluation du contrôle interne et ce, contrairement aux dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du Marché Financier.

Aussi, la société est tenue de se conformer scrupuleusement aux dispositions de la NC 41 relative aux contrats de location ou de mentionner au niveau des notes aux états financiers toute précision relative à ses spécificités.

Par ailleurs, il est à noter que les états financiers consolidés du groupe ont été établis sur la base d'états financiers provisoires de la filiale Alios, ce qui constitue une infraction aux dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales.

Tunisie Leasing et Factoring s'engage à se conformer aux dispositions des normes susvisées ainsi qu'à compléter ses états financiers par toutes les informations requises et les notes obligatoires prévues par les normes comptables en vigueur et ce, pour l'établissement des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020 et suivants.

4.7.1 Bilan consolidé au 31/12/2019

(Montants exprimés en dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31-déc. 2019	31-déc. 2018	31-déc. 2018 PROFORMA	
Liquidités et équivalent de liquidités	5	113 884 463	68 632 212	68 632 212	
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	6	1 854 936 693	2 002 779 001	2 006 488 505	(*)
Acheteurs Factorés	7	145 419 823	145 710 577	145 710 577	
Portefeuille titre commercial		7 596 003	2 923 849	2 923 849	
Portefeuille d'investissements	8	22 785 271	24 114 620	24 114 620	
Titres mis en équivalence	8	6 259 743	6 321 385	6 321 385	
Valeurs Immobilisés	9	157 241 554	146 068 107	146 068 107	
Actifs d'impôts différés	10	6 196 227	8 095 850	8 095 850	
Autres actifs	11	79 352 062	68 585 182	68 585 182	
TOTAL DES ACTIFS		**2 393 671 839**	**2 473 230 782**	**2 476 940 286**	
PASSIFS					
Concours bancaires	12	71 810 007	113 718 653	113 718 653	
Emprunts et dettes rattachées	13	1 537 046 795	1 596 017 004	1 596 017 004	
Dettes envers la clientèle	14	89 024 921	89 609 503	89 609 503	
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	7	42 849 266	49 916 573	49 916 573	
Fournisseurs et comptes rattachés		167 546 084	134 834 342	134 834 342	
Passifs d'impôts différés	10	3 520 647	3 829 054	3 829 054	
Autres passifs	15	94 912 975	116 227 846	116 227 846	
TOTAL DES PASSIFS		**2 006 710 695**	**2 104 152 975**	**2 104 152 975**	
CAPITAUX PROPRES					
Capital social		54 000 000	45 000 000	45 000 000	
Réserves consolidés		150 422 518	132 116 901	135 255 217	(*)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		**204 422 518**	**177 116 901**	**180 255 217**	
Résultat Consolidé		11 127 817	12 869 790	13 440 978	(*)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	16	**215 550 335**	**189 986 691**	**193 696 195**	
INTERETS MINORITAIRES	17	171 410 809	179 091 116	179 091 116	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		**386 961 144**	**369 077 807**	**372 787 311**	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**2 393 671 839**	**2 473 230 782**	**2 476 940 286**	

4.7.2 État des engagements hors bilan consolidé au 31/12/2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
ENGAGEMENTS DONNEES	**104 479 590**	**167 581 120**
Engagements de financements en faveur de la clientèle	65 029 590	96 128 320
Engagements donnés en faveur des banques	39 450 000	71 250 000
Engagements sur titres	-	202 800
ENGAGEMENTS RECUS	**338 674 937**	**245 954 077**
Garanties reçues	16 893 166	17 511 134
Intérêts à échoir sur contrats actifs	216 252 823	228 442 943
Garanties reçues des adhérents	105 528 948	-
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	**193 760 000**	**94 858 659**
Emprunts obtenus non encore encaissés	193 760 000	94 858 659

4.7.3 État de résultat consolidé au 31/12/2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Notes	31-déc. 2019	31-déc. 2018	31-déc. 2018 PROFORMA
Produits d'exploitations				
Revenu de crédit bail	18	234 372 055	224 503 474	224 503 474
Revenu du factoring	19	19 367 873	18 261 150	18 261 150
Revenu des opérations de location longue durée		34 186 868	29 549 568	29 549 568
Autres produits d'exploitation		2 323 259	2 709 372	2 709 372
Produits des placements		1 521 121	7 720 086	7 720 086
Total des Produits d'exploitations		**291 771 176**	**282 743 650**	**282 743 650**
Coût des opérations de location longue durée		(19 397 401)	(15 484 379)	(15 484 379)
Intérêts et charges assimilés	20	(132 686 948)	(128 810 232)	(128 810 232)
PRODUIT NET		**139 686 827**	**138 449 039**	**138 449 039**
Charges d'exploitations				
Charges de personnel		(44 824 064)	(46 737 362)	(46 737 362)
Autres charges d'exploitation		(35 472 232)	(33 540 269)	(33 540 269)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(5 351 460)	(12 847 131)	(12 847 131)
Total des Charges d'exploitations		**(85 647 756)**	**(93 124 762)**	**(93 124 762)**
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		**54 039 071**	**45 324 277**	**45 324 277**
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	21	(24 778 449)	(19 395 654)	(18 824 466) (*)
Dotations aux provisions pour risques divers	22	(1 013 449)	(12 587 908)	(12 587 908)
RESULTAT D'EXPLOITATION		**28 247 173**	**13 340 715**	**13 911 903**
Autres gains ordinaires		2 596 524	5 776 072	5 776 072
Autres pertes ordinaires		(14 215)	(23 645)	(23 645)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		**30 829 482**	**19 093 142**	**19 664 330**
Impôts différés		1 050 618	(20 663)	(20 663)
Impôts exigibles		(16 253 229)	(15 511 784)	(15 511 784)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		**15 626 871**	**3 560 695**	**4 131 883**
Quote-part dans le résultat des sociétes mises en équivalence	8	777 382	1 069 626	1 069 626
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		**16 404 253**	**4 630 321**	**5 201 509**
Part revenant aux intérets minoritaires	17	(5 276 436)	8 239 469	8 239 469
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		**11 127 817**	**12 869 790**	**13 440 978**
Résultat par action		**1,030**	**1,362**	**1,422**

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

4.7.4 État de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2019

(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31-déc. 2019	31-déc. 2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	23	1 077 854 766	957 550 388
Encaissements reçus des acheteurs factorés	24	383 241 820	396 005 619
Financements des adhérents		(366 402 290)	(372 091 307)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(23 221 622)	(23 979 362)
Intérêts payés		(136 088 195)	(82 079 649)
Impôts et taxes payés		(92 761 332)	(54 471 019)
Décaissement pour financement de contrars de leasing	25	(758 229 694)	(883 098 696)
Autres flux de trésorerie		12 404 103	102 269 660
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		**96 797 556**	**40 105 634**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	26	(29 431 797)	(77 130 269)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	27	9 710 479	12 565 127
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	28	(803 123)	(2 135 817)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	29	1 590 459	46 734 937
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		**(18 933 982)**	**(19 966 022)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Décaissements suite à la reduction de capital		-	(360 000)
Encaissements suite à l'émission d'action		20 250 000	-
Dividendes et autres distributions	30	(6 293 301)	(20 424 555)
Encaissements provenant des emprunts		841 920 400	771 088 448
Remboursement d'emprunts		(806 632 282)	(709 736 947)
Flux liés au financement à court terme		(41 528 356)	(90 491 598)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		**7 716 461**	**(49 924 652)**
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		1 580 862	1 516 382
Variation de trésorerie		**87 160 897**	**(28 268 658)**
Trésorerie au début de l'exercice		(45 086 441)	(16 817 783)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	31	**42 074 456**	**(45 086 441)**

4.8 Notes aux états financiers consolidés au 31/12/2019

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 Décembre 2019

1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « **TUNISIELEASING&FACTORING** » est composé de dix sociétés spécialisées chacune notamment, dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing&Factoring** », est une société de droit tunisien, créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

  A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonné au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

  Au cours de l'exercice 2017, l'activité d'affacturage a été reprise suite à l'opération de fusion entre la société mère « Tunisie Leasing » et sa filiale « Tunisie Factoring »

  Le capital social de Tunisie Leasing et factoring s'élève au 31 Décembre 2019 à la somme de 54.000.000 dinars divisé en 10.800.000 actions de 5 dinars chacune.

  Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

  Le capital social de Maghreb leasing Algérie s'élève, au 31 Décembre 2019, à la somme de 3.500.000.000 DZD divisé en 3.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

  - Le placement des titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
  - La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
  - La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
  - Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

  Le capital social de Tunisie Valeurs s'élève au 31 Décembre 2019 à 20.000.000 dinars, divisé en 4.000.000 actions de 5 dinars chacune.

- La société « **TLG FINANCE** » est une société par action simplifiée créée le 01 octobre 2014 avec pour objet principal l'acquisition, la détention, la cession et gestion de participations directes ou indirectes dans toutes sociétés de

financements spécialisés ou de location opérationnelles françaises ou étrangères, cotées ou non cotées. Et son capital initial s'élève à 30 000,00 Euros.
L'assemblée générale mixte du 10 septembre 2015 a décidé de porter le capital social à 18 560 000,00 Euros par émission de 1 853 000 actions nouvelles de 10 Euro chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.
L'assemblée générale extraordinaire du 06 janvier 2017 a décidé de porter le capital social à 21 877 000,00 Euros par émission de 2 187 700 actions nouvelles de 10 Euro chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

- La société **ALIOS Finance SA**, société holding créée en 1998, a pour objet la prise de participations dans les sociétés visant à développer des opérations de financement, notamment par crédit-bail et le capital social de Alios Finance SA s'élève au 31 Décembre 2018 à € : 12.264.164 divisé en 1.114.924 actions de € : 11 chacune.

- Alios est présent actuellement dans neuf pays de l'Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Cameroun, Gabon, Zambie, Tanzanie et Kenya), soit sous forme de filiales ou de succursales.

- ***Sociétés d'investissement***

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest–Sicar :** constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

- Son capital actuel s'élève à 966.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 1 dinar chacune, totalement libérées.

- Les titres de Tuninvest Sicar sont cotés en Bourse.

- **Tunisie - Participations :** constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 5.000 dinars, divisé en 500 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.

- **Tuninvest International-SA** constituée en 1998. Son capital actuel s'élève à 5.000 dinars, divisé en 500 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.

- **Tuninvest Innovations-Sicar:** constituée en 2002. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

- ***Les autres sociétés du Groupe***

  - **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.

    Son capital social s'élève à 3.000.000 dinars, divisé en 30.000 parts de 100 dinars chacune.

- **Société Tunisienne d'ingenierie financiere (STIF):** est une société anonyme de droit Tunisien, constitué le 02 février 2001.

  Le capital social s'elève à D: 40.000 divisé en 40.000 actinos de 1D chacune, souscrite et liberé en totalité.

  La societe a pour objet d'effectuer en Tunisie et à l'etranger des missions d'audit economique, juridique et financier et plus generalement toutes operations comerciales, industrielles, financieres, mobilieres ou immobilieres se rattachant directement à l'objet social

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après :

Tableau 1

Tableau des Participations au 31 Décembre 2019

Sociétés	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie Participations		Tuninvest Inter S.A		Tuninvest Innov. SICAR		STIF		Tunisie Location LD		ALIOS		TLG FINANCE		Maghreb L. Algérie	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%			Titres	%
Tunisie Leasing	600 000	15,00%	352 645	36,51%	220	44,00%	125	25,00%	13 636	27,27%	40 000	100,00%	29 832	99,44%	54 245	4,87%	741 642	33,90%	1 049 995	30,00%
Tunisie Valeurs																				
Tunisie Participations																				
Tuninvest SICAR																				
Tuninvest International S.A																				
Tunisie Factoring																				
TLG FINANCE															709 931	63,68%				
Société d'Ingénierie Financière (STIF)																				
Autres	3 400 000	85,00%	613 355	63,49%	280	56,00%	375	75,00%	36 364	72,73%			168	0,56%	350 748	31,46%	1 446 058	66,10%	2 450 005	70,00%
Total	**4 000 000**	**100,00%**	**966 000**	**100,00%**	**500**	**100,00%**	**500**	**100,00%**	**50 000**	**100,00%**	**40 000**	**100,00%**	**30 000**	**100,00%**	**1 114 924**	**100,00%**	**2 187 700**	**100,00%**	**3 500 000**	**100,00%**

Tableau 2

Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 31 Décembre 2019

Sociétés	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie Participations		Tuninvest Inter S.A		Tuninvest Innov.		STIF		Tunisie Location		ALIOS		TLG FINANCE		Maghreb L. Algérie	
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte
Tunisie Leasing	15,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		100,00%		99,44%		4,87%		33,90%		18,72%	11,28% (*)
Tunisie Valeurs																				
Tunisie Participations																				
Tuninvest SICAR																				
Tuninvest International S.A																				
Tunisie Factoring																				
TLG FINANCE																21,59%				
Société d'Ingénierie Financière (STIF)																				
Autres																				
Total	15,00%	0,00%	36,51%		44,00%		25,00%	0,00%	27,27%		100,00%		99,44%	0,00%	4,87%	21,59%	33,90%	0,00%	18,72%	11,28%
Total participation	15,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		100,00%		99,44%		26,45%		33,90%		30,00%	

(*) A travers des contrats de portage

TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 31 Décembre 2019

(*) A Travers des contrats de portage

NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing&Factoring, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés	*Degré de contrôle*	*Méthode retenue*
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Participations	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International .SA	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Société Tunisienne d'ingénierie Financière	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif	Intégration globale
ALIOS	Contrôle exclusif	Intégration globale
TLG FINANCE	Contrôle exclusif	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

(1) Bien que Tunisie Leasing&Factoring détienne 44% du capital de Tunisie Participations et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing&Factoring est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.

- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

- Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.

- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue

2.2 : Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- ***Traitement des participations dans les entreprises associées***

  Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

  La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

  L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

  - L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe

  - La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

  Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

- ***Intégration des sociétés sous contrôle exclusif***

  L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

  - Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;

  - Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;

  - Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;

  - La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;

- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;

- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition : l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.

- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.

- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

- ***Homogénéisation des méthodes comptables***

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

- ***Elimination des soldes et transactions intra-groupe***

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

- *Conversion des états financiers des entités étrangères*

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

La similarité des cadres conceptuels du référentiel national et international a justifié le recours à ladite norme, en l'absence de dispositions normatives explicites dans le système comptable des entreprises.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés), la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NCT 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifique à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
- Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001, n°2012-09 du 29 juin 2012, n°2012-20 du 6 décembre 2012 et n°2013-21 du 30 décembre 2013.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

4.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers du Groupe Tunisie Leasing&Factoring sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe TunisieLeasing&Factoring sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

4.2 : Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	20% et 33%
- Constructions	5%
- Constructions sur sol d'autrui	20%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	15% et 33%
- Installations générales	10% et 15%

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation, conduisant, le cas échéant, à comptabiliser une dépréciation de la valeur nette comptable pour la ramener à la valeur recouvrable qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Les principales modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation des goodwill sont prévues par la norme NCT 38. »

4.3 : Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier. Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

4.4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

4.5 : Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)

Les contrats de location financement établis par TLF et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant…) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, TLF enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

a- La somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

b- La valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.
Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

4.6 : Politique de provisions

Le coût du risque est calculé conformément à la règlementation en vigueur.

4.6.1 : Provision à caractère individuel

Société mère (Activité Leasing)

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définis par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

. Les cautions bancaires
. Les actifs financiers affectés
. Les dépôts de garantie
. Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

. Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures et aux agences de voyages.
. Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
. Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- Le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- Le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de douze mois sans que le matériel ne soit vendu.

Filiale (*Maghreb Leasing Algérie*)

Les provisions pour créances sont constituées par référence aux termes de l'instruction de la Banque d'Algérie N° 74-94 du 29 novembre 1994 relative à la fixation des règles prudentielles de gestion des banques et établissements financiers, en fonction de l'ancienneté des impayés.
Les catégories sont au nombre de quatre (4) :

	Taux de provision
Créances courantes	-
Créances à problèmes potentiels	20%
Créances très risquées	50%
Créances compromises	100%

Les garanties ne sont pas prises en considération pour le calcul des provisions.

Filiale (*Alios*)

Les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés.

Lors de la réunion du conseil d'administration du 1er Décembre 2015, Alios a adopté une mise à jour sur l'ancienne politique de provisionnement en vue de s'aligner avec la méthodologie de provisionnement de Tunisie Leasing. Les aménagements de cette politique qui prévoient :

1. La prise en compte pour le crédit-bail et pour la LOA de la valeur des biens financés, et ce comme garantie déductible de l'assiette de provisionnement.

Les taux de provisionnement sont : (5% à partir d'1 jour de retard, 30% à partir de 90 jours, 75% à partir de 180 jours et 100% à partir de 360 jours et en cas de contentieux. Ces taux s'appliquent sur le risque total (impayés + encours).

2. L'assouplissement des taux de provisionnement pour les financements destinés aux particuliers (Crédit à la consommation et LOA) du fait que les premiers retards sont en général imputables aux employeurs qui nous règlent les prélèvements à la source des échéances avec un certain délai.
   Le taux de provisionnement est de 5% (à partir du 1er jour de retard), suivi de 30% (30 jours), 50% (60 jours), 75% (120 jours) et 100% (180 jours et contentieux).

Activité *Factoring*

Les provisions, à base individuelle, résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provisions minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties.

Les classes de risque sont les suivantes :

	Minimum de provision A appliquer par classe
- A : Actifs courants	-
- B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
- B2 : Actifs incertains	20%
- B3 : Actifs préoccupants	50%
- B4 : Actifs compromis	100%

Tunisie Factoring (société absorbée par Tunisie Leasing) distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

(1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :

- Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.

- Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé.
  Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

(2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures

achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.

- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.

Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

4.6.2 : Provision à caractère général

Il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la TLG.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

4.7 : Comptabilisation des revenus de leasing

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing&Factoring ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit-bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location. Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients

et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créances de leasing ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4.8 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.

- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent

déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

4.10 Modification comptable : (Règles de décotes sur la valeur du matériel en leasing)

La politique de provisionnement de TLF s'appuie sur la règlementation prudentielle de la BCT, notamment la Circulaire 91-24 du 17 Décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, et les textes subséquents.

TLF a révisé sa politique de provisionnement sous forme d'un changement de méthode comptable.

Ci-dessous les nouveaux taux de décotes appliquées :

Type	Ancienne méthode	Nouvelle méthode
Matériel standard	33%	20% sauf pour les secteurs de location de voiture et agence de voyage qui demeure 33%
Matériel spécifique	60%	60%
Biens immobiliers	15%	5%
Remise à Zéro de la valeur du matériel dans en cas non-exécution d'un jugement de récupération dans un délai	6 mois	12 mois

Conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables, le changement de taux de décote a été traité en tant que changement de méthode comptable, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2019. Par ailleurs et en application du paragraphe 17 de ladite norme, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2018 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparaison.

L'effet de la nouvelle méthode sur les exercices antérieurs qui a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2019, s'élève à 3709 KDT. Son effet sur l'exercice 2019 s'est traduit par la constatation d'une reprise sur provisions de 3 401 KDT.

(*) Par ailleurs et pour les besoins de la comparabilité, les données de l'exercice 2018 ont fait l'objet de retraitement en pro-forma qui a eu pour effet la présentation d'une modification comptable en augmentation des capitaux propres dudit exercice de 3 138 KDT ainsi qu'une reprise sur provisions de 571 KDT.

NOTE 5 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

cette rubrique se detaille comme suit

	31-déc 2019	31-déc 2018
-Banques	113 558 473	68 305 080
-Caisses	325 989	327 132
Total général	113 884 463	68 632 212

NOTE 6 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

6.1 : Créances sur la Clientèle, Opérations de Leasing:

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018	31-déc. 2018 PROFORMA
- Encours financiers	1 807 244 964	1 966 663 087	1 966 663 087
- Impayés	244 558 226	228 997 374	228 997 374
- Interets echus differés	(12 431 292)	(9 229 129)	(9 229 129)
- Creances en cours (encours des contrats decaissés et non mis en force)	10 674 181	6 004 082	6 004 082
Total brut des creances de leasing	2 050 046 079	2 192 435 414	2 192 435 414
- Provisions pour dépréciation des encours	(75 343 150)	(71 362 710)	(68 827 682) **(*)**
- Provisions pour dépréciation des impayés	(101 411 590)	(101 527 035)	(100 352 559) **(*)**
- Provisions collectives	(10 005 744)	(11 255 174)	(11 255 174)
- Produits reservés	(8 348 902)	(5 511 493)	(5 511 493)
Total des provisions	(195 109 386)	(189 656 412)	(185 946 908)
Soldes nets	**1 854 936 693**	**2 002 779 001**	**2 006 488 505**

6.2 : Créances de Leasing : Impayés

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018	31-déc. 2018 PROFORMA
Clients ordinaires			
- Impayés	206 633 386	201 843 538	201 843 538
Montant brut	206 633 386	201 843 538	201 843 538
A déduire :			
- Provisions	(72 386 850)	(79 012 300)	(79 012 300)
- Produits réservés	(3 831 511)	(1 955 329)	(1 955 329)
Montant net	130 415 025	120 875 908	120 875 908
Clients litigieux			
- Impayés	37 924 840	27 153 836	27 153 836
Montant brut	37 924 840	27 153 836	27 153 836
A déduire :			
- Provisions	(29 024 740)	(22 514 735)	(21 340 258) **(*)**
- Produits réservés	(4 517 391)	(3 556 164)	(3 556 164)
Montant net	4 382 709	1 082 937	2 257 414
Solde des clients et comptes rattachés	**134 797 734**	**121 958 846**	**123 133 323**

NOTE 7 : COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 Décembre 2019, comme suit :

		31-déc. 2019	31-déc. 2018
Comptes des acheteurs factorés			
Comptes des acheteurs locaux		142 723 421	143 721 328
Comptes des acheteurs export		913 271	1 388 228
Comptes des acheteurs import		7 335 133	8 311 821
Sous total	(A)	150 971 825	153 421 377
A déduire			
Provisions individuelles sur compte adhérents		(4 522 804)	(6 197 937)
Provisions collectives sur compte adhérents		(1 025 108)	(1 510 419)
Provisions individuelles sur compte acheteurs		(4 090)	(2 444)
Montant net		145 419 823	145 710 577
Comptes des adhérents			
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)		179 362	212 823
Fonds de garantie		14 455 940	14 397 926
Compte import/Export		7 335 133	8 311 821
Disponible		20 878 831	26 994 003
Sous total	(B)	42 849 266	49 916 573
Encours de Financement des adhérents	(A) - (B)	**108 122 559**	**103 504 804**

NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
Titres immobilisés	23 458 925	24 785 051
Total brut	23 458 925	24 785 051
A déduire		
Versements restant à effectuer sur titres	-	(202 800)
Montant libéré	23 458 925	24 582 251
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(673 654)	(467 631)
Total net	**22 785 271**	**24 114 620**

NOTE 8 (SUITE) : LES TITRES IMMOBILISES :

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2019 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
- B.T.S	500	10	5 000			1997	-
- SPCS	174 990	10	1 819 177			2009/2016	4,92%
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10	42 910		42 910	2000	0,48%
- Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100	100			2010	-
- Société BYZACENE	1 005	100	100 500		100 500	2006	1,97%
- Amen Santé	115 490	10	1 154 900		32 323	2009/2010/2013/2014/2017	1,86%
- Société Méhari Beach Tabarka	6 667	100	564 048			2009	3,69%
- Société YASMINE	37 500	10	375 000			2011/2013	0,72%
- Société Agricole SIDI OTHMEN	2 500	100	250 000			2012/2013	0,62%
- Ennakl	389 000	1	4 998 650		497 920	2012	1,30%
- Tayssir	6 609	100	660 938			2013/2014	16,67%
- FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100	3 000 000	-		2013/2014/2016	11,63%
- Société Almes	120 000	10	1 200 000			2014	3,41%
- Société Tazoghrane	200 000	10	2 000 000			2015	9,91%
- Société Agricole DICK	400 000	5	2 000 000			2016	3,38%
- Assurances COMAR NON VIE CIV	35 000	36,79	1 287 605			2016	7,00%
- Société Briquetterie Jbel Ouest	20 000	100,00	2 000 000			2016	1,48%
- Société STEP	100 000	10,00	1 000 000			2018	10,10%
- Société SGTM	10 000	100,00	1 000 000			2018	8,06%
- Société STLV	1	100,00	100			2019	
			23 458 925	-	673 654		

NOTE 8 (SUITE) : TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 décembre 2019 comme suit :

Emetteur	Coût d'acquisition	Ecart d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
	(a)	(b)				(a)
* Tuninvest Sicar	521 084	(3 251)	1 206 546	96 552	1 820 931	36,51%
* Tunisie participations	2 200	-	228 976	(2 992)	228 184	44,00%
* Tunisie Valeurs	1 558 889	-	1 800 865	675 122	4 034 876	26,67%
* Tuninvest International SA	1 250	-	8 975	(1 213)	9 012	25,00%
* Tuninvest Innovations Sicar	136 360	-	20 467	9 913	166 740	27,27%
	2 219 783	(3 251)	3 265 829	777 382	6 259 743	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes
(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

NOTE 9 : VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISES
PERIODE CLOSE LE 31 Décembre 2019
(exprimé en dinars)

NOTE 9.1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Effet de variation de taux de change	Acquisition	Résorption	Cessions	Fin de période	Début de période	Effet de variation de taux de change	Dotation de période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	27 898 586	(1 613 878)	501 258	-		26 785 965	27 111 727	(1 493 515)	1 074 445	-	26 692 656	93 308
Logiciels (en cours)		1 580 147	-	141 363	-	-	1 721 510	-	-	-	-	-	1 721 510
Ecart d'acquisition		2 899 832		-		-	2 899 832	491 672	-	131 592	-	623 264	2 276 568
TOTAUX		32 378 564	-1 613 878	642 621	-	-	31 407 307	27 603 399	(1 493 515)	1 206 037	-	27 315 920	4 091 386

NOTE 9.2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Effet de variation de taux de change	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Effet de variation de taux de change	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	8 833 520	(594 821)	-	-	-	8 238 699	-		-	-	-	8 238 699
Constructions	5%	37 971 208	(2 349 880)	1 086 660	-	-	36 707 987	12 956 488	(133 652)	1 641 525	-	14 464 361	22 243 627
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670		-	-	-	30 670	30 670		-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	90 651 683	(3 202 260)	39 906 566	-	10 177 548	117 178 442	26 927 612	(1 133 659)	9 507 633	2 125 120	33 176 465	84 001 976
Mobilier de bureau	10% et 20%	13 315 815	(1 587 128)	244 119	-	3 108 226	8 864 580	556 025	(482 392)	205 864	-	279 498	8 585 082
Matériel informatique	15% et 33%	11 758 209	(795 055)	538 310	-	37 309	11 464 153	11 184 168	(709 619)	626 822	-	11 101 371	362 783
Installations générales	10% et 15%	22 845 795	(1 571 221)	1 732 616		1 193 040	21 814 150	17 947 888	(1 343 149)	980 303	-	17 585 042	4 229 108
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immolisations		25 488 894		-	-	-	25 488 894	-		-	-	-	25 488 894
TOTAUX		210 895 791	(10 100 364)	43 508 269	-	14 516 123	229 787 575	69 602 850	(3 802 472)	12 962 147	2 125 120	76 637 406	153 150 168
Total des Valeurs Immobilisés		**243 274 357**	**(11 714 242)**	**44 150 890**	**-**	**14 516 123**	**261 194 882**	**97 206 249**	**(5 295 986)**	**14 168 184**	**2 125 120**	**103 953 326**	**157 241 554**

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

NOTE 10 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Passif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	(1 699 280)	(1 789 631)
- Passif d'impôt différé, MLA	(1 231 603)	(623 568)
- Passif d'impôt différé, ALIOS	(589 764)	(1 415 855)
Total des passifs d'impôt différé	(3 520 647)	(3 829 054)
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	2 418 952	1 458 686
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	358 389	517 946
- Actif d'impôt différé, ALIOS	3 418 886	6 119 218
Total des actifs d'impôt différé	6 196 227	8 095 850
Total des impôts différés	**2 675 580**	**4 266 796**

NOTE 11 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Clients autres sociétés du groupe	824 762	579 302
- Fournisseurs, avances	18 105 341	1 328 226
- Préts au personnel	2 259 146	2 135 512
- Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	320 951	346 949
- Avances et acomptes au personnel	118 602	143 308
- Crédit d'impôt	10 618 828	15 714 990
- Crédit TVA	13 750 080	17 867 697
- Autres comptes débiteurs	18 473 661	17 093 084
- Produits à recevoir des tiers	4 304 820	2 596 979
- Effet à recevoir	1 783 750	-
- Charges constatées d'avance	5 003 485	8 154 162
- frais d'émission des emprunts à long terme	4 988 497	3 785 694
Total brut	80 551 922	69 745 902
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(94 225)	(42 572)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(114 258)	(114 258)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(101 797)	(101 797)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(195 621)	(194 339)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(693 959)	(707 754)
Total net	**79 352 062**	**68 585 182**

NOTE 12 : CONCOURS BANCAIRES

les concours bancaires se détaillent comme suit:

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
Banques, découverts	71 810 007	113 718 653
Total général	**71 810 007**	**113 718 653**

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
Emprunts		
- Banques locales	251 799 652	324 290 983
- Banques étrangères	560 281 992	426 740 516
- Emprunts obligataires	266 169 840	318 032 500
- Crédit à court terme	208 725	664 960
- Ligne d'avance	38 351 981	24 505 341
- Certificats de dépôt	22 000 000	60 300 000
- Crédit ALIOS	364 625 893	413 905 891
- Crédit Leasing LLD	6 725 532	1 889 164
Total emprunts	**1 510 163 615**	**1 570 329 354**
Dettes rattachées		
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires locaux	3 469 269	4 218 808
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires étrangers	9 648 537	8 432 172
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	13 765 374	13 036 671
Total dettes rattachées	**26 883 180**	**25 687 650**
Total	**1 537 046 795**	**1 596 017 004**

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Effets de variation de taux de change	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	**324 290 983**	**- 6 902 768**	**555 759 200**	**621 347 763**	**251 799 652**	**108 800 438**	**142 999 214**
* AMEN BANK	35 022 164		5 000 000	23 355 498	16 666 666	10 666 666	6 000 000
* AMEN BANK FACTO	5 459 462		2 000 000	2 887 719	4 571 743	2 127 930	2 443 813
* BH	19 000 000		-	5 000 000	14 000 000	9 000 000	5 000 000
* BH FACTO	6 843 530			1 951 973	4 891 557	2 800 046	2 091 511
* BNP (MLA)	30 826 784	(2 264 526)		10 415 333	18 146 925	9 136 939	9 009 986
* CITIBANK (MLA)	9 452 789	(694 400)	24 633 000	15 718 200	17 673 189	4 105 489	13 567 700
* AL BARAKA BANK (MLA)	46 700 701	(3 430 621)	-	16 805 498	26 464 582	15 922 905	10 541 677
* AL SALAM(MLA)	6 986 414	(513 221)	11 026 200	5 418 655	12 080 739	9 230 870	2 849 869
* AL BARAKA BANK	50 000 000		422 000 000	450 000 000	22 000 000	-	22 000 000
* A.B.C TUNISIE	11 000 000		16 000 000	16 000 000	11 000 000	-	11 000 000
* ATTIJARI BANK	20 500 000		10 000 000	6 499 998	24 000 002	16 000 010	7 999 992
* BIAT	42 535 715		-	17 309 524	25 226 191	8 666 667	16 559 524
* ZITOUNA BANK	2 000 000		8 000 000	10 000 000	-	-	-
* CITI BANK	14 500 000		33 800 000	33 000 000	15 300 000	-	15 300 000
* BT 2017	6 500 000		10 000 000	2 419 494	14 080 506	10 063 546	4 016 960
* STB 2018	9 500 000		-	2 000 000	7 500 000	5 500 000	2 000 000
* WIFEK			8 000 000	-	8 000 000	-	8 000 000
* BTE FACTO	4 145 665		-	452 089	3 693 576	2 229 743	1 463 833
* AMEN BANK 2015 (LLD)	384 328		-	238 739	145 589	39 537	106 052
* AMEN BANK 2018 (LLD)	1 304 565		-	475 070	829 495	309 808	519 687
* AMEN BANK 2019 (LLD)			2 500 000	488 681	2 011 319	1 157 076	854 243
* ATB 2018 (LLD)	1 628 866		-	677 959	950 907	209 873	741 034
* ATB 2019 (LLD)			2 800 000	233 333	2 566 667	1 633 334	933 333
BANQUES ETRANGERES	**426 740 516**	**- 15 477 866**	**261 111 200**	**112 091 858**	**560 281 992**	**422 926 588**	**137 355 403**
* BEI	45 965 621		-	7 166 117	38 799 504	35 554 786	3 244 718
* BIRD	18 073 689		-	2 023 810	16 049 879	14 026 069	2 023 810
* B.A.D	3 467 380		-	849 153	2 618 227	1 769 067	849 160
* BERD	13 857 285		40 326 000	6 828 712	47 354 573	43 840 292	3 514 281
* SANAD	30 527 369		50 591 200	12 696 885	68 421 684	53 885 144	14 536 540
* PROPARCO 2016	12 337 222		-	4 934 889	7 402 333	2 467 449	4 934 884
* RESPONSABILITY	12 257 500		-	4 903 000	7 354 500	2 451 500	4 903 000
* RESPONSABILITY MICRO 2017	14 945 548		-	4 270 150	10 675 398	6 405 246	4 270 152
* RESPONSABILITY SICAV LUX	12 810 470		-	3 660 130	9 150 340	5 490 216	3 660 124
* DEG 2017	44 340 000		-	11 085 000	33 255 000	22 170 000	11 085 000
* SYMBIOTICS 2019			31 780 000	-	31 780 000	24 718 087	7 061 913
* FADES 2018	7 459 748		-	-	7 459 748	7 459 748	-
* FRANSABANK (MLA)	11 596 915	(851 906)	2 346 000	2 283 243	10 807 765	8 144 613	2 663 152
* ABC (MLA)	34 521 769	(2 535 960)	-	11 445 112	20 540 697	16 347 565	4 193 133
* CPA (MLA)	115 206 000	(8 463 000)	18 768 000	23 720 667	101 790 333	73 117 000	28 673 333
* BDL (MLA)	36 714 000	(2 697 000)	-	5 425 125	28 591 875	20 967 375	7 624 500
* TRUST BANK (MLA)	12 660 000	(930 000)		2 592 295	9 137 705	6 330 650	2 807 055
* AGB (MLA)			46 920 000	5 669 500	41 250 500	25 610 500	15 640 000
* NATEXIS			11 730 000	-	11 730 000	7 820 000	3 910 000
* BNA			35 190 000	2 538 070	32 651 930	24 969 123	7 682 807
* CNEP BANQUE			23 460 000		23 460 000	19 382 159	4 077 841
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	**751 031 499**	**(22 380 634)**	**816 870 400**	**733 439 622**	**812 081 644**	**531 727 026**	**280 354 617**

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Effets de variation de taux de change	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2012 I	2 482 000		-	2 482 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2012 II	2 140 000		-	1 070 000	1 070 000	-	1 070 000
* Emprunt obligataire 2013 I	7 032 000		-	3 516 000	3 516 000	-	3 516 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-II"	8 468 000		-	4 000 000	4 468 000	2 234 000	2 234 000
* Emprunt obligataire 2014 I	11 404 000		-	6 000 000	5 404 000	2 702 000	2 702 000
* Emprunt obligataire 2014 II	13 240 000		-	6 000 000	7 240 000	3 620 000	3 620 000
* Emprunt obligataire 2015 I	22 814 480		-	6 000 000	16 814 480	10 814 480	6 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2015-I"	14 770 000		-	4 000 000	10 770 000	6 770 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2015 II	25 545 600		-	6 000 000	19 545 600	13 545 600	6 000 000
* Emprunt obligataire 2016 I	26 739 720		-	6 000 000	20 739 720	14 739 720	6 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2016"	19 220 000		-	780 000	18 440 000	14 440 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2017 I	33 486 000		-	3 514 000	29 972 000	22 572 000	7 400 000
* Emprunt obligataire 2017 II	30 000 000		-	2 167 920	27 832 080	25 664 160	2 167 920
* Emprunt obligataire 2018 I	23 608 700		-	2 240 740	21 367 960	19 127 220	2 240 740
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2018"	20 442 000		50 000		20 492 000	18 783 600	1 708 400
* Emprunt obligataire 2019 I			25 000 000		25 000 000	22 035 000	2 965 000
* Emprunt obligataire 2014 -TF	6 000 000		-	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* Emprunt obligataire 2015 (MLA)	50 640 000	(3 720 000)	-	16 422 000	30 498 000	16 422 000	14 076 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	**318 032 500**	**(3 720 000)**	**25 050 000**	**73 192 660**	**266 169 840**	**193 469 780**	**72 700 060**

TOTAL GENERAL	**1 069 063 999**	**(26 100 634)**	**841 920 400**	**806 632 282**	**1 078 251 484**	**725 196 806**	**353 054 677**

NOTE 14 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Avances et acomptes reçus des clients	28 226 604	38 130 559
- Dépôts et cautionnements reçus	60 798 317	51 478 944
Total général	**89 024 921**	**89 609 503**

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Personnel, remunerations dues	1 060 938	1 010 197
- Personnel, provisions pour congés payés	1 064 002	938 928
- Personnel, autres charges à payer	929 209	1 182 280
- Fonds social	130 843	95 001
- Etat, retenues sur salaires	569 322	400 789
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	1 229 249	785 801
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	15 827	72 932
- Etat, impôts sur les bénéfices	8 028 037	14 505 263
- Etat, TVA à payer	10 780 267	10 995 940
- Etat, autres impôts et taxes à payer	1 806 287	3 422 658
- Avance sur titres immobilisés	582 345	765 658
- Actionnaires, dividendes à payer	1 373 985	840 194
- C.N.S.S	3 224 413	853 046
- Autres comptes créditeurs	40 845 006	42 859 064
- Compte d'attente	-	29 161
- Diverses charges à payer	6 500 144	7 848 694
- Produits constatés d'avance	3 435 230	9 115 380
'- Compte adheent à regulariser	872 735	579 235
- Autres provisions pour risques	12 465 135	19 927 625
Total	**94 912 975**	**116 227 846**

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31-déc. 2019	31-déc. 2018	31-déc. 2018 PROFORMA
- Capital social	(A)	54 000 000	45 000 000	45 000 000
- Réserve légale		4 500 000	4 500 000	4 500 000
- Prime d'émission		27 436 462	18 350 212	18 350 212
- Réserves spéciales de réinvestissement		13 657 184	15 532 184	15 532 184
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Ecarts de conversion		26 272 398	34 683 364	34 683 364
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	3 265 829	3 040 524	3 040 524
- Dividendes reçus des filiales		4 917 427	4 114 003	4 114 003
- Résultats reportés		66 596 375	48 119 770	51 258 087
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		204 422 518	177 116 901	180 255 217
- Résultat net des sociétés intégrées (a)		15 626 872	3 560 695	4 131 883
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence (b)	(B)	777 382	1 069 626	1 069 626
- Part revenant aux intérêts minoritaires (C)		(5 276 436)	(8 239 469)	(8 239 469)
Résultat net revenant à la société consolidante **(1)=(a+b-c)**		11 127 817	12 869 791	13 440 978
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	215 550 335	189 986 691	193 696 195
Nombre d'actions **(2)**	(D)	10 800 000	9 450 000	9 450 000
Résultat par action	(1) / (2)	**1,030**	**1,362**	**1,422**

(A) Le capital social s'élève au 31 Décembre 2019 à la somme de 54.000.000 Dinars divisé en 10.800.000

(B) Voir note 8

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
31-déc-19
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Prime d'émission	Réserves affectée à l'augmentation du capital	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés MEQ	Dividendes reçus des filiales et des Stés Mise en Equivalence	Résultats résportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2017	**45 000 000**	**4 500 000**	**15 457 184**	**25 425 212**	**-**	**3 776 843**	**15 163 252**	**2 494 509**	**4 340 564**	**44 875 607**	**11 867 017**	**172 900 189**
Effets de variation du pourcentage d'intérêts										(1 236 206)		(1 236 206)
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27/04/2018			2 000 000						(4 340 563)	11 568 266	(9 227 703)	-
Réintégration prime d'émission				(7 075 000)						7 075 000		-
Réserve spéciale de reinvestissement approuvée devenue libre			(1 925 000)							1 925 000		-
Affectations des résultats des Filiales et des sociétés Mises en Equivalence								546 015	1 222 775	(2 617 273)	(2 639 314)	(3 487 797)
Dividendes reçus des filiales intégrées									2 891 227	(2 891 227)		-
Effets de l'opération de fusion TF										(1 579 397)		(1 579 397)
Ecarts de conversion							19 520 112					19 520 112
Dividendes versés sur le bénéfice de 2017										(9 000 000)		(9 000 000)
Résultat consolidé au 31 décembre 2018											12 869 790	12 869 790
Solde au 31 Décembre 2018	**45 000 000**	**4 500 000**	**15 532 184**	**18 350 212**	**-**	**3 776 843**	**34 683 364**	**3 040 524**	**4 114 003**	**48 119 770**	**12 869 790**	**189 986 691**
Effets de variation du pourcentage d'intérêts												-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30/04/2019									(4 114 003)	14 383 452	(10 269 449)	-
Réintégration prime d'émission				(4 413 750)						4 413 750		-
Réserve spéciale de reinvestissement approuvée devenue libre			(1 875 000)							1 875 000		-
Affectations des résultats des Filiales et des sociétés Mises en Equivalence								225 305	826 323	6 724 754	(2 600 341)	5 176 041
Dividendes reçus des filiales intégrées									4 091 104	(4 091 104)		-
Augmentation par apport en numéraire,approuvée par l'A.G.E du 09/10/2018	6 750 000			13 500 000								20 250 000
Augmentation par incorporation de réserves,approuvée par l'A.G.E du 09/10/2018	2 250 000									(2 250 000)		-
Modifications comptables approuvées par le conseil du 29/08/2019										3 709 503		3 709 503
Ecarts de conversion							(8 410 966)					(8 410 966)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018										(6 288 750)		(6 288 750)
Résultat consolidé au 31 Décembre 2019											11 127 817	11 127 817
Solde au 31 Décembre 2019	**54 000 000**	**4 500 000**	**13 657 184**	**27 436 462**	**-**	**3 776 843**	**26 272 398**	**3 265 829**	**4 917 427**	**66 596 375**	**11 127 817**	**215 550 335**

NOTE 17 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

		31-déc. 2019	31-déc. 2018
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA			
- Dans le capital		43 879 465	43 879 465
- Ecart de conversion		20 438 597	28 203 366
- Dans les réserves		28 227 992	13 992 869
- Dans le résultat	(A)	16 102 893	14 235 122
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD			
- Dans le capital		16 800	16 800
- Dans les réserves		56 860	51 532
- Dans le résultat	(A)	14 974	10 928
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLG FINANCE			
- Dans le capital		32 968 328	32 968 328
- Ecart de conversion		11 187 497	13 486 277
- Dans les réserves		(1 386 766)	(1 276 192)
- Dans le résultat	(A)	(113 712)	(110 574)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la ALIOS			
- Dans le capital		20 580 957	20 580 957
- Ecart de conversion		28 682 572	31 258 340
- Dans les réserves		(18 517 929)	4 168 843
- Dans le résultat	(A)	(10 727 719)	(22 374 945)
Total des intérêts minoritaires		**171 410 809**	**179 091 116**
(A)Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	**(A)**	**5 276 436**	**(8 239 469)**

NOTE 18 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

		31-déc. 2019	31-déc. 2018
- intérêts conventionnels		227 696 062	218 285 675
- Intérêts intercalaires		698 392	1 142 779
Revenus bruts de leasing	(A)	228 394 454	219 428 453
- Intérêts de retard	(B)	9 170 236	5 348 572
Total des autres produits		9 170 236	5 348 572
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers		(2 536 026)	(862 687)
. Intérêts de retard		(1 650 777)	(393 109)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs		677 544	620 189
. Intérêts de retard antérieurs		316 624	362 056
Variation des produits réservés	(C)	(3 192 635)	(273 551)
Total des revenus du leasing	(A)+(B)+(C)	234 372 055	224 503 474

NOTE 19 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de la période close le 31 Décembre 2019, se présente ain

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Commissions de factoring	5 511 009	5 192 321
- Intérêts de financement	13 856 864	13 068 829
Total	**19 367 873**	**18 261 150**

NOTE 20 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Intérêts des emprunts obligataires	23 448 809	24 438 879
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	23 281 980	24 256 512
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	70 029 370	62 336 675
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	854 438	747 511
Total des charges financières des emprunts	117 614 597	111 779 577
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	4 469 901	7 718 622
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	5 652 822	5 223 230
- Autres	4 949 628	4 088 803
Total des autres charges financières	15 072 351	17 030 655
Total général	**132 686 948**	**128 810 232**

NOTE 21 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018	31-déc. 2018 PROFORMA
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	19 448 432	10 202 604	10 202 604 (*)
- Dotations aux provisions collectives	-	1 957 000	1 957 000
- Reprise sur provisions collectives	(1 279 278)		
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(4 177 474)	(7 002 596)	(7 573 784) (*)
- Pertes suite à la radiation de créances	3 921 085	43	43
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(3 921 085)	(43)	(43)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	412 435	596 798	596 798
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	(671 485)	(375 865)	(375 865)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (MLA)	8 224 616	3 852 006	3 852 006
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (MLA)	(674 930)	(1 198 382)	(1 198 382)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (ALIOS)	26 361 659	26 818 830	26 818 830
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (ALIOS)	(24 624 694)	(14 904 879)	(14 904 879)
- Pertes sur créances irrecouvrables	2 741 920	711 250	711 250
- Encaissement sur créances radiées	(982 752)	(1 261 112)	(1 261 112)
Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées	**24 778 449**	**19 395 654**	**18 824 466**

NOTE 22 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	227 766	555 055
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres immobilisés	-	(1 245 712)
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(13 796)	(13 796)
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	1 000 000	14 374 319
- Reprise de provisions pour risques et charges	(200 521)	(1 943 924)
- Pertes nettes sur cession des titres de participation	-	861 966
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	**1 013 449**	**12 587 908**

NOTE 23 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Impayés sur créances de leasing en début de période	37 612 269	28 552 504
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	(50 895 221)	(37 612 269)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(9 767 650)	(11 214 925)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	9 928 549	9 767 650
- Plus ou moins values sur relocation	(638 275)	(1 002 452)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	(9 718 930)	(8 258 025)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	9 702 991	9 718 930
- Intérets constatés d'avance en début de période	(4 438 157)	(4 717 537)
- Intérets constatés d'avance en fin de période	4 259 549	4 438 157
- TVA collectées	84 673 032	81 981 689
- Loyers encaissés	982 802 661	863 302 094
- Intérêts de retard	4 611 580	2 133 488
- Créances virées en Pertes	(3 924 279)	43
- Remboursement des valeurs résiduelles	2 966 476	1 096 844
- Remboursements anticipés	20 303 380	18 959 289
- Produits sur Cessions anticipées	376 791	404 908
Encaissements reçus des clients	**1 077 854 766**	**957 550 388**

NOTE 24 : ENCAISSEMENT RECUS DES ACHETEURS FACTORES

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
Encours de Financement des adhérents en début de période	103 504 521	107 994 661
Encours de Financement des adhérents en fin de période	(108 122 276)	(103 504 521)
Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	(597 949)	(677 949)
Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	891 449	597 949
Financement des adhérents (TND + €)	366 402 290	372 091 307
Produits à recevoir en début de période	3 196	3 143
Produits à recevoir en fin de période	(1 904)	(3 196)
Produits perçus d'avance en début de période	(280 250)	(90 753)
Produits perçus d'avance en fin de période	802 921	280 250
Revenus du factoring	19 511 018	18 427 444
Récupération frais bancaires	36 440	37 847
Récupération frais de justice	10 484	10 992
TVA collectée	1 081 880	999 880
Compte d'attente en début de période	-	(161 435)
Encaissements reçus des acheteurs	**383 241 820**	**396 005 619**

NOTE 25 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	51 840 649	92 839 926
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	(81 661 479)	(51 840 649)
- Fournisseurs, avances en début de période	(824 121)	(253 520)
- Fournisseurs, avances en fin de période	382 024	824 121
- Investissements pour financement de contrats de leasing	730 077 335	778 345 816
- TVA sur Investissements	58 415 286	63 183 002
Décaissements pour financement de contrats de leasing	**758 229 694**	**883 098 696**

NOTE 26 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Investissements en Immobilisations incorporelles	618 797	1 680 083
- Investissements en Immobilisations corporelles	28 813 000	75 450 186
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	**29 431 797**	**77 130 269**

NOTE 27 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Cessions d'immobilisations incorporelles	-	-
- Cessions d'immobilisations corporelles	9 680 143	12 555 662
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	30 336	9 465
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	**9 710 479**	**12 565 127**

NOTE 28 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	803 123	135 817
- Avances sur acquisitions de titres en début de période	(8 454 613)	(8 454 613)
- Avances sur acquisitions de titres en fin de période	8 454 613	8 454 613
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	**803 123**	**2 135 817**

NOTE 29 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	1 726 412	1 875 000
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	-	45 314 937
- Avances sur titres immobilisés en début de période	(700 000)	(1 155 000)
- Avances sur titres immobilisés en fin de période	564 047	700 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	**1 590 459**	**46 734 937**

NOTE 30 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Dividendes et tantièmes	6 294 350	20 427 104
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	25 391	22 842
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	(26 440)	(25 391)
Dividendes et autres distributions	**6 293 301**	**20 424 555**

NOTE 31 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Banques	113 558 473	68 305 080
- Caisses	325 989	327 132
- Banques, découverts	(71 810 007)	(113 718 653)
Liquidités et équivalents de liquidités	**42 074 456**	**(45 086 441)**

NOTE 32 : LES CONTROLES FISCAUX :

1 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en août 2010 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 804 KDT, dont 246 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en septembre 2010, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en février 2012.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juillet 2013 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 737 KDT, dont 186 KDT de pénalités.

Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Un jugement préparatoire a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en février 2015, demandant à l'administration de recalculer le montant de la taxation, en éliminant certains chefs de redressement, ce qui a eu pour effet de ramener le montant des impôts à 77 KDT, dont 17 KDT de pénalités, parallèlement l'administration a formulé ses réserves quant audit jugement.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT.

Ce jugement a été confirmé en appel contre lequel l'administration fiscale a introduit un pourvoi en cassation courant 2018. Le jugement définitif de la cour de cassation n'est pas encore prononcé.

2 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en septembre 2014 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1 438 KDT, dont 575 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a retenu que certains arguments et observations présentés par la société.

La société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juillet 2015. En juin 2017, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale aboutissant au paiement d'un montant de 294 KDT, dont 211 KDT de pénalités.

Cet arrangement ne couvre pas les chefs de redressement relatifs aux avantages fiscaux se rapportant au réinvestissement des bénéfices effectué en 2009 ainsi qu'au non-ajustement du report d'impôt de départ au titre de 2008 suite au précédent contrôle fiscal.

Un arrêté de taxation d'office portant sur les éléments sus mentionnés a été notifié à la société en décembre 2018 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 476 KDT. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis. L'affaire suit encore son cours.

La société a constitué les provisions requises permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ces redressements

3 - La société a reçu en date du 06 Mars 2018, un avis de vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts, droits et taxes de la société « Tunisie Leasing » et de la société absorbée « Tunisie Factoring » au titre de la période allant de 2014 à 2017.

Les résultats de la vérification fiscale ont été adressées à la société qui a répondu sur les chefs de redressements soulevés. Suite à plusieurs discussions avec les vérificateurs, la société a conclu un arrangement avec l'administration fiscale tout en bénéficiant de l'article 73 de la loi de Finance 2019 aboutissant au paiement d'un montant de 6 253 KDT. Ce montant est payé sur la base d'un échéancier trimestriel de Cinq ans.

NOTE 33 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

A- TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Tunisie LLD

Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2019, TLF a mis en force 19 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 2 274 KDT.La marge brute facturée en 2019 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 768 KDT. Au 31 décembre 2019, l'encours financier s'élève à 9 279 KDT.

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec TLF un contrat de location de voitures.

Les charges supportées au titre de l'année 2019 s'élèvent à 232 KDT.

Financement en billets de Trésorerie et certificat de dépôt

TLF a émis des certificats de dépôt qui ont été souscrits par Tunisie Location Longue Durée : Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats dépôt de 1 000 KDT qui a été souscrit en 2018, s'élève à 2 KDT.Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats dépôt de 2 000 KDT qui a été souscrit en 2019, s'élève à 38 KDT.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 29.79% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 327 KDT.

TL a conclu avec MLA, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce à partir du 1er avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1er avril 2012.

Un quatrième avenant audit contrat a été signé le 8 avril 2013, en vertu duquel les honoraires de TL sont portés à 187 920 € pour la période allant du 1er avril 2013 au 31 mars 2015 et à 172 800 €, pour la période allant du 1er avril 2015 au 31 mars 2015.

Un cinquième avenant a été signé le 31 Mars 2015 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2015 sont arrêtés à un montant de 240 000 €.

Un sixième avenant a été signé le 22 Mars 2016 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2016 sont arrêtés à un montant de 176 400 €.

Un septième avenant a été signé le 29 Aout 2017 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2017 sont arrêtés à un montant de 199 200 €. Les prestations facturées en 2017 dans ce cadre, s'élèvent à 363 KDT.

Un huitième avenant a été signé le 03 Avril 2018 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2018 sont arrêtés à un montant de 168 000 €. Les prestations facturées en 2018 dans ce cadre, s'élèvent à 370 KDT.

Une nouvelle convention a été signé le 27 Aout 2019 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2019 sont arrêtés à un montant de 151 360 €. Les prestations facturées en 2019 dans ce cadre, s'élèvent à 320 KDT.

Tunisie Valeurs

Le conseil d'administration réuni le 27 Mars 2018 a autorisé la société à céder 233 420 actions représentant 11,71 % du capital de Tunisie Valeurs pour une valeur totale de 6 451 KDT.

Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TLF ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.
Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs relatifs à l'exercice 2019 s'élèvent à 348 KDT en HT.

Engagement leasing

Au 31 décembre 2019, l'encours financier s'élève à 1 806 KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 806 KDT.

Financement en billets de Trésorerie et certificats de dépôt

TLF a émis des certificats de dépôt qui ont été souscrits par Tunisie Valeurs :

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats dépôt de

3 KDT qui a été souscrit en 2018, s'élève à 9 KDT.

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats dépôt de

72 500 KDT qui a été souscrit en 2019, s'élève à 373 KDT.

TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)

Engagement leasing

La marge brute facturée en 2019 sur le contrat de Tuninvest Finance Group s'élève à 10 KDT.

Au 31 décembre 2019, l'encours financier s'élève à 1 108 KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 KDT.

TUNISIE SICAV

Financement en billets de trésorerie et certificats de dépôt

TLF a émis des certificats de dépôt qui ont été souscrits par Tunisie SICAV :

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats dépôt de

28 500 KDT qui a été souscrit en 2018, s'élève à 550 KDT.

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats dépôt de

77 500 KDT qui a été souscrit en 2019, s'élève à 1 242 KDT.

La société MAKATEB EL HORCHANI

Au cours de l'exercice 2015, la société TLF a acquis trois places de parking auprès de la société MAKETEB HORCHANI pour un montant total de 45 KDT HT figurant parmi les valeurs immobilisées comme suit :

IMMOBILISATION	Valeur brute	Cumul Amortissement au 31/12/2019	dotation 2019	VCN 31/12/2019
Acquisition 03 Places de parking	45 000	9 284	2 250	35 716

Société Dar El Jeld

Engagement leasing

Au cours de l'exercice 2019, TLF a mis en force 1 contrat au profit de la société Dar El Jeld, dans, pour une valeur totale de 81 KDT.

Au 31 décembre 2019, l'encours financier s'élève à 1 437 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 269 KDT.

La marge brute facturée en 2019 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 114 KDT.

AMEN BANK

Au 31 décembre 2019, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et TLF se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de TLF ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 7 470 KDT débiteur,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de TLF totalise un montant de 21 238 KDT.

Un emprunt est autorisé et non encore débloqué à la fin de 2019 s'élève à 15 000 KDT.

PGI HOLDING

Convention de participation aux frais du siège

La TLF a conclu une convention de participation aux frais du siège en Août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la TLF dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes qui a été élevé en 2016 à 160 KDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.
Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2019 s'élève à 160 KDT (HT).

AMEN BANK- Maghreb Leasing Algérie

TLF et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de TLF, accepte de souscrire, en plus de sa participation à

l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 KDT au profit de TLF de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 200 actions MLA souscrites pour le compte de TLF viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

TLF a procédé au remboursement des échéances de l'encours du portage comme suit :

- Remboursement d'un montant global de 4 547 KDT incluant des charges financières pour un montant de 1 996 KDT ;
- Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 se sont élevés à 5 904 KDT et imputés en totalité sur l'encours du portage
- Les dividendes encaissés par TLF au cours 2019 en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2016 se sont élevés à 1 478 KDT.
- Les dividendes à recevoir par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2017 se sont élevés à 1 566 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

Société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF)

- La société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF) a accordé à Tunisie Leasing & Factoring, en 2017 une avance en compte courant de 1 130 KDT rémunérée au taux de 8% en vertu d'une convention de compte courant. Le compte courant de STIF est créditeur de 39 KDT à la fin de l'exercice 2019.

- La charge supportée par Tunisie Leasing & Factoring au titre de ce compte courant en 2019 s'élève à 3 KDT.

NOTE 34 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 31 Mars 2020.

Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date. Les pouvoirs publics et la Banque Centrale de Tunisie ont demandé au secteur financier de reporter le principal et intérêts, des clients touchés par la crise du COVID-19, relatifs aux échéances de remboursement pendant 6 mois. Le report de ces échéances se traduira par une baisse de la facturation, des encaissements et de la production. Cette situation impactera d'une manière significative la trésorerie et la rentabilité de notre société durant l'exercice 2020. Face à cette situation critique, Le Conseil d'Administration a pris les mesures nécessaires pour gérer les effets sur la trésorerie de l'entreprise

4.9 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers consolidés au 31/12/2019

4.9.1 Notes complémentaires

4.9.1.1 Informations sur la situation à ce jour de la société filiale « ALIOS » : Degré d'avancement du plan de sauvetage engagé :

Le plan de redressement du Groupe Alios Finance porte essentiellement sur les axes suivants :

1-Recouvrement de la créance de l'Etat au Gabon: cette créance est née des échéances des crédits à la consommation octroyés aux fonctionnaires de l'Etat Gabonais. Depuis 2014, l'Etat Gabonais a procédé au prélèvement de nos échéances, les a reversés à notre filiale au Gabon avec des retards importants. A ce jour, la totalité de la créance a été recouvrée.

2- Compression des charges d'exploitation : en raison de la baisse de l'activité de certaines filiales, nous avons procédé à un plan de compression des charges dont les effets ont commencé à se ressentir depuis 2018.

3- Renégociation des lignes de refinancement : nous avons obtenu à ce sujet quelques abattements de créance de la part de certains bailleurs de fonds en Afrique de l'Est.

4-Intensification du recouvrement des créances auprès de la clientèle.

4.9.1.2 Note complémentaire au rapport des commissaires aux comptes portant sur l'évaluation du contrôle interne :

Notre rapport d'audit sur les états financiers individuels comporte une section portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de **«** TLF **»**.

Par ailleurs, et sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

4.9.1.3 Note complémentaire à la note 1-1 « Structure juridique des sociétés du groupe » : Pays de résidence des sociétés « TLG Finance » et « ALIOS Finance » :

- La société « TLG FINANCE » est une société par action simplifiée créée le 01 octobre 2014 avec pour objet principal l'acquisition, la détention, la cession et gestion de participations directes ou indirectes dans toutes sociétés de financements spécialisés ou de location opérationnelles françaises ou étrangères, cotées ou non cotées. Et son capital initial s'élève à 30 000,00 Euros.

  L'assemblée générale mixte du 10 septembre 2015 a décidé de porter le capital social à 18 560 000,00 Euros par émission de 1 853 000 actions nouvelles de 10 Euro chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 06 janvier 2017 a décidé de porter le capital social à 21 877 000,00 Euros par émission de 2 187 700 actions nouvelles de 10 Euro chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

Le pays de résidence de la société « TLG Finance » est la France.

- La société ALIOS Finance SA, société holding créée en 1998, a pour objet la prise de participations dans les sociétés visant à développer des opérations de financement, notamment par crédit-bail et le capital social de Alios Finance SA s'élève au 31 Décembre 2018 à € 12.264.164 divisé en 1.114.924 actions de € 11 chacune.

  Alios est présent actuellement dans neuf pays de l'Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Cameroun, Gabon, Zambie, Tanzanie et Kenya), soit sous forme de filiales ou de succursales.

  Le pays de résidence de la société « ALIOS Finance » est la France.

4.9.1.4 <u>Note complémentaire à la note 2.1 « méthodes de consolidation » : Intégration globale :</u>

- *Nature de relation entre la société mère Tunisie Leasing e& Factoring et la société « TLG Finance » :*

Tunisie Leasing & Factoring qui détient un pourcentage de 33,9% du capital de la société « TLG Finance » et occupe les 2/5 des sièges du conseil d'administration de cette dernière, son Directeur Général exerce la fonction de président au sein de ladite société. De ce fait, « TLF » assure le contrôle de cette filiale ce qui lui permettra de diriger ses politiques financières et opérationnelles.

Il s'agit d'un contrôle de fait démontré conformément au paragraphe 10 de la NCT 35 qui prévoit : « Le contrôle existe également lorsque la mère, détenant la moitié ou moins de la moitié des droits de vote d'une entreprise, dispose : (d) du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ».

Il est à noter que la société « TLG Finance » est consolidée chez « Amen Bank » sous la méthode de mise en équivalence.

- *Nature de relation entre la société mère Tunisie Leasing & Factoring et la société « ALIOS » :*

Tunisie Leasing & Factoring qui détient 4,87% du capital de la société « ALIOS » directement et 21,59% indirectement à travers sa participation dans le capital de « TLG Finance » et occupe les 2/8 des sièges du conseil d'administration de cette dernière et dont son Directeur Général exerce la fonction de président au sein de ladite société, « TLF » assure le contrôle de cette filiale ce qui lui permettra de diriger ses politiques financières et opérationnelles.

Il s'agit d'un contrôle de fait démontré conformément au paragraphe 10 de la NCT 35 qui prévoit : « Le contrôle existe également lorsque la mère, détenant la moitié ou moins de la moitié des droits de vote d'une entreprise, dispose : (d) du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ».

Le groupe « ALIOS » est contrôlé par la société « TLG Finance » avec un pourcentage de 63,68%, de même Tunisie Leasing & Factoring contrôle la société « TLG Finance », de ce fait Tunisie Leasing & Factoring assure le contrôle de la société « ALIOS » indirectement via « TLG Finance ».

Il est à noter que la société « ALIOS » est consolidée chez « Amen Bank » sous la méthode de mise en équivalence.

- *Nature de relation entre la société mère Tunisie Leasing & Factoring et la société « MLA » :*

Bien que Tunisie Leasing et Factoring détienne 30% du capital de Maghreb Leasing Algérie et qu'Amen Bank détienne 40,74%, cette participation a été consolidée selon la méthode d'intégration globale parce que Tunisie Leasing & Factoring est présumée exercer un contrôle de fait puisqu'elle contrôle les politiques financières et opérationnelles de cette dernière. Ce contrôle se manifeste par le fait que «TLF» est représenté dans le comité de crédit de MLA à travers son D.G et son D.G.A et également par l'existence d'un contrat d'assistance technique assuré par Tunisie Leasing & Factoring au profit de MLA.

4.9.1.5 Note complémentaire à l'état de résultat consolidé

✓ *Détail de la rubrique « Autres gains ordinaires » :*

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	41 779	1 740 039
- Gains de changes	421 819	1 473 630
- Autres produits	2 132 926	2 562 403
Total	**2 596 524**	**5 776 072**

✓ *Détail des autres produits :*

	31-déc. 2019
-Remise/Ristourne obtenu sur contrat assurance MLA	1 169 355
-Reprise sur provision pour réserve latente (Alios)	722 353
-Apurement des suspens bancaires (TLF)	235 443
-Autres produits	5 775
	2 132 926

4.9.1.6 Note complémentaire sur l'état des engagements hors bilan consolidé :

Etat des engagements hors bilan consolidé
Exercice clos le 31 Décembre 2019

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31-déc. 2019	31-déc. 2018
ENGAGEMENTS DONNEES	**104 479 590**	**167 581 120**
Engagements de financements en faveur de la clientèle	65 029 590	96 128 320
Engagements donnés en faveur des banques **(*)**	39 450 000	71 250 000
Engagements sur titres	-	202 800
ENGAGEMENTS RECUS	**338 674 937**	**245 954 077**
Garanties reçues	16 893 166	17 511 134
Intérêts à échoir sur contrats actifs	216 252 823	228 442 943
Garanties reçues des adhérents	105 528 948	-
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	**193 760 000**	**94 858 659**
Emprunts obtenus non encore encaissés	193 760 000	94 858 659

(*) cette rubrique correspond au montant des effets et titres de crédit domiciliés chez les banques

4.9.1.7 Note sur les évènements postérieurs à l'arrêté des états financiers :

Plus de 6 000 demandes de rééchelonnement ont été traitées grâce à la mise en place des moyens humains et techniques permettant l'instruction et la confirmation des demandes de reports conformément à la circulaire BCT précitée.

Les encours bénéficiant de ce report s'élèvent à 255 MDT représentant 31% de l'encours global des créances de leasing au 30 juin 2020, dont un encours de 70 MDT est relatif à des contrats ayant fait l'objet d'un nouvel accord.

En termes de performances, les mesures de confinement imposées ont eu pour effet une régression de la production du premier semestre de 39% à l'instar de l'ensemble du secteur.

Cette régression des principaux indicateurs ne présente en aucun cas un risque pour la continuité d'exploitation.

4.9.1.8 Etat de résultat consolidé par pôle d'activité :

➢ *Arrêté au 31/12/2019 :*

Exercice 2019	Location Financement	Location Longue durée	Autres(*)	Total
Revenus de leasing	234 372 055	-	-	**234 372 055**
Revenus du factoring	19 367 873	-	-	**19 367 873**
Revenu des opérations de location longue durée	20 572 623	13 614 245	-	**34 186 868**
Autres produits d'exploitation	2 323 259	-	-	**2 323 259**
CHARGES FINANCIERES NETTES	(131 737 191)	(949 757)	-	**(132 686 948)**
PRODUITS DES PLACEMENTS	1 281 024	240 097	-	**1 521 121**
Charges de personnel	(44 071 130)	(752 934)	-	**(44 824 064)**
Autres charges d'exploitation	(35 081 070)	(343 440)	-47 722	**(35 472 232)**
Autres charges d'exploitation LLD	(11 894 444)	(7 502 957)	-	**(19 397 401)**
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(24 778 449)	-	-	**(24 778 449)**
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(5 041 121)	(184 044)	-126 295	**(5 351 460)**
Dotations aux provisions pour risques divers	(1 013 449)	-	-	**(1 013 449)**
Autres gains ordinaires	2 594 565	1 959	-	**2 596 524**
Autres pertes ordinaires	(2 305)	(11 910)	-	**(14 215)**
Impôts différés	960 266	90 352	-	**1 050 618**
Impôts exigibles	(15 221 403)	(1 031 461)	-365	**(16 253 229)**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	777 382	**777 382**
Part revenant aux intérêts minoritaires	(5 375 174)	(14 974)	113 712	**(5 276 436)**
Total	**7 255 929**	**3 155 176**	**716 712**	**11 127 817**

(*) Autres: Intermédiation en bourse(Tunisie Valeurs),Gestionde portefuilles de valeurs mobilières(les sociétesd'investissement) et ingénierie financière.

➢ *Arrêté au 31/12/2018 :*

Exercice 2018	Location Financement	Location Longue durée	Autres(*)	Total
Revenus de leasing	224 503 474	-	-	**224 503 474**
Revenus du factoring	18 261 150	-	-	**18 261 150**
Revenu des opérations de location longue durée	18 122 678	11 426 890	-	**29 549 568**
Autres produits d'exploitation	2 709 372	-	-	**2 709 372**
Charges Financiers nettes	(128 489 513)	(320 719)	-	**(128 810 232)**
Produits des placements	7 646 183	73 903	-	**7 720 086**
Charges de personnel	(45 849 131)	(888 231)	-	**(46 737 362)**
Autres charges d'exploitation	(33 244 897)	(245 551)	(49 821)	**(33 540 269)**
Autres charges d'exploitation LLD	(8 940 463)	(6 543 916)	-	**(15 484 379)**
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(19 395 654)	-	-	**(19 395 654)**
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(12 574 091)	(146 745)	(126 295)	**(12 847 131)**
Dotations aux provisions pour risques divers	(12 587 908)	-	-	**(12 587 908)**
Autres gains ordinaires	5 775 148	924	-	**5 776 072**
Autres pertes ordinaires	(16 851)	(6 794)	-	**(23 645)**
Impôts différés	452 993	(473 656)	-	**(20 663)**
Impôts exigibles	(15 319 163)	(186 651)	(5 970)	**(15 511 784)**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	1 069 626	**1 069 626**
Part revenant aux intérêts minoritaires	8 139 823	(10 928)	110 574	**8 239 469**
Total	**9 193 150**	**2 678 526**	**998 114**	**12 869 790**

(*) Autres : Intermédiation en bourse(Tunisie Veleurs), Gestion de portefeuilles de valeurs mobilières(les sociétes d'investissement) et ingénierie financière,

Exercice 2018 Proforma	Location Financement	Location Longue durée	Autres(*)	Total
Revenus de leasing	224 503 474	-	-	**224 503 474**
Revenus du factoring	18 261 150	-	-	**18 261 150**
Revenu des opérations de location longue durée	18 122 678	11 426 890	-	**29 549 568**
Autres produits d'exploitation	2 709 372	-	-	**2 709 372**
Charges Financiers nettes	(128 489 513)	(320 719)	-	**(128 810 232)**
Produits des placements	7 646 183	73 903	-	**7 720 086**
Charges de personnel	(45 849 131)	(888 231)	-	**(46 737 362)**
Autres charges d'exploitation	(33 244 897)	(245 551)	(49 821)	**(33 540 269)**
Autres charges d'exploitation LLD	(8 940 463)	(6 543 916)	-	**(15 484 379)**
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(18 824 466)	-	-	**(18 824 466)**
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(12 574 091)	(146 745)	(126 295)	**(12 847 131)**
Dotations aux provisions pour risques divers	(12 587 908)	-	-	**(12 587 908)**
Autres gains ordinaires	5 775 148	924	-	**5 776 072**
Autres pertes ordinaires	(16 851)	(6 794)	-	**(23 645)**
Impôts différés	452 993	(473 656)	-	**(20 663)**
Impôts exigibles	(15 319 163)	(186 651)	(5 970)	**(15 511 784)**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	1 069 626	**1 069 626**
Part revenant aux intérêts minoritaires	8 139 823	(10 928)	110 574	**8 239 469**
Total	**9 764 338**	**2 678 526**	**998 114**	**13 440 978**

(*) Autres : Intermédiation en bourse(Tunisie Veleurs), Gestion de portefeuilles de valeurs mobilières(les sociétes d'investissement) et ingénierie financière,

4.9.1.9 Indicateurs d'activité consolidés par secteurs géographiques :

- *Arrêté au 31/12/2019 :*

Exercice 2019	Tunisie	Algérie	Afrique	Total
Revenus de leasing	90 598 303	75 937 342	67 836 410	**234 372 055**
Revenus du factoring	19 367 873	-	-	**19 367 873**
Revenu des opérations de location longue durée	13 614 245	18 564 879	2 007 744	**34 186 868**
Autres produits d'exploitation	2 323 259	-	-	**2 323 259**
CHARGES FINANCIERES NETTES	(71 916 918)	(24 831 417)	(35 938 613)	**(132 686 948)**
PRODUITS DES PLACEMENTS	1 521 121	-	-	**1 521 121**
Charges de personnel	(16 219 392)	(8 957 898)	(19 646 774)	**(44 824 064)**
Autres charges d'exploitation	(7 022 763)	(9 235 704)	(19 213 765)	**(35 472 232)**
Autres charges d'exploitation LLD	(7 502 957)	(11 894 444)	-	**(19 397 401)**
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(13 735 824)	(7 549 686)	(3 492 939)	**(24 778 449)**
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(1 651 000)	(1 621 717)	(2 078 743)	**(5 351 460)**
Dotations aux provisions pour risques divers	(1 013 449)	-	-	**(1 013 449)**
Autres gains ordinaires	272 922	1 589 072	734 530	**2 596 524**
Autres pertes ordinaires	(14 215)	-	-	**(14 215)**
Impôts différés	1 050 618	-	-	**1 050 618**
Impôts exigibles	(3 172 683)	(8 663 122)	(4 417 424)	**(16 253 229)**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	777 382	-	-	**777 382**
Part revenant aux intérêts minoritaires	(14 974)	(16 102 893)	10 841 431	**(5 276 436)**
Total	**7 261 548**	**7 234 412**	**(3 368 143)**	**11 127 817**

➢ *Arrêté au 31/12/2018 :*

Exercice 2018	Tunisie	Algérie	Afrique	Total
Revenus de leasing	90 313 446	62 789 385	71 400 643	224 503 474
Revenus du factoring	18 261 150	-	-	18 261 150
Revenu des opérations de location longue durée	11 426 890	11 852 705	6 269 973	29 549 568
Autres produits d'exploitation	2 709 372	-	-	2 709 372
Charges Financiers nettes	(72 152 239)	(18 254 723)	(38 403 270)	(128 810 232)
Produits des placements	7 720 086	-	-	7 720 086
Charges de personnel	(16 152 775)	(8 293 787)	(22 290 800)	(46 737 362)
Autres charges d'exploitation	(7 150 323)	(7 461 757)	(18 928 189)	(33 540 269)
Autres charges d'exploitation LLD	(6 543 916)	(8 940 463)	-	(15 484 379)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(5 377 942)	(2 653 624)	(11 364 088)	(19 395 654)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(1 522 322)	(1 948 338)	(9 376 471)	(12 847 131)
Dotations aux provisions pour risques divers	(3 657 513)	-	(8 930 395)	(12 587 908)
Autres gains ordinaires	27 991	624 164	5 123 917	5 776 072
Autres pertes ordinaires	(23 645)	-	-	(23 645)
Impôts différés	(20 663)	-	-	(20 663)
Impôts exigibles	(5 957 432)	(7 039 965)	(2 514 387)	(15 511 784)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	1 069 626	-	-	1 069 626
Part revenant aux intérêts minoritaires	(10 928)	(14 235 122)	22 485 519	8 239 469
Total	**12 958 863**	**6 438 475**	**(6 527 548)**	**12 869 790**

Exercice 2018 Proforma	Tunisie	Algérie	Afrique	Total
Revenus de leasing	90 313 446	62 789 385	71 400 643	224 503 474
Revenus du factoring	18 261 150	-	-	18 261 150
Revenu des opérations de location longue durée	11 426 890	11 852 705	6 269 973	29 549 568
Autres produits d'exploitation	2 709 372	-	-	2 709 372
Charges Financiers nettes	(72 152 239)	(18 254 723)	(38 403 270)	(128 810 232)
Produits des placements	7 720 086	-	-	7 720 086
Charges de personnel	(16 152 775)	(8 293 787)	(22 290 800)	(46 737 362)
Autres charges d'exploitation	(7 150 323)	(7 461 757)	(18 928 189)	(33 540 269)
Autres charges d'exploitation LLD	(6 543 916)	(8 940 463)	-	(15 484 379)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(4 806 754)	(2 653 624)	(11 364 088)	(18 824 466)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(1 522 322)	(1 948 338)	(9 376 471)	(12 847 131)
Dotations aux provisions pour risques divers	(3 657 513)	-	(8 930 395)	(12 587 908)
Autres gains ordinaires	27 991	624 164	5 123 917	5 776 072
Autres pertes ordinaires	(23 645)	-	-	(23 645)
Impôts différés	(20 663)	-	-	(20 663)
Impôts exigibles	(5 957 432)	(7 039 965)	(2 514 387)	(15 511 784)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	1 069 626	-	-	1 069 626
Part revenant aux intérêts minoritaires	(10 928)	(14 235 122)	22 485 519	8 239 469
Total	**13 530 051**	**6 438 475**	**(6 527 548)**	**13 440 978**

4.9.2 Notes rectificatives

4.9.2.1 Note rectificative de la note 1-1 « Structure juridique des sociétés du groupe » :

- *Capital social de la société MLA au 31/12/2019 :*

La société « Maghreb Leasing Algérie » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb Leasing Algérie s'élève à la somme de 5.000.000.000 DZD divisé en 5.000.000 actions de 1.000 DZD chacune entièrement souscrites et libérées au 31 Décembre 2019.

L'assemblée générale extraordinaire de MLA ayant statué sur l'augmentation de capital s'est réunie le 16 décembre 2019.

- *Capital social de la société ALIOS Finance SA au 31/12/2019 :*

La société « ALIOS Finance SA », société holding créée en 1998, a pour objet la prise de participations dans les sociétés visant à développer des opérations de financement, notamment par crédit-bail et le capital social de Alios Finance SA s'élève au 31 décembre 2019 à € 12.264.164 divisé en 1.114.924 actions de € 11 chacune.

4.10 Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019

AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tel. : +261 70 749 111 Fax : +216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com
ey.com/tn
MF: 035482 W/A/M/000

Deloitte.
Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Iliade
1053 - Les berges du Lac
Tel : +216 36 400 900 Fax: + 216 36 400 902
www.deloitte.tn
MF: 587570 N/A/M/000

TLF Leasing-Factoring-LLD

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing & Factoring,

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Tunisie Leasing & Factoring, qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2019, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 386 961 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice part du groupe s'élevant à 11 128 KDT.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Le périmètre de consolidation du groupe TLG inclut la participation dans le groupe Alios qui est consolidée selon la méthode d'intégration globale *(cf. note 1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe)*. Les états financiers consolidés du groupe TLG ont été arrêtés sur la base d'états financiers provisoires du groupe Alios qui sont en cours d'audit. A la date de l'émission de notre rapport, le résultat net d'Alios revenant à la société consolidante s'élève à une perte de - 3 310 KDT . Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés justifiant la fiabilité des états financiers du groupe Alios arrêtés au 31 décembre 2019 et de déterminer si des ajustements à comptabiliser auraient été nécessaires.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

3. Observation

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- La note 4-10 aux Etats Financiers consolidés « Modification comptable (Règles de décotes sur la valeur du matériel en leasing) » décrivant le changement de méthode de la politique de provisionnement en appliquant des taux de décote moins élevés et qui restent supérieurs et ou égaux à ceux pratiqués par la majorité des autres sociétés de leasing.
  En application du paragraphe 17 de la norme NCT 11, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2018 ont été retraitées en proforma pour les besoins de comparabilité. L'effet de la nouvelle méthode sur les exercices antérieurs qui a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2019, s'élève à 3709 KDT. Son effet sur l'exercice 2019 s'est traduit par la constatation d'une reprise sur provisions de 3 401 KDT.

- La note 34 aux Etats Financiers consolidés suite à la survenance de la crise sanitaire liée au corona virus Covid-19. S'agissant d'un événement non lié aux conditions existant à la date de clôture de l'exercice 2019, l'impact de cette crise n'est pas reflété dans les comptes clos le 31 décembre 2019. Cependant, de tels événements peuvent avoir un effet défavorable sur la situation financière, le coût de risque et les résultats de la société au titre de l'exercice 2020 et les exercices subséquents.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre la question décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

4-1 Test de dépréciation du goodwill

- **Risque identifié**

Au 31 décembre 2019, un écart d'acquisition d'un montant de 2 900 KDT est comptabilisé à l'actif du bilan consolidé de TLG, dont un goodwill à hauteur de 2 794 KDT provenant de la première consolidation du Groupe Alios finance par TLG Finance.

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités et les hypothèses décrites dans la note 4.2 « Valeurs immobilisées » conduisant, le cas échéant, à comptabiliser une dépréciation de sa valeur nette comptable pour la ramener à la valeur recouvrable.

Vu l'existence d'indices objectifs de perte de valeur, la Direction a déroulé un test de dépréciation dudit actif. Cette analyse n'a abouti à la constatation d'une perte de valeur au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Nous avons considéré que la valeur de l'écart d'acquisition est un point clé de notre audit compte tenu de son importance dans les comptes consolidés du groupe et de la détermination de la valeur d'utilité, prise en compte dans les tests de dépréciation, nécessite le recours à des estimations et des hypothèses requérant une part importante de jugement de la direction, notamment en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs, les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires et le taux d'actualisation.

- **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque :**

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Rapprocher les données composant la valeur comptable de l'écart d'acquisition testé avec les comptes consolidés ;
- Challenger le test de dépréciation effectué par la direction au regard des méthodes d'évaluation généralement admises ;
- Apprécier la sensibilité de la valeur aux paramètres d'évaluation ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

4-2 Processus de consolidation

- **Risque identifié**

Le Groupe Tunisie Leasing & Factoring englobe plusieurs établissements opérant dans des environnements économiques, juridiques et opérationnels sensiblement différents du contexte Tunisien dans lequel évolue la société mère (Tunisie Leasing & Factoring). Ainsi le groupe est présent actuellement dans dix pays de l'Afrique (*Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Cameroun, Gabon, Zambie, Tanzanie, Kenya et Algérie*), et couvre plusieurs métiers : leasing, location longue durée, crédits, factoring, intermédiation en bourse et capital investissement.

Compte tenu de la complexité des travaux de préparation des comptes consolidés du groupe Tunisie Leasing & Factoring et des risques opérationnels qui en découlent, nous avons considéré que le processus de consolidation est une question clé d'audit.

- **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque :**

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Revoir le processus de consolidation mis en place par Tunisie Leasing & Factoring *(collecte et intégration des données comptables, analyse des données, recensement des opérations intra groupe, homogénéisation, contrôle de cohérence, répartition des capitaux propres)* ;
- Communiquer les instructions d'audit aux commissaires aux comptes des filiales significatives du groupe et ce conformément aux dispositions de l'ISA 600 ;
- S'entretenir avec la Direction Générale concernant les principales évolutions constatées et leurs impacts sur les comptes consolidés du groupe Tunisie Leasing & Factoring ;
- S'entretenir avec les auditeurs des filiales, obtenir leurs notes de synthèse et échanger avec eux sur les points d'audit soulevés
- Analyser la conformité des états financiers de chaque filiale consolidée avec les rapports des commissaires aux comptes y afférents
- Revoir et valider le périmètre et les méthodes de consolidation applicables.

5. Informations relatives au Groupe présentées dans le rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données relatives au groupe dans le rapport du Conseil

d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Comme il est décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» ci-dessus, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les états financiers consolidés du groupe Alios. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de tirer une conclusion quant à savoir si le rapport du Conseil d'Administration comporte une anomalie significative du fait de ce problème.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances .

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 14 avril 2020

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Sonia KETARI LOUZIR

4.11 Patrimoine de la société au 30/06/2020

4.11.1 Créances de leasing au 30/06/2020

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Encours financiers	791 185 362	870 633 529	847 168 542
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	15 660 415	12 437 916	10 674 181
- Impayés	70 838 809	47 750 900	50 895 221
- Intérêts Constatés d'avance	(3 051 307)	(4 282 616)	(4 252 397)
Total brut	874 633 279	926 539 729	904 485 547
- Provisions pour dépréciation de l'encours	(25 520 584)	(19 334 638)	(20 473 410)
- Provisions collectives	(5 340 033)	(5 255 000)	(4 261 033)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(31 255 850)	(20 342 926)	(21 550 191)
- Produits réservés	(14 189 223)	(7 567 437)	(8 728 409)
Total des provisions	(76 305 690)	(52 500 001)	(55 013 043)
Soldes nets	**798 327 589**	**874 039 728**	**849 472 504**

4.11.2 Les acheteurs factorés au 30/06/2020

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente comme suit :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
Comptes des acheteurs locaux	127 763 873	144 827 505	142 723 421
Comptes des acheteurs export	1 038 399	1 357 226	913 271
Comptes des acheteurs import	6 852 318	9 631 481	7 335 133
Sous total (A)	**135 654 590**	**155 816 212**	**150 971 825**
A déduire			
Provisions sur compte adhérents	(4 924 406)	(6 106 472)	(4 522 804)
Provisions collectives sur compte adhérents	(1 426 108)	(1 634 219)	(1 025 108)
Provisions sur compte acheteurs	-	(1 449)	(4 090)
Montant net	**129 304 076**	**148 074 072**	**145 419 823**
Comptes des adhérents			
Fonds de garantie (FDG Domestique)	12 785 012	14 336 363	14 455 940
Disponible laucaux	13 273 492	11 979 022	10 490 715
Financement par B.O.	8 187 000	11 468 000	10 090 500
Disponible export	540 670	(739 122)	297 616
FDG comptes en devise	78 070	179 753	179 362
Compte import	6 852 318	9 631 481	7 335 133
Sous total (B)	**41 716 562**	**46 855 497**	**42 849 266**
Encours de Financement des adhérents (A) - (B)	**93 938 028**	**108 960 715**	**108 122 559**

4.11.3 Les immobilisations corporelles et incorporelles

4.11.3.1. Les immobilisations incorporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute							Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Résorption	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	9 479 643	-	1341425	-	-		10 821068	7 881422	524 195	-		8 405 617	2 415 451
Logiciels en cours		1165 407		(1039 942)	-	-		125 465	-	-	-		-	125 465
Avances sur acquisition d'Immobilisations Incorporelles		-		-	-			-	-	-			-	-
TOTAUX		**10 645 050**	**0**	**301483**	**0**	**0**	**0**	**10 946 533**	**7 881422**	**524 195**	**0**	**0**	**8 405 617**	**2 540 916**

4.11.3.2. Les immobilisations corporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute							Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Cessions	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	
Terrain		2 197 320		-	-	-	-	2 197 320	-	-	-	-	-	2 197 320
Constructions	5%	7 505 493		-	-		-	7 505 493	2 702 050	186 612	-	-	2 888 662	4 616 831
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670		-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	2 088 819		-		43 101	-	2 045 718	642 425	164 541	29 135	-	777 831	1267 887
Mobilier de bureau	10%	911738		1988	-	-	-	913 726	681544	24 039	-	-	705 583	208 143
Matériel informatique	33%	1820 525		137 200				1957 725	1627 217	74 135	-	-	1701352	256 373
Installations générales	10%	3 255 021		13 705				3 268 726	1888 721	140 663			2 029 384	1239 342
TOTAUX		**17 809 586**	**-**	**152 893**	**-**	**43 101**	**-**	**17 919 378**	**7 572 627**	**589 990**	**29 135**	**-**	**8 133 482**	**9 785 896**
TOTAL VALEURS IMMOBILISEES		**28 454 636**	**-**	**454 376**	**-**	**43 101**	**-**	**28 865 911**	**15 454 049**	**1 114 185**	**29 135**	**-**	**16 539 099**	**12 326 812**

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4.11.3.3. Les immobilisations financières (hors titres de placement)

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
Titres de participation	46 409 841	44 527 411	44 812 891
Titres immobilisés	9 973 410	12 149 063	10 537 458
Avances sur acquisitions de titres	8 454 613	8 454 613	8 454 613
Montant brut	64 837 864	65 131 087	63 804 962
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres	-	(50 737)	-
Montant libéré	64 837 864	65 080 350	63 804 962
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(6 814 054)	(4 300 516)	(6 748 312)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(143 410)	(143 410)
Montant net	**57 880 400**	**60 636 424**	**56 913 240**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste **"Titres de participation"** sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée		Partie non libérée
Solde au 31 décembre 2019				
Titres de participation	44 812 891	44 812 891		-
Additions de la période				
- Assurances COMAR VIE CIV	562 889	562 889		
- Maghreb Leasing Algerie	2 592 950	2 592 950		
Cessions de la période				
- Tunisie Valeurs	(1 558 889)	(1 558 889)		
Solde au 30 juin 2020	**46 409 841**	**46 409 841**		**-**

Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2020 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
Entreprises liées								
Tunisie LLD	29 832	100,000	1,800	53 698			2003/2010	**99,44%**
Maghreb Leasing Algerie	970 198	18,300	13,666	13 258 430			2006/2009/2019	**19,40%**
TLG Finance	741 642	21,940	23,488	17 419 543		6 218 069	2015/2017	**33,90%**
Alios Finance	54 245	26,834	26,834	1 455 597			2006/2017	**4,87%**
STIF	40 000	1,000	1,000	40 000			2000/2016	**100,00%**
Total Entreprises liées				**32 227 268**		**6 218 069**		
Entreprises associées								
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	1,478	521 084			1994/2001/2002	**36,51%**
Tunisie Sicar	220	10,000	10,000	2 200			1997	**44,00%**
Tuninvest International Sicar	125	10,000	10,000	1 250			1998	**25,00%**
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,000	10,000	136 360			2002	**27,27%**
Total Entreprises associées				**660 894**				
Autres								
Amen Santé	115 490	10,00	10,00	1 154 900		32 323	2009/2010/2013/2014/2017/2019	**1,86%**
S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	**4,92%**
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100			2010	**-**
Taysir Microfinance	6 609	100,00	100,01	660 938			2013/2014/2016	**5,51%**
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,00	100,00	3 000 000			2013	**11,63%**
Ennakl	389 000	1,00	12,85	4 998 650		563 662	2012	**1,30%**
Assurances COMAR VIE CIV	46 666	39,65	39,65	1 850 491			2016	**9,33%**
STLV	1	100,00	100,00	100			2019	**-**
Total Autres				**13 521 679**		**595 985**		
Total Titres de participation				**46 409 841**		**6 814 054**		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2020 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
* B.T.S	500	10,000	10,000	5 000			1997	-
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	10,000	42 910		42 910	2000	0,48%
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,500	100 500		100 500	2006	1,97%
* Société YASMINE	37 500	10,000	10,000	375 000			2011/2013	0,72%
* Société Agricole SIDI OTHMEN	2 500	100,000	100,000	250 000			2012/2013	0,62%
* Société Almes	120 000	10,000	10,000	1 200 000			2014	3,41%
* Société Tazoghrane	200 000	10,000	10,000	2 000 000			2015	9,91%
* Société agricole DICK	400 000	5,000	5,000	2 000 000			2016	3,38%
* Société Briquèterie Jbel Ouest	20 000	100,000	100,000	2 000 000			2016	1,48%
* Société STEP	100 000	10,000	10,000	1 000 000			2018	10,10%
* Société SGTM	10 000	100,000	100,000	1 000 000			2018	8,06%
				9 973 410	**-**	**143 410**		

4.12 Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2020

4.12.1 Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles postérieures au 30/06/2020

(En dinars)

	Acquisitions	Cessions
M.M.B	1 648	
ML TRANSPORT	0	0
ML INFO	17 655	
A.A.I	0	
CONSTRUCTIONS	0	
TOTAL	19 303	0

- M.M.B : MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU
- ML INFO : MATERIEL INFORMATIQUE
- A.A.I : AGENCEMENT, AMENAGEMENT ET INSTALLATION

4.12.2 Principales acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles postérieures au 30/06/2020

(En dinars)

	Acquisitions	Cessions
LOGICIELS INFO	4 160	

4.12.3 Principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieures au 30/06/2020

L'évolution du portefeuille d'investissement correspond aux nouvelles prises de participation diminuées des cessions réalisées durant la période.

(En dinars)

	Acquisitions	Cessions
	171 340	7 825 000
TOTAL	171 340	7 825 000

4.13 Etats financiers intermédiaires au 30/06/2020

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels intermédiaires de la société arrêtés au 30/06/2020 ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions légales et règlementaires en la matière et du système comptable des entreprises en ce qui concerne:

- Une note précisant que les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels ou, si les principes et les méthodes ont été modifiés, une description de la nature et des effets des modifications effectuées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires ;

En outre, la société est tenue de se conformer scrupuleusement aux dispositions de la NC 41 relative aux contrats de location ou de mentionner au niveau des notes aux états financiers toute précision relative à ses spécificités.

Tunisie Leasing et Factoring s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers arrêtés au 30/06/2021 et suivants.

4.13.1 Bilans arrêtés au 30/06/2020

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
ACTIFS				
Caisse et avoirs auprès des banques	3	12 348 083	15 349 616	13 866 049
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	4	798 327 589	874 039 728	849 472 504
Acheteurs factorés	5	129 304 076	148 074 072	145 419 823
Portefeuille titre commercial	6	1 650 575	189 459	2 692 147
Portefeuille d'investissements	7	57 880 400	60 636 424	56 913 240
Valeurs Immobilisés	8	12 326 812	13 207 489	13 000 587
Autres actifs	9	42 724 597	25 528 859	31 427 747
TOTAL DES ACTIFS		**1 054 562 132**	**1 137 025 647**	**1 112 792 097**
PASSIFS				
Concours bancaires	10	8 119 086	19 731 077	7 886 108
Emprunts et dettes rattachées	11	736 421 274	766 005 343	769 545 203
Dettes envers la clientèle	12	21 443 726	20 103 074	19 631 540
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	5	41 716 562	46 855 497	42 849 266
Fournisseurs et comptes rattachés	13	48 206 115	96 985 673	83 747 313
Autres passifs	14	16 304 231	22 219 899	18 808 841
TOTAL DES PASSIFS		**872 210 994**	**971 900 563**	**942 468 271**
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		54 000 000	51 750 000	54 000 000
Réserves		58 935 320	60 241 440	60 241 440
Résultats reportés		57 388 506	53 454 778	51 204 778
Résultat de la période		12 027 312	(321 134)	4 877 608
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	15	**182 351 138**	**165 125 084**	**170 323 826**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**1 054 562 132**	**1 137 025 647**	**1 112 792 097**

4.13.2 Etats des engagements Hors Bilan au 30/06/2020

(Montants exprimés en dinars)

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
ENGAGEMENTS DONNES	**156 881 714**	**91 604 964**	**94 729 039**
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)	21 733 893	23 864 951	23 624 672
Engagements données en faveur des banques	89 040 000	45 077 609	39 450 000
Engagements sur autres titres	27 293 000	50 737	11 328 541
Engagements donnés sur l'activité du Factoring	18 814 821	22 611 667	20 325 826
ENGAGEMENTS RECUE	**252 543 783**	**165 952 985**	**264 200 441**
Garanties reçues (Hypothèques sur les contrats actifs)	9 835 643	12 216 563	11 249 462
Garanties reçues (Cautions bancaires et autres actifs financiers)	340 048	340 048	340 048
Intérêt à échoir sur contrats actifs	138 262 743	137 307 840	137 279 002
Garanties et engagements de financement reçu des banques	8 010 563	10 420 917	4 499 325
Autres garanties reçues	4 269 155	5 667 617	5 303 656
Garanties reçues des adhérents	91 825 631	-	105 528 948
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	**70 700 000**	**34 800 000**	**53 000 000**
Emprunts obtenus non encore encaissés	70 700 000	34 800 000	53 000 000

4.13.3 Etats de résultat arrêtés au 30/06/2020

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	42 072 751	43 913 012	91 365 960
Revenu du factoring	17	8 741 601	9 399 844	19 511 018
Intérêts et charges assimilés	19	(34 416 595)	(34 980 670)	(71 010 391)
Commissions encourues	20	(40 161)	(62 174)	(143 145)
Produits des placements	21	24 924 492	4 044 460	6 198 451
Autres Produits d'exploitations	18	1 156 514	1 249 333	2 323 259
Produit net		**42 438 602**	**23 563 805**	**48 245 152**
Charges de personnel	22	(7 807 003)	(7 721 805)	(15 466 458)
Autres charges d'exploitation	23	(3 423 347)	(3 583 625)	(6 908 910)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	25	(1 114 185)	(970 722)	(1 957 228)
Total des charges d'exploitation		**(12 344 535)**	**(12 276 152)**	**(24 332 596)**
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		**30 094 067**	**11 287 653**	**23 912 556**
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(16 634 488)	(10 625 854)	(13 735 824)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	26	(85 837)	(706 348)	(3 145 835)
Dotations aux provisions pour risques divers	27	(1 243 006)	(500 000)	(785 683)
RESULTAT D'EXPLOITATION		**12 130 736**	**(544 549)**	**6 245 214**
Autres gains ordinaires	28	160 002	354 049	590 963
Autres pertes ordinaires	29	(13 967)	(1 059)	(2 305)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		**12 276 771**	**(191 559)**	**6 833 872**
Reprises sur provisions pour impôt différé	0	-	-	184 593
Impôt sur les bénéfices	30	(131 482)	(129 275)	(1 971 842)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		**12 145 289**	**(320 834)**	**5 046 623**
Eléments extraordinaires	30	(117 977)	(300)	(169 015)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**12 027 312**	**(321 134)**	**4 877 608**
Résultat par action		**1,114**	**- 0,031**	**0,452**

4.13.4 Etats de flux de trésorerie arrêtés au 30/06/2020

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	31	224 292 455	281 363 673	576 060 581
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(164 699 823)	(157 656 176)	(385 926 247)
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31S	150 634 670	156 051 695	383 241 820
Financement des adhérents	31S	(127 613 527)	(150 913 834)	(366 402 290)
Encaissements provenant des crédits à court terme	33	24 361 456	31 102 209	74 232 250
Remboursements des crédits à court terme	33	(38 529 837)	(26 658 425)	(60 841 845)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	34	(10 955 321)	(11 066 810)	(23 177 766)
Intérêts payés	35	(43 400 981)	(44 048 384)	(71 026 272)
Impôts et taxes payés	36	(19 404 314)	(16 165 254)	(33 466 628)
Autres flux de trésorerie	37	15 717 241	(2 610 199)	(7 875 289)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		**10 402 019**	**59 398 495**	**84 818 314**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	(454 376)	(1 281 415)	(2 105 302)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	39	13 966	33 375	89 696
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	40	(3 155 839)	(152 063)	(488 280)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	41	1 558 890	(65 953)	1 475 652
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		**(2 037 359)**	**(1 466 056)**	**(1 028 234)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	20 250 000	20 250 000
Dividendes et autres distributions	42	-	(6 287 196)	(6 287 701)
Encaissements provenant des emprunts	11	193 083 000	351 656 000	662 547 200
Remboursements d'emprunts	11	(192 698 604)	(376 177 867)	(686 064 801)
Flux liés au financement à court terme	11	(10 500 000)	(22 800 000)	(39 300 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		**(10 115 604)**	**(33 359 063)**	**(48 855 302)**
Variation de trésorerie		**(1 750 944)**	**24 573 376**	**34 934 778**
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	43	5 979 941	(28 954 837)	(28 954 837)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**43**	**4 228 997**	**(4 381 461)**	**5 979 941**

4.14 Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de TLF de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- D'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et

- D'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007, le 1er janvier 2008, le 1er janvier 2009, le 1er janvier 2010 et le 1er janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrièmes et cinquièmes tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2012, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société « Tunisie leasing » avec effet au1erjanvier 2011.

Elle a approuvé les apports effectués par la société « SIMT » à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés		8.106.059
• Passifs grevant les biens apportés		(2.785.084)
Apport net	DT	5.320.975

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trois cent soixante-quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la société « SIMT ». Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante-trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 5.320.975) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la SIMT (DT : 4.330.820), soit DT : 990.155 a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs conformément à ce qui a été indiqué dans le prospectus visé par le CMF en date du 19 janvier 2012.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et à la libération intégrale de 1.000.000 d'actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des8.000.000 d'actions, en trois tranches en 300 000 actions la première tranche, 300 000 actions la deuxième tranche et 400 000 actions la troisième tranche portant jouissance respectivement le 1er Janvier 2013, le 1er Janvier 2014, et le 1erJanvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la 1ère tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la 2ème tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la 3èmetranche

L'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2017, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Tunisie Factoring par la société Tunisie leasing avec effet au 1er janvier 2017.

Elle a approuvé les apports effectués par la société Tunisie Factoring à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Eléments d'actifs apportés		135 221 418
• Passifs grevant les biens apportés		(109 962 625)
Apport net	DT	25 258 793

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trente-deux (32) actions de la société Tunisie Leasing pour vingt-cinq (25) actions de la société Tunisie factoring. Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la société Tunisie Factoring (estimée à 25,259 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 19,762DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que le million (1 000.000) actions composant le capital de la société Tunisie factoring devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, un million deux cent quatre-vingt mille (1.280.000) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la Tunisie Factoring, elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 25.258.793) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la Tunisie Factoring (DT : 11.087.997), soit DT : 14.170.796 DT a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Du moment que les normes comptables NCT 6 et NCT 38 interdisent la constatation d'un goodwill généré en interne, ce montant a été totalement résorbé à la même date de sa comptabilisation au niveau des immobilisations incorporelles.

En conséquence, après cette résorption, le boni de fusion constaté s'élève à hauteur de 9 880 796 DT.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 9 octobre 2018, a décidé de porter le capital social de 45.000.000 Dinars à 51.750.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.350.000 actions nouvelles, au prix de 15 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 10 Dinars par action.

Les nouvelles actions sont à souscrire en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription. Elles porteront jouissance le premier juillet 2018. La période de souscription s'étalera du 21 décembre 2018 au 21 février 2019 .

De même elle a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 2.250.000 (deux millions deux cent cinquante mille) dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.250.000 dinars à la création et à la libération intégrale de 450.000 (quatre cent cinquante mille) actions nouvelles de 5 (cinq) dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 10.350.000 (dix millions trois cent cinquante mille) actions, à raison d'une action nouvelle pour 23 actions anciennes avec jouissance le 1er Janvier 2019.

Au terme de cette augmentation, le capital social sera porté à 54.000.000 (cinquante-quatre millions) dinar au 31/12/2019 divisé en 10.800.000 (dix millions huit cent mille) actions de cinq (5) Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de TLF, arrêtés au 30 Juin 2020, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité d'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires, les états financiers sont préparés sur la base du cout historique, les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisien (DT).

Lesdits principes s'appuient sur :

• Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi nº96-112 du 30 décembre 1996 ;

• Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT nº 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et notamment par les circulaires n° 2013-21 du 30 décembre 2013 et n° 2012-09 du 29 juin 2012, ainsi que les circulaires de la BCT, n° 2011-04 du 12 avril 2011 et n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

Tunisie leasing applique, en outre, et en l'absence de dispositions spécifiques prévues par le Système Comptable des Entreprises, certaines dispositions contenues dans les normes internationales d'informations financières (IFRS). Il s'agit des normes suivantes :

- IAS 19 – Avantages au personnel.
- IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères.
- IAS 33 – Résultat par action.
- IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation.

Pour présenter ses états financiers de synthèse, Tunisie leasing a adopté, des modèles harmonieux avec les prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, à savoir:

• Le classement des actifs et des passifs par référence à leur nature en privilégiant un ordre décroissant de leur liquidité et de leur exigibilité plutôt que par référence à la distinction des éléments courants de ceux non courants.

• La présentation des postes d'actifs pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.

• La présentation des engagements hors bilan dans une composante de synthèse faisant partie intégrante des états financiers.

Les états financiers comportent:

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

2-2 Valeurs Immobilisées

- Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.
- Les taux retenus sont les suivants:

- Logiciels	3 et 5 ans	20% et 33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant…) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre deux et dix ans. A la fin du

contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

La somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

La valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%

. B4 : Actifs compromis 100%

(*) En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connait des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- Des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

2-4-2 Provision à caractère individuel :

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-2.1 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définis par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

. Les cautions bancaires

. Les actifs financiers affectés

. Les dépôts de garantie

. Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-2.2 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

. Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures et aux agences de voyages.

. Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge

. Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- Le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- Le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de douze mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-4-3 Provision Collective :

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu des événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté par Tunisie Leasing pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1. Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :
    - Agriculture
    - Industrie manufacturière

- BTP
- Autres industries
- Tourisme
- Promotion immobilière
- Commerce
- Autres services

2. Pour chaque groupe de créance i, calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2014 à 2018 TMMgi (en%) selon la formule suivante :

$$TMMgi = \left(\sum_{N=1}^{n} \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;

- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;

- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.

3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FSgi » traduisant l'aggravation des risques en 2019. La formule de calcul est la suivante :

$$FSgi = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2019}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2018}}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. Dans la présente étude, ces provisions seront calculées sur la base des pertes finales historiques calculées.
Le taux de provisionnement se calcule alors comme suit :

$$TPMgi = \left(\sum_{N=1}^{n} \frac{\text{Perte attendue sur le risque additionnel}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

- TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

5. Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

PCgi = Engagementsgi 0 et 1 x TMMgi x FSgi x TPMgi

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi.

2.4.5 Provision additionnelle :

En application des dispositions de la circulaire de la BCTV n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100 % pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8ans

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : A= N-M+1 tel que :

- A : ancienneté dans la classe B4
- N : année d'arrêté des états financiers
- M : année de la dernière migration vers la classe B4

L'examen de notre portefeuille au 31 décembre 2019 n'a pas nécessité la constitution de provision additionnelle

2-5 Operations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises ou à des prestations de services.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

  Le cout du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n°91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, par ailleurs il y'a lieu de mentionner les précisions ci-après aux règles de provisionnement de l'activité d'affacturage.

2-5-1 : Méthodologie de classification

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes acheteurs, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour se faire, il n'est pas fait de distinction entre les créances portées sur les acheteurs privés ou publics.

Un adhérent est classé donc selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

2-5-2 : Provision à caractère individuel

Les provisions, à base individuelle, résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provisions minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties.

TF distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

(1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :

- Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.
- Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé.

  Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

(2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

2-5-3 : Provision collective

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication

objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté par Tunisie Factoring pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

1. Le calcul du taux de migration moyen du portefeuille TMM (en%), sur les années 2014 à 2018 selon la formule suivante :

$$TMM = \left(\sum_{N=1}^{n} \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}} \right) / \ n$$

Risque additionnel : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N.

2. Détermination d'un facteur scalaire « FS » (en%) traduisant l'aggravation des risques en 2019. La formule de calcul est la suivante :

$$FS = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 en 2019}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 en 2018}}$$

3. Détermination du taux de provisionnement moyen « TPM » qui représente le taux de couverture du risque additionnelle par les provisions. Dans la présente étude, ce taux a été calculé sur la période de 2014 – 2018 selon la formule suivante :

$$TPM = \left(\sum_{N=1}^{n} \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année N}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / \ n$$

4. Calcul des provisions collectives « PC» du portefeuille (en %) selon la formule suivante :

PC = Engagements 0 et 1 x TMM x FS x TPM

Il est à noter que la direction n'a pas procédé à la stratification du portefeuille pour le calcul de cette provision vu que les activités des adhérents sont très diversifiées et que leur nombre est relativement réduit.

2-6 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit-bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-7 Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels Placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales.

Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ Au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- ✓ À la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

<u>Comptabilisation des revenus des placements</u>

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2-8 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

2-9 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont converties en dinar tunisien au cours du jour de la date de l'opération.

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant sont comptabilisées, conformément à la norme comptable tunisienne 15.

2-10 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité

2-11 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

2-12 Provision pour Risques & charges

La société a un processus de recensement de l'ensemble des risques auxquels elle est exposée. Ce processus permet de cartographier et d'évaluer d'une manière fiable la valeur des provisions pour risques est charges à constater à la clôture de l'exercice.

2-13 Effets de la Pandémie COVID-19

Outre ses répercussions sanitaires, la crise du COVID 19 a eu des retombées lourdes sur l'économie nationale ce qui a impacté négativement les performances du secteur. L'impact ne peut être évalué avec certitude d'autant que la pandémie continuera sa propagation.

Dans ce contexte, une panoplie de mesures a été prise par les autorités compétentes afin d'endiguer l'incidence économique, sociale et financière sur les secteurs touchés ; Ainsi la banque centrale de Tunisie a publié la circulaire 2020-06 imposant au secteur le report des échéances de crédits accordées aux entreprises et aux professionnels, relative à la période allant du 1er mars au 30 septembre 2020.

Au niveau de Tunisie Leasing et Factoring, dès la décision du confinement, le Plan de Continuité de l'Activité a été mis en place assurant le télétravail pour la quasi-majorité de l'effectif et le maintien de nos services vis-à-vis de nos clients et partenaires.

Au 30 juin 2020, plus de 6 000 demandes de rééchelonnement ont été traitées grâce à la mise en place des moyens humains et techniques permettant l'instruction et la confirmation des demandes de reports conformément à la circulaire BCT précitée.

Les encours bénéficiant de ce report s'élèvent à 255 MDT représentant 31% de l'encours global des créances de leasing au 30 juin 2020, dont un encours de 70 MDT est relatif à des contrats ayant fait l'objet d'un nouvel accord.

En termes de performances les mesures de confinement imposées ont eu pour effet une régression de la production du premier semestre de 39% à l'instar de l'ensemble du secteur

Cette régression des principaux indicateurs ne présente en aucun cas un risque pour la continuité d'exploitation.

L'évaluation des créances objet du report a été effectuée en conformité aux règles édictées par la circulaire ci avant citée. En effet, le report d'échéance n'a pas systématiquement comme conséquence une remise en cause de la situation financière des clients individuellement.

Toutefois, des simulations tenant compte d'hypothèses liées au contexte COVID-19 sont en cours de réalisation par le management qui l'a conduit par l'exercice de jugement à constater une provision collective additionnelle de 1 MDT au titre du premier semestre de 2020.

La diversification des produits de TLF a préservé sa résilience et sa rentabilité observée à la fin de ce premier semestre.

2-14 Transitions aux normes IFRS

Dans le cadre de la conduite du PROJET D'ADOPTION DES NORMES IFRS conformément à la décision de l'Assemblée Générale du Conseil National de la Comptabilité du 6/9/2018 et à la circulaire du BCT n°2020-01 du 31 janvier 2020, Tunisie Leasing et Factoring a établi une feuille de route et un plan stratégique lui permettant la mise en place des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). A cet effet, nous avons fait appel à un cabinet pour nous accompagner dans ce processus qui s'articule sur cinq phases :

- Diagnostic des divergences
- Diagnostic du système d'information
- Plan d'action
- Formation
- Implémentation et suivi

Les rapports des deux premières phases sont en cours de finalisation, ils seront remis au comité de pilotage en conformité avec le calendrier établie.

NOTE 3 : CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Banques	12 200 508	15 318 307	13 845 235
- Caisses	147 575	31 309	20 814
Total	**12 348 083**	**15 349 616**	**13 866 049**

NOTE 4 : CRÉANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Encours financiers	791 185 362	870 633 529	847 168 542
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	15 660 415	12 437 916	10 674 181
- Impayés	70 838 809	47 750 900	50 895 221
- Intérêts Constatés d'avance	(3 051 307)	(4 282 616)	(4 252 397)
Total brut	874 633 279	926 539 729	904 485 547
- Provisions pour dépréciation de l'encours	(25 520 584)	(19 334 638)	(20 473 410)
- Provisions collectives	(5 340 033)	(5 255 000)	(4 261 033)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(31 255 850)	(20 342 926)	(21 550 191)
- Produits réservés	(14 189 223)	(7 567 437)	(8 728 409)
Total des provisions	(76 305 690)	(52 500 001)	(55 013 043)
Soldes nets	**798 327 589**	**874 039 728**	**849 472 504**

Les mouvements enregistrés durant la période sur les encours financiers nets sont indiqués ci-après :

Encours financiers nets			
Solde au 31 décembre 2019	**833 108 280**	**892 298 475**	**892 298 475**
Additions de la periode			
- Investissements	110 600 544	173 035 110	357 773 888
- Relocations	1 031 256	968 328	3 993 866
Retraits de la periode			
-Remboursement des créances échues	(153 491 183)	(192 019 490)	(391 061 461)
-Remboursement des créances anticipées	(7 658 109)	(11 132 351)	(20 303 380)
-Remboursement des valeurs résiduelles	(943 610)	(765 548)	(2 966 476)
-Relocations	(535 841)	(776 477)	(3 355 591)
Provisions de La periode			
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours classées	(7 224 794)	(5 485 151)	(10 392 275)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours courants	(1 079 000)	(200 000)	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des encours classées	2 177 617	2 558 911	6 327 267
- Reprises sur provisions pour dépréciation des encours courants	-	-	793 967
Solde au 30 juin 2020	**775 985 160**	**858 481 807**	**833 108 280**

4.1 : Analyse par secteur d'activité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
Agriculture	55 395 855	58 480 913	59 440 457
Bâtiments TP	95 361 219	120 796 313	106 778 537
Industrie			
Agro-alimentaire	50 623 430	58 326 530	55 076 115
Chimie	18 070 189	21 022 965	19 123 449
Energie	152 506	53 838	34 432
Textile	15 587 982	15 481 241	16 565 745
Mines	1 814 796	1 329 622	1 788 410
Autres industries	101 778 656	114 327 437	107 407 720
Tourisme			
Hôtellerie	1 888 571	2 067 032	2 095 144
Agences de voyage	7 988 385	8 031 319	8 524 512
Location de voiture	56 438 770	64 085 200	61 668 753
Autres Tourisme	13 748 041	13 485 970	14 158 511
Commerce et service			
Commerce	201 276 399	212 389 121	210 332 994
Transport	48 543 798	50 114 343	50 615 109
Audio-visuel	596 550	679 115	633 847
Professions libérales	49 664 181	53 964 196	52 692 382
Autres Services	87 916 449	88 436 290	90 906 606
Total	**806 845 777**	**883 071 445**	**857 842 723**

4.2 : Analyse par type de matériel

Les encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
Matériel de transport léger	281 201 328	295 238 490	294 428 831
Matériel de transport léger Utilitaire	143 676 859	147 969 751	151 246 373
Matériel de transport lourd	86 496 298	102 858 409	94 702 598
Matériel BTP	82 265 338	101 919 394	90 476 733
Equipement industriel	70 327 484	81 918 476	75 982 878
Equipement informatique	4 347 271	4 822 446	4 989 604
Autres	70 725 947	70 498 446	73 451 912
Sous total	739 040 525	805 225 412	785 278 929
Immeubles de bureaux	27 385 195	31 327 051	29 124 526
Immeubles industriels ou commerciaux	40 420 057	46 518 982	43 439 268
Total	**806 845 777**	**883 071 445**	**857 842 723**

4.3 : Analyse par maturité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
Paiements minimaux sur contrats actifs	897 474 445	977 804 583	960 532 007
A recevoir dans moins d'1an	353 037 505	387 693 252	390 059 312
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	533 673 991	575 749 357	565 100 114
A recevoir dans plus de 5 ans	10 762 949	14 361 974	5 372 581
Produits financiers non acquis	138 262 744	137 307 840	137 279 002
Encours contrats actifs (1)	759 211 701	840 496 743	823 253 005
Encours à recevoir dans moins d'1an	284 190 476	319 391 474	319 809 914
Encours à recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	464 945 008	507 522 784	498 382 217
Encours à recevoir dans plus de 5 ans	10 076 217	13 582 485	5 060 874
Créances en cours (2)	15 660 415	12 437 916	10 674 181
Créances échues (3)	2 777 064	5 897 465	4 532 246
Contrats suspendus (contentieux) (4)	29 196 597	24 239 321	19 383 291
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	**806 845 777**	**883 071 445**	**857 842 723**

4.4 : Créances de leasing : Impayés

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit:

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
Clients ordinaires			
- Impayés : Clients ordinaires	42 514 659	25 818 544	27 833 509
Montant brut	42 514 659	25 818 544	27 833 509
A déduire :			
- Provisions : Clients ordinaires	(9 745 233)	(3 710 239)	(3 908 621)
- Produits réservés (*)	(8 046 469)	(2 994 873)	(3 831 511)
Montant net	24 722 957	19 113 432	20 093 377
Clients litigieux			
- Impayés : Clients litigieux	28 324 150	21 932 357	23 061 712
Montant brut	28 324 150	21 932 357	23 061 712
A déduire :			
- Provisions : Clients litigieux	(21 890 125)	(16 987 919)	(18 021 077)
- Produits réservés : Clients litigieux	(5 763 246)	(4 217 333)	(4 517 391)
Montant net	670 779	727 105	523 244
Solde créances de leasing : Impayés	**25 393 736**	**19 840 537**	**20 616 621**

(*) Dont 1 587 260 DT des agios réservés sur des créances ordinaires

NOTE 4.5 (SUITE) - ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B1	B2	B3	B4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	622 397 608	93 778 874	31 593 944	27 328 049	31 747 302	806 845 777
Impayés	3 500 020	10 410 929	11 467 973	15 588 997	29 870 890	70 838 809
Avances et acomptes reçus (*)	(9 338 359)	(21 268)	-	-	(2 458 987)	(11 818 614)
Produits à recevoir						
ENCOURS GLOBAL	**616 559 269**	**104 168 535**	**43 061 917**	**42 917 046**	**59 159 205**	**865 865 972**
ENGAGEMENTS HORS BILAN	21 120 669	613 224	-	-	-	21 733 893
Ratio des actifs non performants (B2,B3 et B4) (1)			4,79%	4,77%	6,85%	
			16,41%			
TOTAL ENGAGEMENTS	**637 679 938**	**104 781 759**	**43 061 917**	**42 917 046**	**59 159 205**	**887 599 865**
Produits réservés	-	-	2 277 784	3 695 025	6 249 642	12 222 451
Provisions affectées sur les impayés	-	-	2 044 981	6 371 554	22 839 315	31 255 850
Provisions affectées sur les encours	-	-	74 466	3 759 909	21 677 044	25 511 419
TOTAL PROVISONS ET AGIOS RESERVES	**-**	**-**	**4 397 231**	**13 826 488**	**50 766 001**	**68 989 720**
ENGAGEMENTS NETS	**637 679 938**	**104 781 759**	**38 664 686**	**29 090 558**	**8 393 204**	**818 610 145**
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (2)			10,21%	32,22%	82,39%	
			46,74%			

* Présenté au niveau de la rubrique "dettes envers la clientèle"

(1) le ratio des actifs non performants s'établit au 30 juin 2020 à 16.41% contre 8.34% à fin juin 2019 et 8,77% à fin décembre 2019

(2) le ratio de couverture des engagements par la provisions et les agios réservés s'établit au 30 juin 2020 à 46.74% contre 57.46% à fin juin 2019 et 59,65% à fin décembre 2019

NOTE 5 : ACHETEURS FACTORES

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente comme suit :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
Comptes des acheteurs locaux	127 763 873	144 827 505	142 723 421
Comptes des acheteurs export	1 038 399	1 357 226	913 271
Comptes des acheteurs import	6 852 318	9 631 481	7 335 133
Sous total (A)	**135 654 590**	**155 816 212**	**150 971 825**
A déduire			
Provisions sur compte adhérents	(4 924 406)	(6 106 472)	(4 522 804)
Provisions collectives sur compte adhérents	(1 426 108)	(1 634 219)	(1 025 108)
Provisions sur compte acheteurs	-	(1 449)	(4 090)
Montant net	**129 304 076**	**148 074 072**	**145 419 823**
Comptes des adhérents			
Fonds de garantie (FDG Domestique)	12 785 012	14 336 363	14 455 940
Disponible laucaux	13 273 492	11 979 022	10 490 715
Financement par B.O.	8 187 000	11 468 000	10 090 500
Disponible export	540 670	(739 122)	297 616
FDG comptes en devise	78 070	179 753	179 362
Compte import	6 852 318	9 631 481	7 335 133
Sous total (B)	**41 716 562**	**46 855 497**	**42 849 266**
Encours de Financement des adhérents (A) - (B)	**93 938 028**	**108 960 715**	**108 122 559**

NOTE 5 (SUITE) - ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

Les engagements liés à l'activité d'affacturage, sur la base de la classification arrêtée se présente comme suit : Au 30 juin 2020

Nature Engagement	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A.	B1.	B2.	B3.	B4.	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Domestique avec recours	72 582 274	6 921 052	5 001 499	20 366	4 074 737	88 599 928
Domestique sans recours	4 682 909	18 849	194 166	-	-	4 895 924
Export	195 317	-	-	-	246 859	442 176
ENCOURS ENGAGEMENTS	**77 460 500**	**6 939 901**	**5 195 665**	**20 366**	**4 321 596**	**93 938 028**
Engagements de financement donnés	5 754 962	274 205	184 868			**6 214 035**
Engagements envers les correspondants (import)	-					-
Engagement sous forme de B.O.	8 025 000	20 000	142 000			**8 187 000**
Total Engagements hors bilan	**13 779 962**	**294 205**	**326 868**	**-**	**-**	**14 401 035**
Total Engagements par classe	**91 240 462**	**7 234 106**	**5 522 533**	**20 366**	**4 321 596**	**108 339 063**
			-	-	-	
Taux des engagements non performants (1)			**9,11%**			
Provisions affectées sur les engagements avec recours	-	-	599 921	2 897	4 074 729	4 677 547
Provisions affectées sur les engagements sans recours	-	-	-	-	-	-
Provisions affectées sur les engagements export	-	-	-	-	246 859	246 859
TOTAL PROVISONS AFFECTEES	**-**	**-**	**599 921**	**2 897**	**4 321 588**	**4 924 406**
TOTAL PROVISONS COLLECTIVES	**1 426 108**					**1 426 108**
Taux de couverture des engagements non performants (2)			10,86%	14,22%	100,00%	
			49,92%			

(1) le ratio des actifs non performants s'établit au 30 juin 2020 à 9,11% contre 4,87% à fin juin 2019 et 3,68% à fin décembre 2019
(2) le ratio de couverture des engagements par la provisions s'établit au 30 juin 2020 à 49,92% contre 100% à fin juin 2019 et 100% à fin décembre 2019

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille titres de placement se présente comme suit :	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
-Tunisie Sicav	-	8 947	3 325
-POULINA G H	69 600	69 600	69 600
-BH	69 100	69 100	69 100
-Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020	500 020
-Certificat de dépôt	-	-	2 500 000
-AMEN PREMIERE SICAV	1 481 849	-	-
Total brut	**2 120 569**	**647 667**	**3 142 045**
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(469 994)	(458 208)	(449 898)
Total net	**1 650 575**	**189 459**	**2 692 147**

Les titres de placements s'analysent au 30 juin 2020 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur de Marché	Coût unitaire d'acquisition	Montant total	Provision	Montant net
-POULINA G H	8 640	13,183	8,056	69 600	-	69 600
-BH	4 714	9,009	14,659	69 100	26 636	42 464
-Les Ciments de Bizerte	43 480	1,303	11,500	500 020	443 358	56 662
-AMEN PREMIERE SICAV	15 000	98,790	98,790	1 481 849	-	1 481 849
Total				**2 120 569**	**469 994**	**1 650 575**

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
Titres de participation	46 409 841	44 527 411	44 812 891
Titres immobilisés	9 973 410	12 149 063	10 537 458
Avances sur acquisitions de titres	8 454 613	8 454 613	8 454 613
Montant brut	64 837 864	65 131 087	63 804 962
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres	-	(50 737)	-
Montant libéré	64 837 864	65 080 350	63 804 962
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(6 814 054)	(4 300 516)	(6 748 312)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(143 410)	(143 410)
Montant net	**57 880 400**	**60 636 424**	**56 913 240**

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste **"Titres de participation"** sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée		Partie non libérée
Solde au 31 décembre 2019				
Titres de participation	44 812 891	44 812 891		-
Additions de la période				
- Assurances COMAR VIE CIV	562 889	562 889		
- Maghreb Leasing Algerie	2 592 950	2 592 950		
Cessions de la période				
- Tunisie Valeurs	(1 558 889)	(1 558 889)		
Solde au 30 juin 2020	**46 409 841**	**46 409 841**		**-**

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENS (SUITE)

Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2020 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
Entreprises liées								
Tunisie LLD	29 832	100,000	1,800	53 698			2003/2010	**99,44%**
Maghreb Leasing Algerie	970 198	18,300	13,666	13 258 430			2006/2009/2019	**19,40%**
TLG Finance	741 642	21,940	23,488	17 419 543		6 218 069	2015/2017	**33,90%**
Alios Finance	54 245	26,834	26,834	1 455 597			2006/2017	**4,87%**
STIF	40 000	1,000	1,000	40 000			2000/2016	**100,00%**
Total Entreprises liées				**32 227 268**		**6 218 069**		
Entreprises associées								
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	1,478	521 084			1994/2001/2002	**36,51%**
Tunisie Sicar	220	10,000	10,000	2 200			1997	**44,00%**
Tuninvest International Sicar	125	10,000	10,000	1 250			1998	**25,00%**
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,000	10,000	136 360			2002	**27,27%**
Total Entreprises associées				**660 894**				
Autres								
Amen Santé	115 490	10,00	10,00	1 154 900		32 323	2009/2010/2013/2014/2017/2019	**1,86%**
S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	**4,92%**
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100			2010	**-**
Taysir Microfinance	6 609	100,00	100,01	660 938			2013/2014/2016	**5,51%**
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,00	100,00	3 000 000			2013	**11,63%**
Ennakl	389 000	1,00	12,85	4 998 650		563 662	2012	**1,30%**
Assurances COMAR VIE CIV	46 666	39,65	39,65	1 850 491			2016	**9,33%**
STLV	1	100,00	100,00	100			2019	**-**
Total Autres				**13 521 679**		**595 985**		
Total Titres de participation				**46 409 841**		**6 814 054**		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2020 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
* B.T.S	500	10,000	10,000	5 000			1997	-
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	10,000	42 910		42 910	2000	0,48%
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,500	100 500		100 500	2006	1,97%
* Société YASMINE	37 500	10,000	10,000	375 000			2011/2013	0,72%
* Société Agricole SIDI OTHMEN	2 500	100,000	100,000	250 000			2012/2013	0,62%
* Société Almes	120 000	10,000	10,000	1 200 000			2014	3,41%
* Société Tazoghrane	200 000	10,000	10,000	2 000 000			2015	9,91%
* Société agricole DICK	400 000	5,000	5,000	2 000 000			2016	3,38%
* Société Briquèterie Jbel Ouest	20 000	100,000	100,000	2 000 000			2016	1,48%
* Société STEP	100 000	10,000	10,000	1 000 000			2018	10,10%
* Société SGTM	10 000	100,000	100,000	1 000 000			2018	8,06%
				9 973 410	**-**	**143 410**		

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISÉS

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
EXRCICE CLOS LE 30 JUIN 2020
(Montants exprimés en dinars)

8.1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute							Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Résorption	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	9 479 643	-	1341425	-	-		10 821068	7 881422	524 195	-		8 405 617	2 415 451
Logiciels en cours		1165 407		(1039 942)	-	-		125 465	-	-	-		-	125 465
Avances sur acquisition d'Immobilisations Incorporelles		-		-	-			-	-	-			-	-
TOTAUX		**10 645 050**	**0**	**301483**	**0**	**0**	**0**	**10 946 533**	**7 881422**	**524 195**	**0**	**0**	**8 405 617**	**2 540 916**

8.2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute							Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Cessions	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	
Terrain		2 197 320		-	-	-	-	2 197 320	-	-	-	-	-	2 197 320
Constructions	5%	7 505 493		-	-		-	7 505 493	2 702 050	186 612	-	-	2 888 662	4 616 831
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670		-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	2 088 819		-		43 101	-	2 045 718	642 425	164 541	29 135	-	777 831	1267 887
Mobilier de bureau	10%	911738		1988	-	-	-	913 726	681544	24 039	-	-	705 583	208 143
Matériel informatique	33%	1820 525		137 200				1957 725	1627 217	74 135	-	-	1701352	256 373
Installations générales	10%	3 255 021		13 705				3 268 726	1888 721	140 663			2 029 384	1239 342
TOTAUX		**17 809 586**	**-**	**152 893**	**-**	**43 101**	**-**	**17 919 378**	**7 572 627**	**589 990**	**29 135**	**-**	**8 133 482**	**9 785 896**
TOTAL VALEURS IMMOBILISEES		**28 454 636**	**-**	**454 376**	**-**	**43 101**	**-**	**28 865 911**	**15 454 049**	**1 114 185**	**29 135**	**-**	**16 539 099**	**12 326 812**

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Frais d'émission des emprunts	3 497 565	2 319 404	3 263 273
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	221 520	153 699	94 231
- Fournisseurs de biens,objets de contrats de leasing,avances et acomptes	234 012	110 757	382 024
- Prêts au personnel	2 084 833	2 216 389	2 199 084
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	320 951	346 949	320 951
- Dépôts et cautionnements versés	383 664	332 239	345 969
- Cautionnements Citi Bank	18 714	18 714	18 714
- Cautionnements imputables aux adhérents	(18 714)	(18 714)	(18 714)
- Avances et acomptes au personnel	60 342	54 932	115 977
- Crédit de TVA	-	(1)	-
- Etat, crédit d'impots sur les sociétés	3 558 418	1 505 250	2 546 354
- Compte courant Tunisie LLD	37 529	37 529	37 529
- Compte courant MLA	327 240	327 240	327 240
- Adhérents, contrats résiliés	23 173	23 173	23 173
- Autres comptes débiteurs	11 180 276	15 165 998	17 080 874
- Produits à recevoir des tiers	14 816 307	2 785 658	3 007 818
- Effet à recevoir	1 783 750	-	1 783 750
- Règlement égarés	13 476	13 476	13 476
- Produits d'indemnisation à recevoir	195 621	195 245	195 621
- Compte d'attente	4 575 416	408 216	585 575
- Charges constatées d'avance	834 764	973 193	531 896
Total brut	**44 148 857**	**26 969 346**	**32 854 815**
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(114 258)	(114 258)	(114 258)
- Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(24 378)	(24 378)	(24 378)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(101 797)	(101 797)	(101 797)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation (Produits d'indemnisation à recevoir)	(199 711)	(195 245)	(195 621)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(164 078)	(164 078)	(164 078)
- Provisions pour dépréciation de frais de lettre de change	(325 876)	(325 876)	(325 876)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(325 958)	(325 958)	(325 958)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(144 747)	(165 440)	(151 645)
Total net	**42 724 597**	**25 528 859**	**31 427 747**

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
Au 30 juin 2020
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute						Résorptions					Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de fusion	Addition	Résorption	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Transfert	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Dorée de l'emprunt	9 178 619	-	786 196	-	-	9 964 815	5 915 346	551904	-		6 467 250	3 497 565
TOTAUX		**9 178 619**	**-**	**786 196**	**-**	**-**	**9 964 815**	**5 915 346**	**551904**	**-**	**-**	**6 467 250**	**3 497 565**

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 10 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Banques, découverts	8 119 086	19 731 077	7 886 108
Total	**8 119 086**	**19 731 077**	**7 886 108**

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHÉES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
Emprunts			
- Banques locales	173 040 966	181 937 127	170 930 241
- Banques étrangères	300 082 917	258 794 034	280 321 186
- Emprunts obligataires	214 183 780	245 187 840	235 671 840
- Crédit à court terme	192 325	414 085	208 725
- Ligne d'avance	24 200 000	29 200 000	38 351 981
- Certificat de depots	11 500 000	38 500 000	22 000 000
Total emprunts	723 199 988	754 033 086	747 483 973
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	2 159 424	3 095 729	3 089 502
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	6 973 114	3 900 069	5 206 355
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 088 748	4 976 459	13 765 373
Total dettes rattachées	13 221 286	11 972 257	22 061 230
Total	**736 421 274**	**766 005 343**	**769 545 203**

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHÉE (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période	Éché. + an	Éché. - an
EMPRUNTS BANCAIRES						
AMEN BANK	16 666 666	10 000 000	3 000 000	23 666 666	15 666 666	8 000 000
ATB	-	10 000 000	166 667	9 833 333	7 833 333	2 000 000
AL BARAKA BANK	22 000 000	42 000 000	55 000 000	9 000 000	-	9 000 000
ABC	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	-	11 000 000
ATTIJARI BANK	24 000 002	-	3 999 996	20 000 006	12 000 014	7 999 992
BIAT	25 226 191	-	8 654 763	16 571 428	4 761 906	11 809 522
BH	14 000 000	-	2 500 000	11 500 000	7 000 000	4 500 000
BT	14 080 506	-	2 008 479	12 072 027	8 055 067	4 016 960
CITI BANK	15 300 000	19 100 000	15 300 000	19 100 000	-	19 100 000
STB 2018	7 500 000		1 000 000	6 500 000	4 500 000	2 000 000
WIFEK	8 000 000	20 000 000	8 000 000	20 000 000		20 000 000
AMEN BANK FACTO	4 571 743	-	1 374 395	3 197 348	1 011 748	2 185 600
BH FACTO	4 891 557	-	1 027 703	3 863 854	1 698 859	2 164 995
BTE FACTO	3 693 576	-	957 272	2 736 304	1 703 604	1 032 700
ATB FACTO	-	4 000 000	-	4 000 000	3 200 000	800 000
Total emprunts Banques Locales	**170 930 241**	**116 100 000**	**113 989 275**	**173 040 966**	**67 431 197**	**105 609 769**
EMPRUNTS ETRANGERS						
BEI	38 799 504	-	1 612 653	37 186 851	32 612 494	4 574 357
BIRD	16 049 879	-	1 011 903	15 037 976	13 014 166	2 023 810
BERD	47 354 573	-	1 757 142	45 597 431	42 083 143	3 514 288
B.A.D 2013	2 618 227	-	424 576	2 193 651	1 344 498	849 153
SANAD	68 421 684	-	4 457 653	63 964 031	43 806 252	20 157 779
PROPARCO 2016	7 402 333	-	2 467 444	4 934 889	-	4 934 889
EMP PROPARCO 15000 EUR 2020		46 983 000		46 983 000	41 762 667	5 220 333
RESPONSABILITY	7 354 500	-	2 451 500	4 903 000	-	4 903 000
RESPONSABILITY MICRO 2017	10 675 398	-	2 135 076	8 540 322	4 270 171	4 270 151
RESPONSABILITY SICAV LUX	9 150 340	-	1 830 064	7 320 276	3 660 146	3 660 130
DEG 2017	33 255 000	-	5 542 500	27 712 500	16 627 500	11 085 000
FADES 2018	7 459 748	-	-	7 459 748	7 459 748	-
SYMBIOTICS 2019	31 780 000		3 530 758	28 249 242	21 185 872	7 063 370
Total emprunts Banques Etrangères	**280 321 186**	**46 983 000**	**27 221 269**	**300 082 917**	**227 826 657**	**72 256 260**
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	**451 251 427**	**163 083 000**	**141 210 544**	**473 123 883**	**295 257 854**	**177 866 029**

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHÉES(SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période	Éché. + an	Éché. - an
EMPRUNTS OBLIGATAIRES						
Emprunt obligataire 2012 I	-	-		-	-	-
Emprunt obligataire 2012 II	1 070 000	-	1 070 000	-	-	-
Emprunt obligataire 2013 I	3 516 000	-		3 516 000	-	3 516 000
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-II"	4 468 000	-	2 234 000	2 234 000	-	2 234 000
Emprunt obligataire 2014 I	5 404 000	-	2 702 000	2 702 000	-	2 702 000
Emprunt obligataire 2014 II	7 240 000	-		7 240 000	3 620 000	3 620 000
Emprunt obligataire 2015 I	16 814 480	-	6 000 000	10 814 480	5 407 240	5 407 240
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2015-I"	10 770 000	-	4 000 000	6 770 000	3 385 000	3 385 000
Emprunt obligataire 2015 II	19 545 600	-	6 000 000	13 545 600	7 545 600	6 000 000
Emprunt obligataire 2016 I	20 739 720	-	6 000 000	14 739 720	8 739 720	6 000 000
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2016"	18 440 000	-	4 000 000	14 440 000	10 440 000	4 000 000
Emprunt obligataire 2017 I	29 972 000	-	7 400 000	22 572 000	15 172 000	7 400 000
Emprunt obligataire 2017 II	27 832 080	-	2 167 920	25 664 160	19 664 160	6 000 000
Emprunt obligataire 2018 I	21 367 960	-	2 240 740	19 127 220	14 405 480	4 721 740
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUB 2018	20 492 000		1 708 400	18 783 600	17 075 200	1 708 400
EMPRUNT OBLIG 2019-01	25 000 000		2 965 000	22 035 000	19 070 000	2 965 000
EMP OBLIG 2020-01		30 000 000		30 000 000	24 000 000	6 000 000
Emprunt obligataire 2014 - FACTO	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	**235 671 840**	**30 000 000**	**51 488 060**	**214 183 780**	**148 524 400**	**65 659 380**
AUTRES EMPRUNTS						
CERTIFICATS DE DEPÔTS	22 000 000	11 500 000	22 000 000	11 500 000	-	11 500 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	**22 000 000**	**11 500 000**	**22 000 000**	**11 500 000**	**-**	**11 500 000**
TOTAL GENERAL	**708 923 267**	**204 583 000**	**214 698 604**	**698 807 663**	**443 782 254**	**255 025 409**

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Avances et acomptes reçus des clients	11 818 614	10 092 066	9 928 549
- Dépôts et cautionnements reçus	9 625 112	10 011 008	9 702 991
Total	**21 443 726**	**20 103 074**	**19 631 540**

NOTE 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
Fournisseurs d'exploitation			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	1 133 768	1 046 663	613 846
- Factures non parvenues	1 963 271	1 076 531	1 471 988
Sous total	3 097 039	2 123 194	2 085 834
Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing			
- Factures d'achats	2 844 024	5 498 586	1 226 187
- Effets à payer	41 955 250	89 020 629	80 096 404
- Factures non parvenues (Fournisseurs de biens)	128 642	(68 176)	157 728
- Retenues de garantie	181 160	411 440	181 160
Sous total	45 109 076	94 862 479	81 661 479
Solde des fournisseurs et comptes rattachés	**48 206 115**	**96 985 673**	**83 747 313**

NOTE 14 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Personnel, remunerations dues	62 097	56 751	25 055
- Personnel, provisions pour congés payés	1 218 278	1 075 798	1 064 002
- Personnel, autres charges à payer	954 559	1 217 779	929 209
- Etat, retenues sur salaires	351 340	338 643	292 674
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	747 385	653 823	1 107 815
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	105 677	109 098	15 827
- Etat, impôts sur les bénéfices et contribution	249 459	133 427	169 015
- Etat, TVA à payer	204 632	2 780 893	1 860 807
- Etat, autres impôts et taxes à payer	136 663	(11 177)	40 923
- Actionnaires, dividendes à payer	26 440	26 945	26 440
- Avances sur titres immobilisés	-	634 047	564 047
- C.N.S.S	884 192	820 502	753 819
- Autres comptes créditeurs	5 815 561	9 373 275	7 266 718
- Compte d'attente autres passifs	-	61 159	-
- Compte Courant Stif	38 600	91 841	38 600
- Diverses charges à payer	152 118	877 991	196 524
- Produits constatés d'avance	764 032	629 218	810 073
- Impôt différé suite à l'opération de fusion	369 221	553 814	369 221
- Compte Adhérents à Régulariser : L/G	568 735	890 735	872 735
- Autres provisions pour risques	3 655 241	1 905 337	2 405 337
Total	**16 304 230**	**22 219 899**	**18 808 841**

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Capital social	(A)	54 000 000	51 750 000	54 000 000
- Réserve légale	(B)	4 743 880	4 500 000	4 500 000
- Réserves spéciales de réinvestissement		12 107 184	13 657 184	13 657 184
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Prime d'emission	(A)	27 436 462	27 436 462	27 436 462
- Boni de fusion		10 870 951	10 870 951	10 870 951
- Résultats reportés		57 388 506	53 454 778	51 204 778
Total des capitaux propres avant résultat de la période		**170 323 826**	**165 446 218**	**165 446 218**
Résultat de la période		12 027 312	(321 134)	4 877 608
Total des capitaux propres avant affectation		**182 351 138**	**165 125 084**	**170 323 826**

Résultat par action:

Résultat de la période (1)		12 027 312	(321 134)	4 877 608
Nombre d'actions (2)		10 800 000	10 350 000	10 800 000
Résultat par action (1) / (2)	(C)	1,114	(0,031)	0,452

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 9 octobre 2018, a décidé de porter le capital social de 45.000.000 Dinars à 51 750.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.350.000 actions nouvelles, au prix de 15 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 10 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 2.250.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves. Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et la libération intégrale de 450.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 10.350.000 actions à raison d'une action nouvelle pour 23 actions anciennes avec jouissance respectivement le 1er janvier 2019

Ainsi, le capital social s'élève au 30 Juin 2020 à la somme de 54.000.000 Dinars divisé en 10.800.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des société commerciales.
La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Arrêté au 30 juin 2020

(exprimé en dinars)

	Capital social	- Prime d'emission	Réserve légale	Boni de fusion	Réserve affectée à l'augmentation du capital	- Réserves spéciales de réinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2018	**45 000 000**	**18 350 212**	**4 500 000**	**10 870 951**	**-**	**15 532 184**	**3 776 843**	**39 289 440**	**10 455 834**	**147 775 464**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30/04/2019			-					10 455 834	(10 455 834)	-
Réintégration prime d'émission		(4 413 750)						4 413 750		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018								(6 288 750)		(6 288 750)
Augmentation par apport en numéraire, approuvée par L'A.G.E du 09/10/2018	6 750 000	13 500 000						-		20 250 000
Augmentation par incorporation de réserves, approuvée par L'A.G.E du 09/10/2018	2 250 000							(2 250 000)		-
Réserve spéciale de réinvestissement approuvée devenue libre						(1 875 000)		1 875 000		-
Modifications comptables approuvées par le conseil 29/08/2019								3 709 504		3 709 504
Résultat au 31 décembre 2019									4 877 608	4 877 608
Solde au 31 décembre 2019	**54 000 000**	**27 436 462**	**4 500 000**	**10 870 951**	**-**	**13 657 184**	**3 776 843**	**51 204 778**	**4 877 608**	**170 323 826**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26/06/2020			243 880		-	-		4 633 728	(4 877 608)	-
Réintégration prime d'émission		-						-		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2019								-		-
Augmentation par apport en numéraire, approuvée par L'A.G.E du 09/10/2018	-	-						-		-
Augmentation par incorporation de réserves, approuvée par L'A.G.E du 09/10/2018	-							-		-
Réserve spéciale de réinvestissement approuvée devenue libre						(1 550 000)		1 550 000		-
Modifications comptables approuvées par le conseil 29/08/2019								-		-
Résultat au 30 juin 2020									12 027 312	12 027 312
Solde au 30 juin 2020	**54 000 000**	**27 436 462**	**4 743 880**	**10 870 951**	**-**	**12 107 184**	**3 776 843**	**57 388 506**	**12 027 312**	**182 351 138**

NOTE 16 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
Intérêts conventionnels	45 163 749	44 113 950	89 606 729
Intérêts intercalaires	199 589	178 785	340 286
Intérêts de retard	2 170 228	1 676 220	4 611 580
Total intérêts de crédits bail	**47 533 566**	**45 968 955**	**94 558 595**
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(3 740 354)	(1 558 999)	(2 536 026)
. Intérêts de retard	(2 328 940)	99 259	(1 650 777)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	434 813	467 867	677 544
. Intérêts de retard antérieurs	173 666	(1 064 070)	316 624
Variation des produits réservés	**(5 460 815)**	**(2 055 943)**	**(3 192 635)**
Total des revenus de leasing	**42 072 751**	**43 913 012**	**91 365 960**

NOTE 17 - REVENUS DU FACTORING

L'analyse des revenus de factoring au titre de la période, se présente ainsi :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
Commission de factoring	2 065 880	2 649 422	5 347 687
Intérêts de financement	6 455 842	6 585 394	13 856 864
Autre commission de factoring	219 879	165 028	306 467
Total	**8 741 601**	**9 399 844**	**19 511 018**

NOTE 18 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	183 239	234 191	376 791
- Commissions d'assurance	350 000	375 000	645 892
- Autres produits d'exploitation	623 275	640 142	1 300 576
Total des autres produits d'exploitation	**1 156 514**	**1 249 333**	**2 323 259**

NOTE 19 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Intérêts des emprunts obligataires	9 893 352	10 126 349	20 570 192
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	9 299 660	11 800 340	22 332 223
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	13 798 287	7 611 593	18 617 778
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	551 904	368 133	854 438
Total des charges financières des emprunts	**33 543 203**	**29 906 415**	**62 374 631**
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	286 042	2 103 417	2 848 155
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	545 438	2 904 762	5 696 052
- Pénalites fiscales et sociales	-	13 361	13 364
- Pertes de change	26 579	29 232	105 495
- Gains de change	(10 601)	(9 634)	(74 277)
- Autres charges financières	25 934	33 117	46 971
Total des autres charges financières	**873 392**	**5 074 255**	**8 635 760**
Total général	**34 416 595**	**34 980 670**	**71 010 391**

NOTE 20 : COMMISSIONS ENCOURUES

Les commissions encourues se détaillent comme suit :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
Commissions servies export	2 773	4 075	7 042
Commissions servies domestique	29 437	46 050	114 612
Commissions servies apporteurs	7 951	12 049	21 491
Total	**40 161**	**62 174**	**143 145**

NOTE 21 : PRODUTS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Produits des participations	14 824 050	3 819 573	5 147 546
- Produits des titres Immobilisés	1 599	192 807	973 621
- Revenus des autres créances immobilisées	693 937	22 566	60 638
- Revenus des valeurs mobilières de placement	73 795	9 514	16 646
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	9 331 111	-	-
Total	**24 924 492**	**4 044 460**	**6 198 451**

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Salaires et complément de Salaires	5 943 041	5 897 488	11 427 840
- Bonus	-	-	650 000
- Indemnités représentatives de frais	175 353	193 047	368 390
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	1 276 502	1 263 777	2 367 136
- Autres charges sociales	412 107	367 493	653 092
Total	**7 807 003**	**7 721 805**	**15 466 458**

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Achat de matières et fournitures	44 854	71 671	121 719
Total des achats	**44 854**	**71 671**	**121 719**
- Locations	104 611	112 513	213 600
- Charges locatives et de copropriété	95 848	90 618	198 368
- Entretiens et réparations	224 532	237 915	512 471
- Primes d'assurances	61 046	75 024	156 395
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	315 004	391 522	674 318
Total des services extérieurs	**801 041**	**907 592**	**1 755 152**
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 074 499	996 331	2 070 498
- Publicités, publications, relations publiques	237 956	157 872	324 696
- Déplacements, missions et réceptions	327 828	396 071	793 142
- Frais postaux et de télécommunications	181 150	183 526	348 591
- Services bancaires et assimilés	389 439	392 764	658 462
- Transfert de charges (frais bancaires)	(13 993)	(18 651)	(36 440)
- Transfert de charges (frais de justice)	(1 106)	(1 885)	(10 484)
Total des autres services extérieurs	**2 195 773**	**2 106 028**	**4 148 465**
- Jetons de présence	38 880	38 880	77 760
- Autres charges d'exploitation	23 056	17 599	27 914
Total des charges diverses	**61 936**	**56 479**	**105 674**
- Impôts et taxes sur rémunérations	180 637	177 743	340 617
- T.C.L	120 500	133 660	271 270
- Droits d'enregistrement et de timbres	18 606	14 287	49 848
- Autres impôts et taxes	-	116 165	116 165
Total des impôts et taxes	**319 743**	**441 855**	**777 900**
Total général	**3 423 347**	**3 583 625**	**6 908 910**

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RÉSULTAT DES CRÉANCES RADIÉES

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Dotations aux provisions affecteés pour dépréciation des créances	18 197 499	17 892 068	19 448 432
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Factoring)	602 817	250 458	412 435
- Dotations aux provisions collectives	1 480 000	323 800	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 444 664)	(7 499 613)	(4 177 474)
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Factoring)	(201 215)	(341 752)	(671 485)
- Reprises de provisions collectives	-	-	(1 279 278)
- Créances abandonnées	51	893	3 194
- Pertes suite à la radiation de créances	-	-	3 921 085
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	-	(3 921 085)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	**16 634 488**	**10 625 854**	**13 735 824**

NOTE 25 *:* DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISÉES

Les dotations aux amortissements des valeurs immobilisées de la période se détaillent ainsi :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	524 195	377 396	745 913
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	589 990	593 326	1 211 315
Total	**1 114 185**	**970 722**	**1 957 228**

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	85 837	711 238	3 145 835
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	-	(4 890)	-
Total	**85 837**	**706 348**	**3 145 835**

NOTE 27 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers de la période se détaillent ainsi :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Dotations aux provisions pour risques et charges	1 249 904	6 753 604	1 000 000
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(6 898)	-	(13 796)
- Reprises de provisions pour risques et charges	-	(6 253 604)	(200 521)
Total	**1 243 006**	**500 000**	**785 683**

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	-	5 324	30 336
- Produits sur assistance technique MLA	160 000	186 000	319 409
- Autres produits	2	162 725	241 218
Total	**160 002**	**354 049**	**590 963**

NOTE 29 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	13 967	1 059	2 305
Total	**13 967**	**1 059**	**2 305**

NOTE 30 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
Bénéfice comptable	**12 276 771**	**(191 559)**	**6 833 872**
A réintégrer			
- Dotations aux Provisions comptables	21 616 057	19 677 564	24 006 702
- Plus Value de fusion	527 408	-	527 408
- Diverses charges non déductibles	22 295	6 406 520	6 252 831
- Provisions fiscales constituées en 2016/2015 pour affaires douteuses	-	-	7 284 789
A déduire			
- Reprises sur provisions comptables	6 898	6 253 604	6 267 400
- Dividendes	14 830 758	3 829 087	5 663 269
- Reprises sur Provisions fiscales constituées en 2016/2015 pour affaires douteuses	-	-	7 284 789
Bénéfice fiscal avant provisions	**19 604 875**	**15 809 834**	**25 690 144**
Provisions pour créances douteuses	20 280 316	18 466 326	19 860 867
Provisions pour dépréciation de titres cotés	85 837	76 771	195 443
Bénéfice fiscal	**(761 278)**	**(2 733 263)**	**5 633 834**
Base imposable	**(761 278)**	**(2 733 263)**	**5 633 834**
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	**(266 447)**	**(956 642)**	**1 971 842**
Impôt sur les sociétés	**131 482**	**129 275**	**1 971 842**
- Acomptes provisionnels payés	(591 553)	(1 505 250)	(4 515 749)
- Retenues à la source	(5 381)	3 851	(2 448)
Impôt à payer (report)	**(465 452)**	**(1 372 124)**	**(2 546 355)**
Contribution conjoncturelle	**117 677**	**-**	**-**
Contribution sociale de solidarité des sociétés	**300**	**300**	**169 015**

NOTE 31 - ENCAISSEMENT REÇUS DES CLIENTS

		30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Impayés sur créances de leasing en début de période	4.4	50 895 221	37 612 269	37 612 269
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	4.4	(70 838 809)	(47 750 901)	(50 895 221)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	12	(9 928 549)	(9 767 650)	(9 767 650)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	12	11 818 614	10 092 066	9 928 549
- Plus ou moins values sur relocation	4.0	(495 415)	(191 851)	(638 275)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	12	(9 702 991)	(9 718 930)	(9 718 930)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	12	9 625 112	10 011 008	9 702 991
- Intérets constatés d'avance en début de période	4&14	(4 259 549)	(4 438 157)	(4 438 157)
- Intérets constatés d'avance en fin de période	4&14	3 056 860	4 293 537	4 259 549
- TVA collectée		34 312 305	41 102 640	84 673 032
- Loyers encaissés	4.0&16	198 854 521	236 312 225	481 008 476
- Intérêts de retard	16	2 170 228	1 676 220	4 611 580
- Créances virées en Pertes	24	(51)	(893)	(3 924 279)
- Remboursement des valeurs résiduelles	4.0	943 610	765 548	2 966 476
- Remboursements anticipés	4.0	7 658 109	11 132 351	20 303 380
- Produits sur Cessions anticipées	18	183 239	234 191	376 791
Encaissements reçus des clients		**224 292 455**	**281 363 673**	**576 060 581**

NOTE 31 (SUITE) - ENCAISSEMENT REÇUS DES ACHETEURS FACTORES

		30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Encours de Financement des adhérents en début de période	5&9	108 122 276	103 504 521	103 504 521
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	5&9	(93 937 745)	(108 960 432)	(108 122 276)
- Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	9&14	(891 449)	(597 949)	(597 949)
- Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	9&14	587 449	909 449	891 449
- Financement des adhérents (TND + €)		127 613 527	150 913 834	366 402 290
- Produits à recevoir en début de période	9	1 904	3 196	3 196
- Produits à recevoir en fin de période	9	(2 756)	(3 249)	(1 904)
- Produits perçus d'avance en début de période	14	(802 921)	(280 250)	(280 250)
- Produits perçus d'avance en fin de période	14	758 479	618 297	802 921
- Revenus du factoring	17	8 741 602	9 399 844	19 511 018
- Récupération frais bancaires	23	13 993	18 651	36 440
- Récupération frais de justice	23	1 106	1 885	10 484
- TVA collectée Factoring		429 206	523 898	1 081 880
Encaissements reçus des acheteurs		**150 634 671**	**156 051 695**	**383 241 820**

NOTE 32 - DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de périoc	13	81 661 479	51 840 649	51 840 649
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	13	(45 109 076)	(94 862 479)	(81 661 479)
- Fournisseurs, avances en début de période	9	(382 024)	(824 121)	(824 121)
- Fournisseurs, avances en fin de période	9	234 012	110 757	382 024
- Investissements pour financement de contrats de leasing	4.0	110 600 544	173 035 110	357 773 888
- TVA sur Investissements		17 694 888	28 356 260	58 415 286
Décaissements pour financement de contrats de leasing		**164 699 823**	**157 656 176**	**385 926 247**

NOTE 33 - FLUX LIES AUX FINANCEMENTS

		Début de période	Au 30 juin 2020		Fin de période
			Utilisations	Remboursements	
Crédit à court terme BTE		208 725	1 001 456	1 017 856	192 325
Ligne d'avance CITI BANK		29 340 000	23 360 000	31 500 000	21 200 000
Ligne d'avance BTE		5 000 000	-	5 000 000	-
Ligne d'avance UIB		3 000 000	-	-	3 000 000
Ligne d'avance AMEN BANK		1 011 981	-	1 011 981	-
	11	**38 560 706**	**24 361 456**	**38 529 837**	**24 392 325**

NOTE 34 - SOMMES VERSES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Fournisseurs d'exploitation,avances et acomptes en début de période	9	(94 231)	(263 219)	(263 219)
- Fournisseurs d'exploitation,avances et acomptes en fin de période	9	221 520	153 699	94 231
- Avances et acomptes au personnel en début de période	9	(115 977)	(93 261)	(93 261)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	9	60 342	54 932	115 977
- Charges constatées d'avance en début de période	9	(531 896)	(1 356 396)	(1 356 396)
- Charges constatées d'avance en fin de période	9	834 764	973 193	531 896
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	13	2 085 834	2 293 713	2 293 713
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	13	(3 097 039)	(2 123 194)	(2 085 834)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	14	25 055	30 590	30 590
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	14	(62 097)	(56 751)	(25 055)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	14	1 064 002	938 928	938 928
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	14	(1 218 278)	(1 075 798)	(1 064 002)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	14	929 209	1 182 280	1 182 280
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	14	(954 559)	(1 217 779)	(929 209)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	14	292 674	260 972	260 972
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	14	(351 340)	(338 643)	(292 674)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	14	1 107 815	494 088	494 088
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	14	(747 385)	(653 823)	(1 107 815)
- C.N.S.S en début de période	14	753 819	813 080	813 080
- C.N.S.S en fin de période	14	(884 192)	(820 502)	(753 819)
- Diverses Charges à payer en début de période	14	196 524	841 609	841 609
- Diverses Charges à payer en fin de période	14	(152 118)	(877 991)	(196 524)
- Compte courant STIF en début de période	14	(38 600)	(99 122)	(99 122)
- Compte courant STIF en fin de période	14	38 600	91 841	38 600
- Prêts au personnel en début de Période	9	(2 520 035)	(2 468 351)	(2 468 351)
- Prêts au personnel en fin de période	9	2 405 784	2 563 338	2 520 035
- Dépôts et cautionnements versés en début de période	9	(364 683)	(287 956)	(287 956)
- Dépôts et cautionnements versés en fin de période	9	402 378	350 953	364 683
- TVA, payées sur biens et services		718 664	830 631	1 939 708
- Charges de personnel	22	7 807 003	7 721 805	15 466 458
- Autres charges d'exploitation	20&23	3 463 508	3 645 799	7 052 055
- Impôts et taxes fournisseurs	23	(319 743)	(441 855)	(777 900)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel		**10 955 322**	**11 066 810**	**23 177 766**

NOTE 35 - INTERETS PAYES

		30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Frais d'émission d'emprunt en début de période	9	(3 263 273)	(1 539 294)	(1 539 294)
- Frais d'émission d'emprunt en fin de période	9	3 497 565	2 319 404	3 263 273
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	14	15 827	72 932	72 932
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	14	(105 677)	(109 098)	(15 827)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	11	13 765 373	12 937 516	12 937 516
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	11	(4 088 748)	(4 976 459)	(13 765 373)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	11	3 089 502	3 774 816	3 774 816
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	11	(2 159 424)	(3 095 729)	(3 089 502)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	11	5 206 355	3 583 695	3 583 695
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	11	(6 973 114)	(3 900 069)	(5 206 355)
- Charges financières	19	34 416 595	34 980 670	71 010 391
Intérêts payés		**43 400 981**	**44 048 384**	**71 026 272**

NOTE 36 - IMPOTS ET TAXES PAYES

		30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	9&14	(2 377 339)	806 993	806 993
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	9&14	3 308 959	1 371 823	2 377 339
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	14	40 923	131 885	131 885
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	14	(136 663)	11 177	(40 923)
- TVA à payer en début de période	14	1 860 807	3 596 145	3 596 145
- TVA à payer en fin de période	14	(204 632)	(2 780 893)	(1 860 807)
- TVA payées		16 343 057	12 456 694	25 537 239
- Impôts et taxes fournisseurs	23	319 743	441 855	777 900
- Impôts sur les bénéfices	30	249 459	129 575	2 140 857
Impôts et taxes payés		**19 404 314**	**16 165 254**	**33 466 628**

NOTE 37 - AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Produits à recevoir des tiers en début de période	9	3 005 914	1 485 744	1 485 744
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	9	(14 813 551)	(2 782 409)	(3 005 914)
- Autres comptes débiteurs en début de période	9	17 080 874	7 491 280	7 491 280
- Autres comptes débiteurs en fin de période	9	(11 180 276)	(15 165 998)	(17 080 874)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	9	37 529	12 529	12 529
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	9	(37 529)	(37 529)	(37 529)
- Compte courant MLA en début de période	9	327 240	327 240	327 240
- Compte courant MLA en fin de période	9	(327 240)	(327 240)	(327 240)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période	9	23 456	23 456	23 456
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	9	(23 456)	(23 456)	(23 456)
- Comptes d'attente en début de période	9	599 051	600 902	600 902
- Comptes d'attente en fin de période	9	(4 588 892)	(421 692)	(599 051)
- Placements en titres en début de période	6	3 142 045	663 463	663 463
- Placements en titres en fin de période	6	(2 120 569)	(647 667)	(3 142 045)
- Autres comptes créditeurs en début de période	14	(7 266 718)	(2 396 920)	(2 396 920)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	14	5 815 561	9 434 434	7 266 718
- Effet à recevoir en début de période	9	1 783 750	-	-
- Effet à recevoir en fin de période	9	(1 783 750)	-	(1 783 750)
- Produits des placements	21	24 924 492	4 044 460	6 198 451
- Autres produits d'exploitation	18	973 275	1 015 142	1 946 468
- Autres gains ordinaires	28	160 002	348 725	560 627
- Autres pertes ordinaires	29	(13 967)	(6 254 663)	(6 055 388)
Autres flux de trésorerie		**15 717 241**	**(2 610 199)**	**(7 875 289)**

NOTE 38 - DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Investissements en Immobilisations incorporelles	8	301 483	147 729	618 797
- Investissements en Immobilisations corporelles	8	152 893	1 133 686	1 486 505
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		**454 376**	**1 281 415**	**2 105 302**

NOTE 39 - ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Cessions d'immobilisations corporelles	8	13 966	28 051	59 360
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	28	-	5 324	30 336
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		**13 966**	**33 375**	**89 696**

NOTE 40 - DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Titres de participation libérés au cours de la période	7.0	3 155 839	152 063	488 280
- Avances sur acquisitions de titres en début de période	7	(8 454 613)	(8 454 613)	(8 454 613)
- Avances sur acquisitions de titres en fin de période	7	8 454 613	8 454 613	8 454 613
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		**3 155 839**	**152 063**	**488 280**

NOTE 41 - ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Titres de participations cédés au cours de la période	7.0	1 558 889	-	-
- Titres immobilisés cédés au cours de la période	7.0	564 048	-	1 611 605
- Avances sur titres immobilisés en début de période	14	(564 047)	(700 000)	(700 000)
- Avances sur titres immobilisés en fin de période	14	-	634 047	564 047
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		**1 558 890**	**(65 953)**	**1 475 652**

NOTE 42 - DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Dividendes et tantièmes		-	6 288 750	6 288 750
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	14	26 440	25 391	25 391
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	14	(26 440)	(26 945)	(26 440)
Dividendes et autres distributions		**-**	**6 287 196**	**6 287 701**

NOTE 43 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Banques	3	12 200 508	15 318 307	13 845 235
- Caisses	3	147 575	31 309	20 814
- Banques, découverts	10	(8 119 086)	(19 731 077)	(7 886 108)
Liquidités et équivalents de liquidités		**4 228 997**	**(4 381 461)**	**5 979 941**

NOTE 44 – LES CONTROLES FISCAUX EN COURS

1 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents Impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2006 au 31 Décembre 2008.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en août 2010 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 804 KDT, dont 246 KDT de pénalités.

la société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en septembre 2010, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en février 2012.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juillet 2013 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 737 KDT, dont 186 KDT de pénalités.

Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Un jugement préparatoire a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en février 2015, Demandant à l'administration de recalculer le montant de la taxation, en éliminant certains chefs de redressement, ce qui a eu pour effet de ramener le montant des impôts à 77 KDT, dont 17 KDT de pénalités, parallèlement l'administration a formulé ses réserves quant audit jugement.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT.

Ce jugement a été confirmé en appel contre lequel l'administration fiscale a introduit un pourvoi en cassation courant 2018. Le jugement définitif de la cour de cassation n'est pas encore prononcé.

2 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents Impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 Décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en septembre 2014 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1438 KDT, dont 575 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a retenu que certains arguments et observations présentés par la société.

La société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juillet 2015.

En juin 2017, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale aboutissant au paiement d'un montant de 294 KDT, dont 211 KDT de pénalités.

Cet arrangement ne couvre pas les chefs de redressement relatifs aux avantages fiscaux se rapportant au réinvestissement des bénéfices effectué en 2009 ainsi qu'au non ajustement du report d'impôt de départ au titre de 2008 suite au précédent contrôle fiscal.

Un arrêté de taxation d'office portant sur les éléments sus mentionnés a été notifié à la société en Décembre 2018 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 476 KDT. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis. L'affaire suit encore son cours.

La société a constitué les provisions requises permettant de couvrir raisonnablement les risques Rattachés à ces redressements.

NOTE 45 : ÉNGAGEMENTS HORS BILAN

La rubrique engagements sur autres titres présente au 30-06-2020 un solde de 27 293 KDT

Correspond au :

- engagements pour l'acquisition de titres TLG Finance pour un montant de 12 973 KDT.

La réalisation de cette opération reste conditionnée à l'obtention d'une autorisation auprès de la BCT,

- engagements pour la participation à l'augmentation de capital de MLA pour un montant

14 320 KDT. La réalisation de cette opération reste conditionnée à l'obtention d'une autorisation auprès de la BCT,

NOTE 46 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 25 Aout 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

NOTE 47 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

A- TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Tunisie LLD

Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2020, TLF a mis en force 1 contrat au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 80 KDT.

La marge brute facturée en 2020 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 311 KDT.

Au 30 Juin 2020, l'encours financier s'élève à 7 832 KDT.

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec TLF un contrat de location de voitures.

Les charges supportées au titre de l'année 2020 s'élèvent à 106 KDT.

Financement en billets de Trésorerie et certificat de dépôt

TLF n'a pas émis des certificats de dépôt souscrits par Tunisie Location Longue Durée durant le premier semestre de l'année 2020.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 29.79% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 327 KDT.

TL a conclu avec MLA, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce à partir du 1er avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1er avril 2012.

Un quatrième avenant audit contrat a été signé le 8 avril 2013, en vertu duquel les honoraires de TL sont portés à 187 920 € pour la période allant du 1er avril 2013 au 31 mars 2015 et à 172 800 €, pour la période allant du 1er avril 2015 au 31 mars 2015.

Un cinquième avenant a été signé le 31 Mars 2015 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2015 sont arrêtés à un montant de 240 000 €.

Un sixième avenant a été signé le 22 Mars 2016 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2016 sont arrêtés à un montant de 176 400 €.

Un septième avenant a été signé le 29 Aout 2017 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2017 sont arrêtés à un montant de 199 200 €. Les prestations facturées en 2017 dans ce

cadre, s'élèvent à 363 KDT.

Un huitième avenant a été signé le 03 Avril 2018 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2018 sont arrêtés à un montant de 168 000 €. Les prestations facturées en 2018 dans ce cadre, s'élèvent à 370 KDT.

Une nouvelle convention a été signé le 27 Aout 2019 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2019 sont arrêtés à un montant de 151 360 €. Les prestations facturées en 2019 dans ce cadre, s'élèvent à 320 KDT.

Le montant des produis à recevoir par TLF au titre de l'exercice 2020 s'élève à 160 KDT (HT).

Tunisie Valeurs

Le conseil d'administration réuni le 31 Janvier 2020 a autorisé la société à céder 600 000 actions représentant 15 % du capital de Tunisie Valeurs pour une valeur totale de 10 890 KDT.

Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TLF ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs relatifs à l'exercice 2020 s'élèvent à 304 KDT en HT.

Engagement leasing

Au 30 juin 2020, l'encours financier s'élève à 1 806 KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 806 KDT.

Financement en billets de Trésorerie et certificats de dépôt

TLF a émis des certificats de dépôt qui ont été souscrits par Tunisie Valeurs :

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats dépôt de

5 000 KDT qui a été souscrit en 2019, s'élève à 46 KDT.

TLF n'a pas émis des certificats de dépôt souscrits par Tunisie Valeurs durant le premier semestre de l'année 2020.

TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)

Engagement leasing

La marge brute facturée en 2020 sur le contrat de Tuninvest Finance Group s'élève à 3 KDT.

Au 30 Juin 2020, l'encours financier s'élève à 1 070 KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 KDT.

TUNISIE SICAV

Financement en billets de trésorerie et certificats de dépôt

TLF a émis des certificats de dépôt qui ont été souscrits par Tunisie SICAV :

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats dépôt de

1 500 KDT qui a été souscrit en 2019, s'élève à 11 KDT.

TLF n'a pas émis des certificats de dépôt souscrits par TUNISIE SICAV durant le premier semestre de l'année 2020.

La société MAKATEB EL HORCHANI

Au cours de l'exercice 2015, la société TLF a acquis trois places de parking auprès de la société MAKETEB HORCHANI pour un montant total de 45 KDT HT figurant parmi les valeurs immobilisées comme suit (en KDT):

IMMOBILISATION	Valeur Brute	Cumul Amortissement au 30/06/2020	dotation 2020	VCN 30/06/2020
Acquisition 03 Places de parking	45	9	1	35

Société Dar El Jeld

Engagement leasing

Au 30 Juin 2020, l'encours financier s'élève à 1 273 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 269 KDT.

La marge brute facturée en 2020 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 49 KDT.

AMEN BANK

Au 30 juin 2020, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et TLF se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de TLF ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 6 261 KDT créditeur,
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de TLF totalise un montant de 26 864 KDT.

Un emprunt est autorisé et non encore débloqué au 30 juin 2020 s'élève à 5 000 KDT.

PGI HOLDING

Convention de participation aux frais du siège

La TLF a conclu une convention de participation aux frais du siège en Août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la TLF dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes qui a été élevé en 2016 à 160 KDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.

Le montant des frais supportés par TLF au titre de l'exercice 2020 s'élève à 80 KDT (HT).

AMEN BANK- Maghreb Leasing Algérie

TLF et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de TLF, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 KDT au profit de TLF de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 200 actions MLA souscrites pour le compte de TLF viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

TLF a procédé au remboursement des échéances de l'encours du portage comme suit :

- Remboursement d'un montant global de 4 547 KDT incluant des charges financières pour un montant de 1 996 KDT ;
- Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 se sont élevés à 5 904 KDT et imputés en totalité sur l'encours du portage
- Les dividendes encaissés par TLF au cours 2019 en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2016 se sont élevés à 1 478 KDT.
- Les dividendes encaissés au cours 2020 par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2017 se sont élevés à 1 566 KDT.
- Les dividendes à recevoir par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2018 se sont élevés à 3 489 KDT.

- Les dividendes à recevoir par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2019 se sont élevés à 1 932 KDT.

Société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF)

- La société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF) a accordé à Tunisie Leasing & Factoring, en 2017 une avance en compte courant de 1 130 KDT rémunérée au taux de 8% en vertu d'une convention de compte courant. Le compte courant de STIF est créditeur de 39 KDT au 30 juin 2020.

4.15 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2019

4.15.1 Notes complémentaires

4.15.1.1 Note sur la permanence des principes et méthodes comptables utilisés dans l'établissement des états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels :

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES :

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de TLF, arrêtés au 30 Juin 2020, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité d'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires, les états financiers sont préparés sur la base du cout historique, les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisien (DT).

Les principes et méthodes comptables utilisés pour l'arrêté de ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour l'arrêté de ses états financiers annuels au 31 décembre.

4.15.1.2 Note complémentaire à la note 14 « Autres passifs » : Détail de la rubrique « Autres provisions pour risques » au 30/06/2020 :

Le détail des autres passifs est le suivant :	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Personnel, remunerations dues	62 097	56 751	25 055
- Personnel, provisions pour congés payés	1 218 278	1 075 798	1 064 002
- Personnel, autres charges à payer	954 559	1 217 779	929 209
- Etat, retenues sur salaires	351 340	338 643	292 674
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	747 385	653 823	1 107 815
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	105 677	109 098	15 827
- Etat, impôts sur les bénéfices et contribution	249 459	133 427	169 015
- Etat, TVA à payer	204 632	2 780 893	1 860 807
- Etat, autres impôts et taxes à payer	136 663	(11 177)	40 923
- Actionnaires, dividendes à payer	26 440	26 945	26 440
- Avances sur titres immobilisés	-	634 047	564 047
- C.N.S.S	884 192	820 502	753 819
- Autres comptes créditeurs	5 815 561	9 373 275	7 266 718
- Compte d'attente autres passifs	-	61 159	-
- Compte Courant Stif	38 600	91 841	38 600
- Diverses charges à payer	152 118	877 991	196 524
- Produits constatés d'avance	764 032	629 218	810 073
- Impôt différé suite à l'opération de fusion	369 221	553 814	369 221
- Compte Adhérents à Régulariser : L/G	568 735	890 735	872 735
- Autres provisions pour risques	3 655 241	1 905 337	2 405 337
Total	**16 304 230**	**22 219 899**	**18 808 841**

La rubrique « autres provisions pour risques » est composée principalement de provisions pour risque fiscal et social éventuel couvrant la période allant du 01/01/2018 au 30/06/2020.

4.15.1.3 Note complémentaire à la note 21 « Produits des placements » :

➢ *Détail de la rubrique « Produits des participations » :*

Les produits de participations se détaillent comme suit :	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Dividendes des titres Maghreb Leasing Algerie relatifs à l'exercice 2016	-	1 477 630	1 477 630
- Dividendes des titres Maghreb Leasing Algerie relatifs à l'exercice 2017	-	1 400 000	1 566 273
- Dividendes des titres Maghreb Leasing Algerie relatifs à l'exercice 2018	9 278 056	-	-
- Dividendes des titres Maghreb Leasing Algerie relatifs à l'exercice 2019	5 540 994	-	-
- Dividendes des titres Tunisie Valeurs relatifs à l'exercice 2018	-	540 000	540 000
- Dividendes des titres Ennakl relatifs à l'exercice 2018	-	225 620	225 620
- Dividendes des titres Tuninvest Sicar relatifs à l'exercice 2018	-	176 323	176 323
- Dividendes des titres Tunisie LLD relatifs à l'exercice 2018	-	-	994 400
- Dividendes des titres STIF relatifs à l'exercice 2018	-	-	52 800
- Dividendes des titres Tunisie participations relatifs à l'exercice 2018	-	-	110 000
- Jetons de presence des titres Tunisie Valeurs relatifs à l'exercice 2018	-	-	2 500
- Jetons de presence des titres Tunisie Valeurs relatifs à l'exercice 2019	5 000	-	-
- Jetons de presence des titres S.P.C.S relatifs à l'exercice 2018	-	-	2 000
Total	**14 824 050**	**3 819 573**	**5 147 546**

➢ *Détail de la rubrique « Produits nets sur cession de valeurs mobilières » :*

Les produits nets sur cessions de valeurs mobilières se détaillent comme suit :	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Plus-value sur cession des titres Tunisie Valeurs	9 331 111	-	-
Total	**9 331 111**	**0**	**0**

4.15.2 Notes explicatives

4.15.2.1 *Note explicative de la note 4.5 « Analyse et classification des créances sur la clientèle » :*

➢ *Augmentation du ratio des actifs non performants (de 8,34% à fin juin 2019 à 16,41% à fin juin 2020) :*

Le ratio des actifs classés a augmenté entre 30/06/2019 et 30/06/2020 et ce, suite à la hausse des engagements non performants qui sont passés de 79,6 MDT en juin 2019 à 147,6 MDT en juin 2020.

Cette augmentation des actifs classés se détaille comme suit :

- ✓ La hausse des engagements de la classe 2 de 27,9 MDT
- ✓ La hausse des engagements de la classe 3 de 29,8 MDT
- ✓ La hausse des engagements de la classe 4 de 10,3 MDT

Cette dégradation provient :

- ✓ D'une part des relations qui opèrent dans le secteur du BTP et des activités connexes à ce secteur (tel que le secteur du transport). Notons que les retards des paiements du secteur du BTP sont toujours liés au retard de paiement de l'Etat.
- ✓ D'autre part, l'impact de la crise sanitaire (Covid-19), essentiellement sur les relations n'ayant pas bénéficié de la formule de rééchelonnement (pas de demande formulée dans ce sens) et qui a généré une hausse des impayés et par conséquence une détérioration de leurs classes de risque.

- *Baisse du ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés (de 57,46% à fin juin 2019 à 46,74% à fin juin 2020) :*

La baisse du taux de couverture de 57,46% fin juin 2019 à 46,74% fin juin 2020 est due au changement de la physionomie du portefeuille et l'augmentation de la classe B2, qui requière un taux de provisionnement de 20%, et qui tire le taux de provisionnement global du 1er semestre 2020 vers le bas à 45% contre un taux de provisionnement de 63% lors du premier semestre 2019. Ce taux de provisionnement est la moyenne pondérée des taux de provision requis pour chaque classe de risque.

4.15.2.2 Note explicative de la note 5 (Suite) « Analyse et classification des créances sur la clientèle » (Activité d'affacturage) :

- *Augmentation du ratio des actifs non performants (de 4,87% à fin juin 2019 à 9,11% à fin juin 2020) :*

Le ratio des actifs classés a augmenté entre 30/06/2019 et 30/06/2020 principalement suite à l'aggravation de la classe 2 de 5,5 MDT. Il est à noter que cette situation est exceptionnelle.

En effet, cette dégradation provient des retards de paiements de factures tirées sur les hôpitaux et les établissements publics ainsi qu'à des rejets de chèques et traites liés à la crise sanitaire Covid-19.

- *Détérioration du ratio de couverture des engagements non performants (de 100% à fin juin 2019 à 49,92% à fin juin 2020) :*

La baisse du taux de couverture de 100 % fin juin 2019 à 49,92 % fin juin 2020 est due principalement, comme mentionné ci-dessus, au fait que l'augmentation des actifs classés ne provient que de la classe 2 et cette dernière ne requièrent que 20% de provisionnement après déduction des garanties.

Il importe de préciser que les engagements non performants en juin 2019 n'affichent que des relations en classe 4 qui nécessitent un taux de provisionnement de 100%.

4.15.2.3 Note explicative portant sur les raisons de la non-constatation de provisions additionnelles :

Selon les dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément à des quotités indiquées dans ladite circulaire. On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

- ✓ des agios réservés ;
- ✓ des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- ✓ des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- ✓ des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

L'application de ces dispositions à la situation au 30/06/2020 n'a pas donné lieu à la constatation de provisions additionnelles.

4.15.3 Notes rectificatives

4.15.3.1 Etat de résultat rectificatif :

ETAT DE RESULTAT

Période du 1er janvier au 30 juin 2020

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	42 072 751	43 913 012	91 365 960
Revenu du factoring	17	8 741 601	9 399 844	19 511 018
Intérêts et charges assimilés	19	(34 416 595)	(34 980 670)	(71 010 391)
Commissions encourues	20	(40 161)	(62 174)	(143 145)
Produits des placements	21	24 924 492	4 044 460	6 198 451
Autres Produits d'exploitations	18	1 156 514	1 249 333	2 323 259
Produit net		**42 438 602**	**23 563 805**	**48 245 152**
Charges de personnel	22	(7 807 003)	(7 721 805)	(15 466 458)
Autres charges d'exploitation	23	(3 423 347)	(3 583 625)	(6 908 910)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	25	(1 114 185)	(970 722)	(1 957 228)
Total des charges d'exploitation		**(12 344 535)**	**(12 276 152)**	**(24 332 596)**
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		**30 094 067**	**11 287 653**	**23 912 556**
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(16 634 488)	(10 625 854)	(13 735 824)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	26	(85 837)	(706 348)	(3 145 835)
Dotations aux provisions pour risques divers	27	(1 243 006)	(500 000)	(785 683)
RESULTAT D'EXPLOITATION		**12 130 736**	**(544 549)**	**6 245 214**
Autres gains ordinaires	28	160 002	354 049	590 963
Autres pertes ordinaires	29	(13 967)	(1 059)	(2 305)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		**12 276 771**	**(191 559)**	**6 833 872**
Reprises sur provisions pour impôt différé		-	-	184 593
Impôt sur les bénéfices	30	(131 482)	(129 275)	(1 971 842)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		**12 145 289**	**(320 834)**	**5 046 623**
Eléments extraordinaires	30	(117 977)	(300)	(169 015)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		**12 027 312**	**(321 134)**	**4 877 608**
Résultat par action		**1,114**	**(0,030)**	**0,452**

4.15.3.2 Note rectificative de la note 15 « Capitaux propres » :

NOTE 15 - CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30-juin 2020	30-juin 2019	31-déc. 2019
- Capital social	(A)	54 000 000	51 750 000	54 000 000
- Réserve légale	(B)	4 743 880	4 500 000	4 500 000
- Réserves spéciales de réinvestissement		12 107 184	13 657 184	13 657 184
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Prime d'emission	(A)	27 436 462	27 436 462	27 436 462
- Boni de fusion		10 870 951	10 870 951	10 870 951
- Résultats reportés		57 388 506	53 454 778	51 204 778
Total des capitaux propres avant résultat de la période		**170 323 826**	**165 446 218**	**165 446 218**
Résultat de la période		12 027 312	(321 134)	4 877 608
Total des capitaux propres avant affectation		**182 351 138**	**165 125 084**	**170 323 826**

Résultat par action:

Résultat de la période (1)		12 027 312	(321 134)	4 877 608
Nombre d'actions (2)		10 800 000	10 800 000	10 800 000
Résultat par action (1) / (2)	(C)	1,114	(0,030)	0,452

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 9 octobre 2018, a décidé de porter le capital social de 45.000.000 Dinars à 51 750.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.350.000 actions nouvelles, au prix de 15 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 10 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 2.250.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves. Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et la libération intégrale de 450.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 10.350.000 actions à raison d'une action nouvelle pour 23 actions anciennes avec jouissance respectivement le 1er janvier 2019

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2020 à la somme de 54.000.000 Dinars divisé en 10.800.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des société commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale.
(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

4.15.3.3 Note sur les « Créances de leasing » : Conformité aux dispositions de la NC 41 relative aux contrats de location :

1- L'investissement brut

Selon la définition prévue par la NCT 41 du SCE, l'investissement brut « est le total :

(a) des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement, et

(b) de toutes valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur. »

2- Paiements minimaux

Selon la définition prévue par la NCT 41 du SCE « les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location, à l'exclusion du loyer conditionnel, du coût des services et des taxes à payer par le bailleur ou à rembourser au bailleur, ainsi que :

(a) du côté du preneur, tous les montants garantis par lui ou par une personne qui lui est liée ; ou

(b) du côté du bailleur, toute valeur résiduelle dont le paiement lui est garanti par :

(i) le preneur ;

(ii) une personne liée au preneur ; ou

(iii) un tiers indépendant ayant la capacité financière d'assumer les obligations de garantie.

Toutefois, si le preneur a la possibilité d'acquérir l'actif à un prix qui devrait être suffisamment inférieur à la juste valeur de l'actif, à la date à laquelle l'option peut être levée de sorte qu'il soit raisonnablement certain, dès le commencement du contrat de location, que l'option sera levée, les paiements minimaux au titre de la location englobent les montants minimaux à payer au titre de la location sur la durée du contrat de location jusqu'à la date prévue de la levée de l'option d'achat, et le paiement à effectuer pour lever ladite option d'achat. ».

Dans le cas de la Tunisie Leasing et Factoring, et outre les motifs exposés précédemment (exclusion de la valeur résiduelle non garantie et des loyers conditionnels), le preneur a la possibilité d'acquérir l'actif à un prix suffisamment inférieur à la juste valeur de l'actif, à la date à laquelle l'option peut être levée et il est raisonnablement certain (valeur résiduelle fixée à 1 DT) que ladite option sera levée.

4.15.3.4 Note rectificative à la note 2.4.4 : « Provision additionnelle » :

« En application des dispositions de la circulaire de la BCTV n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100 % pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : A= N-M+1 tel que :

- A : ancienneté dans la classe B4
- N : année d'arrêté des états financiers
- M : année de la dernière migration vers la classe B4

L'examen de notre portefeuille au 30 juin 2020 n'a pas nécessité la constitution de provision additionnelle.

4.16 Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2020

AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045
MF : 035482 W/A/M/000

Deloitte.
Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 050 900
MF : 587570 N/A/M/000
www.deloitte.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2020

Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Leasing & Factoring

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Tunisie Leasing & Factoring couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2020 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 1 054 562 KDT et un résultat bénéficiaire de 12 027 KDT.

Ces comptes intermédiaires ont été arrêtés par le conseil d'administration du 25 Août 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Tunisie Leasing & Factoring au 30 juin 2020, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 31 août 2020

AMC Ernst & Young
Fehmi Laourine

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Sonia KETARI LOUZIR

4.17 Analyse de la situation financière de Tunisie Leasing et Factoring au 30/06/2020

4.17.1 Engagements financiers au 30/06/2020

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
a)garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties						
b) Garantie réelle						
* Hypothèques						
*nantissement	89 040 000	89 040 000				
c)effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e)abandon de créances						
f) engagement sur titre non libéré	27 293 000	27 293 000				
g) engagement par signature	40 548 714	40 548 714				
TOTAL	**156 881 714**	**156 881 714**				
2-Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties	104 445 397	104 445 397				
b) Garantie réelle						
* hypothèques	9 835 643	9 835 643				
*nantissement						
c)Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e)Engagements sur intérêts à échoir sur contrats actifs	138 262 743	138 262 743				
TOTAL	**252 543 783**	**252 543 783**				
3-Engagements réciproques						
*emprunt obtenu non encore encaissé	70 700 000	70 700 000				
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage						
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
*contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	**70 700 000**	**70 700 000**				

4.17.2 Encours des crédits contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 30/06/2020

4.17.2.1. Encours des emprunts obligataires émis par Tunisie Leasing et Factoring

Emprunt Obligataire	Montant en dinars	Échéance	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 30/06/2020
Emprunt Obligataire 2013 - I	**30 000 000**	03/10/2018 03/10/2020	TMM + 2% ou 7,00% 7,25%	5 ans 7 ans avec deux années de grâce	3 516 000
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2013-II'	**20 000 000**	05/02/2019 05/02/2021	TMM + 2.35% ou 7.35% 7.60%	5 ans 7 ans avec deux années de grâce	2 234 000
Emprunt Obligataire 2014 - I	**30 000 000**	28/04/2019 28/04/2021	TMM + 2.20% ou 7.20% 7,35%	5 ans 7 ans avec deux années de grâce	2 702 000
Emprunt Obligataire 2014 - II	**30 000 000**	15/12/2019 15/12/2021	7.55% 7,80%	5 ans 7 ans avec deux années de grâce	7 240 000
Emprunt Obligataire 2015 - I	**30 000 000**	15/05/2020 15/05/2022	TMM + 2.30% ou 7,65% 7,85%	5 ans 7 ans avec deux années de grâce	10 814 480
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2015-I'	**20 000 000**	29/06/2020 29/06/2022	7,70% 7,90%	5 ans 7 ans avec deux années de grâce	6 770 000
Emprunt Obligataire 2015 - II	**30 000 000**	04/03/2021 04/03/2023	7,50% 7,75%	5 ans 7 ans avec deux années de grâce	13 545 600
Emprunt Obligataire 2016 - I	**30 000 000**	05/04/2021 05/04/2023	7,50% 7,75%	5 ans 7 ans avec deux années de grâce	14 739 720
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2016'	**20 000 000**	01/03/2022 01/03/2024	7,60% 7,85%	5 ans 7 ans avec deux années de grâce	14 440 000
Emprunt Obligataire 2017 - I	**37 000 000**	07/06/2024 07/06/2022 07/06/2022	7,80% TMM+2,35% 7,55%	7 ans avec deux années de grâce 5 ans 5 ans	22 572 000
Emprunt Obligataire 2017 - II	**30 000 000**	08/02/2023 08/02/2025	7,95% 8,20%	5 ans 7 ans avec deux années de grâce	25 664 160
Emprunt Obligataire 2018 - I	**23 608 700**	07/05/2023 07/05/2025 07/05/2023	7,95% 8,20% TMM+2,30%	5 ans 7 ans avec deux années de grâce 5 ans	19 127 220
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2018'	**20 492 000**	17/01/2024 17/01/2026 17/01/2024 17/01/2026	10,60% 11,00% TMM+2,7% TMM+3%	5 ans 7 ans avec deux années de grâce 5 ans 7 ans avec deux années de grâce	18 783 600

		28/06/2024	11,40%	5 ans	
Emprunt Obligataire 2019 - I	**25 000 000**	28/06/2026	11,70%	7 ans avec deux années de grâce	22 035 000
		28/06/2024	TMM+2,7%	5 ans	
Emprunt Obligataire 2020 - I	**30 000 000**	28/05/2025	11,60%	5 ans	30 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	**406 100 700**				**214 183 780**

4.17.2.2. Encours des emprunts bancaires contractés par Tunisie Leasing et Factoring

Emprunt	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement	Durée	Encours au 30/06/2020
BANQUES LOCALES	**293 100 000**				**173 040 966**
Al Baraka Bank	6 000 000	TMM+3,5%	Principal in fine le 19/04/2021	1 an	6 000 000
Al Baraka Bank	3 000 000	TMM+3,5%	Principal in fine le 28/04/2021	1 an	3 000 000
ABC Tunisie 2020	11 000 000	TMM + 2,80 %	Principal in fine le 22/11/2020	180 jours	11 000 000
Attijari Bank 2016	10 000 000	TMM+2%	Trimestrielle	5 ans	2 500 000
Attijari Bank 2017	10 000 000	TMM+2%	Trimestrielle	5 ans	3 500 000
Attijari Bank 2018	10 000 000	TMM+2,5%	Trimestrielle	5 ans	5 500 000
Attijari Bank 2019	10 000 000	TMM+3%	Trimestrielle	5 ans	8 500 006
BIAT 2015/2	15 000 000	TMM + 2,00%	Trimestrielle	5 ans	1 500 000
BIAT 2016	20 000 000	TMM + 2,00%	Trimestrielle	5 ans	4 000 000
BIAT 2017	20 000 000	TMM + 2,25%	Trimestrielle	5 ans	8 571 428
BIAT 2018	10 000 000	TMM + 2,50%	Trimestrielle	2 ans	2 500 000
Amen Bank 2018/1	20 000 000	TMM+2,75%	Mensuelle	4 ans	9 166 666
Amen Bank 2019	5 000 000	TMM+3%	Trimestrielle	5 ans	4 500 000
Amen Bank 2020	10 000 000	TMM+2,5%	Mensuelle	5 ans	10 000 000
Amen Bank MT3-FACTO	3 000 000	TMM+2,25%	Semestrielle	5 ans	0
Amen Bank MT4-FACTO	2 000 000	TMM+2,25%	Semestrielle	5 ans	453 820
Amen Bank MT5-FACTO	1 500 000	TMM+2,5%	Semestrielle	3 ans	545 281
Amen Bank MT6-FACTO	1 500 000	TMM+2,5%	Semestrielle	3 ans	801 553
Amen Bank MT7-FACTO	2 000 000	TMM+2,5%	Semestrielle	3 ans	1 396 695
B.H 2016	5 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	4 ans	500 000
B.H 2017	10 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	4 500 000
B.H 2018	10 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	6 500 000
B.H MT1-FACTO	5 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	1 132 923
B.H MT2-FACTO	5 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	2 730 930
B.T.E MT1-FACTO	5 000 000	TMM+2,50%	Semestrielle	5 ans	2 736 304
BT 2017	10 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	3 500 000
BT 2019	10 000 000	TMM+2,75%	Mensuelle	5 ans	8 572 027
STB 2018	10 000 000	TMM+3%	Trimestrielle	5 ans	6 500 000
ATB 2020	10 000 000	TMM+2,25%	Mensuelle	5 ans	9 833 333
ATB-FACTO	4 000 000	TMM+2,50%	Semestrielle	5 ans	4 000 000
CITIBANK	2 100 000	TMM+1,5%	Principal in fine le 17/09/2020	180 jours	2 100 000

CITIBANK	4 800 000	TMM+1,5%	Principal in fine le 28/09/2020	180 jours	4 800 000
CITIBANK	1 400 000	TMM+1%	Principal in fine le 07/10/2020	145 jours	1 400 000
CITIBANK	1 600 000	TMM+1%	Principal in fine le 19/10/2020	157 jours	1 600 000
CITIBANK	3 700 000	TMM+1%	Principal in fine le 27/10/2020	165 jours	3 700 000
CITIBANK	1 700 000	TMM+1%	Principal in fine le 17/12/2020	180 jours	1 700 000
CITIBANK	3 800 000	TMM+1%	Principal in fine le 29/12/2020	180 jours	3 800 000
WIFAK BANK	2 000 000	TMM+3%	Principal in fine le 02/08/2020	120 jours	2 000 000
WIFAK BANK	2 000 000	TMM+3%	Principal in fine le 31/07/2020	120 jours	2 000 000
WIFAK BANK	2 000 000	TMM+3%	Principal in fine le 09/08/2020	120 jours	2 000 000
WIFAK BANK	4 000 000	TMM+3%	Principal in fine le 23/08/2020	120 jours	4 000 000
WIFAK BANK	4 000 000	TMM+1%	Principal in fine le 30/10/2020	180 jours	4 000 000
WIFAK BANK	6 000 000	TMM+1%	Principal in fine le 12/12/2020	180 jours	6 000 000
BANQUES ETRANGERES	**439 529 062**				**300 082 917**
BEI (Crédit participatif)	1 619 000				154 398
BEI T1	20 634 165	0,958%	Semestrielle jusqu'à 11/01/2022	7,5 ans	5 895 477
BEI T2	1 942 996	1,256%	Semestrielle jusqu'à 11/01/2022	7,5 ans	555 142
BEI 2017-I	26 947 164	0,911%	Semestrielle jusqu'à 06/02/2032 avec quatre années de grâce	15 ans	26 947 164
BEI 2017-II	3 634 670	1,208%	Semestrielle jusqu'à 06/02/2032 avec quatre années de grâce	15 ans	3 634 670
BIRD 2012 I	4 916 154	3,90%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2022	10 ans	1 404 616
BIRD 2012 II	3 073 291	4 ,15%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2022	10 ans	878 083
BIRD 2012 III	1 510 553	4,740%	Semestrielle jusqu'à 15/11/2023	10 ans	755 277
BIRD 2015	6 000 000	TMM+1,75%	Semestrielle jusqu'à 15/07/2027	12 ans	5 000 000
BIRD 2018	7 000 000	TMM+1,75%	Semestrielle jusqu'à 15/01/2030	12 ans	7 000 000
BAD 2013 I	4 953 318	4,330%	Semestrielle jusqu'à 15/11/2022	10 ans	1 769 042
BAD 2013 II	990 753	4,720%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2023	10 ans	424 609
BERD 2016	12 300 000	3,000%	Semestrielle jusqu'à 10/07/2021	5 ans	5 271 431
BERD 2019	40 326 000	3,960%	Semestrielle jusqu'à 10/07/2024	5 ans	40 326 000
SANAD 2016	15 443 750	3,100%	Semestrielle jusqu'à 05/07/2021	5 ans	5 147 836
SANAD GGF	24 675 000	3,100%	Semestrielle jusqu'à 15/09/2021	5 ans	8 224 995
SANAD FUND 2019	31 615 000	3,268%	Semestrielle jusqu'à 05/10/2024	5 ans	31 615 000

SANAD GGF 2019	18 976 200	3,100%	Semestrielle jusqu'à 15/12/2024	5 ans	18 976 200
PROPARCO	22 207 000	3,390%	Semestrielle jusqu'à 15/03/2021	5 ans	4 934 889
PROPARCO 2020	46 983 000	3,550%	Semestrielle jusqu'à 15/02/2025	5 ans	46 983 000
RESPONSABILITY 2016	24 515 000	3,691%	Semestrielle jusqu'à 28/06/2021	5 ans	4 903 000
RESPONSABILITY MICRO 2017	19 215 700	3,820%	Semestrielle jusqu'à 23/05/2022	5 ans	8 540 322
RESPONSABILITY SICAV LUX 2017	16 470 600	3,691%	Semestrielle jusqu'à 23/05/2022	5 ans	7 320 276
DEG 2017	44 340 000	3,310%	Semestrielle jusqu'à 25/12/2022	5 ans	27 712 500
FADES 2018	7 459 748	6,000%	Semestrielle jusqu'à 01/09/2028	10 ans	7 459 748
SYMBIOTICS 2019	31 780 000	4,479%	Semestrielle jusqu'à 17/06/2024	5 ans	28 249 242
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	732 629 062				473 123 883

- Encours des Crédits à court terme et Lignes d'Avance contractés par Tunisie Leasing et Factoring

Banques	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Durée (Jours)
BTE	192 325		
CITIBANK	1 900 000	TMM+1,5%	175
CITIBANK	1 900 000	TMM+1,5%	179
CITIBANK	2 500 000	TMM+1,5%	174
CITIBANK	1 500 000	TMM+1,5%	182
CITIBANK	1 500 000	TMM+1,5%	168
CITIBANK	2 000 000	TMM+1,5%	182
CITIBANK	2 500 000	TMM+1,5%	181
CITIBANK	2 000 000	TMM+1,5%	183
CITIBANK	1 700 000	TMM+1,5%	174
CITIBANK	3 700 000	TMM+1,5%	184
UIB	1 500 000	TMM+1,75%	366
UIB	1 500 000	TMM+1,75%	366
TOTAL	24 392 325		

- Encours des certificats de dépôts émis par Tunisie Leasing et Factoring

Souscripteur	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Durée
GO SICAV	1 500 000	9,80%	90j
C.F.I	5 000 000	9,15%	170j
C.F.I	5 000 000	9,15%	180j
TOTAL DES CERTIFICATS DE DEPOTS	11 500 000		

4.17.3 Soldes Intermédiaires de Gestion au 30 juin 2020

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019		30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019		30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Revenus du Leasing	53 905 350	53 513 794	109 117 747	Charges financières nettes	34 416 595	34 980 670	71 010 391				
Intérêts de retard & intercalaire	2 369 817	1 855 005	4 951 866								
Commissions encourues	-40 161	-62 174	-143 145								
Variation des agios réservés	-5 460 815	-2 055 943	-3 192 635								
Autres produits d'exploitation	1 156 514	1 249 333	2 323 259								
Produit d'exploitation	**51 930 705**	**54 500 015**	**113 057 092**	**Total des charges nettes financières**	**34 416 595**	**34 980 670**	**71 010 391**	**Marge commerciale (PNB)**	**17 514 110**	**19 519 345**	**42 046 701**
Marge commerciale (PNB)	17 514 110	19 519 345	42 046 701	Charges de personnel	7 807 003	7 721 805	15 466 458				
Produits des placements	24 924 492	4 044 460	6 198 451	Autres charges d'exploitation	3 423 347	3 583 625	6 908 910				
Sous Total	**42 438 602**	**23 563 805**	**48 245 152**	**Sous Total**	**11 230 350**	**11 305 430**	**22 375 368**	**Excédent Brut d'exploitation**	**31 208 252**	**12 258 375**	**25 869 784**
Excédent Brut d'exploitation	31 208 252	12 258 375	25 869 784	Dotations aux amortissements	1 114 185	970 722	1 957 228				
Reprise sur provisions sur créances				Dotations aux provisions sur créances	16 634 488	10 625 854	13 735 824				
Reprise sur provisions sur titres				Dotations aux provisions sur titres	85 837	706 348	3 145 835				
Reprise sur provisions sur risques				Dotations aux provisions sur risques divers	1 243 006	500 000	785 683				
Autres produits ordinaires	160 002	354 049	590 963	Autres pertes ordinaires	13 967	1 059	2 305				
				Impôts sur les sociétés	131 482	129 275	1 787 249				
Sous Total	**31 368 254**	**12 612 424**	**26 460 747**	**Sous Total**	**19 222 965**	**12 933 258**	**21 414 124**	**Résultat des activités ordinaires**	**12 145 289**	**-320 834**	**5 046 623**
Résultat des activités ordinaires après impôts	12 145 289	-320 834	5 046 623	Résultat négatif des activités ordinaires	-	-	-				
Gains extraordinaires	-	-	-	Pertes extraordinaires	117 977	300	169 015		-117 977	-300	-169 015
				Sous Total	**117 977**	**300**	**169 015**	**Résultat net avant modifications comptables**	**12 027 312**	**-321 134**	**4 877 608**
Effet positif de modification comptable	-	-	3 709 504	Effet négatif de modification comptable	-	-	-				
TOTAL	**12 145 289**	**-320 834**	**8 756 127**					**Résultat net après modifications comptables**	**12 027 312**	**-321 134**	**8 587 112**

4.17.4 Tableau de mouvement des capitaux propres après affectation

	Capital social	Prime d'émission	Boni de fusion	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserve spéciale de réinvestissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2017 avant Affectation	**45 000 000**	**25 425 212**	**10 870 951**	**0**	**4 500 000**	**3 776 843**	**15 457 184**	**27 648 394**	**13 641 046**	**146 319 630**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27/04/2018							2 000 000	11 641 046	(13 641 046)	**-**
Réintégration prime d'émission		(7 075 000)						7 075 000		**-**
Dividendes versés sur le bénéfice de 2017								(9 000 000)		(9 000 000)
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(1 925 000)	1 925 000		-
Solde au 31 Décembre 2017 après Affectation	**45 000 000**	**18 350 212**	**10 870 951**	**0**	**4 500 000**	**3 776 843**	**15 532 184**	**39 289 440**	**0**	**137 319 630**
Résultat au 31 décembre 2018									10 455 834	10 455 834
Solde au 31 Décembre 2018 avant Affectation	**45 000 000**	**18 350 212**	**10 870 951**	**0**	**4 500 000**	**3 776 843**	**15 532 184**	**39 289 440**	**10 455 834**	**147 775 464**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30/04/2019								10 455 834	(10 455 834)	**0**
Réintégration prime d'émission		(4 413 750)						4 413 750		**0**
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018								(6 288 750)		**(6 288 750)**
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(1 875 000)	1 875 000		**0**
Solde au 31 Décembre 2018 après Affectation	**45 000 000**	**13 936 462**	**10 870 951**	**0**	**4 500 000**	**3 776 843**	**13 657 184**	**49 745 274**	**0**	**141 486 714**
Augmentation de capital par apport en numéraire	6 750 000	13 500 000								20 250 000
Augmentation par incorporation de réserves	2 250 000							(2 250 000)		0
Modifications comptables								3 709 504		3 709 504
Résultat au 31 décembre 2019									4 877 608	4 877 608
Solde au 31 Décembre 2019 avant Affectation	**54 000 000**	**27 436 462**	**10 870 951**	**0**	**4 500 000**	**3 776 843**	**13 657 184**	**51 204 778**	**4 877 608**	**170 323 826**
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26/06/2020					**243 880**			**4 633 728**	**(4 877 608)**	**0**
Dividendes versés sur le bénéfice de 2019								**0**		**0**
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							**(1 550 000)**	**1 550 000**		**0**
Résultat au 30 juin 2020									12 027 312	**12 027 312**
Solde au 30 juin 2020	**54 000 000**	**27 436 462**	**10 870 951**	**0**	**4 743 880**	**3 776 843**	**12 107 184**	**57 388 506**	**12 027 312**	**182 351 138**

4.17.5 Évolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation au 30/06/2020

Désignation	Période du 1er janvier au 30 juin 2020	Période du 1er janvier au 30 juin 2019	Période du 1er janvier au 31 décembre 2019
Revenus de leasing et de factoring	50 814 352	53 312 856	110 876 978
Produit net	42 438 602	23 563 805	48 245 152
Résultat d'exploitation	12 130 736	(544 549)	6 245 214
Capital social	54 000 000	51 750 000	54 000 000
Nombre d'actions	10 800 000	10 350 000	10 800 000
Revenus par action	4,705	5,151	10,266
Produit net par action	3,930	2,277	4,467
Résultat d'exploitation par action	1,123	-0,053	0,578

4.17.6 Évolution du résultat net au 30/06/2020

Désignation	Période du 1er janvier au 30 juin 2020	Période du 1er janvier au 30 juin 2019	Période du 1er janvier au 31 décembre 2019
Bénéfice avant impôt (1)	12 276 771	(191 559)	6 833 872
Résultat net (2)	12 027 312	(321 134)	4 877 608
Capital social	54 000 000	51 750 000	54 000 000
Nombre d'actions (3)	10 800 000	10 350 000	10 800 000
Bénéfice par action avant impôt (1)/(3)	1,137	-0,019	0,633
Bénéfice par action net d'impôt (2)/(3)	1,114	-0,031	0,452
Bénéfice avant impôt/capital social	22,73%	-0,37%	12,66%
Bénéfice net d'impôt/capital social	22,27%	-0,62%	9,03%

4.17.7 Évolution de la marge brute d'autofinancement au 30/06/2020

Désignation	Période du 1er janvier au 30 juin 2020	Période du 1er janvier au 30 juin 2019	Période du 1er janvier au 31 décembre 2019
Bénéfice net d'impôt (1)	12 027 312	(321 134)	4 877 608
Dotation aux amortissements (2)	1 114 185	970 722	1 957 228
Dotations nettes aux provisions (3)	17 963 331	11 832 202	17 667 342
Marge brute d'autofinancement (1+2+3)	**31 104 828**	**12 481 790**	**24 502 178**

4.17.8 Indicateurs de gestion et ratios du leasing

En milliers de Dinars

Indicateurs de Gestion	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Résultat net **(1)**	12 027	(321)	4 878
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	857 859	934 866	909 078
Engagements **(2)** (bilans et hors bilans)	899 418	954 687	932 363
Fonds propres (avant résultat net) **(3)**	170 324	165 446	165 446
Capitaux propres avant affectation	182 351	165 125	170 324
Créances sur la clientèle	798 328	874 040	849 473
Créances classées **(4)**	147 597	79 629	81 773
Produits réservés **(5)**	12 222	6 095	6 762
Total Provisions **(6)**	56 767	39 659	42 014
Emprunts et ressources spéciales **(7)**	744 540	785 736	777 431
Charges financières	34 417	34 981	71 010
Charges d'exploitation (Charges de personnel+autres charges d'exploitation+dotation aux amortissements des valeurs immobilisées) **(8)**	12 345	12 276	24 333
Produit net **(9)**	42 439	23 564	48 245
Total brut des créances **(10)**	877 685	930 822	908 738
Total bilan **(11)**	1 054 562	1 137 026	1 112 792
Intérêts de crédit bail	47 534	45 969	94 559
Dettes envers la clientèle	21 444	20 103	19 632
Charges de personnel	7 807	7 722	15 466
Portefeuille titre commercial	1 651	189	2 692
Portefeuille d'investissement	57 880	60 636	56 913
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements **(3)/(2)**	18,94%	17,33%	17,74%
Taux de créances classées **(4)/(10)**	16,41%	8,34%	8,77%
Ratio de couverture des créances classées **(5+6)/(4)**	46,74%	57,46%	59,65%
Créances classées/ (Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement)	17,21%	8,52%	9,00%
Ratio des fonds propres selon la circulaire 91-24 de la BCT *	18,27%		17,59%
Ratios de structure			
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	17,29%	14,52%	15,31%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	70,60%	69,10%	69,86%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	75,70%	76,87%	76,34%
Emprunts et Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/Créances sur la clientèle	95,95%	92,20%	93,83%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	18,40%	32,77%	32,06%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	24,92%	14,24%	29,16%
Coefficient d'exploitation **(8)/(9)**	29,09%	52,10%	50,44%
Ratios de rentabilité			
ROE **(1)/(3)**	7,06%	-0,19%	2,95%
ROA **(1)/(11)**	1,14%	-0,03%	0,44%
Résultat net / Produit net	28,34%	-1,36%	10,11%
Intérêts de crédit bail / créances sur la clientèle	5,95%	5,26%	11,13%
Produits nets / total bilan	4,02%	2,07%	4,34%

* Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4.17.9 Indicateurs de gestion et ratios du Factoring

En milliers de Dinars

INDICATEURS	30/06/2020	30/06/2019	Variation	31/12/2019
Volume des factures achetées	164 865	227 778	**-27,62%**	458 021
Volume des factures financées	145 015	171 493	**-15,44%**	366 402
Total des Engagements Courants (a)	98 475	119 310	**-17,46%**	118 396
Total des Engagements Classés (b)	9 864	6 106	**61,54%**	4 522
Total des Engagements (c)=a+b	108 339	125 417	**-13,62%**	122 918
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)	9,11%	4,87%		3,68%
Commissions d'affacturage	2 066	2 649	**-22,03%**	5 348
Commissions de financement	6 456	6 585	**-1,97%**	13 857
Autres commissions	220	165	**33,24%**	306

4.18 Comportement boursier de l'action Tunisie Leasing depuis 2019

Le marché actions a affiché un essoufflement en 2019 quasi général après avoir enchainé trois exercices consécutifs dans le vert. Le Tunindex a clôturé l'année sur un repli de 2,1%.

Après la reprise de 2018 (une performance de 12,86%), le titre Tunisie Leasing et Factoring a connu une correction de -36,04% en 2019.

Les échanges globaux ont porté sur un volume total de 2,97 MDT en 2019 contre 13,50 MDT en 2018.

Au 30 juin 2020, le titre s'échange à 10,440 DT, soit un Yield de 6,22%.

Contrat de régulation : En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14/11/1994, l'AGO de la société TUNISIE LEASING ET FACTORING tenue le 07/06/2001 a approuvé la proposition du conseil d'administration relative à la mise en place d'un programme de régulation afin de réguler le cours et réduire sa fluctuation excessive. Le rachat ne concernerait que 10% du capital de la société TUNISIE LEASING ET FACTORING. Ce programme a débuté le 19/09/2001. Depuis cette date, 5 999 actions ont été rachetées dans le cadre de ce programme puis 6 416 actions ont été cédées (5 999 + 417 actions gratuites) le 23/10/2002. L'AGO du 10/06/2004 a renouvelé son autorisation de rachat par la société de ses propres actions. Aucune opération n'a été réalisée dans le cadre de cette nouvelle autorisation.

Indicateurs boursiers :

Date d'introduction à la cote : 16 Mars 1992

Cours d'introduction : 17,850 DT

Capitalisation boursière (au 31/12/2019) : 90,720 MDT

Capitalisation boursière (au 30/06/2020) : 112,752 MDT

Cours le plus haut ajusté en fonction du dividende et de l'augmentation de capital depuis le début de l'année 2019 : 13,548 DT

Cours le plus bas ajusté en fonction du dividende et de l'augmentation de capital depuis le début de l'année 2019 : 7,820 DT

	30/06/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Bénéfice par action (en dinars)	-	0,795	1,162	1,516
Dividende par action (en dinars)	-	-	0,699	1,000
Date de détachement	-	-	17/05/2019	17/05/2018
Nombre de titres admis	10 800 000	10 800 000	9 000 000	9 000 000
Nombre de titres traités	341 164	281 964	835 558	385 778
Taux de rotation	3,16%	2,61%	9,28%	4,29%
Cours fin de période (en dinars)	10,440	8,400	14,790	14,000
Capitalisation en fin de période (en millions de dinars)	112,752	90,720	133,110	126,000
Dividende yield (%) (dividende / cours fin de période)	-	-	4,7%	7,1%
PER (X) (Cours fin de période / Bénéfice par action)	-	10,56	12,73	9,23

* Calculé sur la base du nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice.

Evolution du cours boursier du titre Tunisie Leasing et factoring depuis le début de l'année 2019 jusqu'au 30/06/2020

Chapitre 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

5.1 Membres des organes d'administration et de direction

5.1.1. Membres des organes d'administration

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M. Ahmed ABDELKEFI	Lui-même	Président	2018-2020	Tunis
M. Karim BEN YEDDER	Lui-même	Vice-Président	2018-2020 *	Tunis
AMEN BANK	M. Mehrez RIAHI	Administrateur	2018-2020	Tunis
PARTNER INVESTMENT	M. Thameur KOUBAA	Administrateur	2018-2020	Tunis
ASSURANCES COMAR	M. Lotfi BELHADJ KACEM	Administrateur	2018-2020	Tunis
PARENIN	M. Halim BEN YEDDER	Administrateur	2018-2020	Tunis
PGI HOLDING	M. Wassim BEN YEDDER	Administrateur	2018-2020	Tunis
M. Rached HORCHANI	Lui-même	Administrateur	2018-2020	Tunis
Mme Emna ALLANI **	Lui-même	Administrateur	2018-2020	Tunis
M. Mehdi TAMARZISTE	Lui-même	Administrateur	2018-2020	Tunis
M. Ahmed BEN JEMAA ***	Lui-même	Administrateur	2018-2020 *	Tunis
M. Ahmed BEN GHAZI **	Lui-même	Administrateur	2018-2020 *	Tunis

* Nommés par l'AGO du 27/04/2018
** Membre indépendant
*** Membre représentant les petits actionnaires

5.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société

Membres	Fonction dans la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Ahmed ABDELKEFI *	Président du Conseil	23/05/2003	Tunis
M. Karim BEN YEDDER**	Vice-Président	27/04/2018	Tunis
M. Hichem ZGHAL ***	Directeur Général	01/05/2017	Tunis
M. Mounir KLIBI ***	Directeur Général Adjoint	22/08/2017	Tunis
Mme. Saloua ARAB ***	Directeur Général Adjoint	22/12/2017	Tunis

*Réélu par le Conseil d'Administration du 27/04/2018
** Nommé par le Conseil d'Administration du 27/04/2018
*** Mandat renouvelé par le Conseil d'Administration du 31/03/2020

Il est à signaler que :

M. Ahmed Ben Ghazi (*), M. Wassim Ben Yedder (**) et M. Mehrez Riahi représentant d'AMEN BANK sont membres du comité permanent d'Audit Interne.

Mme Emna Allani, M. Lotfi Ben Haj Kacem représentant de COMAR, M. Ahmed Ben Jemaa (*) sont membres du comité des risques.

M. Wassim Ben Yedder représentant de PGI et M. Lotfi Ben Haj Kacem représentant de COMAR sont membres du comité de rémunération.

M. Halim Ben Yedder représentant de PARENIN (*), M. Rached Horchani et M. Wassim Ben Yedder représentant de PGI est membre du comité exécutif de crédit.

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonctions dans la société.

(*) Nommés par le conseil d'administration du 27/04/2018
(**) Nommé par le conseil d'administration du 29/03/2019

5.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membres	Fonctions exercées en dehors de la société
M. Ahmed ABDELKEFI	Président du directoire de MLA (Maghreb Leasing Algérie)
M. Rached HORCHANI	Président du Groupe Horchani
M. Emna ALLANI	Néant
M. Hichem ZGHAL	Directeur Général d'Alios Finance
M. Mounir KLIBI	Directeur Général de Tunisie Location Longue Durée
M. Halim BEN YEDDER	Directeur Général de Parenin
M. Mehdi TAMARZISTE	Directeur Général de Meninx Holding
M. Ahmed BEN JEMAA	Directeur Général de Smart Asset Management
M. Ahmed BEN GHAZI	Directeur Général d'ABG
M. Karim BEN YEDDER	Directeur Général d'Amen Bank
M. Wassim BEN YEDDER	Néant
M. Thameur KOUBAA	Directeur Général de Poulina Group Holding
M. Lotfi HADJ KACEM	Directeur Général Adjoint des Asurances Comar

5.1.4. Mandats d'administrateurs, des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M. Ahmed ABDELKEFI	Administrateur à Tunisie Valeurs, Président du Conseil d'Administration d'Integra Partners et de TFG ; Administrateur à Dar El Jeld, TIMGAD et Président du directoire de Maghreb Leasing Algérie
M. Rached HORCHANI	Président du Groupe Horchani
M. Emna ALLANI	Néant
M. Hichem ZGHAL	Président du conseil d'administration de Tunisie Sicav, Sicav Plus et Sicav Enterprise ; Administrateur dans Tunisie Valeurs, Tunisie Factoring, Tuninvest SICAR, Tunisie Participations, Tuninvest International S.A, Tuninvest Innovation SICAR, Integra Partners et TFG
M. Ahmed BEN JEMAA	Néant
M. Mehdi TAMARZISTE	Administrateur à l'UBCI
M. Ahmed BEN GHAZI	Administrateur à la Tunisian American Enterprise Fund
M. Mounir KLIBI	Néant
M. Halim BEN YEDDER	Néant
M. Karim BEN YEDDER	Administrateur de PGI Holding
M. Wassim BEN YEDDER	Néant
M. Lotfi HADJ KACEM	Néant

5.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société qu'ils représentent :

Membres	Représenté par	Fonction dans la société qu'il représente
AMEN BANK	M. Mehrez RIAHI	Directeur Général Adjoint
PARTNER INVESTMENT	M. Thameur KOUBAA	Directeur
ASSURANCES COMAR	M. Lotfi BELHADJ KACEM	Directeur
PARENIN	M. Halim BEN YEDDER	Directeur Général
PGI HOLDING	M. Karim BEN YEDDER	Directeur Général Adjoint

5.2 Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2019

5.2.1. Rémunération et avantages en nature attribués par la société Tunisie Leasing et Factoring aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2019

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par les comités de rémunération réunis en Avril 2014 et Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.
- Les rémunérations du Directeur Général et des deux Directeurs Généraux Adjoints ont été arrêtées par le comité de rémunération réunis en avril 2014, avril 2015, juin 2016 et juin et novembre 2017 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction au profit du directeur général.
- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de TLF envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, se présentent comme suit (En DT) :

	P.C.A		D.G		D.G.A (Pôle Leasing)		D.G.A (Pôle Factoring)		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme	273 611	-	526 878	69 302	267 110	23 467	299 700	25 961	131 760	131 760
Avantages postérieurs à l'emploi (*)			4 008		1 216		1 645			
Total	273 611	-	530 886	69 302	268 326	23 467	301 345	25 961	131 760	131 760

(*) Le Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjoints bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a pas été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de 'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet

2016 relative aux banques et aux établissements financiers, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

5.2.2 Les rémunérations servies directement par les filiales aux dirigeants de Tunisie Leasing et Factoring :

Néant

5.2.3. Prêts et garanties accordées en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Néant

5.3 Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Société AMC ERNST & YOUNG représentée par M. Fehmi Laourine	Immeuble EY – Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1003 – Tunis Tel : 70 749 111 Fax : 70 749 045	2018-2020*
Cabinet MS Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Madame Sonia Ketari Louzir	Rue du Lac Oubeira Immeuble Illiade – 1053 – Les Berges du Lac - Tunis Tel : 36 400 900	2018-2020**

* Mandat renouvelé par l'AGO du 27 avril 2018

** Commissaire aux comptes nommé par l'AGO du 27 avril 2018

5.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

5.4.1. Informations sur les engagements

L'encours des crédits accordés liées aux membres du conseil d'administration au 31/12/2019 se présentent comme suit :

Administrateur	Encours des crédits accordés en dinars	Conditions
M. Ahmed ABDELKEFI		
1. Dar El Jeld	1 437 118	De 8,75% à 12.1%
2. Tuninvest Finance Group (TFG)	1 108 091	9,5%

5.4.2. Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées :

Prêts octroyés :

Néant.

Crédits reçus :

- **Tunisie Leasing et Factoring** et **Amen Bank** ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing et Factoring, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing et Factoring de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

  Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

  Par ailleurs, les deux parties se sont convenu que les produits revenant à Amen Bank au titre des 302 200 actions MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing et Factoring viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

  Tunisie Leasing et Factoring a procédé au remboursement des échéances de l'encours du portage comme suit :

  - Remboursement d'un montant global de 4 547 mDT incluant des charges financières pour un montant de 1 996 mDT ;
  - Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 se sont élevés à 5 904 mDT et imputés en totalité sur l'encours du portage
  - Les dividendes encaissés par TLF au cours 2019 en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2016 se sont élevés à 1 478 mDT.
  - Les dividendes à recevoir par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2017 se sont élevés à 1 566 mDT.

  Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

- Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing et Fcatoring ouvert auprès d'Amen Bank est débiteur de 7 470 mDT.
- Les emprunts bancaires octroyés par Amen Bank à Tunisie Leasing et Factoring enregistrent un encours de 21 238 mDT.

  Un emprunt est autorisé et non encore débloqué à la fin de 2019 s'élève à 15 000 mDT.

Chapitre 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1. Évolution récente et orientation

6.1.1. Évolution récente

Au 30 juin 2020, les mises en force de Tunisie Leasing et Factoring ont connu un fléchissement de (-39,47%) par rapport à la même période de 2019, dans un contexte affecté par la crise du COVID-19. Cette baisse de régime a été encore reflétée par la baisse des approbations de 40,29% sur la même période.

Dans un tel contexte, les encours financiers du leasing ont diminué de 8,63% en glissement annuel pour atteindre 806 846 milliers de dinars au 30 juin 2020.

Le produit net a augmenté de 80,67% à 42 572 milliers de dinars au 30 juin 2020 tenant compte de la plus-value réalisée sur la cession de la participation de la société dans Tunisie Valeurs ainsi que des revenus sur les participations.

Le ratio des engagements classés leasing est passé de 8,34% au 30 juin 2019 à 16,41% au 30 juin 2020.

L'activité du factoring a également été impactée par la crise du COVID-19 avec les encours financiers du factoring diminuant de 13,79%, soit à 93 938 milliers de dinars au 30 juin 2020. D'ailleurs, la qualité des contrats d'affacturage a été sensiblement affectée tel que reflété par le ratio des engagements classés factoring qui est passé de 4,87% au 30 juin 2019 à 9,11% au 30 juin 2020.

6.1.2. Orientations stratégiques

Dans un contexte économique extrêmement difficile, Tunisie Leasing et Factoring privilégie la qualité du portefeuille sur la croissance.

Par ailleurs, au vu de la forte concurrence qui sévit le marché et de l'assèchement de liquidité au niveau du système bancaire, le groupe mise de plus en plus sur la filiale algérienne qui confirme d'une année à l'autre le trend haussier des résultats tirant vers le haut les résultats du Groupe.

De plus, la participation de Tunisie Leasing dans le capital de Tunisie Factoring est passé le 06/10/2017 de 93,34% à 100%, et ce, à la suite de l'acquisition par Tunisie Leasing de 6,66% du capital de Tunisie Factoring (détenue initialement par STIF et d'autres personnes physiques). Cette transaction rentre dans le cadre de l'opération de fusion absorption de Tunisie Leasing de sa filiale. L'opération de fusion a présenté pour le groupe plusieurs avantages, dont notamment, la mutualisation de plusieurs fonctions support permettant de générer des économies d'échelle, la réduction des charges de gouvernance à plusieurs niveaux et le renforcement des fonds propres de Tunisie Leasing à hauteur du boni de fusion.

6.2 Analyse des écarts enregistrés entre les réalisations de l'exercice 2019 par rapport aux prévisions

La confrontation des réalisations de l'exercice 2019 par rapport aux prévisions établies pour l'année 2019 telles que publiées au niveau du document de référence « Tunisie Leasing et Factoring 2019 » fait ressortir les taux de réalisations suivants :

En milliers de Dinars

	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Ecarts	Taux de Réalisation	Commentaires
Mises en forces	400 000	360 503	-39 497	90,13%	Au cours de l'année 2019 les difficultés économiques du pays observées depuis 2018 ont persisté, et par conséquent une baisse de production de 16,5% a été enregistrée tout en restant meilleur que le secteur qui s'est contracté de 21,4%. Cette situation a empêché la société d'atteindre le niveau des mises en force prévu initialement.
Créances sur la Clientèle	910 454	849 473	-60 981	93,30%	L'écart observé sur cette rubrique est en relation avec le niveau de production réalisé qui ne représente que 90% des prévisions de l'année 2019.
Revenus du Leasing	94 202	91 366	-2 836	96,99%	Les revenus du leasing ont connu une régression de 3% par rapport aux prévisions sous l'effet de la baisse du volume des mises en force.
Revenus du Factoring	20 916	19 511	-1 405	93,28%	La société n'a réalisé que 89% du volume des factures achetées prévu en 2019 ce qui explique cet écart sur le revenu du factoring.
Emprunts et dettes rattachés	854 763	769 545	-85 218	90,03%	L'écart observé sur cette rubrique est expliqué d'une part par l'écart enregistré sur le volume de la production et d'autre part par la tension sur les liquidités qui persiste depuis l'année 2018.
Fournisseurs et comptes rattachés	33 083	83 747	50 664	253,14%	Des négociations des délais de paiement ont été mises en œuvre avec les principaux fournisseurs d'exploitation
Charges Financières nettes	77 689	71 010	-6 678	91,40%	L'écart observé sur cette rubrique est en relation avec l'écart enregistré sur la rubrique "Emprunts et dettes rattachées" dû au niveau de production réalisée qui ne représente que 90% des prévisions de l'année 2019.
Dotations aux provisions sur créances	8 386	13 736	5 350	163,80%	L'écart enregistré sur le coût du risque dénote les difficultés de recouvrement vécues en 2019 sur certains secteurs d'activité ; en particulier le BTP.

6.3 Analyse des modifications effectuées au niveau des prévisions 2020-2024 par rapport aux informations prévisionnelles 2019-2023

Les prévisions publiées au niveau du document de référence « Tunisie Leasing et Factoring 2019 » sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence. En effet, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous-jacentes relatives aux rubriques suivantes

Mises en Forces **En milliers de Dinars**

Année	2020	2021	2022	2023
Mises en forces document référence 2019	440 000	484 000	532 400	585 640
Mises en forces document référence 2020	200 000	330 000	370 000	400 000
Écart	**-240 000**	**-154 000**	**-162 400**	**-185 640**

Créances de leasing

Année	2020	2021	2022	2023
Créances de leasing document référence 2019	927 313	967 329	1 001 464	1 067 212
Créances de leasing document référence 2020	828 116	734 844	712 370	727 913
Écart	**-99 197**	**-232 484**	**-289 094**	**-339 300**

Emprunts et dettes rattachées

Année	2020	2021	2022	2023
Emprunts et dettes rattachées document référence 2019	870 712	911 111	933 913	989 695
Emprunts et dettes rattachées document référence 2020	738 311	668 560	651 526	673 577
Écart	**-132 401**	**-242 550**	**-282 387**	**-316 118**

Revenus de Leasing

Année	2020	2021	2022	2023
Revenus de leasing document référence 2019	110 964	125 697	138 173	148 256
Revenus de leasing document référence 2020	86 674	85 307	93 977	103 583
Écart	**-24 290**	**-40 390**	**-44 196**	**-44 674**

Revenus de Factoring

Année	2020	2021	2022	2023
Revenus de factoring document référence 2019	22 485	24 171	25 984	27 933
Revenus de factoring document référence 2020	17 442	17 969	18 511	19 071
Écart	**-5 043**	**-6 203**	**-7 473**	**-8 862**

Charges financières

Année	2020	2021	2022	2023
Charges financières document référence 2019	86 995	96 144	105 445	112 232
Charges financières document référence 2020	70 186	71 767	70 707	74 533
Écart	**-16 809**	**-24 377**	**-34 738**	**-37 699**

Commentaire : Les estimations commerciales pour la période 2020-2024 au niveau du présent document de référence ont été actualisées pour tenir compte des réalisations de l'exercice 2019 ainsi que la situation économique du pays marquée par la tension sur les liquidités et la crise sanitaire (COVID-19) dont les effets vont s'étaler sur l'année en cours 2020 et les années suivantes.

Dotations nettes aux provisions

Année	2020	2021	2022	2023	Commentaires
Dotations nettes aux provisions document référence 2019	5 302	5 574	5 851	6 233	Les montants des dotations aux provisions sont estimés en pourcentage des montants des encours financiers de leasing et des encours de financement de factoring. Au niveau du présent document de référence, les provisions relatives à l'activité leasing sont estimées à 1,5% de l'encours financier pour 2020, 1% pour 2021, 0,7% pour 2022 et 0,6% pour 2023 alors que celles relatives à l'activité factoring sont estimées à 1,5% de l'encours de financement pour 2020 et 0,5% pour toute la période 2021-2023. Au niveau du document de référence « Tunisie Leasing 2019 », les provisions relatives à l'activité leasing sont estimées à 0,4% pour toute la période 2020-2023 alors que celles relatives à l'activité factoring sont estimées à 0,5% de l'encours de financement pour toute la période 2020-2023. Cette variation du coût du risque entre les deux documents de référence ainsi que la variation au niveau du volume des mises en force expliquent les écarts dans les dotations annuelles et notamment les augmentations enregistrées pour les années 2020 et 2021.
Dotations nettes aux provisions sur risque clients et résultat des créances radiées document référence 2020	14 810	8 878	6 751	6 275	
Écart	**9 508**	**3 304**	**900**	**42**	

6.4 Analyse des performances réalisées au 30/06/2020 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2020

La confrontation des réalisations au 30/06/2020 reflétées par les indicateurs d'activité avec les prévisions établies pour l'année 2020 telles que publiées au niveau du présent document de référence « Tunisie Leasing 2020 » fait ressortir les taux de réalisation suivants :

En milliers de Dinars

	Indicateurs d'activité au 30/06/2020	Prévisions année 2020	Pourcentage de réalisation
Mises en force	103 394	200 000	51,70%
Produit Net de Leasing et d'affacturage	42 572	61 543	69,17%
Ressources d'emprunt	723 200	738 311	97,95%
Capitaux propres (avant résultat de l'exercice)	170 324	170 324	100,00%
Volume des factures achetées	164 865	367 558	44,85%
Volume des factures financées	108 339	301 234	35,97%
Total revenus d'affacturage	8 701	17 302	50,29%

Tunisie Leasing et Factoring s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.
Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.
L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.
La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6.5 Perspectives d'avenir

Les états financiers prévisionnels de la période allant de 2020 à 2024 de la société ont été établis sur la base des états financiers audités arrêtés au 31/12/2019.

Ces états ont été approuvés par le Conseil d'Administration du **31 mars 2020**.

Les états financiers prévisionnels ont été élaborés à partir de données de base historiques et d'hypothèses réalistes et plausibles.

6.5.1. Les hypothèses de prévisions retenues sur la période 2020-2024

1. Activité de Leasing

1.1 Mises en force

Compte tenu des mises en force (MEF) réalisées par la société au cours des derniers exercices et des réalisations jusqu'au 31 décembre 2019, les MEF de l'exercice 2020 ont été estimées à 200 000 mDT en diminution de 44,52% par rapport aux MEF de 2019, puis une croissance annuelle de 65% en 2021, de 12% en 2022 et de 8% en 2023 et 2024.

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2019-2024
Mises en force	360 503	200 000	330 000	370 000	400 000	430 000	
Taux d'évolution		**-44,52%**	**65,00%**	**12,12%**	**8,11%**	**7,50%**	**3,59%**

1.2 Intérêts Conventionnels

Les intérêts conventionnels ont été estimés sur la base des MEF antérieures et des MEF prévues compte tenu d'un taux de placement moyen de **14,75%** sur la période 2020-2024 contre un taux de placement réalisé au cours de 2019 égal à **14,28%**.

Les revenus bruts et les dotations aux amortissements sont calculés en utilisant la pondération produits Auto (LA) ; Équipement (LE) ; Immobilier (LI)) suivante et des taux moyens de placement suivants :

Type de Leasing	Pondération	Réalisé	Taux de Placement				
	2020-2024	2019	2020	2021	2022	2023	2024
LA – TPE (Très petites entreprises)	43,26%	14,49%	14,90%	14,90%	14,92%	14,93%	14,95%
LA – Autres	12,10%	14,42%	14,61%	14,63%	14,63%	14,65%	14,65%
LE	41,99%	14,13%	14,65%	14,65%	14,65%	14,65%	14,65%
LI	2,65%	13,04%	13,95%	14,10%	14,10%	14,10%	14,15%
	100,00%	**14,28%**	**14,75%**	**14,75%**	**14,75%**	**14,75%**	**14,75%**

Évolution des Intérêts Conventionnels

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM 2019-2024
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
Intérêts conventionnels	89 451	84 563	81 822	90 072	99 365	107 491	3,74%
Taux d'évolution		**-5,46%**	**-3,24%**	**10,08%**	**10,32%**	**8,18%**	

2. Activité de Factoring

1.1 Le volume d'affaires

Le tableau ci-après reprend le volume des factures achetées sur la période 2019/2024 en retenant comme taux moyen de croissance du chiffre d'affaires -2,02%.

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2019-2024
Evolution		**-19,75%**	**3,00%**	**3,00%**	**3,00%**	**3,00%**	
Volume de chiffre d'affaires acheté	**458 021**	**367 558**	**378 585**	**389 943**	**401 641**	**413 690**	-2,02%
Domestique avec recours	406 321	324 499	334 234	344 262	354 589	365 228	-2,11%
Domestique sans recours	19 305	15 444	15 907	16 385	16 876	17 382	-2,08%
Export	10 704	9 493	9 777	10 070	10 372	10 683	-0,04%
Import	21 691	18 122	18 667	19 226	19 804	20 397	-1,22%

1.2 Le financement

Le financement des créances est égal au montant des factures achetées déduction faite du montant du fonds de garantie, des autres réserves éventuellement et autres restrictions (dépassement limites débiteurs, dépassement seuil de concentration par débiteur, etc.).

Sur la période 2019 / 2024, le pourcentage de financement moyen retenu se situe aux alentours de 86% du volume des factures achetées hors import.

Le tableau ci-après reprend l'évolution du montant des financements sur la période 2020/2024 :

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM 2019-2024
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
Volume de chiffre d'affaires acheté hors import	436 330	349 436	359 918	370 717	381 837	393 293	-2,06%
Financements	366 402	301 234	309 530	318 816	328 380	338 232	-1,59%
Pourcentage de financement	**83,97%**	**86,21%**	**86,00%**	**86,00%**	**86,00%**	**86,00%**	

1.3 Les encaissements

Le tableau ci-après reprend l'évolution du montant des encaissements sur la période 2020/2024 tenant compte d'un pourcentage d'encaissement de 84,0% à partir de 2020 :

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM 2019-2024
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
Volume de chiffre d'affaires acheté	458 021	367 558	378 585	389 943	401 641	413 690	-2,02%
Encaissements	383 242	308 749	318 011	327 552	337 378	347 500	-1,94%
Pourcentage d'encaissement	**83,67%**	**84,00%**	**84,00%**	**84,00%**	**84,00%**	**84,00%**	

1.3 Les produits

- La commission d'affacturage:

La répartition de la commission d'affacturage par nature d'activité se présente comme il est indiqué dans le tableau suivant :

(En mDT)	REALISE	PREVU				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Commissions d'affacturage domestique	5 220	4 122	4 245	4 373	4 504	4 639
Commissions servies domestique	-115	-119	-122	-126	-130	-134
Commissions d'affacturage export	111	95	97	100	103	106
Commissions servies export	-7	-6	-6	-6	-6	-6
Commissions d'affacturage import	17	13	14	14	15	15
Commissions servies apporteurs	-21	-16	-16	-17	-17	-18
Frais d'enquêtes et de surveillance	11	10	10	11	11	11
Autres commissions	209	171	180	189	198	208
Total commission d'affacturage après rétrocession	**5 424**	**4 270**	**4 402**	**4 538**	**4 678**	**4 822**
Total commission d'affacturage avant rétrocession	**5 567**	**4 411**	**4 547**	**4 687**	**4 831**	**4 980**
Volume du chiffre d'affaires acheté	458 021	367 558	378 585	389 943	401 641	413 690
Taux de la commission d'affacturage avant rétrocession	1,22%	1,20%	1,20%	1,20%	1,20%	1,20%
Taux moyen de la commission d'affacturage	1,18%	1,16%	1,16%	1,16%	1,16%	1,17%

- La commission de financement :

La commission de financement domestique est liquidée sur la base des avances accordées au titre des factures achetées aux taux convenus. Le décompte se fait en fin de période (post compté) chaque fin de mois.

La commission de financement export est calculée à un taux indexé à l'EURIBOR 3 mois (EURIBOR + Marge). Le décompte se fait en fin de période (post compté), à la date d'encaissement effectif de chacune des factures ayant fait l'objet de financement.

L'évolution des marges de financement se présente comme suit :

	2020	2021	2022	2023	2024
Marge de financement domestique	3,90%	3,90%	3,90%	3,90%	3,90%
Marge de financement export	3,14%	3,14%	3,14%	3,14%	3,14%

L'évolution de la commission de financement sur la période 2020/2024 se présente comme suit :

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2019-2024
Commission de financement domestique	13 912	13 012	13 403	13 805	14 219	14 645	1,03%
Commission de financement export	31	19	19	20	21	21	-7,50%
Total produits de financement	**13 944**	**13 031**	**13 422**	**13 825**	**14 240**	**14 667**	**1,02%**

Ainsi, les revenus d'affacturage estimés, pour la période 2020/2024, peuvent se résumer comme il est indiqué dans le tableau suivant :

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2019-2024
Total commission d'affacturage nette	5 424	4 270	4 402	4 538	4 678	4 822	-2,33%
Total produits de financement	13 944	13 031	13 422	13 825	14 240	14 667	1,02%
Total revenus d'affacturage	**19 368**	**17 302**	**17 824**	**18 362**	**18 917**	**19 488**	**0,12%**

3. Les ressources

3.1. Les emprunts

La structure d'endettement de la société est caractérisée par le recours au marché obligataire en premier lieu et aux emprunts bancaires et aux crédits extérieurs en second lieu.

Les emprunts que la société projette de lever, pour la période 2020-2024, se détaillent comme suit :

(En mDT)	2020	2021	2022	2023	2024
Emprunts Obligataires	40 000	40 000	50 000	60 000	80 000
Crédits Bancaires	44 500	51 500	60 000	69 500	69 500
Crédits Extérieurs	130 000	40 000	60 000	80 000	100 000
Total emprunts	**214 500**	**131 500**	**170 000**	**209 500**	**249 500**

Les conditions retenues pour les nouvelles ressources sont les suivantes :

- Durée de remboursement des crédits :

- 5 ans pour les emprunts obligataires ;
- 5 ans pour les autres types de crédits.

- Taux moyen : le coût des nouvelles ressources est de 11,75% pour la période 2020-2024.

3.1 Autres ressources : lignes d'avance et crédits à court terme

Ils sont utilisés pour le financement de l'activité factoring.

Le tableau ci-après reprend les utilisations sur ces lignes sur la période 2020-2024 :

(En mDT)	2020	2021	2022	2023	2024
Utilisations	**450 747**	**464 269**	**478 197**	**492 543**	**507 320**

Encours des Emprunts et des Dettes Rattachées

Sur la période 2020-2024, l'encours des emprunts et des concours bancaires existants et à contracter évoluera comme suit :

Encours des Emprunts et des Dettes Rattachés (En mDT)	REALISE	PREVU				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Emprunts obligataires	235 672	217 048	192 904	178 749	177 681	197 163
Emprunts bancaires et extérieurs	451 251	461 792	413 951	407 370	435 942	462 936
Crédit à court terme	209	0	0	0	0	0
Lignes d'avance	38 352	36 690	37 791	38 924	40 092	41 295
Certificats de dépôts	22 000	0	0	0	0	0
Total emprunts	**747 484**	**715 530**	**644 646**	**625 044**	**653 715**	**701 394**
Dettes Rattachés	22 061	22 781	23 914	26 482	19 862	21 183
Total	**769 545**	**738 311**	**668 560**	**651 526**	**673 577**	**722 577**

Remboursements de l'Encours des Emprunts Existants, des Emprunts à Contracter, des lignes d'avance et des Certificats de Dépôts

Sur la période 2020-2024, le remboursement de l'encours des emprunts existants et à contracter, des lignes d'avances et des certificats de dépôts évoluera comme suit :

Remboursement des Emprunts (En mDT)		2020	2021	2022	2023	2024
Remboursement Crédits en cours	**Emprunt Obligataires**	58 624	56 143	48 155	35 069	22 517
	Bancaires & Extérieurs	185 959	104 441	73 381	43 728	35 406
	Crédits à court terme et lignes d'avance	38 561				
Sous-total		**283 144**	**160 585**	**121 536**	**78 796**	**57 924**
Remboursement Fonds à Lever	**Emprunt Obligataires**	0	8 000	16 000	26 000	38 000
	Bancaires & Extérieurs	0	34 900	53 200	77 200	107 100
	Crédits à court terme et lignes d'avance	414 057	463 169	477 064	491 376	506 117
Sous-total		**414 057**	**506 069**	**546 264**	**594 576**	**651 217**
Total général		**697 201**	**666 653**	**667 800**	**673 372**	**709 141**

4- Évolution des Capitaux Propres

En milliers de Dinar

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Capital social	54 000	54 000	54000	54 000	54 000	54 000
Réserve légale	4 500	4 744	5 400	5 400	5 400	5 400
Autres réserves	3 777	3 777	3 777	3 777	3 777	3 777
Prime d'émission	27 436	27 436	27 436	27 436	27 436	27 436
Résultats reportés	51 205	57 388	63 210	59 017	62 037	67 822
Réserve spéciale de réinvestissement	13 657	12 107	10 216	7 949	5 115	2 949
Boni de fusion	10 871	10 871	10 871	10 871	10 871	10 871
Distribution	6 289	0	8 640	8 640	8 640	8 640
Total des capitaux propres avant résultat	**165 446**	**170 324**	**174 910**	**168 450**	**168 637**	**172 255**
Résultat de l'exercice	**4 878**	**13 226**	**2 180**	**8 827**	**12 258**	**13 540**
Rendement des capitaux propres (ROE)	2,95%	7,77%	1,25%	5,24%	7,27%	7,86%

L'évolution des capitaux propres prévisionnels tient compte des points suivants :

- Un prélèvement en 2018, d'un montant de dividendes de 4,414 KDT sur le compte « Prime d'émission »

- Une augmentation en 2019 du capital social de 6,750 millions de dinars, et ce, par l'émission et la création de 1.350.000 actions nouvelles, au prix de 15 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 10 Dinars par action.

- Une augmentation en 2019 du capital social de 2,250 millions de dinars, et ce, par incorporation de réserves, cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 450 000 actions nouvelles de valeur nominal de 5 dinars.

- Les affectations aux réserves légales de 5% des résultats reportés de l'exercice dans la limite de 10% du capital social.

- Des distributions de dividendes annuelles de 16 % du capital social pour les exercices 2020 à 2023.

5. Charges Financières

L'évolution des charges financières relatives aux emprunts existants est calculée durant la période 2020-2024 conformément à leurs conditions contractuelles.

Le coût des nouveaux emprunts est calculé au taux de 11,75% pour période 2020-2024.

Le taux appliqué aux autres ressources varie selon les bailleurs de fonds.

Les charges financières au titre des emprunts existants et des nouveaux emprunts évolueront comme suit sur la période 2019-2024 :

Charges financières (En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2019-2024
Total Charges Financières	71 010	70 186	71 767	70 707	74 533	80 498	2,54%

6. Charges de Personnel et Autres Charges d'Exploitation

Sur la période 2019-2024, les charges de personnel et autres charges d'exploitation évolueront comme suit :

En (mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2019-2024
Charges de personnel	15 466	16 325	16 823	18 773	20 530	22 197	7,49%
Taux d'évolution		5,55%	3,05%	11,59%	9,36%	8,12%	
Autres charges d'exploitation	6 909	7 123	7 692	8 095	8 507	8 942	5,29%
Taux d'évolution		3,10%	7,99%	5,23%	5,09%	5,11%	

7. Provisions Nettes sur Créances

7.1 Leasing

Le coût du risque est estimé sur la base de l'évolution des encours financiers et estimé à **1,5%** de l'encours financier pour 2020, **1%** pour 2021, **0,7%** pour 2022, **0,6%** pour 2023 et **0,5%** pour 2024, de ce fait les dotations nettes évolueront comme suit :

	REALISE	PREVU					TCAM
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2019-2024
Coût du risque sur créances classées (provisions nettes sur créances classées)	15 274	12 250	7 350	5 150	4 600	4100	-23,13%
Coût du risque des créances non classées (provisions collectives)	-794	700	750	800	850	900	-202,54%
Provisions nettes sur créances	**14 480**	**12 950**	**8 100**	**5 950**	**5 450**	**5 000**	**-19,16%**

7.2 Factoring

Le coût du risque est estimé à **1,5%** de l'encours de financement pour 2020 et **0,5%** pour la période 2021-2024, de ce fait les dotations nettes évolueront comme suit :

	REALISE	PREVU					TCAM
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2019-2024
Dotations nettes aux provisions affectées	-259	1600	510	525	541	557	-216,53%
Dotations nettes aux provisions collectives	-485	260	268	276	284	293	-190,38%
Cumul des provisions pour créances	**-745**	**1 860**	**778**	**801**	**825**	**850**	**-202,68%**

Ainsi, les dotations nettes aux provisions estimées, pour la période 2020/2024, peuvent se résumer comme il est indiqué dans le tableau suivant :

	REALISE	PREVU					TCAM
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2019-2024
Provisions nettes sur créances classées	15 015	13 850	7 860	5 675	5 141	4 657	-20,87%
Provisions collectives	-1 279	960	1 018	1 076	1 134	1 193	-198,61%
Provisions nettes sur créances	**13 736**	**14 810**	**8 878**	**6 751**	**6 275**	**5 850**	**-15,69%**

8. Dotations aux Amortissements des Immobilisations Propres

Les dotations aux amortissements des biens propres de la société sont estimées à :

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2019-2024
Dotations aux amortissements	1 957	2 328	2 304	1 953	1 474	1 564	-4,39%
Taux d'évolution		18,93%	-1,03%	-15,22%	-24,53%	6,11%	

9. Impôts sur les Sociétés

La société n'estime pas procéder à des opérations de réinvestissement durant la période 2020-2024, de ce fait l'impôt effectif à payer est au taux de 35% par rapport au résultat fiscal.

Ces informations prévisionnelles ont été établies avant la promulgation du décret-loi n°30 du 10 juin 2020 instaurant une contribution conjoncturelle au profit du budget de l'Etat pour les années 2020 et 2021.

10. Dividendes

La société prévoit une distribution annuelle des dividendes de 0,800 dinars par action, soit 16% du capital social libéré pour la période allant de 2020 à 2024.

11. Rentabilité et Rendement Prévisionnel

La rentabilité et le rendement prévisionnel des capitaux propres se détaillent comme suit sur la période 2020-2024 :

Rentabilité et rendement	REALISE	PREVU					TCAM
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2019-2024
Revenus nets de leasing (en mDT)	91 366	86 674	85 307	93 977	103 583	112 043	4,16%
Revenus nets de factoring (en mDT)	19 368	17 302	17 824	18 362	18 917	19 488	0,12%
Résultat d'exploitation (en mDT)	6 245	15 407	2 776	13 401	18 877	20 847	27,26%
Résultat net (en mDT)	4 878	13 226	2 180	8 827	12 258	13 540	22,65%
Nombre d'actions	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	0,00%
Résultat par Action (en DT)	0,452	1,225	0,202	0,817	1,135	1,254	22,65%

6.5.2. États financiers prévisionnels 2020-2024

1) Bilans prévisionnels

En KDT	Réalisé	Prévu				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
ACTIFS						
Caisse et avoirs auprès des banques	13 866	7 500	12 000	10 500	14 500	13 500
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	849 473	828 116	734 844	712 370	727 913	765 615
Acheteurs factorés	145 420	117 815	120 795	123 863	127 024	130 279
Portefeuille titre commercial	2 692	2 827	2 968	3 116	3 272	3 436
Portefeuille d'investissements	56 913	71 803	76 066	73 233	71 066	70 399
Valeurs Immobilisés	13 001	12 446	10 686	9 690	9 269	9 670
Autres actifs	31 428	31 943	33 917	30 738	31 963	33 406
TOTAL DES ACTIFS	**1 112 792**	**1 072 451**	**991 276**	**963 511**	**985 007**	**1 026 305**
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES						
PASSIFS						
Concours bancaires	7 886	11 250	8 500	7 000	7 500	8 500
Dettes envers la clientèle	19 632	14 735	16 512	19 815	20 398	21 418
Emprunts et dettes rattachées	769 545	738 311	668 560	651 526	673 577	722 577
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	42 849	29 261	30 139	31 043	31 974	32 933
Fournisseurs et comptes rattachés	83 747	78 624	71 775	55 335	48 734	32 203
Autres passifs	18 809	16 720	18 700	21 516	21 928	22 878
TOTAL DES PASSIFS	**942 468**	**888 901**	**814 186**	**786 234**	**804 111**	**840 510**
CAPITAUX PROPRES						
Capital social	54 000	54 000	54 000	54 000	54 000	54 000
Réserves	60 241	58 935	57 700	55 433	52 600	50 433
Résultats reportés	51 205	57 388	63 210	59 017	62 037	67 822
Résultat de l'exercice	4 878	13 226	2 180	8 827	12 258	13 540
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**170 324**	**183 550**	**177 090**	**177 277**	**180 895**	**185 795**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	**1 112 792**	**1 072 451**	**991 276**	**963 511**	**985 007**	**1 026 305**

2) États de résultats prévisionnels

En KDT	Réalisé	Prévu				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Intérêts et produits assimilés de leasing	91 366	86 674	85 307	93 977	103 583	112 043
Revenu du factoring	19 511	17 442	17 969	18 511	19 071	19 647
Commissions encourues	(143)	(141)	(145)	(149)	(154)	(158)
Intérêts et charges assimilés	(71 010)	(70 186)	(71 767)	(70 707)	(74 533)	(80 498)
Produits des placements	6 198	26 349	5 834	6 136	6 381	6 825
Autres Produits d'exploitation	2 323	1 405	2 325	2 605	2 815	3 040
Produit net	**48 245**	**61 543**	**39 523**	**50 373**	**57 162**	**60 899**
CHARGES D'EXPLOITATION						
Charges de personnel	(15 466)	(16 325)	(16 823)	(18 773)	(20 530)	(22 197)
Autres charges d'exploitation	(6 909)	(7 123)	(7 692)	(8 095)	(8 507)	(8 942)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	(1 957)	(2 328)	(2 304)	(1 953)	(1 474)	(1 564)
Total des charges d'exploitation	**(24 333)**	**(25 776)**	**(26 819)**	**(28 821)**	**(30 510)**	**(32 703)**
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	**23 913**	**35 767**	**12 704**	**21 552**	**26 652**	**28 197**
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	(13 736)	(14 810)	(8 878)	(6 751)	(6 275)	(5 850)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	(3 146)	(2 000)	-	-	-	-
Dotations aux provisions pour risques divers	(786)	(3 550)	(1 050)	(1 400)	(1 500)	(1 500)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**6 245**	**15 407**	**2 776**	**13 401**	**18 877**	**20 847**
Autres gains ordinaires	591	320	320	320	320	320
Autres pertes ordinaires	(2)	-	-	-	-	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	**6 834**	**15 727**	**3 096**	**13 721**	**19 197**	**21 167**
Reprises sur provisions pour impôt différé	185	185	185	-	-	-
Impôt sur les bénéfices	(1 972)	(2 473)	(1 014)	(4 508)	(6 391)	(7 025)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	**5 047**	**13 438**	**2 267**	**9 213**	**12 806**	**14 142**
Eléments extraordinaires	(169)	(212)	(87)	(386)	(548)	(602)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	**4 878**	**13 226**	**2 180**	**8 827**	**12 258**	**13 540**

3) États de flux de trésorerie prévisionnels

EN KDT	Réalisé	Prévu				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Encaissements reçus des clients	576 061	326 602	591 304	568 798	569 124	584 046
Décaissements pour financement de contrats de Leasing	(385 926)	(245 071)	(399 592)	(453 127)	(478 691)	(515 427)
Encaissements reçus des acheteurs factorés	383 242	331 768	325 552	335 359	345 389	355 339
Financements des adhérents	(366 402)	(301 234)	(309 530)	(318 816)	(328 380)	(338 232)
Encaissements provenant des crédits à court terme	74 232	450 747	464 269	478 197	492 543	507 320
Remboursements des crédits à court terme	(60 842)	(452 618)	(463 169)	(477 064)	(491 376)	(506 117)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(23 178)	(24 815)	(26 167)	(28 595)	(31 171)	(33 521)
Intérêts payés	(71 026)	(68 825)	(70 021)	(67 731)	(80 921)	(79 090)
Impôts et taxes payés	(33 467)	(8 643)	(27 616)	(18 095)	(18 821)	(20 998)
Autres flux de trésorerie	(7 875)	19 391	7 651	8 575	5 828	8 142
Flux de trésorerie provenant de (affectée à) l'exploitation	**84 818**	**27 303**	**92 682**	**27 500**	**(16 476)**	**(38 538)**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 105)	(1 773)	(565)	(1 075)	(1 240)	(2 055)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	90	0	21	118	187	91
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(488)	(8 063)	(6 530)	0	0	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 476	2 887	2 267	2 833	2 167	667
Flux de trésorerie provenant des (affectée aux) activités d'investissement	**(1 028)**	**(6 950)**	**(4 808)**	**1 875**	**1 112**	**(1 298)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Encaissements suite à l'émission d'actions	20 250	0	0	0	0	0
Dividendes et autres distributions	(6 288)	0	(8 640)	(8 640)	(8 640)	(8 640)
Encaissements provenant des emprunts	662 547	214 500	131 500	170 000	209 500	249 500
Remboursement d'emprunts	(686 065)	(222 583)	(203 485)	(190 736)	(181 996)	(203 024)
Flux liés au financement à court terme	(39 300)	(22 000)	0	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	**(48 855)**	**(30 083)**	**(80 624)**	**(29 376)**	**18 864**	**37 836**
Variation de trésorerie	**34 935**	**(9 730)**	**7 250**	**0**	**3 500**	**(2 000)**
Trésorerie au début de l'exercice	(28 955)	5 980	(3 750)	3 500	3 500	7 000
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 980	(3 750)	3 500	3 500	7 000	5 000

6.6 Évolution des créances classées Leasing

(En mDT)	Réalisé	Prévu				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Risque total	932 363	924 166	839 952	824 418	846 175	889 525
Provisions & Agios réservés affectés (hors provisions collectives)	48 776	61 026	68 376	73 526	78 126	82 226
Créances classées	81 773	120 616	102 523	92 271	89 503	86 818
Créances classées / risque total	8,77%	13,05%	12,21%	11,19%	10,58%	9,76%
Provisions / Créances classées	59,65%	50,60%	66,69%	79,68%	87,29%	94,71%

6.7 Évolution des créances classées Factoring

(En mDT)	Réalisé	Prévu				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Risque total	122 919	110 515	113 831	117 245	120 763	124 386
Provisions & Agios réservés affectés (hors provisions collectives)	4 523	6 123	6 633	7 158	7 699	8 256
Créances classées	4 523	9 519	6 829	7 794	8 027	8 268
Créances classées / risque total	3,68%	8,61%	6,00%	6,65%	6,65%	6,65%
Provisions / Créances classées	100,00%	64,32%	97,13%	91,84%	95,91%	99,85%

6.8 État des cash-flow prévisionnels

(En mDT)	Réalisé	Prévu				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat net	4 878	13 226	2 180	8 827	12 258	13 540
Remboursement de créances échues	391 061	348 088	337 176	335 785	352 116	378 662
Dotations aux amortissements	1 957	2 328	2 304	1 953	1 474	1 564
Dotations aux provisions et agios réservés	20 862	20 360	9 928	8 151	7 775	7 350
CASH FLOWS PREVISIONNELS	**418 759**	**384 002**	**351 588**	**354 716**	**373 623**	**401 116**

6.9 Marge brute d'autofinancement prévisionnel

(En mDT)	Réalisé	Prévu				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat net	4 878	13 226	2 180	8 827	12 258	13 540
Dotations aux amortissements	1 957	2 328	2 304	1 953	1 474	1 564
Dotations nettes aux provisions	20 862	20 360	9 928	8 151	7 775	7 350
Marge brute d'autofinancement	**27 697**	**35 914**	**14 412**	**18 931**	**21 507**	**22 454**

6.10 Indicateurs et ratios prévisionnels du Leasing

En milliers de Dinars

Indicateurs de Gestion	Réalisé	Prévu				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat net **(1)**	4 878	13 226	2 180	8 827	12 258	13 540
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	909 078	902 746	813 879	788 720	802 251	839 450
Fonds propres (avant résultat net) **(2)**	165 446	170 324	174 910	168 450	168 637	172 255
Capitaux propres avant affectation	170 324	183 550	177 090	177 277	180 895	185 795
Créances sur la clientèle	849 473	828 116	734 844	712 370	727 913	765 615
Créances classées **(3)**	81 773	120 616	102 523	92 271	89 503	86 818
Total provisions et agios réservés **(4)**	48 776	61 026	68 376	73 526	78 126	82 226
Emprunts et ressources spéciales	769 545	738 311	668 560	651 526	673 577	722 577
Charges financières	71 010	70 186	71 767	70 707	74 533	80 498
Produit net **(7)**	48 245	61 543	39 523	50 373	57 162	60 899
Total brut des créances **(5)**	932 363	924 166	839 952	824 418	846 175	889 525
Total bilan **(6)**	1 112 792	1 072 451	991 276	963 511	985 007	1 026 305
Charges d'exploitation (hors dotations aux provisions) **(8)**	24 333	25 776	26 819	28 821	30 510	32 703
Intérêts de crédit bail	91 366	86 674	85 307	93 977	103 583	112 043
Dettes envers la clientèle	19 632	14 735	16 512	19 815	20 398	21 418
Charges de personnel	15 466	16 325	16 823	18 773	20 530	22 197
Ratios propres aux sociétés de leasing						
Taux de créances classées **(3)/(5)**	8,77%	13,05%	12,21%	11,19%	10,58%	9,76%
Ratio de couverture des créances classées **(4)/(3)**	59,65%	50,60%	66,69%	79,68%	87,29%	94,71%
Ratios de structure						
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	15,31%	17,11%	17,86%	18,40%	18,36%	18,10%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	69,15%	68,84%	67,44%	67,62%	68,38%	70,41%
Créances sur la clientèle/ Total bilan	76,34%	77,22%	74,13%	73,93%	73,90%	74,60%
Emprunts & Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/Créances sur la clientèle	92,90%	90,93%	93,23%	94,24%	95,34%	97,18%
Ratios de gestion						
Charges de personnel/Produits nets	32,06%	26,53%	42,57%	37,27%	35,91%	36,45%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	29,16%	36,13%	22,60%	29,90%	33,90%	35,35%
Coefficient d'exploitation **(8)/(7)**	50,44%	41,88%	67,86%	57,21%	53,37%	53,70%
Ratios de rentabilité						
ROE **(1)/(2)**	2,95%	7,77%	1,25%	5,24%	7,27%	7,86%
ROA **(1)/(6)**	0,44%	1,23%	0,22%	0,92%	1,24%	1,32%
Résultat net / Produit net **(1)/(7)**	10,11%	21,49%	5,52%	17,52%	21,44%	22,23%
Intérêts de leasing / créances sur la clientèle	10,76%	10,47%	11,61%	13,19%	14,23%	14,63%
Produits nets / total bilan	4,34%	5,74%	3,99%	5,23%	5,80%	5,93%

6.11 Indicateurs prévisionnels du Factoring

En milliers de Dinars

Indicateurs de Gestion	Réalisé	Prévu				
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Volume des factures achetées	458 021	367 558	378 585	389 943	401 641	413 690
Volume des factures financées	366 402	301 234	309 530	318 816	328 380	338 232
Commissions d'affacturage	5 424	4 270	4 402	4 538	4 678	4 822
Commissions de financement	13 944	13 031	13 422	13 825	14 240	14 667

6.12 Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2020 à 2024

AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045
MF : 035482 W/A/M/000

Deloitte.
Cabinet MS Louzir
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 050 900
MF : 587570 N/A/M/000
www.deloitte.tn

Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2020 à 2024

Nous avons examiné les informations financières prévisionnelles de la société Tunisie Leasing et Factoring pour la période allant de 2020 à 2024 établies dans le cadre de la préparation de prospectus et autres documents de référence. Ces prévisions et les hypothèses présentées sur la base desquelles elles ont été établies relèvent de la responsabilité de la direction.

Ces états financiers prévisionnels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 31 mars 2020, et ont été préparés selon les règles et principes comptables retenus par Tunisie Leasing & Factoring, sur la base des éléments et informations disponibles à la date du présent rapport dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Ces prévisions financières présentent les indicateurs suivants :

(En KTND)	2020	2021	2022	2023	2024
Produit net	61 543	39 523	50 373	57 162	60 899
Résultat net	13 226	2 180	8 827	12 258	13 540
Total Bilan	1 072 451	991 276	963 511	985 007	1 026 305

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles dont notamment ISAE 3400 « Examen d'informations financières prévisionnelles ». Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant ces hypothèses, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Par ailleurs, nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 06 juillet 2020

AMC Ernst & Young
Fehmi Laourine

AMC ERNST & YOUNG
Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
Tél: 31 342 111

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Sonia LOUZIR

6.13 Tableau d'amortissement des emprunts obligataires et subordonnés en cours émis par Tunisie Leasing et Factoring

Intitulé de l'émission		2020P	2021P	2022P	2023P	2024P
TL 2012/2	Intérêts	68 480				
Catégorie B	Capital	1 070 000				
TL 2013/1	Intérêts	254 910				
Catégorie B	Capital	3 516 000				
TL Subordonné 2013/2	Intérêts	339 568	169 784			
Catégorie B	Capital	2 234 000	2 234 000			
TF 2014	Intérêts	233 270				
	Capital	3 000 000				
TL 2014/1	Intérêts	397 194	198 597			
Catégorie B	Capital	2 702 000	2 702 000			
TL 2014/2	Intérêts	564 720	282 360			
Catégorie B	Capital	3 620 000	3 620 000			
TL 2015/1	Intérêts	54 925				
Catégorie A	Capital	592 744				
TL 2015/1	Intérêts	1 273 370	848 937	424 468		
Catégorie B	Capital	5 407 092	5 407 240	5 407 240		
TL Subordonné 2015/1	Intérêts	47 354				
Catégorie A	Capital	614 989				
TL Subordonné 2015/1	Intérêts	802 230	534 830	267 415		
Catégorie B	Capital	3 384 939	3 385 000	3 385 000		
TL 2015/2	Intérêts	334 080	167 040			
Catégorie A	Capital	2 227 200	2 227 200			
TL 2015/2	Intérêts	1 169 568	877 176	584 784	292 392	
Catégorie B	Capital	3 772 800	3 772 800	3 772 800	3 772 800	
TL 2016/1	Intérêts	244 521	122 261			
Catégorie A	Capital	1 630 140	1 630 140			
TL 2016/1	Intérêts	1 354 657	1 015 992	677 328	338 664	
Catégorie B	Capital	4 369 860	4 369 860	4 369 860	4 369 860	
TL Subordonné 2016/1	Intérêts	177 840	118 560	59 280		
Catégorie A	Capital	780 000	780 000	780 000		
TL Subordonné 2016/1	Intérêts	1 263 850	1 011 080	758 310	505 540	252 770
Catégorie B	Capital	3 220 000	3 220 000	3 220 000	3 220 000	3 220 000
TL 2017/1	Intérêts	840 440	550 018	275 027		
Catégorie A	Capital	3 513 563	3 514 000	3 514 000		
TL 2017/1	Intérêts	1 515 352	1 212 432	909 324	606 216	303 108
Catégorie B	Capital	3 885 517	3 886 000	3 886 000	3 886 000	3 886 000
TL 2017/2	Intérêts	689 399	517 049	344 699	172 350	
Catégorie A	Capital	2 167 920	2 167 920	2 167 920	2 167 920	
TL 2017/2	Intérêts	1 571 153	1 571 153	1 256 922	942 692	628 461
Catégorie B	Capital		3 832 080	3 832 080	3 832 080	3 832 080
TL 2018/1	Intérêts	819 533	578 851	386 020	193 010	
Catégorie A	Capital	2 238 761	2 240 740	2 240 740	2 240 740	
TL 2018/1	Intérêts	1 017 210	1 017 210	813 768	610 326	406 884
Catégorie B	Capital		2 481 000	2 481 000	2 481 000	2 481 000
TL Subordonné 2018/1	Intérêts	899 826	702 220	521 822	347 882	173 941
Catégorie A	Capital	1 709 272	1 708 400	1 708 400	1 708 400	1 708 400
TL Subordonné 2018/1	Intérêts	1 240 750	1 240 750	1 240 750	992 600	744 450
Catégorie B	Capital			2 390 000	2 390 000	2 390 000
TLF 2019/1	Intérêts	1 666 799	1 319 672	989 778	659 852	329 926
Catégorie A	Capital	2 964 946	2 965 000	2 965 000	2 965 000	2 965 000
TLF 2019/1	Intérêts	1 190 453	1 190 475	1 190 475	952 380	714 285
Catégorie B	Capital			2 035 000	2 035 000	2 035 000
TLF 2020/1	Intérêts		3 480 000	2 784 000	2 088 000	1 392 000
	Capital		6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
TOTAL INTERETS		**20 031 452**	**18 726 446**	**13 484 172**	**8 701 903**	**4 945 825**
TOTAL ENCOURS		**217 048**	**192 904**	**178 749**	**177 681**	**197 163**

P : Prévisionnel